387

LUCINE FRANÇAISE,

OU

Recueil d'Observations médicales, chirurgicales, pharmaceutiques, historiques, critiques et littéraires, relatives à la Science des Accouchemens.

PAR LE DOCTEUR SACOMBE,

De Carcassonne, département de l'Aude; Médecin-Accoucheur de l'Université de Montpellier, depuis 1780; Professeur de Médecine et de Chirurgie des Accouchemens au Palais national des Sciences et des Arts; Fondateur de l'Ecole Anti-Cæsaro-Symphisienne et du Collége des Médecins-Accoucheurs, sous les auspices du Gouvernement; Membre de la Société libre des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Paris, etc.

Casta fave Lucina.

TOME PREMIER.

A PARIS.

AU BUREAU DE LA LUCINE FRANÇAISE;

Chez BIDAULT, libraire, rue et hôtel Serpente, n°. 14.

1er. Vendemiaire An XI. [1803]

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY
309063

A LA POSTÉRITÉ

MÉDICALE VIVANTE,

Les Élèves en Médecine de toutes les Écoles nationales et étrangères.

MESSIEURS,

La république des lettres, ainsi que tous les empires du monde, est exposée à des révolutions, parce que les beaux-arts et les sciences, frères et sœurs, enfans de la même famille, toujours dociles à la voix du Génie qui les enfanta, suivent constamment les traces de leur père, dont la noble ambition tend sans cesse à aggrandir son domaine, en triomphant des obstacles qu'opposent à ses efforts la routine et les préjugés, enfans de l'orgueil et de l'ignorance. Mais, à la honte de l'esprit humain, les quatre-vingt-dix-neuf centièmes des habitans de ce globe, sans en excepter ceux qui se décorent du titre fastueux de savans, viennent opposer au génie, tantôt une force morale qu'on appelle opinion publique, tantôt une force d'inertie connue sous le nom de corporations académiques, double barrière que les enfans du génie ne pouvaient jadis se flatter de renverser qu'à l'aide du torrent des siècles.

De-là cette statue allégorique de la vérité, dont chaque siècle venait à pas lents soulever un des cent voiles qui la couvraient. Mais, grace à la révolution française qui enfanta la liberté de la presse, les cent voiles de la Vérité seront déchirés, et déjà cette

auguste fille des cieux a consolé la nature et Lucine, en dépit de l'envie, de l'ignorance et des préjugés.

Cependant l'ami de la Vérité se flatterait en vain de faire admirer à la génération présente les charmes de cette aimable fille du Temps et de la Raison. Enfans corrompus du despotisme littéraire, nos contemporains ne pourraient, sans l'outrager, fixer leurs regards impudiques sur cette chaste divinité. Il n'appartient qu'à la postérité de lui rendre un hommage digne d'elle.

Cette postérité vivante, c'est vous jeunes élèves en médecine de toutes les écoles nationales et étrangères. Libres encore des prestiges de l'erreur, vous reconnaîtrez sans peine, à l'aide des principes développés dans cet ouvrage périodique : 1°. Que la nature est sage et prévoyante. 2°. Que la génération est le chef-d'œuvre de sa sagesse. 3°. Qu'il n'y a jamais eu et ne peut jamais y avoir impossibilité physique de l'extraction de l'enfant à terme, à travers les détroits et l'excavation du petit bassin, le plus vicieusement configuré. 4°. Que l'opération cæsarienne fut et sera toujours mortelle, malgré les prétendues observations de succès, forgées par l'ignorance, l'imposture et le fanatisme. 5°. Que la section de la symphise des *pubis*, qu'on a voulu substituer à la pratique de l'opération cæsarienne, n'est ni plus utile, ni moins dangereuse. 6°. Enfin, après avoir réfléchi sur le mécanisme de l'accouchement, dont la découverte est basée sur l'expérience et l'observation, vous paierez à la fois à la nature le tribut d'admiration que vous devez à sa sagesse, et vous vengerez son interprète des persécutions de ses contemporains envieux de ses succès.

DISCOURS

Prononcé par le Docteur Sacombe, *le* 11 *messidor, an* 10, *jour de l'ouverture de son vingt-sixième Cours d'Accouchemens.*

IL faut que la vérité soit bien odieuse aux humains, puisque les poètes les plus célèbres de Rome et d'Athènes, après l'avoir parée de tous les charmes que le génie emprunte de la mythologie et de l'apologue, n'ont pu lui faire trouver grace à leurs yeux, et obtenir pour elle d'autre asyle sur la terre qu'au sein d'une île sauvage et déserte, où cent voiles épais la dérobaient à l'univers.

L'illustre affranchi de *Terentius Lucanus*, l'auteur de la comédie de l'Andrienne, dit formellement que la haîne des hommes pour la vérité, rejaillit toujours sur ses amis et ses défenseurs, *veritas odium parit*, la vérité fait des ennemis.

Faut-il s'étonner, après cela, si la routine, l'ignorance et les préjugés ont conspiré de nos jours, et sous nos yeux, contre la doctrine d'une école naissante, dont les principes vrais,

simples, invariables sont démontrés par l'expérience et l'observation? Faut-il s'étonner après cela, si l'Envie vint semer ses serpens dans nos premières séances publiques, pour étouffer par leurs sifflemens la voix de la raison, comme autrefois l'orgueilleuse Junon glissa d'énormes serpens sous le berceau du jeune Hercule qui se fit un jeu de les étouffer de ses mains enfantines?

Et nous aussi, nous les avons étouffés en votre présence, ces serpens dont les replis tortueux cherchaient à étouffer notre voix pour mieux infecter ensuite notre doctrine de leur mortel poison.

Ce spectacle était digne de vous, jeunes élèves en médecine, qui êtes venus de tous les points de la surface de la France, dans cette métropole du monde savant, consacrer le patrimoine de vos pères à chercher la vérité, à l'entendre, à vous en pénétrer et à la propager ensuite à votre tour, pour le bonheur des générations futures.

Si tel a été, messieurs, votre projet, en vous inscrivant à mon école, j'ose vous assurer aujourd'hui que votre attente ne sera point trompée. La théorie de mes Cours d'accouchemens n'est fondée que sur la pratique, et ma

pratique sera confirmée sous vos yeux, par l'expérience et l'observation.

Cependant, afin que cette première séance même ne soit pas perdue pour vous, nous allons examiner ensemble 1°. ce que c'est que la vérité, et en quoi la vérité diffère de l'erreur? 2°. S'il est vrai que la vérité déplaise aux hommes? 3°. Pourquoi la vérité déplaît aux hommes? 4°. Si la vérité est toujours bonne à dire? 5°. Enfin, s'il n'est pas plus avantageux de propager l'erreur que la vérité, puisque la vérité déplaît tant aux hommes? et d'abord :

1°. *Qu'est-ce que la vérité, et en quoi la vérité diffère-t-elle de l'erreur?*

Je définis la vérité ce qui est, et l'erreur ce qui n'est pas. *Veritas est quod est. Error est quod non est.*

Oui, la vérité est ce qui est, et ce qui est simple, clair, immuable. La simplicité, la clarté, l'immutabilité sont donc les signes essentiels et caractéristiques de la vérité; or, c'est à ces caractères que vous reconnaîtrez mes principes. Un exemple suffira pour vous donner à la fois une idée de la vérité en général et de la vérité de ma doctrine en particulier.

J'ai dit, et démontré le premier, que l'enfant à terme, durant le *travail* de l'enfantement,

décrit un demi-cercle en spirale à travers les détroits et l'excavation du petit bassin, et conséquemment qu'il ne doit jamais être extrait par l'art en ligne droite, et voici comment je le démontre :

Le détroit supérieur du bassin de la femme a deux diamètres, le grand et le petit ; et ces deux diamètres opposés forment entre eux quatre angles droits.

Le détroit inférieur a deux diamètres, le grand et le petit ; et ces deux diamètres opposés forment entre eux quatre angles droits.

Le grand diamètre du détroit supérieur et le grand diamètre du détroit inférieur sont opposés et forment entr'eux quatre angles droits.

Le petit diamètre du détroit supérieur et le petit diamètre du détroit inférieur sont opposés et forment entre eux quatre angles droits.

Cette opposition des diamètres ne s'observe pas seulement sur les parties dures ou osseuses, mais encore sur les parties molles ou charnues, puisque la ligne transversale du *museau de tanche*, ou orifice externe de la matrice, et la ligne perpendiculaire ou *vulve* opposées l'une à l'autre forment entr'elles quatre angles droits.

Le corps contenu, ou enfant à terme, a également le grand et le petit diamètre de la tête,

le grand et le petit diamètre des épaules opposés et formant entre eux quatre angles droits. Or, si le corps contenant, ou bassin de la femme a tous ses diamètres opposés entre eux, et que le corps contenu, ou enfant à terme, ait également ses diamètres opposés, il faut en conclure nécessairement que l'enfant à terme ne peut être ni expulsé, ni extrait en ligne droite à travers les détroits et l'excavation du petit bassin ; et cette vérité géométrique qui frappe à la fois l'esprit et les sens ne saurait être niée que par des hommes aveuglés par l'esprit de système et accoutumés à mettre ce qui n'est pas, à la place de ce qui est, et c'est là précisement le caractère propre de l'erreur.

Oui, l'erreur est ce qui n'est pas, *error est quod non est ;* et, ce qui n'est pas, est obscur, diffus et tient presque toujours du merveilleux. Cependant l'erreur est ou involontaire ou volontaire. La première constitue ce que nous appelons ignorance ; nous donnons à la seconde le nom de mauvaise foi.

Un exemple rendra ceci plus sensible. Les accoucheurs cæsariens et symphisiens soutiennent qu'il y a quelquefois impossibilité physique de l'expulsion et de l'extraction de l'enfant à terme à travers les détroits et l'excavation du

petit bassin d'une femme rachitique. Je soutiens, moi, que c'est une erreur : 1°. parce que ses plus zélés partisans, ignorant le mécanisme de l'accouchement que j'ai découvert et démontré le premier, n'ont jamais pu faire franchir à l'enfant à terme les détroits et l'excavation du petit bassin, au mépris de la loi des diamètres. 2°. Parce que j'ai toujours extrait par la voie naturelle, les enfans dont les mères rachitiques avaient le bassin vicié au dernier degré. 3°. Parce que j'ai accouché sans opération et sans autre instrument que ma main, des femmes rachitiques dont les enfans n'avaient pu être extraits sans mutilation dans des accouchemens antérieurs. 4°. Parce que les accoucheurs qui avaient prononcé affirmativement sur le cas d'impossibilité physique de l'expulsion et de l'extraction de l'enfant à terme, ont reçu plusieurs fois le démenti le plus formel de la part de la nature qui a expulsé, en dépit d'eux et à leur grand regret, l'enfant à terme, par la voie naturelle, tandis qu'ils se disposaient à pratiquer l'opération cæsarienne ou la section symphisienne. Cette erreur, si nous la supposons involontaire, n'est-elle pas la preuve la plus complète de l'ignorance des accoucheurs cæsariens et sym-

phisiens dans la pratique des accouchemens ?

Mais les accoucheurs cæsariens et symphisiens ne se contentent pas de fermer les yeux à la lumière de la raison ; ils repoussent encore le flambeau de l'expérience qui seule peut guider les pas de l'observateur dans le sanctuaire inextricable de la médecine. Nous leur offrons d'accoucher, par la voie naturelle, la femme dont le bassin sera jugé par eux dans l'impossibilité physique de livrer passage à l'enfant à terme. Or, messieurs, je vous le demande, ce refus constant de leur part n'est-il pas une preuve de l'insigne mauvaise foi des accoucheurs cæsariens et symphisiens ? Mais passons à la seconde question.

2°. *Est-il constant que la vérité déplaise aux hommes ?*

Pour se convaincre de la haîne que les hommes portent à la vérité, il suffira d'ouvrir les annales de l'histoire :

Galilée s'avise de dire que la terre tourne autour du soleil, et soudain, privé de la lumière, Galilée expie au fond d'un cachot l'heureux élan de son génie.

Paré, l'immortel restaurateur de la chirurgie française, Ambroise Paré imagine un moyen aussi simple qu'ingénieux d'arrêter les

hémorragies. L'envie dédaigne ce moyen salutaire, et ce n'est que cent ans après la mort d'Ambroise Paré que l'art fit jouir l'humanité du bienfait qu'elle devait à ce grand homme.

Harvée, le célèbre Harvée, ne fut-il pas l'objet des railleries de ses confrères et de ses élèves, pour prix de sa découverte de la circulation du sang?

Péan, chirurgien-accoucheur à Paris, et praticien distingué par les heureux succès de sa pratique; Péan, justement indigné de l'abus journalier que ses collègues faisaient de l'application du *forceps*, leur proposa d'accoucher sans autre instrument que sa main, toutes les femmes qu'ils jugeraient ne pouvoir être accouchées qu'avec les *ferremens*. Ce défi, plusieurs fois accepté, tourna toujours à la gloire de Péan; mais l'envie ne tarda pas à lui faire payer cher les honneurs du triomphe. En butte à l'animosité de ses collègues, dont sa dextérité avait humilié l'amour-propre, Péan, pour son repos et pour sa vie, prit le sage parti de quitter la France et de se réfugier à la cour de la duchesse de Toscane, dont il avait mérité la confiance.

Le frère Côme, religieux de l'hôpital de la Charité de Paris, à qui les gens de l'art,

envieux de ses succès dans la pratique de la lithotomie, contestaient le droit de soulager l'humanité souffrante ; le modeste frère Côme, privé de sa liberté par une lettre-de-cachet surprise au monarque, eût fini ses jours à la Bastille, sans la protection du Maréchal Duc de Stisac.

Et moi-même, messieurs, après les nombreuses persécutions que j'ai éprouvées, et dont vous avez été les témoins, ne pourrais-je pas sans orgueil prétendre à la gloire de voir un jour la postérité que j'instruis, les élèves en médecine, impartiaux et justes, inscrire mon nom parmi les illustres martyrs de la vérité ?

Mais, me direz-vous peut-être, Galilée, Ambroise Paré, Harvée, Péan, le frère Côme, et vous-même qui vous plaignez de l'injustice et de la partialité de vos contemporains, n'avez-vous pas mis à trop haut prix les services rendus par vous à l'humanité ? En un mot, n'avez-vous pas négligé de parer la vérité des charmes qui peuvent la rendre aimable et faire excuser sa sévérité ?

Eh ! n'a-t-on pas toujours quelques prétextes pour persécuter les propagateurs des vérités nouvelles ? Ne pouvant s'en prendre à cette auguste fille des cieux, on calomnie, on persécute,

on outrage ses plus fidèles adorateurs, on attente à la liberté et à la vie même de ses apôtres les plus zélés, mais au fond c'est la vérité seule que les hommes ont en horreur. Faut-il un exemple pour vous en convaincre? le voici:

Le premier, le plus grand des philosophes, l'auteur sublime de l'Evangile, prêche le mépris des richesses, le pardon des injures, la soumission aux lois, le respect au chef de l'état; sa doctrine simple, pure, divine, confirmée par des mœurs irréprochables, humilie l'orgueil des docteurs de la loi, et fait tomber le masque d'hypocrisie dont s'enveloppaient les Pharisiens et les Publicains. Dès-lors on accuse d'orgueil, celui qui se dérobait sans cesse aux acclamations d'un peuple admirateur de ses vertus; on accuse d'ambition celui qui n'avait pas de quoi reposer sa tête, celui qui disait hautement *rendez à César ce qui est à César;* enfin on condamne comme le dernier des scélérats celui dont l'innocence avait été proclamée par ses propres juges, et la mort la plus ignominieuse termine la vie la plus irréprochable. Direz-vous, après cela, messieurs, que la vérité ne déplaît point aux hommes?

Mais *pourquoi la vérité déplaît-elle aux*

hommes? Parce qu'elle humilie leur amour-propre, soit en dévoilant leurs préjugés et leurs erreurs, soit en manifestant des projets qu'ils avaient grand soin de dérober au vulgaire, soit en faisant ressortir les imperfections et les vices que leur hypocrisie concentrait au fond de leur cœur, pour mieux abuser de la confiance de leurs semblables.

C'est le miroir présenté tout-à-coup à une vieille coquette qui, de dépit, brise la glace trop fidèle et trop soigneuse de lui reprocher ses rides et sa laideur.

La vérité muette déplairait moins aux humains. Christine, reine de Suède, se promenant un jour à Rome, dans le jardin du Vatican, aperçut la statue de la Vérité, un des mille chefs-d'œuvre de cette cité souveraine des arts. Frappée de la beauté de cette statue, la reine s'écrie avec enthousiasme: ô la belle Vérité! Le cardinal qui l'accompagnait, profitant de l'à-propos pour faire à sa majesté suédoise un compliment assaisonné d'un peu de galanterie qui, dans aucun pays du monde, ne déplut jamais au beau sexe: Je vois avec plaisir, madame, lui dit-il, que vous admirez la Vérité, qui déplaît si souvent aux têtes couronnées. « Ah! reprit la reine ensouriant: « c'est

que toutes les vérités ne sont pas de bronze ».

Cette réponse, à mon avis, est pleine de sens : elle donne à la fois à entendre que la vérité ne plaît aux humains que lorsqu'elle est froide et muette, c'est-à-dire, qu'elle ne leur reproche ni leurs défauts ni leurs vices ; mais qu'elle leur devient odieuse dès qu'elle veut s'opposer à leurs desirs ou mettre un frein à leurs passions.

Faut-il s'étonner après cela des persécutions qu'éprouve tout apôtre de la vérité, de la part de ceux dont il a eu le courage de démasquer l'hypocrisie aux yeux de l'univers, pour l'intérêt sacré de l'humanité ? Cet homme n'est-il pas aussi redoutable pour les individus dont il dévoile l'ignorance et les préjugés, que le serait pour toute la société, en général, l'homme qui aurait reçu du ciel la dangereuse propriété de sonder les replis du cœur humain et d'en dévoiler tous les projets ?

Cependant *la vérité est-elle toujours bonne à dire ?* Non sans doute, et ce serait attrister sans fruit l'espèce humaine que de dérouler à ses yeux le tableau de toutes les vérités dont la connaissance ne rendrait pas sa condition meilleure. Publier les vérités utiles est donc la tâche pénible que le philosophe doit avoir le

courage de s'imposer pour le bonheur de ses semblables ; mais sa main compatissante doit savoir semer de fleurs les écueils de la vie, au lieu d'en sonder la profondeur.

Je me garderais donc bien, par exemple, de dire au vulgaire, que l'excès de population est plus à craindre qu'à desirer, et qu'il est trop souvent la cause funeste des révolutions. Je laisse aux gouvernemens le soin de conjurer, dans leur sagesse, ces orages politiques qui naissent le plus souvent du défaut d'équilibre entre la population et les ressources propres à satisfaire les premiers besoins des peuples. Mais je dirai, aux dépens de mon repos et de ma vie, que l'opération cæsarienne est un assassinat, un moyen de dépopulation qu'un gouvernement sage devrait s'empresser de proscrire, parce qu'il ne peut jamais être permis à l'art de punir de mort une femme en *travail*, sous le vain prétexte de sauver la vie à un frêle enfant, et qu'une telle opération peut devenir l'instrument du crime, comme elle le fut pour Henri VIII, qui, pour épouser Anne de Clèves, fit ouvrir le flanc à Jeanne de Seymour, victime de la férocité de son époux.

Mais enfin, me direz-vous, *puisque le vul-*

gaire veut être trompé, n'est-il pas plus avantageux de propager l'erreur qui le charme, que la vérité qui lui déplaît ?

Le vulgaire veut être trompé, dit Pline, *populus vult decipi*, et de siècle en siècle on répète l'étrange assertion de cet historien mensonger. Eh ! certes, je vous le demande, messieurs, quel est l'homme assez insensé pour vouloir qu'on le trompe ? Si le vulgaire chérit l'erreur, c'est parce qu'on lui a donné de fausses idées de la vérité, qu'il regarde toujours comme au-dessus de sa faible intelligence et non comme une chose claire, simple et facile à saisir, tandis qu'il prend pour la vérité tout ce qui porte l'empreinte du merveilleux; et tel est cependant le caractère de l'erreur, qui, pour fixer sur elle les regards avides de la multitude, s'enveloppe de nuages éclatans et propres à voiler sa difformité.

Du reste, en entrant dans la carrière de la médecine, vous desirez savoir s'il ne serait pas plus avantageux pour vous de propager l'erreur qui charme le vulgaire, que la vérité qui lui déplaît?

Je vais vous parler à cœur ouvert. Si vous préférez la fortune à la gloire, le repos au *travail*, la vie à l'immortalité, je vous con-

seille de propager l'erreur. L'erreur plaît au ulgaire ; et plaire à la majorité dans la car-v rière épineuse de la médecine, c'est marcher à grands pas à la fortune. Propager l'erreur, c'est suivre les routes déjà frayées, et conséquemment c'est le moyen de goûter le repos en s'épargnant beaucoup de veilles et de pénibles recherches. D'ailleurs, adopter les opinions reçues, les plus erronées, n'est-ce pas se faire des amis et des partisans de tous les hommes de l'art qui les ont consacrées? Adopter les opinions reçues, n'est-ce pas se dispenser de réfléchir et de juger? Et d'abord qu'a-t-on besoin de réfléchir? La majorité a-t-elle raison? Son opinion est dans ce cas une pente douce et naturelle qui entraîne sans effort celui qui s'y livre avec confiance. La majorité a-t-elle tort? On se laisse entraîner par le torrent pour son propre intérêt. Eh! quand on n'ambitionne que la fortune et le repos, ne vaut-il pas mieux avoir tort avec la majorité que d'avoir raison tout seul ?

J'ai dit, en second lieu, qu'en adoptant les opinions reçues, on est dispensé de juger. En effet, pour juger, il faut comparer deux objets, et peu de personnes sont en état de juger, parce que peu de personnes sont en état de comparer ;

et parmi celles-ci très-peu veulent s'en donner la peine, parce qu'il est si doux de vivre dans le repos et dans l'aisance, quand on envisage la gloire comme une fumée, et l'immortalité comme une chimère. Aussi, que de médecins, pour ne parler que de cette classe de savans, que de médecins, dis-je, qui, peu jaloux de vivre au-delà du tombeau, rampent servilement dans la carrière médicale, et s'attachent, pour se dispenser de réfléchir et de juger, à toutes les opinions vulgaires consacrées par l'aveugle routine, semblables à ces plantes parasites qui végètent tristement sur ce globe et s'attachent en rampant à tous les corps qui peuvent servir de soutien à leur faiblesse!

J'ai dit quels sont les avantages que l'erreur offre à ses disciples; il me reste à vous parler de ceux que la vérité réserve à ses intrépides défenseurs; et, pour vous mettre à portée de faire un choix, pesons-les scrupuleusement, et voyons de quel côté penchera la balance.

L'erreur guide quelquefois ses sectateurs à la célébrité, en fascinant les yeux du vulgaire. La vérité guide toujours ses partisans à la gloire, en éclairant en leur faveur l'opinion publique. L'erreur sème de fleurs les pas de ceux qui

marchent sur ses traces; aussi la foule de ses adorateurs est-elle immense. La Vérité conduit ses amis par un sentier étroit jonché de ronces et d'épines; aussi peu sont jaloux de la suivre ou l'abandonnent en chemin. L'Erreur et la Vérité ont chacune un empire qu'elles gouvernent à leur gré. Mais, pour se maintenir sur son trône mobile, l'Erreur a besoin de tous les ressorts de l'intrigue et de la cabale, jusqu'à ce que le temps vienne tôt ou tard en sapper les fondemens. Enfant gâté de l'Erreur, François Rousset, propagateur de l'opération cæsarienne en France, jouissait depuis trois siècles, de l'hommage de ses sectateurs. Sa statue, placée par Haller, Astruc, Antoine Portal, sur des monceaux de cadavres, recevait l'encens que brûlaient à ses pieds ses sanguinaires et stupides adorateurs. D'un seul coup de sa faulx le Temps, guidé par la Raison, a brisé la statue colossale de ce dieu des cæsariens, qui cherchent en vain dans la fange ses débris dispersés. Bien différente de l'Erreur, la Vérité, fille du Temps et de la Raison, du haut de son trône immuable, ceint le front de ses amans d'une couronne immortelle. Mais, pour mériter cette dernière faveur, il faut lui rester constamment fidèle et marcher sur ses pas à la

gloire, les yeux toujours fixés sur la postérité.

Vous êtes pour moi, messieurs, la postérité vivante. La plupart des maîtres de l'art ne voient en vous que des enfans sans expérience, de la crédulité desquels ils se font un jeu d'abuser; moi je vois en vous des juges impartiaux destinés à prononcer un jour avec connaissance de cause dans le procès important que j'instruis contre les cæsariens et les symphisiens en faveur de la maternité. C'est sans doute pour mieux asseoir votre jugement que vous venez suivre mes Cours et vous pénétrer des principes d'une école dont la Nature et la Vérité sont les divinités tutélaires. Si le desir de vous instruire égale mon zèle pour votre instruction, nous n'aurons, je l'espère, qu'à nous applaudir mutuellement, vous de m'avoir honoré de votre confiance, et moi d'avoir fait tous mes efforts pour la mériter.

LUCINE FRANÇAISE.

TABLEAU HISTORIQUE

DE LA SCIENCE

DES ACCOUCHEMENS.

Cet écrivain, le plus bel esprit de la Grèce, ainsi qu'Homère, en fut le plus grand génie ; ce peintre des grâces qui, sous les dehors d'un ingénieux badinage, présente les leçons d'une philosophie profonde, Lucien, dans un de ses dialogues, a feint que Caron, lassé de vivre dans les ténèbres, demanda à Pluton un jour de congé pour visiter le séjour des humains. Arrivé sur la terre, le nautonnier des enfers s'adresse à Mercure :

« Mon ami, lui dit-il, je desirerais connaître » la demeure de ces êtres dont tu m'amènes » à chaque instant les ombres. Volontiers, ré- » pond le fils de Maïa, pourvu que tu me » donnes un coup-de-main ».

Aussitôt nos dieux entassent Pelion sur Ossa,

Æta sur Pélion et sur Æta le Parnasse. Grimpons, dit Mercure à son compagnon. Le Parnasse a deux cîmes, chacun choisit la sienne. Ils s'asseyent, et le dieu de l'éloquence, son caducée en main, montre tour-à-tour à Caron les empires, les villes, les peuples et toutes les merveilles de ce vaste univers.

Cette fiction ingénieuse m'a paru être une image fidèle de la conduite que doit tenir tout instituteur à l'égard d'un élève qui, sans guide, au sein des ténèbres, cherche à s'environner des lumières propres à l'éclairer dans l'étude de la science qu'il se propose d'embrasser. Loin de s'arrêter à la surface et de guider son jeune élève d'écueil en écueil, un instituteur adroit, ayant le double but de plaire et d'instruire, doit savoir profiter de ce premier moment d'enthousiasme, pour l'élever à la hauteur de la science, et là, le flambeau de l'expérience à la main, il doit lui montrer, sous le point de vue le plus favorable toute l'étendue de la carrière qu'il se destine à parcourir.

Tel est le plan de conduite que j'ai cru devoir me tracer à moi-même à l'ouverture de chaque Cours d'accouchement, comme le plus propre à encourager mes élèves à l'étude de la science. Avant de m'engager avec eux dans

ce labyrinthe inextricable où tant d'auteurs se sont égarés, faute d'avoir bien saisi le fil de la nature, je les transporte sur les aîles du génie des arts au sommet de l'histoire, et là, le flambeau de l'expérience à la main, je déroule à leurs yeux le tableau fidèle de la science des accouchemens que je divise en trois grandes époques.

La première embrasse à la fois, et ce que nous présumons avoir dû se passer et ce qui s'est passé en effet, depuis l'origine des temps jusqu'à la naissance de l'art sous Hippocrate qui en fut le père.

La seconde époque renferme le détail des progrès successifs de l'art depuis Hippocrate jusqu'à Louis XIV.

Enfin la troisième époque comprend tout ce qui s'est passé relativement à la science des accouchemens depuis Louis XIV jusqu'à Bonaparte.

Première époque.

Si, libres de préjugés, nous parcourons en philosophes les divers points du globe que nous habitons, nous découvrons à chaque pas, au milieu des ruines du monde ravagé par le temps, des preuves matérielles, des

témoins irréfragables de l'antiquité de son origine. Ici des montagnes entières de coquillages placées aujourd'hui à cent lieues de la mer, m'apprennent qu'autrefois l'Océan couvrait leur cîme. Là, ce rocher en se brisant laisse entrevoir à mes yeux un squelette pétrifié qui n'a conservé de l'homme que la figure de la charpente humaine; plus loin la charrue du laboureur découvre une ville entière ensevelie sous des torrens de lave qui la dérobèrent à l'univers. Quelle innombrable série de siècles ces révolutions physiques ne supposent-elles pas!

Cependant si des mains des partisans de la révélation, saisissant le flambeau de la foi, nous lisons la plus ancienne des histoires, rédigée par Moïse, elle nous apprend qu'il y a environ six mille ans, que rien de tout cela n'était; que l'Eternel, après avoir débrouillé le cahos, créa l'homme et la femme, et leur dit : croissez, multipliez et remplissez toute la terre, *crescite et multiplicamini et replete omnem terram;* que bientôt après Dieu se repentit d'avoir créé l'homme, et que, dans un accès de colère, il dit à la femme: tu enfanteras dans la douleur, *in dolore parturies.*

Si tout n'était possible à un être qui ne serait pas Dieu, si sa puissance n'était sans bornes,

j'avoue que je douterais que la femme eût pu accoucher sans douleurs, quand même elle n'aurait pas mangé la fatale pomme. En effet, il est au-dessus de la faible intelligence d'un accoucheur terrestre, le mystère d'un accouchement sans douleurs; les douleurs de l'enfantement ne sont autre chose, dans le langage de la science humaine, que les contractions graduées et successives de la matrice; et ces contractions d'un viscère qui, chez le sexe, est le centre de toutes les affections, ne peuvent être que douloureuses; mais adorons ce que nous ne concevons pas.

« L'accouchement, dit Dujardin (1), est » une des premières opérations que la nature » elle-même semblait offrir à la chirurgie. Cette » opération, dans l'état naturel, consiste à aider » la femme à se débarrasser de l'enfant qu'elle » a porté pendant neuf mois, et à le dégager » de ses liens ».

Je suis loin de penser avec cet historien, que l'accouchement soit une opération chirurgicale. L'accouchement est, de nos jours comme avant la naissance de l'art, une fonction purement naturelle, c'est-à-dire, une ac-

(1) Histoire de la Chirurgie, page 59.

tion spontanée de la matrice, ou plutôt une réaction, à la faveur de laquelle ce viscère, secondé par le diaphragme et par les muscles abdominaux, imprime à l'enfant un mouvement de rotation spirale propre à l'expulser au-dehors, ainsi que les autres corps étrangers, fruits de la conception, renfermés dans sa cavité.

Ce n'est qu'aux vices des institutions sociales et non à la nature que nous devons imputer les obstacles, plus ou moins grands, qui s'opposent à l'exercice de cette fonction.

Avant la naissance de l'art, ainsi que de nos jours en Afrique, en Amérique et même dans les contrées méridionales de l'Europe, les femmes payaient spontanément à la nature le tribut de la maternité, sans autre secours, sans autres préceptes que le seul instinct donné à chaque femelle pour la réproduction et la conservation des individus de son espèce.

Nonnus, poète grec du cinquième siècle, dans un poëme intitulé *Les Dionysiaques*, nous apprend que Latone n'eut d'autre secours, en mettant au monde Apollon et Diane, que le tronc d'un palmier contre lequel elle s'adossa fortement. Qui ne voit dans cette fiction poétique une description de la situation naturelle

que prenaient les femmes en *travail* d'enfant? situation la plus favorable en effet que puisse prendre, en pareil cas, une femme dénuée de tout secours.

Avant la naissance de l'art, une parente, une amie, une voisine durent offrir leurs soins officieux à la femme en *travail*, qui, sensible au service qu'on lui avait rendu, s'acquittait à son tour à leur égard, avec le même zèle, du devoir de la reconnaissance.

Cependant quelques femmes plus adroites, plus expérimentées que les autres, se vouèrent par goût, ou par besoin, à la pratique des accouchemens, et les qualités physiques et morales que possédèrent sans doute ces premières accoucheuses, ou que supposait l'exercice d'un état fondé sur l'estime et la confiance publiques, leur mérita le titre honorable de philosophes et de sages-femmes.

Le fœtus, dans le sein maternel, ne reçoit point le suc nourricier par la bouche. Un cordon, composé de deux artères et d'une veine, établit le commerce intime et merveilleux entre la mere et l'enfant. A l'instant physique de sa naissance, l'enfant qui n'a point été fatigué au passage, respire, et dès-lors il ne vit plus de la vie de sa mère, mais de sa vie propre.

Dès que l'enfant a respiré, le cordon ombilical, ainsi que le pédicule auquel il est implanté et qui porte le nom de *Placenta*, à raison de sa ressemblance avec un gâteau, deviennent étrangers au nouveau né. De nos jours on fait la ligature du cordon que l'on coupe ensuite au-dessous de la ligature à deux doigts de l'anneau de l'ombilic.

Mais quelle a dû être la conduite de nos premiers parens à cet égard? Moïse m'apprend qu'Adam et Eve n'eurent des enfans qu'après leur prévarication; cependant, que le Créateur, en donnant la vie à tous les animaux, leur imposa la loi de la transmettre chacun à son semblable; d'où je conclus que les animaux multiplièrent avant l'homme. De plus, en supposant même que cette impulsion prolifique eût été donnée par l'auteur de la nature, au même instant physique, à tous les êtres vivans, la durée de la gestation, plus longue chez la femme que chez la plupart des femelles quadrupèdes, nous autorise à penser que nos premiers parens durent avoir, à cet égard, pour modèle de leur conduite, l'expérience des animaux; et comme l'instinct chez eux, est inné, je suis fondé à dire que les animaux se sont toujours conduits ainsi qu'ils se conduisent de

nos jours à l'égard de la section du cordon ombilical; or voici ce que nous apprend l'observation journalière. Dès que la plupart des femelles quadrupèdes ont mis bas, elles mangent le *Placenta* et les deux tiers et demi du cordon ombilical qu'elles coupent en le mâchant à quelque distance du nombril.

La plupart des peuples que nous nous permettons d'appeler sauvages, quoiqu'ils soient plus près que nous de la nature, suivent à cet égard l'exemple des animaux. Jean de Léry, auteur d'une relation très-intéressante de son voyage au Brésil, en 1556, dont plusieurs savans, entre autres de Thou, ont fait l'éloge, Léry dit: (1)

« Touchant l'enfantement, voici ce que, » pour l'avoir vu, j'en puis dire à la vérité. » Le père, après qu'il eut reçu l'enfant entre » ses bras, lui ayant premièrement noué le » petit boyau du nombril, le coupa puis après » à belles dents ».

L'idée de mâcher le cordon ombilical et de le couper avec les dents ayant révolté l'imagination des peuples civilisés, on se contenta d'abord de le nouer, au lieu d'en faire la

(1) Histoire d'Amérique, page 265.

ligature et de le couper avec un instrument tranchant, le jour de la naissance de l'enfant, pratique d'ailleurs très-ancienne, ainsi que l'attestent les livres saints. Ezéchiel (1) qui écrivait environ l'an du monde 3408, et conséquemment un siècle avant celui d'Hippocrate, Ezéchiel, voulant faire sentir l'ingratitude de Jérusalem envers son sauveur, compare l'état déplorable auquel cette malheureuse cité était réduite quand Dieu la prit sous sa protection, à celui d'un enfant nouveau né à qui on n'a pas daigné couper le cordon ombilical, *quandò nata es, in die ortus tui, non est præcisus umbilicus tuus.*

La ligature du cordon n'étant point essentielle à la conservation de la vie et de la santé du nouveau né, pourvu toutefois qu'on ait laissé à la respiration et au nouveau mode de circulation, le temps de s'établir avant d'en faire la section, il est naturel de penser que des accidens tels que la rupture de ce même cordon, durant ou immédiatement après l'accouchement et l'hémorragie qui a dû en être l'effet nécessaire, auront fait naître l'idée de lier le cordon, précaution sage dont la raison

(1) Cap. XVI, v. 4.

paraît avoir montré l'utilité aux nations les plus barbares. Kolbe, dans sa relation du Cap de Bonne-Espérance (1) a dit :

« Le cordon du nombril de l'enfant est at-» taché avec un nerf de brebis. Pour tenir le » nombril, on se sert d'une ventrière, faite » d'une petite pièce de nerf de mouton qu'on » laissait pendre jusqu'à ce que le cordon se » détachât de l'anneau ombilical ».

La fable qui, le plus souvent, n'est que l'histoire des peuples et le tableau des mœurs et des usages embelli par l'imagination féconde des poètes, la fable nous apprend que Jupiter, aussitôt après sa naissance, fut transporté sur le mont Ida, et que, dans ce trajet, le cordon ombilical tomba près du fleuve Triton. Le lieu de sa chûte fut appelé ομφαλος, mot grec qui signifie nombril, et tout le terrein d'alentour fut appelé Omphalien.

L'usage de ne couper le nombril que plusieurs jours après la naissance avait lieu à Athènes, et cette fonction était confiée aux nourrices; de là ce proverbe par lequel on reprochait aux jeunes gens leur inexpérience, en leur disant, *on ne vous a pas encore coupé le cordon.*

(1) Tome I, chap. XVIII, page 267.

C'est sans doute par allusion à l'importance de ce cordon et de sa situation au centre du corps, que l'ancienne ville de Delphes, fondée, dit-on, par un fils de Neptune, fut surnommée le *nombril* de la terre.

Astruc, ce médecin célèbre dont l'érudition égala l'expérience, Astruc, dans son ouvrage qui a pour titre l'*Art d'Accoucher*, a inséré une dissertation dans laquelle il traite de la conduite qu'Adam et Eve ont dû tenir à l'égard de Caïn, le premier né de leurs enfans.

1°. *Adam et Eve ont-ils coupé et lié le cordon ?*

2°. *Ne l'ont-ils ni lié ni coupé ?*

Telles sont les deux questions savamment discutées par Astruc, à l'ouvrage duquel je renvoie les savans.

Je laisse également aux savans, occupés nuit et jour à débrouiller le cahos de l'antiquité, le soin de prouver avec le docteur Cumberland, savant théologien de l'église anglicane, auteur d'un ouvrage intitulé *Gentium origines antiquissimæ*, si Adam et Eve avaient ou n'avaient pas de nombril.

Je laisse aux célèbres artistes le soin de décider lequel des deux eut le plus de goût et fut le plus fondé en raison, ou du peintre qui,

chargé de représenter Adam et Eve, les fit l'un et l'autre sans nombril ; ou de Jean-Baptiste Santerre, peintre, mort en 1717, connu par son fameux tableau où Adam et Eve sont représentés avec un nombril.

A propos de nombril, voici une anecdote assez plaisante consignée dans les *Essais Historiques* de Sainte-Foix (1). Les Palamistes, moines grecs du quatorzième siècle, parvenaient, dit-on, en contemplant attentivement et sans distraction leur nombril, à se procurer des extases et à contempler cette gloire, ces rayons de splendeur, cette lumière pure et incorruptible qui part du trône du Tout-Puissant. La doctrine mystique de ces moines s'accrédita au point que Constantinople était rempli de dévots qui passaient les journées entières, immobiles sur un siége, les yeux fixés sur leur nombril. Mais ils favorisèrent et protégèrent si ouvertement les Palamistes que Grégoire Palamas, chef de cette secte, fut nommé à l'archevêché de Thessalonique.

Cependant l'inexpérience, la mal-adresse, l'impatience, la violence des premières sages-femmes durent multiplier les accidens du *tra-*

(1) Tome V, page 62.

vail, tels que l'hémorragie utérine, les spasmes, les convulsions, accouchemens laborieux dans lesquels les sages-femmes imploraient le secours des ministres de santé, qui, sans principes et sans expérience d'un art dont ils dédaignaient l'étude, puisqu'on ne réclamait leur ministère qu'à la dernière extrémité, employaient le premier instrument qui tombait sous leur main, pour terminer, à tel prix que ce fût, les angoisses de leurs malheureuses victimes.

Cette assertion, sur la violence employée par les hommes, ministres auxiliaires des sages-femmes, n'est pas une simple conjecture de ma part. On peut juger de la terreur qu'inspiraient ces premiers accoucheurs par l'idée qu'on avait des dieux mêmes qui présidaient aux enfantemens. Ces dieux étaient appelés chez les Romains *Dii nixi*, dieux des efforts. *Dii nixi appellabantur*, dit Festus Pompeïus, *tria signa in Capitolio, antè sellam Minervæ velut præsidentes parientium nixibus.* On appelle dieux d'efforts trois figures placées dans le Capitole, devant le siége de Minerve, comme présidant aux efforts des femmes en *travail.* Ovide, dans ses *Métamorphoses*, fait dire à Alcmène : *Lucinam*,

nixosque pari clamore vocabam : j'invoquais à la fois Lucine et les dieux des efforts. Les dieux *nixi* n'étaient donc invoqués que dans les cas extraordinaires, et lorsque l'accouchement semblait ne pouvoir se terminer qu'avec de grands efforts, à raison de quelque obstacle insurmontable, tel que celui qui s'opposait à l'enfantement d'Alcmène, persécutée par sa rivale.

Mais un fait sur-tout bien digne de remarque, c'est qu'à l'exception de *Diespiter*, ou Jupiter, qui conduisait les enfans à un heureux terme, les dieux *nixi*, que d'autres appellent *dii noxii*, dieux funestes, étaient les seules divinités mâles qui présidassent aux enfantemens, tandis que la mythologie renferme un nombre infini de déesses protectrices des femmes en travail.

La Superstition, fille de l'Ignorance, voulant réparer, autant qu'il est en elle, les malheurs causés par sa mère, montre souvent les cieux aux crédules humains, en leur promettant des secours qu'ils cherchent envain sur la terre. De-là cette foule de déesses dont la religion offrait l'appui tutélaire aux femmes en *travail*, heureuses de trouver dans leur pieuse crédulité, des ressources imaginaires contre l'impuissance de l'art.

Bayle dit que Junon était l'intendante en chef des accouchemens, et la protectrice souveraine des femmes en travail d'enfant, mais qu'elle avait des déesses en sous-ordre pour l'aider dans l'exercice de cette fonction importante.

Junon était représentée le fouet d'une main et le sceptre de l'autre, avec cette inscription : *Junoni Lucinæ*, dont Varron nous a donné l'interprétation suivante : *videtur*, dit Varron, *à latinis Juno Lucina dicta, à juvendo quod juvat parturientes et à Luce quod in lucem edit.* Junon paraît avoir été ainsi appelée de *juvare*, aider, parce qu'elle aide les femmes en travail; et de *lux*, lumière, parce qu'elle amène les enfans à la lumière. C'est ainsi qu'Ovide tire cette dénomination de la lumière qu'elle procure :

Quia principium tu Dea Lucis habes.

Térence fait dire à la courtisanne Glycérion :

Juno Lucina fer opem.

Pour moi, fort des autorités de Bayle, d'Hésiode, de Tertullien, d'Arnobe, de Catulle et d'Horace, je me suis cru en droit de faire de Lucine une divinité particulière qui présidait aux enfantemens pendant le jour, tandis que Diane présidait à ceux qui survenaient

pendant la nuit : j'ai déjà dit quelle est l'opinion de Bayle à cet égard. Hésiode prétend que Lucine est fille de Junon, et que celle-ci n'est point la déesse des accouchemens. Tertullien et Arnobe assurent que l'usage le plus ordinaire était d'invoquer Lucine, mère de la lumière ; Catulle et Horace attribuent cet honneur à Diane.

Lucine était représentée tendant une main vide, pour signifier qu'elle était prête à recevoir le nouveau né, et tenant un flambeau de l'autre main, symbole de la lumière. On la couronnait de *dictame*, parce qu'on attribuait à cette plante la propriété de faciliter l'accouchement. On invoquait alors trois fois Lucine à haute voix. Scévole de Sainte-Marthe dit à ce sujet, dans son poëme de la Pédotrophie :

Qui cùm aderit magnâ ter voce vocare potentem
Lucinam esto memor.

Mena était chargée de protéger les femmes enceintes, et de les préserver des pertes de sang pendant la grossesse et l'accouchement.

Durant le *travail* de l'enfantement, c'étaient Eugérie et Fluonia qu'on invoquait. La femme quittait son manteau, costume des femmes

enceintes, et on lui environnait la tête de bandelettes.

Si l'enfant se présentait mal, on faisait des sacrifices à *Postversa* et à *Prosa*, que d'autres appelaient *Porrima* ou *Antevorta*, déesses ainsi nommées des situations de l'enfant dans l'accouchement.

Avant de quitter la mythologie relative à l'art des accouchemens, je parlerai d'un usage antique, digne d'être adopté par les femmes enceintes jalouses de conserver le dépôt précieux que la nature leur a confié.

Dès qu'une femme était déclarée enceinte, la religion lui prescrivait de venir déposer solemnellement sa ceinture dans le temple de Diane, et d'y prendre des vêtemens convenables à son état. Quoique l'histoire ne nous ait pas conservé la forme précise de ses vêtemens, il nous suffit de savoir que la femme enceinte déposait sa ceinture et qu'elle endossait un manteau, pour que nous soyons fondés à conclure que toute ligature circulaire était regardée comme contraire à son état, et que le poids de ses vêtemens, en forme de manteau, était soutenu par ses épaules.

Je n'entreprendrai point de tracer ici le modèle des vêtemens analogues à l'état de gros-

sesse. Je n'ai ni assez de goût, ni assez de connaissances en ce genre, pour oser me flatter de quelque succès. Mais sans prétendre donner des leçons à un sexe qui régnera toujours dans l'empire des modes, je désirerais que quelque forme qu'eussent les vêtemens des femmes enceintes, leur poids portât toujours sur les épaules, ainsi que les robes appelées chemises ou lévites, et non sur les reins et sur le ventre, ainsi que les triples cordons des jupes dont la compression circulaire s'oppose au développement de la matrice et de l'enfant qu'elle renferme.

Livré à de vaines superstitions et pratiqué exclusivement par des femmes, l'art des accouchemens dénué de principes fondés sur l'expérience et l'observation, semblait destiné à rester dans une perpétuelle enfance. Les Athéniens avaient senti les premiers l'inconvénient d'abandonner à des matrônes esclaves de la routine, cette branche importante de la médecine, lorsqu'ils voulurent charger les hommes de la pratique de cet art; mais les préjugés et l'empire de l'habitude prévalurent bientôt, et les femmes restèrent en possession du droit exclusif de l'exercer.

En effet, je vais prouver, l'histoire à la

main, que les accoucheurs furent inconnus 1°. chez les Hébreux; 2°. chez les Egyptiens; 3°. chez les Grecs; 4°. chez les Romains; 5°. chez les Arabes, et même chez les Français jusqu'au siècle de Louis XIV.

1°. Chez les Hébreux. Le plus ancien des historiens, Moïse, dans la *Genèse* et dans l'*Exode*, parle plusieurs fois de sages-femmes, et ne fait jamais mention du ministère des hommes. La première sage-femme, désignée dans l'écriture, est celle qui assista Rachel, femme de Jacob, dans le second accouchement qui lui coûta la vie. *Cùm parturiret Rachel, ob difficultatem partûs periclitari cœpit, dixitque ei obstetrix, noli timere, quia et tunc habebis filium; mortua est ergò Rachel.* Rachel, en travail d'enfant, était dans le plus grand danger à cause de son accouchement laborieux, quand la sage-femme lui dit: Courage, vous allez mettre au monde un fils. Cependant Rachel mourut.... Il paraît, d'après le texte même, que l'accouchement fut très-rude, et que Rachel périt victime de la témérité de la sage-femme qui voulut tirer l'enfant par les pieds, puisqu'elle reconnut son sexe avant de l'avoir terminé, *quia et tunc habebis filium:* ce qu'elle n'aurait

pu pronostiquer, si l'enfant fût venu par la tête.

Il est encore parlé, dans la *Genèse*, d'une autre sage-femme, à l'occasion de Thamar qui accoucha de jumeaux avec beaucoup de peine. *Instante autem partu, apparuerunt gemini in utero, atque in ipsâ effusione infantium unus protulit manum in quâ obstetrix ligavit coccinum dicens, iste egredietur prior.* A l'instant de l'accouchement, deux enfans se présentèrent à la fois à l'orifice, et, comme ils se pressaient, l'un d'eux présenta la main, à laquelle la sage-femme attacha un cordon en disant : Celui-ci sortira le premier.

Origène dit que les sages-femmes des Hébreux étaient très-habiles dans leur art. Cependant la conduite de celle-ci ne justifie pas cet éloge, puisque l'événement dément son pronostic. *Illo verò retrahente manum egressus est alter, posteà egressus est frater ejus in cujus manu erat coccinum.* Mais celui-là retirant sa main, l'autre fut expulsé au-dehors, ensuite vint son frère, à la main duquel était attaché le cordon.

Le premier livre des rois nous apprend que ce furent des sages-femmes qui volèrent au secours de l'épouse de Phinées, fils d'Héli,

grand prêtre des Hébreux, dans le funeste avortement qui lui survint tout-à-coup à la nouvelle de la prise de l'arche, qui entraîna la perte de son mari et celle de son beau-père. *Nurus autem ejus uxor Phinees prægnans erat, vicinaque partui et audito nuntio quod capta esset arca dei et mortuus esset socer suus et vir suus, incurvavit se et peperit; irruerunt enim in eam dolores subiti.* Sa belle-fille, épouse de Phinées, était enceinte et au dernier terme de sa grossesse; à la nouvelle de la prise de l'arche, de-la mort de son beau-père et de son époux, elle tombe et accouche, car les douleurs l'avaient assaillie sur-le-champ. *In ipso autem momento mortis ejus, dixerunt ei quæ circà eam stabant:* à l'instant même de sa mort, ajoute l'historien, les femmes qui l'assistèrent lui dirent.

Une preuve plus forte encore que, chez les Hébreux, les hommes n'étaient point initiés à la pratique des accouchemens, c'est l'ordre donné par Pharaon à deux sages-femmes des Hébreux, Phua et Sephora, d'exterminer tous les enfans mâles qui naîtraient. *Dixit autem rex Egypti obtsetricibus quarum una vocabatur Sephora, altera Phua.* Ces sages-femmes refusèrent d'obéir à cet ordre sangui-

naire, et Pharaon leur en ayant fait des reproches, elles se justifièrent par un mensonge qui fait l'éloge des sentimens de probité et d'humanité qui les animaient. « Les femmes des Hébreux, dirent-elles à Pharaon, sont bien différentes des femmes égyptiennes : celles-là connaissent l'art des accouchemens si bien, que nous n'arrivons jamais à temps pour exercer notre ministère à leur égard ». *Quæ responderunt, non sunt hœbreæ sicut Egyptiæ mulieres ; ipsæ enim obstetricandi habent scientiam et priùsquam ad eas veniamus pariunt.*

Cette réponse des sages-femmes au roi d'Egypte, nous autorise à croire que l'opinion reçue chez les Egyptiens, était que les femmes, chez certains peuples, s'accouchaient elles-mêmes, sans quoi le prétexte allégué par elles, eût été sans fondement et ridicule aux yeux de Pharaon.

2°. Je passe aux Egyptiens. Hérodote, et Gudius auteur moderne, en parlant des mœurs des Egyptiens, nous apprennent que chez ce peuple, chaque branche de l'art de guérir avait son médecin propre ; ainsi ceux qui s'adonnaient, par exemple, au traitement des maladies des oreilles, étaient appelés *auricu-*

latorii ; ceux qui traitaient les maladies des yeux, *oculatorii ;* ceux qui soignaient les dents, *dentatorii*, tandis qu'il n'existait pas chez ce peuple, de mot tecnique synonyme d'accoucheur ; preuve certaine que l'art des accouchemens, chez les Egyptiens, n'était point exercé par les hommes, mais par les femmes, qui, chez tous les peuples anciens et modernes, ont eu une qualification particulière qui prouve que la pratique des accouchemens leur fut spécialement attribuée : ainsi chez les Hébreux les accoucheuses étaient appelées *majalledeth ;* chez les Grecs *maïai* ou *jatromaïai,* c'est-à-dire, maman ou grand-maman ; chez les Latins, *matronæ ;* ou *obstetrices*, de *ops*, *opis* secours, et de *præsto ;* donner. En Espagne l'accoucheuse porte le nom de *comadre* ou *partera ;* en Italie, on l'appelle, *comare* ou *levatrici ;* en Angleterre, *midwifes ;* et aujourd'hui même accoucheur, en anglais, se dit *manmidwife*, c'est-à-dire, un homme sage-femme ; en Allemagne, *hœbammen*, du verbe *heben*, lever ; enfin, en Basse-Bretagne, où l'on parle l'ancienne langue des Celtes, les accoucheuses portent le nom de *amiégaise*, c'est-à-dire, mamans ménagères. D'ailleurs les Egyptiens fréquentaient beaucoup

beaucoup les Grecs; et comme les peuples qui ont entre eux des relations commerciales adoptent mutuellement les mœurs et les usages les uns des autres, nous sommes fondés à conclure que les Egyptiens n'avaient point d'accoucheurs, parce que les Grecs n'en avaient point; et c'est ce que je vais prouver.

3°. Platon, que Numénius, philosophe grec du second siècle, a surnommé le Moïse athénien, Platon est le philosophe parmi les anciens qui s'est le plus occupé des sages-femmes grecques. Dans son ouvrage intitulé *Thœtetium*, il explique leurs fonctions, règle leurs devoirs, et nous apprend qu'elles avaient à Athènes le droit de proposer et d'assortir les mariages, *legitimis obstetricibus solis, convenit mares fœminasque rectè jugare.*

Outre les sages-femmes, les Grecs avaient encore leurs Καθηγήτριαι (1) et leur Ἰατρίναι (2) *mulieres medicæ*, des femmes-médecins, qui traitaient les maladies particulières au sexe, et sur-tout l'affection hystérique. Martial, dans

---

(1) Hipp. lib. de Carnibus.

(2) Galien. lib. de Locis affectis.

la 72e. épigramme du livre I, fait mention de ces femmes et de cette maladie:

Hystericam vetulo se dixerat esse marito
Protinùs accedunt medici, medicæque recedunt.

Si les femmes se fussent contentées de pratiquer l'art des accouchemens, sans se mêler d'exercer la médecine, dont l'étude profonde sera toujours incompatible avec la faible constitution de leur sexe, et le détail minutieux de leurs soins domestiques, elles n'auraient point armé contre elles l'envie des gens de l'art qui, scandalisés des honneurs et des prérogatives dont jouissaient dans Athènes ces médecins femelles, dénoncèrent un tel abus au Sénat qui fit une loi, par laquelle il fut défendu aux femmes et aux esclaves d'exercer la médecine. Mais comme la passion entraîne presque toujours au-delà du but qu'on se propose d'atteindre, la même loi, par une disposition particulière surprise à la sagesse de l'Aréopage, défendit de plus aux femmes de pratiquer l'art des accouchemens.

Les dames athéniennes n'obéirent qu'à regret à une loi tyrannique qui, en alarmant la pudeur, les forçait d'étouffer la voix de la nature, pour n'avoir point à rougir de leur fécondité. Hyginus, affranchi d'Auguste, et

après lui, Leclerc, dans son histoire de la Médecine, nous apprennent que quelques dames athéniennes aimèrent mieux mourir que de se laisser accoucher par des hommes. Cependant ce décret fut enfin rapporté. Voici ce qui donna lieu à sa révocation :

Une jeune fille, nommée Agnodice, apprit l'art des accouchemens chez Hérophile, et se travestit en homme pour l'exercer librement. A la faveur de ce déguisement, Agnodice, instruite des principes de son art, ne tarda pas à se faire rechercher des femmes qui, par pudeur, se dérobaient aux accoucheurs, au péril même de leur vie. Cependant les gens de l'art, jaloux de la réputation d'Agnodice, qu'ils croyaient être un eunuque, parce qu'elle n'avait point de barbe, l'accusèrent devant l'Aréopage de chercher à corrompre les femmes. Hyginus dit qu'Agnodice, malgré l'aveu qu'elle fit de son sexe, ne put triompher de l'imposture, et fut condamnée par le Sénat. Les dames d'Athènes les plus distinguées prirent la défense d'Agnodice, et les juges furent contraints de révoquer leur sentence et d'en publier une autre qui permettait aux sages-femmes, non-seulement de faire les accouchemens, mais même de traiter toutes les maladies parti-

culières au sexe. Bayle dit, dans son Dictionnaire à l'article *Hérophile*, que depuis ce temps les accouchemens furent pratiqués à Athènes par des femmes; et de nos jours même, les relations des voyageurs attestent qu'on ne connaît que des sages-femmes dans la plupart des îles de la Grèce. Guys, entr'autres, dans son Voyage littéraire (1), dit qu'il dut la guérison d'une maladie grave dont il fut atteint dans l'île de Mylo, à l'usage des simples qui lui furent prescrits par des femmes exerçant à la fois dans cette île la médecine et les accouchemens. L'auteur ajoute que les femmes grecques n'aiment pas pour cette fonction le ministère des hommes, et qu'une sage-femme est très-respectée.

4°. Chez les Romains, ainsi que chez les Grecs, les femmes exerçaient l'art des accouchemens. Les seules comédies de Plaute et de Térence nous en fournissent la preuve. Dans la première scène du troisième acte de l'Andrienne, Lesbie sage-femme, après avoir prescrit la boisson qui convient à Glycérion nouvellement accouchée, sort en disant : *Quod jussi ei date bibere, et quantum imperavi date; mox ego hùc revertar.* Faites-la boire

(1) 2e. édit. Tom. I, pag. 270.

autant que je l'ai ordonné ; je ne tarderai pas à revenir..

Dans la même comédie, acte I, scène IV, Térence fait ainsi le portrait de Lesbie :

Sanè Pol illa temulenta est mulier et temeraria
Nec satis digna cui primo partu committas mulierem,

Quoique les femmes exerçassent exclusivement l'art des accouchemens chez les Romains, elles ne rougissaient pas de s'environner des lumières des médecins qui, dans les cas difficultueux, les aidaient seulement de leurs conseils : en voici la preuve. Suétone dit, qu'Auguste ayant épousé Livie femme de Tibère, enceinte de Néron, son *travail* fut si laborieux qu'on fut obligé d'appeler en consultation Antoine Musa, célèbre médecin affranchi d'Auguste. *In consilium vocatus est Antonius Musa pro partu accelerando.*

Enfin, il est constant qu'après la chûte même de la République Romaine, les sages-femmes restèrent en possession de la pratique de l'art des accouchemens. Ammien Marcelin, historien du quatrième siècle, assure qu'Eusébie, femme de l'empereur Constance, fils de Constantin-le-Grand, jalouse de la fécondité d'Hélène, sœur de son mari, et femme de Julien surnommé l'Apostat, corrompit à force

d'argent la sage-femme qui devait l'accoucher dans les Gaules, où son mari commandait, et l'engagea à faire mourir l'enfant dont elle accoucherait, en provoquant une hémorragie ombilicale, *præsecto plusquàm convenerat umbilico.*

Vers le onzième et le douzième siècles, la médecine était cultivée par des ecclésiastiques; et comme l'église romaine interdisait aux clercs toute effusion de sang, sur ce principe malheureusement plus vrai en théorie qu'en pratique, *Ecclesia abhorret à sanguine*, les médecins furent obligés d'abandonner la pratique de la chirurgie aux barbiers. Brunus dit formellement : *Operationes noluerunt medici propter indecentiam exercere, sed illas barberiorum manibus reliquerunt.*

5°. Pour prouver que les femmes pratiquèrent seules l'art des accouchemens chez les Arabes, il suffira de citer les autorités d'Albucasis et de Platner (1).

Les écrits d'Albucasis prouvent que chez les Arabes les femmes pratiquaient seules l'art des accouchemens. En effet, dans son deuxième livre, il confie le soin des maladies secrètes aux sages-femmes, si bien qu'en parlant de

(1) Hist. chir.

la lithotomie chez les femmes, il regarde comme un des premiers obstacles au succès de cette opération, qu'il est rare de trouver une femme capable de la bien faire. En conséquence, il veut, si l'on ne trouve pas d'assez habiles sages-femmes, qu'on cherche un médecin chaste et prudent, *medicus castus et prudens*, et par les conseils duquel la sage femme fasse l'opération.

Platner, célèbre professeur de médecine dans l'université de Leipsick, nous apprend que les coutumes des Arabes étaient, que non-seulement dans les accouchemens, mais même dans les maladies particulières et propres au sexe, les médecins conseillassent et les sages-femmes seules pratiquassent: *Præ aliis Arabibus in more fuisse videtur, medicos consilia dedisse, medicas verò manus admovisse obstetrices.*

6°. Enfin jusqu'au règne de Louis XIV, les sages-femmes avaient exercé en France l'art des accouchemens, puisqu'il est constant que Catherine de Médicis épouse de Henri II, Marie de Médicis épouse de Henri IV, et Marie Thérèse d'Autriche épouse de Louis IV furent accouchées par des sages-femmes. Il est également constant que l'hospice des

femmes en couche à l'hôtel-dieu de Paris fut toujours confié aux soins des sages-femmes, et de nos jours même, à la honte de quelques accoucheurs qui croient ou feignent de croire à la nécessité des instrumens de l'opération cæsarienne et de la section sigaultienne, une matrône ignorante, esclave de la routine, en butte à tous les préjugés, présidait la seule école pratique que nous ayons en France pour la pratique des accouchemens.

Je terminerai cette première partie du tableau historique de la science des accouchemens, par donner la nomenclature des sages-femmes qui se sont illustrées avant le siècle d'Hippocrate.

Moïse, comme je l'ai déjà dit, fait mention de Phüa et de Séphora sages-femmes des Hébreux, qui eurent le courage et l'humanité de désobéir à Pharaon.

Œtius, célèbre médecin grec, parle de plusieurs sages-femmes, entre autres d'Aspasie très-célèbre dans l'exercice de sa profession, et qui joignait aux connaissances de son art le malheureux talent de rendre les femmes stériles et de procurer l'avortement, pratique odieuse en usage encore du temps d'Hippocrate, qui exigeait de ses disciples le serment

solemnel par lequel ils s'engageaient à ne jamais favoriser cette manœuvre criminelle. Quelques auteurs prétendent que cette Aspasie est la même que cette belle Phocéenne qui fut la maitresse de Cyrus le jeune et d'Artaxerce roi de Perse.

Pline fait mention de plusieurs femmes illustres qui ont pratiqué les accouchemens, et qui même ont écrit sur cette partie de la médecine; entre autres, Artemise reine de Carie, Livie, Salpé, Elephantidis et Laïs. Le même auteur parle encore d'une sage-femme qui se distingua tellement dans sa profession, qu'on lui donna le surnom de *Sotira*, sauveur.

Diogène Laërce, dans la vie de Socrate, dit que ce grand philosophe dans sa recherche de la vérité, s'est comparé à une sage-femme et s'honore d'avoir pour mère Phainerette sage-femme. Cette comparaison de Socrate suffit pour nous faire juger de quelle considération jouissaient chez les Grecs les femmes qui pratiquaient l'art des accouchemens.

Galien conseille de consulter les écrits d'une sage-femme nommée Cléopâtre, qui n'est pas, comme on l'a prétendu, cette fameuse reine d'Egypte, laquelle vivait deux cents ans avant Galien, qui n'aurait pas manqué d'en faire l'observation.

J'ai déjà parlé d'Agnodice, célèbre sage-femme d'Athènes dont Hyginus nous a transmis l'histoire.

Trotula, sage-femme de Salerne, passe pour être l'auteur d'un ouvrage qu'Astruc regarde comme le second qui ait été publié sur l'art des accouchemens.

Galien et Démocrite font l'éloge de plusieurs écrits de quelques sages-femmes, ce qui fait regretter qu'ils ne soient point parvenus jusqu'à nous.

Cependant ces premières matrônes n'avaient ni les mêmes talens, ni la même dextérité, ce qui a fait dire à Aristote, que tout le savoir d'une sage-femme se bornait à l'omphalotomie ou section du nombril. *Universum obstetricum negotium est omphalotomia* (1). Hippocrate même dans son livre sur les maladies des femmes, appelle la sage-femme ομφαλοτομον, coupeuse de cordon. Cette injure adressée aux sages-femmes par le père de la science des accouchemens, prouve que le savoir des matrônes était bien borné avant la naissance de l'art, et que la routine aveugle était le seul guide de leur pratique dénuée de principes.

(1) Hist. anim.

SECONDE PARTIE.

QUELQUES préceptes incohérens, l'usage de quelques médicamens simples ou composés, des leviers et des crochets, tel était l'état des accouchemens lorsque Hippocrate parut.

Honneur et gloire à l'immortel fondateur de la science des accouchemens, au divin Hippocrate, dont les écrits lumineux, profonds, méthodiques passeront d'âge en âge à la postérité la plus reculée.

Hippocrate fut un de ces hommes extraordinaires que la nature avare ne forme qu'à de longs intervalles, et qui, doués par elle d'un génie créateur, portion sublime de l'essence divine dont il est émané, sont destinés à opérer sur la terre de grandes révolutions.

Satisfaits d'une honnête médiocrité, n'ayant d'autre passion que la gloire, et cependant presque toujours persécutés par l'envie, les grands hommes, du fond de leur humble retraite, méditent en silence, et le fruit de leurs longues méditations a pour objet de rendre leurs semblables ou meilleurs ou plus heureux.

Hélas ! pourquoi faut-il que, semblables

aux météores qui se montrent et disparaissent avec la rapidité de l'éclair, ces bienfaiteurs de l'humanité soient soumis comme nous à l'empire de la mort, et que leur carrière soit souvent moins longue que celle de ces hommes vulgaires qui végètent sur ce globe fangeux et disparaissent sans laisser la plus légère trace de leur inutile existence.

Il est vrai que la postérité toujours impartiale et juste, honore la mémoire d'un grand homme, recueille ses cendres, rassemble tous les traits de sa vie et venge sa mémoire de l'injustice de ses contemporains.

Convaincus de l'intérêt qu'inspirent aux amis des beaux-arts et de l'humanité, les moindres circonstances de la vie d'un médecin à qui ses chefs-d'œuvre ont mérité le titre de divin, les *mille* et *un* commentateurs d'Hippocrate ont débité sur son compte des fables ridicules, plus propres à contenter l'avide curiosité du vulgaire stupide, qu'à satisfaire le philosophe occupé de la recherche de la vérité.

En effet, les historiens biographes ne s'accordent entre eux, ni sur le lieu de la naissance d'Hippocrate, ni sur les véritables noms des auteurs de ses jours, ni sur la désigna-

tion des médecins instituteurs de sa jeunesse.

Mais qu'importe après tout qu'Hippocrate soit né dans l'île de Coos, ou dans tout autre île des Cyclades ! Le monde entier n'est-il pas la patrie d'un grand homme, qui a rempli l'univers de sa renommée ?

Qu'importe qu'Hippocrate ait eu pour père Héraclide, ou que le nom d'Héraclide ait été commun à toutes les familles qui se glorifiaient de descendre d'Hercule ! Un grand homme a-t-il besoin d'autre illustration que de celle qu'il reçoit de ses talens et de ses vertus ?

Qu'importe qu'Hippocrate ait eu pour mère Praxithée qui tirait son origine d'Hercule, ou Phœnarete qui descendait d'une famille honnête, mais obscure ! Un grand homme, n'est-il pas un enfant de la gloire la plus noble des immortelles ?

Qu'importe enfin qu'Hippocrate ait été disciple d'Hérodius ou de Démocrate ! L'homme de génie ne sort-il pas tout formé des mains de la nature, ainsi que Minerve sortit jadis armé du cerveau de Jupiter ? (1)

---

(1) On regrette qu'Hippocrate n'ait fait mention ni du lieu de sa naissance, ni du nom des auteurs de

Mais ce qu'il nous importe beaucoup de savoir, c'est si la moralité d'Hippocrate égala son savoir ; si l'éclat de ses vertus répondit à la supériorité de ses talens ; en un mot, si sa probité honora son génie.

A qui donc nous adresserons-nous pour connaître à fonds la moralité d'Hippocrate ? Sera-ce à Macrobe qui, dans l'excès de son enthousiasme pour les œuvres de ce grand homme, avance que le père de la médecine n'a pu ni *se tromper*, *ni être trompé ?* Sera-ce à Dujardin, auteur d'une partie de l'histoire de la chirurgie, qui, dans son humeur contre tous les médecins, accuse le père de la médecine d'avoir procuré l'avortement à une cantatrice, lui qui dit dans son serment, *neque mulieri pessum ad fœtus corruptionem subjiciam ;* lui qui faisait jurer à ses disciples de ne jamais se prêter à cette manœuvre criminelle.

Non sans doute, l'enthousiasme et la pré-

---

ses jours, ni de celui de son instituteur, dans son serment, qui renferme d'ailleurs l'expression de sa reconnaissance à l'égard de son maître. Mais le temps, aux ravages duquel rien n'échappe, ne peut-il pas nous avoir dérobé ces faits consignés ailleurs par ce grand homme ?

vention sont deux écueils qu'il faut éviter avec soin, lorsqu'on veut connaître un grand homme. C'est d'après ses œuvres, et non sur les discours de ses partisans ou de ses détracteurs, qu'un observateur impartial doit asseoir son jugement.

Esprit vaste et fécond, génie observateur, Hippocrate, après avoir recueilli avec soin tout ce qui avait été dit avant lui sur la médecine et la chirurgie des accouchemens, ne songea plus qu'à former de ces divers matériaux un édifice solide, je veux dire à poser les bases de l'art sur des principes simples, vrais, invariables. Pour atteindre ce but il observa, et la première observation qu'il fit, c'est que l'accouchement le plus naturel est celui dans lequel l'enfant, durant le *travail*, présente la tête à l'orifice de la matrice. La vérité de cette observation ne fut jamais démentie par l'expérience. Mais la fausse conséquence qu'Hippocrate tira de ce principe retarda long-temps les progrès de la science, et porta à la chirurgie des accouchemens le coup le plus funeste, en basant sur la force mécanique un art qui réside tout entier dans le génie, dans la dextérité de l'accoucheur. Hippocrate conclut que toutes les fois que

l'enfant ne présente pas la tête à l'orifice de la matrice, l'accoucheur doit chercher à la ramener à cette position, parce que l'accouchement par les pieds, dit-il, est de tous le plus funeste, et pour la mère et pour l'enfant. De-là ces postures bizarres, ces secousses violentes, ces tortures cruelles dont le but était de provoquer l'enfant à changer de position, avant l'écoulement des eaux, en agitant dans tous les sens la femme en *travail*, ou en la renversant la tête en bas et les pieds en haut, de la même manière qu'on agite un bocal pour faire tourner à son gré le corps qu'il renferme, à la faveur du fluide qui le soutient.

Sa comparaison de l'enfant dans la matrice, avec une olive dans une bouteille est très-judicieuse. Elle prouve qu'Hippocrate avait idée de la forme ovoïde que l'enfant est obligé de prendre dans la matrice, dont les fibres circulaires tendent à décrire des lignes droites à l'instant physique de sa réaction sur les corps étrangers, fruits de la conception. Mais comment cette idée ingénieuse ne l'a-t-il pas porté à conclure que de même que l'olive peut sortir de la bouteille par l'une et l'autre de ses extrémités, l'enfant à

terme

terme pouvait être extrait de la matrice par les pieds aussi bien que par la tête ?

Mais loin d'entrevoir la vérité de ce principe, il s'en était tellement écarté, que pour tirer l'enfant mort de la matrice, il ordonne à l'accoucheur de se frotter les mains avec quelque chose d'onctueux, d'en introduire une dans la matrice, de déchirer l'enfant avec un instrument attaché au pouce pour cet effet, *unguis pollici adaptandus*, et de le tirer par morceaux.

Une erreur non moins funeste à la femme en *travail* et consacrée par Hippocrate, était de croire que l'accouchement ne s'opérait que par les propres forces de l'enfant. Ainsi, d'après ce faux principe, dès qu'on reconnaissait que le fœtus était mort, on perçait le crâne, on en retirait le cerveau, on coupait les épaules et les côtes, on amenait les uns après les autres, les membres mutilés du petit cadavre.

Du reste, on peut dire, à la gloire d'Hippocrate, que les vérités sont de lui et que les erreurs sont de son siècle; mais les erreurs consignées dans ses ouvrages sont si nombreuses, qu'on peut dire que de son temps la méde-

cine et la chirurgie des accouchemens avaient fait très-peu de progrès dans la Grèce.

Aristote qui a écrit l'histoire des animaux, a rendu peu de services à l'art de guérir et notamment à l'art des accouchemens. On s'étonne même avec raison que ce philosophe n'ait pas profité de la protection de son illustre élève et de tant de ressources pécuniaires pour enrichir la médecine de quelques découvertes importantes; au contraire, il n'a fait que l'obscurcir par des descriptions oiseuses et par des fables ridicules, plus propres à amuser les enfans qu'à éclairer les physiciens. Il partage l'opinion ou plutôt l'erreur d'Hippocrate sur le danger de l'accouchement de l'enfant par les pieds, qu'il qualifie d'accouchement contre nature.

Galien n'a traité que la partie physiologique de l'art. Né sous le règne de l'empereur Adrien, la cent trente-unième année de l'ère chrétienne, environ six cents ans après Hippocrate, dont il a commenté les ouvrages, Galien dit que, dans l'accouchement par les pieds, l'obstacle le plus grand vient des bras; que lorsqu'un pied se présente seul, il y a tout à craindre pour l'autre. Il est probable que Galien s'en est rapporté aveuglément à

la doctrine d'Hippocrate, qui ne pratiqua jamais les accouchemens. Il est à remarquer que Galien fait la description de deux tuyaux qui communiquent, dit-il, dans la matrice, et il s'étonne que cette découverte ait échappé aux anatomistes, et notamment à Hérophile dont il fait l'éloge, et qui enseigna à Athènes la chirurgie des accouchemens. C'est donc mal-à-propos que Sue (1) a dit : « Quant à Ga-» lien, il a beaucoup écrit, à la vérité; mais » il s'est attribué les découvertes des autres, » sans les nommer, témoin celle d'Hérophile, » concernant les trompes de Fallope ».

Mais à propos de Fallope, je crois que ses trompes ne sont que les tuyaux de Galien, dont la découverte n'appartient ni au chirurgien Hérophile, ni à Rufus-Éphésius qui les a décrits après Galien.

Aëtius, qui vivait vers la fin du cinquième siècle, a traité fort au long des maladies des femmes; mais ses trois chapitres sur la partie chirurgicale de l'art des accouchemens, ne sont qu'une compilation des œuvres d'Hippocrate, de la doctrine d'Aspasie, sage-femme célèbre dont nous avons déjà parlé, de la pra-

(1) Essais hist. Préface, pag. 10.

tique de Philumenus qui, loin d'enrichir l'art, ne fit que le hérisser de manœuvres non moins effrayantes que dangereuses; enfin des rêveries de Soranus et de plusieurs autres auteurs, dont les noms même ne seraient pas venus jusqu'à nous, s'il ne les eût consignés dans son ouvrage. La médecine d'Aëtius n'est pas plus précieuse que sa chirurgie. Il assure avec une extrême confiance, que la racine de grande tithymale appliquée sur la cuisse, les nids d'hirondelles dissous dans l'huile et appliqués sur les lombes près de l'épine, et plusieurs autres remèdes semblables, renferment une qualité occulte qui aide beaucoup à l'accouchement. La fougère mâle a, selon lui, la vertu d'expulser le fœtus hors de la matrice. Ces fables d'Aëtius méritent d'être reléguées avec celle de Pline, qui, dans son Histoire naturelle (1), nous assure qu'une petite pierre rendue par un pierreux, attachée sur le ventre de la femme, rend l'accouchement moins laborieux, et que pour l'accélérer, il suffit de faire usage de la corne d'âne bien écrasée, *ungulæ quoque asininæ suffitæ partum maturant.*

Celse a eu la gloire d'avoir fait le premier

(1) Lib. VIII. cap. 4.

pas vers la pratique que l'on suit aujourd'hui. Dans sa chirurgie, il indique les moyens d'accoucher une femme d'un enfant mort, sans avoir recours à des manœuvres barbares. Si l'enfant, dit-il, se présente par les pieds, il est aisé de délivrer la femme : pour cet effet, il faut saisir les pieds et les attirer doucement à soi, en faisant cette attraction avec les deux mains. Ce précepte lumineux qui, en renversant sur ce point la doctrine d'Hippocrate, tira l'art de sa longue enfance, et le fit marcher à grands pas, ce précepte fondamental, dont dix-sept siècles de pratique ont confirmé les avantages, ce précepte suffirait seul pour attester le génie de Celse, si la supériorité de ses talens et la pureté de son style ne lui eussent mérité les surnoms glorieux d'Hippocrate latin, de Cicéron des médecins.

Les crochets étaient depuis long-temps en usage ; Celse a le courage d'en démontrer le danger ; et ne pouvant les proscrire, il apprend du moins à les diriger avec art, de manière à ne pas déchirer l'orifice de la matrice. Celse a bien mérité de l'humanité, en tirant le premier du cahos la chirurgie des accouchemens.

Moschion, qu'on croit avoir pratiqué à Rome, sous le règne de Néron, nous a laissé

un ouvrage intéressant sur les accouchemens. Les préparatifs nécessaires à cette fonction, les différentes situations qu'on doit donner à la femme en *travail*, la position naturelle de l'enfant, la manière de faire les attractions, les causes d'accouchemens laborieux, tout y est décrit avec méthode, avec clarté. Il confirme ce précepte de Celse, que l'accouchement par les pieds est le plus naturel après l'accouchement par la tête. A côté de ces préceptes, on en trouve de mauvais, *sunt bona mixta malis*. Tels sont entre autres ceux-ci. Si l'enfant présente un pied, dit Moschion, faites-le rentrer, saisissez-les tous deux, et tirez l'enfant les bras étendus le long de ses côtés. Si la tête est trop grosse, dit-il ailleurs, il faut l'ouvrir. A côté de ces mauvais préceptes, on en trouve de fabuleux, *sunt mala mixta falsis*. Moschion prétend que le moyen d'accélérer le *travail* de l'enfantement et de diminuer l'intensité de ses douleurs, consiste à lui faire avaler un œuf d'oie, ou à lui appliquer sur la tête une couronne de raves, couverte de fiente de pigeon. Quoi qu'il en soit, ces légères taches, ainsi que les ombres d'un tableau, ne font qu'ajouter au mérite de l'ouvrage de Moschion, en nous faisant remonter au siècle qui l'a produit.

Paul surnommé d'Egyne, île de la Grèce qui lui avait donné naissance, ramena la chirurgie dans le sentier de la nature, dont elle s'était écartée, au point de dégénérer en barbarie. Le sixième livre de son ouvrage, où il traite des opérations chirurgicales, est regardé avec raison comme le meilleur corps de chirurgie qui ait paru avant la renaissance des lettres. L'art des accouchemens prit bientôt, entre les mains de Paul d'Egyne, une nouvelle vie. Il pratiqua l'art, en donna des leçons, et sur-tout aux sages-femmes qui accouraient de toutes parts pour profiter de ses découvertes. Sa réputation lui mérita le surnom d'accoucheur, *vir obstetrix*. Paul d'Egyne est le premier qui confirma par la pratique le précepte de Celse, savoir: que l'accouchement, dans lequel l'enfant présente les pieds, est celui qui s'éloigne le moins de l'accouchement naturel par la tête. En général, sa pratique est sage, judicieuse et fondée sur la nature. Dans le *travail* comme dans la délivrance, il n'a recours ni aux instrumens, ni aux sternutatoires, ni aux emménagogues, déplorable ressource de ces hommes dépourvus de génie, qui donnent tout à l'art et rien à la nature, parce qu'il est infiniment plus aisé d'acheter des instrumens et des drogues que

d'acquérir des principes. Enfin, la doctrine de Paul d'Egyne porte l'empreinte d'une observation éclairée, d'une sagacité profonde, d'une expérience consommée, et sur-tout d'une admirable simplicité.

Pleurez, amis des beaux arts et de l'humanité. Les Goths et les Vandales avaient détruit depuis long-temps l'empire romain en Occident, quand l'empire d'Orient devint la proie des barbares. Les Sarrazins se rendirent maîtres de l'Egypte, et les Arabes ravagèrent la Grèce; cet antique berceau des sciences, après s'être enrichis des trésors des Grecs et des Romains. Les ouvrages de médecine furent traduits en langues arabe et syriaque; mais l'amour des vrais principes fut entièrement étouffé dans ces malheureuses contrées.

La médecine entre les mains de l'ignorance devint une science occulte que le fanatisme fit tourner à son profit. Confondue avec l'astrologie, elle fut soumise à l'empire des influences bénignes ou malignes, des sympathies et des antipathies. Les secrets, les amulettes, les talismans étaient les ressources ordinaires du charlatanisme.

Les Arabes eurent quelques médecins célèbres; mais la chirurgie fut très-négligée parmi

eux, parce qu'il y eut une espèce de déshonneur attaché à cette profession, dont l'exercice fut abandonné aux esclaves ; encore même une fausse pudeur leur interdisait-elle toute opération aux parties génitales. Les médecins les plus connus sont :

Mésué, chaldéen, de la religion chrétienne, auteur d'un livre sur la chirurgie, qui ne renferme rien sur les accouchemens ;

Sérapion, qui s'acquit une grande célébrité chez les Arabes par ses connaissances en botanique et en pharmacie, dont il a composé un traité ;

Rhasès, surnommé le Galien des Arabes, un de ceux qui a le plus écrit sur toutes les parties de la chirurgie, mais qui ne renferme que ce qu'on avait dit avant lui sur les accouchemens ;

Avenzoar, qui commença à étudier en médecine à l'âge de dix ans, et qui en vécut cent trente, ne nous a rien laissé sur les accouchemens. Je ne parlerai donc que d'Avicenne et d'Albucasis, qui se sont occupés plus particulièrement de cette partie de la médecine.

Avicenne, compilateur de Paul d'Egyne, semble rougir de l'heureuse simplicité de son modèle, pour se livrer à l'instinct féroce de sa

nation. Tantôt il enseigne de lier avec une bande de drap le fœtus, dont la tête trop volumineuse est un obstacle à son expulsion; tantôt il décrit avec complaisance une foule d'instrumens, dont il prescrit l'usage, tels que les pinces, les crochets et un autre qui servait à écraser dans la matrice les os de la tête du fœtus.

Elevé à la dignité de visir par le roi des Arabes, qu'il avait guéri d'une maladie, Avicenne abusa des faveurs de la fortune. On disait de lui, à Ispahan où il avait fixé son séjour, que sa philosophie n'avait pu lui apprendre à bien vivre, ni sa médecine à conserver sa santé.

Cent ans après Avicenne, Albucasis écrivit sur l'art des accouchemens. Il décrit la figure des instrumens en usage de son temps. Leur dénomination n'est pas moins barbare que leur application dut être cruelle. Les principales pièces de l'arsenal d'Albucasis sont un *vertigo* pour ouvrir la matrice; on prétend que cet instrument est le même que le *torculum volvens* de Rhasès, ou le *speculum matricis* des modernes; le repoussoir *impellens* destiné à soutenir le corps de l'enfant pendant que l'accoucheur cherche à remettre la tête dans sa

situation naturelle ; deux sortes de pinces d'une figure circulaire, armées de dents intérieurement pour écraser et applatir la tête lorsqu'elle se trouve trop grosse ; enfin, deux différentes sortes de crochets. « Né pour détruire, dit le » docteur Alphonse Leroy, pourquoi Albu- » casis choisit-il l'état qui lui convenait le » moins ? Quel génie ennemi de l'humanité » le porta à s'occuper de sa conservation pour » opérer plus sûrement sa perte ? Il semble que » tout le levain de l'ignorance instrumentante » eût fermenté dans sa tête. Né plus barbare » que ses barbares compatriotes, il oublie que » nos mains sont les premiers instrumens que » nous ait donnés la nature ». Le bon homme Sue ne dit pas qu'Albucasis fût un imposteur ; mais voici comment il rapporte un fait (1) auquel il ne paraît pas ajouter foi, quoique cæsarien très-prononcé.

« Une femme, dit Albucasis, croyait avoir » perdu son fruit, lorsqu'elle devint enceinte » pour la seconde fois. Ce second enfant subit » le même sort que le premier, c'est-à-dire, » qu'ils restèrent tous les deux dans la matrice. » Peu de temps après, il se forma un abcès à

(1) Essais historiques, Tom. I, pag. 101.

» l'ombilic, par lequel il sortit du pus et des » os. Ce qu'il y a de plus étonnant, dit l'incré- » dule secrétaire de la Société de Médecine, » c'est que la femme guérit très-bien, vécut » même ensuite plusieurs années ».

Après la renaissance des lettres en Europe, le premier accoucheur qui écrivit avec méthode sur son art fut Rhodion qui, vers l'an 1548, exerçait la médecine à Francfort sur le Mein. Il décrit les diverses positions que l'enfant est susceptible de prendre dans la matrice. Il indique la manière de se conduire dans l'accouchement naturel et laborieux. A ces détails succèdent plusieurs chapitres sur les maladies des femmes en couche, et celles des nouveaux nés, avec les symptômes qui les caractérisent, et les remèdes qui leur conviennent. Rhodion avait dit que la tête de l'enfant étant hors de la vulve, sa face semble se tourner en devant: cette observation est conforme à la vérité, et sert d'appui à la découverte du mécanisme de l'accouchement que j'ai démontré le premier, et à la faveur duquel la face de l'enfant, après l'expulsion de la tête hors de la vulve, tourne vers la partie interne et moyenne de la cuisse droite ou gauche de la mère. Cette observation mal conçue par Smellie, a engagé

ce médecin, accoucheur anglais, à porter de Rhodion un jugement peu favorable. L'éloge pompeux et mérité qu'a fait du médecin accoucheur allemand le docteur Alphonse Leroy, me dispense de venger la mémoire de cet observateur judicieux.

En 1537, Henri VIII, roi d'Angleterre, fit pratiquer l'opération cæsarienne sur son épouse, Jeanne de Seimour, qui mourut deux jours après l'opération.

En 1586, on publia à Bâle un ouvrage *in*-4°., sous le titre de *Gynæciorum Commentaria.* En 1597, ce recueil fut réimprimé *in-folio.* De tous les auteurs qui figurent dans cette édition, nous ne parlerons que de François Rousset, et de Gaspard Bauhin.

François Rousset, médecin du prince de Savoie, duc de Génevois et de Némours, a bien mérité de l'art des accouchemens, dit Sue (1), par un ouvrage intéressant qu'il a publié en 1581 sur l'opération cæsarienne. M. de Haller dit de l'Hystérotomotokie de Rousset: *Egregius labor, cordatè et masculè scriptus, cujus eo sæculo nihil prodiit simile,* vrai chef-d'œuvre écrit avec méthode et avec

(1) Essais hist. Tom. II, pag. 71.

énergie, la meilleure production de ce siècle. M. Antoine Portal, après avoir fait une longue analyse de l'ouvrage français de Rousset, la termine par cet éloge : « L'objet de cet ouvrage » intéresse l'humanité, et l'auteur l'a digne- » ment rempli. La faculté de Montpellier doit » revendiquer cet écrivain, dont plusieurs his- » toriens l'ont frustrée par ignorance et par » méchanceté ». Plusieurs facultés de médecine se sont disputées la gloire d'avoir conféré le grade à Rousset. Catherine de Médicis, reine de France, l'a attiré à sa cour en qualité de médecin. Enfin, depuis plus de deux siècles, François Rousset passe pour un grand médecin, et un bienfaiteur de l'humanité, non-seulement en France, mais chez l'étranger, aux yeux des médecins et des chirurgiens.

Cependant j'ai résolu de renverser sa statue colossale, de la briser et de prouver à mes élèves que la célébrité en médecine ne peut être durable que lorsqu'elle a pour base les talens et les vertus.

En effet, les preuves matérielles à la main, je démontrerai, dans le cours de cet ouvrage, que Rousset ne fut ni médecin, ni chirurgien, mais le vil instrument de dépopulation, dont l'infâme Catherine de Médicis se servait contre

les femmes des Protestans; je démontrerai, l'Hystérotomotokie à la main, que François Rousset fut de la plus crasse ignorance; que Haller n'a pas lu, et que Portal a mal lu cet ouvrage; enfin, qu'on peut dire au sujet des éloges prodigués à ce fanatique et ignorant scélérat, ce que Saint Augustin disait de la plupart des Saints du Martyrologe : *Multi laudantur in cœlis, qui cruciantur in inferis.*

Gaspard Bauhin, traducteur des œuvres de Rousset et son teinturier, fut à ce vil agent de Médicis, ce que Delon fut à Mesmer, ce qu'Alphonse Leroy fut à Sigault, ce que Pinel, membre du comité de vaccine est à Jenner; je veux dire que les charlatans en médecine s'étayent toujours de quelques hommes lettrés qui puissent propager leurs erreurs, et les défendre au besoin contre les coups que tentent de leur porter les amis de la vérité. D'ailleurs, pour avoir une idée du savoir-faire de Gaspard Bauhin, il suffirait de lire sa production *de Hermaphroditorum, monstruosarumque partium naturâ.* Francf. 1604.

Paré, cet illustre restaurateur de la chirurgie française, a rendu peu de services à l'art des accouchemens; mais comme anatomiste et comme chirurgien, il a bien mérité de l'hu-

manité souffrante, pour avoir émis, avec connaissance de cause, et d'après l'expérience, son opinion motivée contre l'opération cæsarienne, pratiquée cinq fois sans succès sous ses yeux par Guillemeau, Viart, Brunet, Charbonnet, chirurgiens-accoucheurs, pour avoir provoqué contre cet attentat le jugement du collége des chirurgiens et de la faculté, qui le condamne.

Ombre chère et sacrée, combien n'as-tu pas dû gémir en apprenant au séjour des morts que l'hydre cæsarienne terrassée par toi au seizième siècle, avait osé relever parmi nous sa tête hideuse à la fin du dix-huitième siècle! Mânes immortels de Paré, vous êtes vengés. Le temps et mes faibles efforts ont enfin renversé la monstrueuse idole élevée par vos enfans à l'imposture, en dépit de vous même. Si quelques-uns d'entre eux, dans l'accès du délire qu'enfante l'esprit de système, tentaient d'en rassembler les débris dispersés, je leur dirais: lisez l'*Hysterotomotokie*, et partagez, si vous l'osez, la honte de son auteur.

Guillemeau, disciple de Paré, surpassa son instituteur dans la théorie et dans la pratique des accouchemens. S'il ne s'est point illustré par des découvertes, il s'est du moins rendu

justement

justement célèbre par la sagesse de sa pratique, et par sa docilité à marcher sur les traces de la nature. Guillemeau conseille avec raison de presser l'accouchement, quelle que soit la position actuelle de l'enfant, lorsque la femme en *travail* est attaquée d'hémorragie utérine ou de convulsions. Il recommande avec le plus grand soin de ne jamais tirer le *placenta* avec violence. Il défend de se servir du crochet, et proscrit l'opération cæsarienne, convaincu, par sa propre expérience et par celle de ses collègues, de l'impossibilité physique du succès de cette horrible éventration. Son ouvrage de l'*Heureux enfantement*, qui ne traite que de l'accouchement naturel, semble destiné à l'instruction des sages-femmes, bien plus qu'à celle des accoucheurs.

Scipio-Mercuri, religieux dominicain, natif de Rome, ayant eu quelques démêlés avec les médecins de Bologne, à raison de l'incompatibilité de ses deux états de moine et de médecin, quitta le cilice et la haire qu'il reprit quelques années après. Ce fut durant le cours de son apostasie qu'il publia à Venise, en 1604, une dissertation sur les accouchemens, intitulée: *La Comare Oracoglitrice*. Je n'aurais pas fait mention de cet auteur, que Haller

qualifie avec raison de bavard *verbosus autor*, s'il ne nous apprenait dans sa dissertation, qu'à l'époque de son voyage en France, l'opération cæsarienne s'y pratiquait aussi fréquemment que la saignée du pied en Italie contre les maux de tête. Le témoignage de Scipio-Mercuri est d'autant moins suspect, qu'il était partisan de cette opération, dont il cite deux succès récens.

Le reproche fait par Guillemeau aux chirurgiens de son temps, de négliger l'étude de l'art des accouchemens, excita l'émulation, et l'on vit paraître successivement les ouvrages de Viardel, de Mauriceau, de Peu, de Portal, d'Amand, de Dionis; l'établissement d'un hospice de femmes en couche, à l'hôtel-dieu de Paris, fut encore un motif d'encouragement et une source d'instruction.

C'est à cette école que s'exerça long-temps Mauriceau, qui publia en 1668 un traité complet sur la médecine et la chirurgie des accouchemens. La partie médicale de ce traité a mérité les suffrages des médecins : c'est en faire un assez grand éloge. La partie chirurgicale n'est pas à beaucoup près si estimée; mais malgré ses erreurs que nous nous permettrons de démontrer dans le cours de cet

ouvrage, Mauriceau tiendra toujours un rang distingué parmi les accoucheurs célèbres ; et l'on regrette, en lisant sa vingt-sixième observation, que sa probité et son humanité n'aient pas répondu à ses talens.

Viardel a fait un ouvrage le plus singulier, le plus original qui ait été publié jusqu'à ce jour sur l'art des accouchemens. L'auteur met son esprit à la torture pour déterminer à quelle époque précise l'ame s'unit au corps, et si elle s'unit plutôt au corps de l'homme qu'à celui de la femme. Viardel prétend être convaincu par la raison, l'autorité et l'expérience, que l'enfant peut vivre au terme de sept mois de naissance, et non au terme de huit. Il croit, avec quelques honnêtes veuves, qu'une femme peut porter son enfant jusqu'au onzième mois. La formation des monstres paraît à Viardel un effet de la vengeance de Dieu qui veut punir les péchés et les crimes des hommes. Viardel avait la main aussi subtile que l'esprit. Il se flatte d'avoir amputé la matrice d'une femme, sans qu'il lui soit survenu de fâcheux accidens. Jaloux de propager ses principes, il emprunte le secours de la gravure, afin de les peindre aux yeux, ainsi qu'à l'esprit de ses lecteurs. Mais le burin docile au génie qui le

dirigeait, traça des figures aussi gigantesques, aussi romanesques que les idées de l'auteur de l'ouvrage, auquel elles servent d'ornement. La matrice, par exemple, est double du volume du fœtus qu'elle renferme : aussi Viardel fait-il exécuter à l'enfant dans ce viscère, pour l'instruction du lecteur, tous les tours de force et d'adresse que les disciples de Nicolet (1) exécutent dans leur salle pour l'amusement du spectateur.

Je n'ai pas besoin de dire que maître Viardel fut un zélé partisan de l'opération cæsarienne; on reconnaît aisément un apôtre de cette secte à la trempe de son génie. Il dit avoir pratiqué cette opération sur une femme morte, qu'il ne put, malgré sa dextérité, rappeler à la vie; mais en revanche il donna le jour à un nouveau César. En un mot, l'ouvrage de Viardel est sans contredit le plus mauvais, le plus insignifiant qui ait été publié sur la théorie et sur la pratique des accouchemens. Haller a dit de Viardel, *ordinis omnis ignarus, passim superstitioni indulgens, inque medicamentis plurimus*, auteur d'un ouvrage sans plan et sans méthode, superstitieux et plein de confiance en ses médicamens.

(1) Ancien Directeur d'un spectacle des Boulevards.

Philippe Peu fit imprimer, en 1694, un ouvrage de pratique, fruit d'une expérience de quarante années; sa devise était : *Plus fait douceur que violence.* La franchise avec laquelle cet accoucheur a publié ses fautes aussi bien que ses succès, doit inspirer la plus grande confiance aux jeunes praticiens qui ne sauraient trouver de guide plus fidèle pour reconnaître la grossesse, et distinguer la nature des douleurs de l'enfantement. La pratique des accouchemens de Peu est un des ouvrages de l'art, dont je fais le plus de cas.

Paul Portal pratiqua avec succès l'art des accouchemens. Il publia en 1685 son ouvrage, dans lequel on trouve des observations curieuses. Praticien sage et éclairé, il ne précipita jamais l'accouchement; il blâme même deux sages-femmes de son temps, qui accouchaient avec tant de précipitation, qu'elles déchiraient fréquemment le col de la matrice. « Si cette assertion est vraie, dit l'auteur » des Essais historiques, M. Sue, bibliothé- » caire de l'Ecole de Médecine de Paris, nous » croyons qu'elles auraient mérité d'être pen- » dues ». A quel supplice condamnerait-il donc ses deux collègues, à l'Ecole de Médecine, pour avoir pratiqué l'opération cæsarienne à

madame Vasseur, accouchée précédemment d'un enfant à terme et vivant ?

Amand exerça avec distinction à Paris l'art des accouchemens. Ses observations, publiées en 1713, ne sont pas merveilleuses, quoique certaines d'entre elles tiennent du merveilleux. En général, Amand a bien vu ce qu'il n'a vu que des yeux du corps, parce qu'il est fidèle dans ses observations ; mais ce qu'il a eu la prétention de voir des yeux de l'esprit, ne mérite pas même d'être réfuté.

Dionis a écrit sur l'art des accouchemens ; mais son ouvrage n'est qu'un extrait de celui de Mauriceau, son parent. L'auteur en convient lui-même ; il avait promis d'y ajouter quelques nouvelles observations, mais il n'a point tenu parole.

Chamberleyne publia à Londres, en 1665, un ouvrage qui a pour titre *Midwifves pratice*, dans lequel on trouve la figure du *forceps*, dont il est l'inventeur. Hippocrate a parlé d'un instrument à l'aide duquel on tirait, de son temps, l'enfant vivant ; mais comme il n'a rien dit de sa forme, l'honneur de la découverte de ce nouvel instrument ne peut être contestée à l'accoucheur anglais. Chamberleyne, qui connaissait le goût de la nation

française pour la nouveauté, vint à Paris, dans l'espoir de vendre cher au gouvernement une découverte dont sa nation paraissait peu jalouse. C'est à cette occasion que Mauriceau, qui tenait alors dans Paris le sceptre de l'art des accouchemens, tendit un piége à Chamberleyne, aux dépens des jours d'une femme qui périt entre les mains de l'accoucheur anglais. Celui-ci, dupe de sa fourberie, crut acheter le silence de Mauriceau en traduisant le premier volume de ses œuvres; mais comme l'amour-propre est le plus sot et le plus aveugle des amours, Mauriceau, croyant inculper Chamberleyne, s'est fait à lui-même son procès, dans la vingt-sixième observation de ses œuvres, que nous rapporterons en parlant des charlatans qui ont foulé aux pieds les droits sacrés de l'humanité.

Chamberleyne, contraint de quitter Paris après ce mauvais succès, et convaincu de cet adage consacré par les charlatans, *Nul n'est prophète dans son pays*, rengaîna son forceps, et alla chercher fortune en Hollande. Haller dit que les deux frères Chamberleyne ne se servaient point de ce *forceps*, et qu'ils ne dûrent leur réputation qu'à la méthode qu'ils avaient adoptée de terminer l'accouche-

ment par les pieds, méthode alors peu usitée en Angleterre. Il ne faut que lire la vingt-sixième observation de Mauriceau pour se convaincre de la vérité de l'assertion de Haller, puisqu'il est évident que Chamberleyne, de l'aveu de l'accoucheur français, ayant la main beaucoup plus volumineuse, ne put aller chercher les pieds de l'enfant dans un bassin qui permettait à peine l'introduction de celle de Mauriceau.

Cependant Chamberleyne, à la faveur de son stratagême, s'enrichit en peu de temps en Hollande; et le funeste exemple de ce scandaleux succès éveilla la cupidité de quelques accoucheurs qui, à l'envi l'un de l'autre, se mirent à forger un instrument pour leur servir de clef propre à ouvrir tous les trésors. Le premier de ces instrumenteurs, qu'on ferait mieux d'appeler *intrus-menteurs*, que l'ordre chronologique va amener sur la scène, est Roonhuysen.

Henri Wan-Roonhuysen, accoucheur et chirurgien d'Amsterdam, n'a dû sa réputation dans l'art des accouchemens qu'à un prétendu instrument, connu sous le nom de levier, dont il feignait de se servir, et aux avantages duquel il attribuait faussement les succès qu'il

devait, dit-on, à l'application d'une espèce de *forceps*, dont il fit toujours un mystère; ou peut-être, digne émule de Chamberleyne, Roonhuysen allait-il tout bonnement chercher les pieds de l'enfant.

En mourant, Roonhuysen laissa le mot de l'énigme à Rogers, son fils, qui se lia d'intérêt avec le chirurgien Boekelman, et le célèbre Ruysch; Ruysch, un des plus grands anatomistes de son siècle, dont Fontenelle a dit, en parlant de son rare talent pour l'injection (1):

---

(1) J'ai parlé dans mes *Elémens de la science des accouchemens*, d'un chirurgien de la commune de Bercy près Paris, dont le talent pour les injections surpasse infiniment celui de Ruysch. Cet anatomiste modeste, dont les savans les plus distingués n'ont pas dédaigné d'aller voir le cabinet précieux, mais dont aucun d'eux n'a parlé, M. Castel injecte à la fois dans tout le système artériel et veineux une liqueur froide, qui pénètre dans les dernières ramifications. Ses injections mycroscopiques sont de la plus grande beauté. On parle dans toute l'Europe des soupes à la Rumfort, et on ne connaît pas même à Bercy les injections à la Castel; on parle dans toute l'Europe de la vaccine à la Jenner, et on ne connaît pas même à Bercy les injections à la Castel. Heureux Anglais! vous nous enverriez la peste que nous la recevrions avec reconnaissance.

« Les momies de Ruysch prolongeaient en » quelque sorte la vie, au lieu que celles de » l'ancienne Egypte ne prolongeaient que la » mort ».

Pourquoi faut-il qu'un nom si respectable se trouve associé dans l'histoire avec ceux de quelques vils monopoleurs ?

C'est de Ruysch et de Boekelman que Jean de Bruin et Pierre Platman eurent connaissance du levier par une convention mutuelle. Ces derniers la communiquèrent à d'autres sous la même réserve ; et le levier merveilleux fut toujours un secret jusqu'à ce que de Vicker et Wan-de-Pool, médecins d'Amsterdam, eurent la générosité d'acheter du gendre de Bruin, moyennant la somme de 5000 francs, le fameux levier, prétendu secret de Roonhuysen, pour le rendre public.

Cependant, Jean-Pierre Rathlaw, accoucheur à Amsterdam, fit imprimer en 1747 une dissertation en hollandais, dont le titre peut se traduire ainsi: *Le fameux secret d'accoucher du sieur Rogers Roonhuysen découvert et publié par un ordre souverain.* Il s'agit dans cet ouvrage d'un instrument en forme *de forceps*, dont la figure ne ressemble point à celle du levier, qui est une tige de fer courbée

et terminée par un manche. Nous donnerons la figure de ce levier, ainsi que de toutes les pièces qui composaient jadis l'arsenal des accoucheurs français et étrangers.

De ces faits authentiques résulte évidemment la preuve d'un double monopole de la part de Roonhuysen, père et fils; car il est très-possible que Ruysch et Boekelman aient été dupes de Rogers, ainsi que les autres associés.

Le premier de ces monopoles consiste à avoir trompé le public, en usurpant sa confiance par une découverte imaginaire.

Le second, à tromper des associés en leur vendant comme le véritable secret un instrument qu'ils n'employèrent jamais, et dont l'usage ne pouvait être que funeste.

En effet, Roonhuysen père, ne pouvait communiquer son secret, sans partager avec un autre le profit qu'il en retirait; et ce partage était incompatible avec son insatiable cupidité : aussi fit-il constamment un mystère au public du véritable moyen qu'il employait pour terminer l'accouchement. Avant sa mort, il ne rougit point de révéler à son fils Rogers, dont il connaissait les sentimens, un stratagême auquel il était redevable de sa fortune

et de sa renommée. Rogers sut en profiter à son tour; mais après avoir trompé le public et ses associés, il trompa le gouvernement, qui crut mettre enfin la vérité au jour dans la dissertation publiée par Rathlaw. Mais le fait est qu'il allait saisir les pieds de l'enfant.

La conduite de pareils accoucheurs est peu propre à nous inspirer quelque confiance et à nous éclairer sur la pratique de leur art. Je ne parlerai donc ni des avantages d'un levier, dont Roonhuysen n'a sans doute jamais fait usage, ni d'un *forceps* bien inférieur à celui de Smellie. Je me contenterai de faire observer que les plus zélés partisans du levier de Roonhuysen disent eux-mêmes que cet instrument n'est applicable que lorsque la tête de l'enfant est réellement enclavée, le front tourné vers le *sacrum*, et l'occiput contre les *pubis* (1), instrument néanmoins avec lequel Bruin se flatte d'avoir délivré huit cents fœtus dans l'espace de quarante-deux ans, impos-

(1) Accident très-rare pour ne pas dire impossible dans l'accouchement à terme, puisque dans cette hypothèse le grand diamètre de la tête de l'enfant a été obligé de franchir le diamètre antero-postérieur ou petit diamètre du bassin de la mère.

ture absurde que la bonne foi de Wan-Swieten a consignée dans ses ouvrages (1), tant il est vrai que les auteurs célèbres accréditent souvent le mensonge en consacrant des faits dont le défaut d'expérience dans l'art sur lequel ils écrivent ne leur permet point de sentir l'invraisemblance.

Deventer, médecin hollandais, publia en 1725 un traité d'accouchemens en latin, traduit en français par Bruhier d'Ablincourt qui, selon la louable coutume des traducteurs, n'a pas manqué d'élever jusqu'aux nues l'auteur qu'il traduisait, afin de tirer le meilleur parti possible de son labeur. Haller dit que Bruhier a loué Deventer plus qu'il ne méritait, *etiam suprà verum.*

Pour moi, je ne me permettrai pas de dire mon opinion sur l'ouvrage de Deventer, parce qu'il est partisan de l'opération cæsarienne, et que je regarde tout partisan de cette opération comme un ignorant ou un scélérat; comme un ignorant, s'il croit de bonne foi au succès; comme un scélérat, s'il livre sciemment la femme en *travail* à une mort certaine,

---

(1) Tome IV, page 548.

sous le vain prétexte de sauver un enfant. Mais, pour ne pas être accusé de prévention par les ignorans et les scélérats de cette secte, je rapporterai textuellement l'opinion de Smellie sur le compte de Deventer.

« Henri Deventer, qui pratiquait la mé-
» decine à Dort en Hollande, publia en 1701
» ses réflexions sur les accouchemens. Il pré-
» tend avoir fait plusieurs importantes dé-
» couvertes, qui paraissent assez faisables à
» ceux qui n'ont pas eu l'occasion de beau-
» coup pratiquer, entr'autres, le dérange-
» ment ou la mauvaise position de l'orifice
» interne et du fond de la matrice, qui, selon
» lui, sont en partie la cause pour laquelle
» les accouchemens sont si longs, si difficiles,
» et souvent si dangereux. Il paraît avoir été
» induit en erreur, lorsqu'il suppose que le
» *placenta* est toujours adhérent au fond de
» la matrice. Quant aux difficultés qui pro-
» viennent de la mauvaise position de l'orifice
» interne, un praticien serait assez porté à
» croire qu'il n'a jamais vu l'effet des accou-
» chemens laborieux, qui en général l'ouvrent,
» soit en poussant les eaux, ou en expulsant
» la tête de l'enfant.

» Il est assez rare que l'on eût recours à ce

» praticien, si ce n'était dans quelques accou-
» chemens laborieux, etc. (1) ».

Lamotte a donné en 1721 un traité complet d'accouchemens. Cet ouvrage semble avoir été dicté par le génie bienfaisant qui préside à la naissance des humains. Ennemi de tout moyen mécanique, il suit pas à pas la nature, et l'interroge avec une patience et une sagacité digne des plus grands éloges. L'ouvrage de Lamotte est si répandu et si généralement estimé, qu'il serait inutile d'en entreprendre ici l'analyse et l'apologie.

Palfin, chirurgien à Gand, décrit dans ses ouvrages divers instrumens, et entr'autres, un nouveau *forcèps*, découverte qui fut bientôt revendiquée par Gilles le Doux, chirurgien de la ville d'Ypres, qui l'avait réellement inventé, en singeant celui de Chamberleyne; ce qui a donné lieu à deux nations de se disputer la gloire de la découverte du *forceps*, qu'elles se sont occupées à l'envi à fénestrer, à courber, à rendre plus léger.

Chapman, chirurgien anglais, publia à Londres, en 1735, un abrégé de la pratique

---

(1) Traité de la Théorie et Pratique des accouchemens, Introduction, page 59.

des accouchemens, qui n'est qu'une apologie de l'instrument de Chamberleyne, et une critique de l'ouvrage de Deventer. Mais Exton, médecin et disciple de Chapman, qui a publié un ouvrage, intitulé : *New system of Midwifry*, 1751, *in*-8°., observe que son maître a trop accordé au *forceps*, et lui a donné trop de volume. Il nous apprend que ce n'est pas à cet instrument que les frères Chamberleyne ont dû leur célébrité, mais à l'accouchement par les pieds, peu connu de leur temps : ce qui confirme l'opinion de Haller à cet égard.

Manningham a donné, en 1739, un abrégé très-succinct de l'art des accouchemens, qui renferme des préceptes utiles en forme d'aphorismes sur le traitement des maladies des femmes enceintes et en couche. Boëhmer, professeur en médecine à Halles, a joint à l'édition qu'il a donnée de cet ouvrage, une savante dissertation, dans laquelle il nie que l'enfant fasse la culbute.

Mesnard, chirurgien accoucheur à Rouen, publia, en 1743, un ouvrage sous ce titre : *Le Guide des accoucheurs, ou le Maître dans l'art d'accoucher les femmes.* Les accoucheurs qui le prendront pour guide ou

pour

pour maître dans l'art d'accoucher, (il est inutile de dire *les femmes*) n'iront pas bien loin ; car, à quelques observations près, cet ouvrage ne répond guères à l'étiquette du sac ; Mesnard est de plus l'inventeur d'un tire-tête.

Tandis que la manie instrumentante des accoucheurs exerçait ses ravages en France, en Hollande, en Allemagne, les Anglais s'attachaient à l'étude des principes.

Ould, dans son traité d'accouchemens publié à Dublin, a démontré le premier que la situation de l'enfant au commencement du *travail* n'est pas telle que son front regarde directement le dos de la mère, mais l'un ou l'autre côté du bassin. Cette observation précieuse et celle de Rhodion, qui croit avoir vu, dit-il, la face de l'enfant se tourner en-devant après son expulsion hors de la vulve, ces deux observations ont été confirmées par la découverte du *mouvement de rotation spirale du corps de l'enfant sur son axe, à l'instant physique où il franchit les détroits et l'excavation du petit bassin* : mécanisme de l'accouchement que j'ai démontré le premier.

Je terminerai cette deuxième époque par faire mention d'une sage-femme qui a bien

mérité de l'art des accouchemens, je parle de Louise Bourgeois connue de son temps sous le nom de Boursier, sage-femme de Marie de Médicis, à laquelle elle dédia, vers l'an 1609, *ses observations diverses sur la stérilité, perte de fruits, fécondité, accouchemens, et maladies des femmes et des enfans nouveau-nés.*

Louise Bourgeois est la première qui ait fait un précepte de l'accouchement le plus prompt, dans le cas d'hémorragie utérine causée durant la grossesse par le décollement d'une portion du *Placenta.*

Cette découverte fait d'autant plus d'honneur à Louise Bourgeois, qu'elle a été le fruit de l'observation et de l'expérience. « Moi, » connaissant, dit-elle, que le flux de sang » n'est entretenu que par la grossesse, l'ayant » vu cesser sitôt que la femme est accouchée, » je mis cette pratique en avant, laquelle j'ai » connue trop tard à mon gré pour la conser- » vation de madame d'Aubray et de madame » la duchesse Montbason ».

Je devais à la justice de consacrer ici le nom de Louise Bourgeois, et de faire mention honorable d'une observation précieuse que l'expérience a consacrée comme loi fondamentale de pratique dans la science des accouchemens.

TROISIÈME ÉPOQUE.

LE siècle de Louis XIV fut le siècle des beaux arts et de la galanterie. Madame la duchesse de la Valliere portait dans son sein le premier rejeton du soleil des Français, à qui l'adulation avait donné pour emblême le soleil du monde, avec cette épigraphe : *Nec pluribus impar*, quoique le royal Phœbus fut moins jaloux de ressembler à l'astre du jour par la pûreté de ses mœurs, que par la faculté de propager la vie et la fécondité.

Pour mieux triompher de son auguste et malheureuse rivale, en éblouissant son amant par une feinte délicatesse, la sultane favorite exigea le plus grand secret, et fit appeler, durant le *travail* de l'enfantement, Julien Clément, qui, le premier en France, ajouta le titre d'accoucheur à celui de chirurgien.

Clément, introduit avec mystère, les yeux ceints d'un bandeau, dans un appartement destiné à la cérémonie des couches, trouva

une dame voilée, et en courtisan rusé, feignit de ne point connaître l'héroïne, et de ne pas se douter de la présence du monarque, qui, forcé par la nature, de venir au secours de son amante et de mettre la main à l'œuvre avant l'arrivée de l'accoucheur, s'était enveloppé dans les vastes rideaux du lit, les mains teintes du sang de sa divine Alcmène.

L'histoire rapporte que Clément, pressé par la soif, ayant demandé à boire, le monarque ivre d'amour et de joie, oubliant son rôle de roi pour jouer celui de père, sortit tout-à-coup de l'embuscade, et versa lui-même à boire à l'accoucheur. Du reste, le capricieux enfant de Cythère qui semble se plaire à de telles métamorphoses, avilit moins à mon avis Louis-le-Grand, en le transformant en premier valet-de-chambre de madame de la Valliere, qu'en faisant de Louis le Bien-aimé le dernier laquais de la Dubarry (1).

Clément accoucha madame de la Valliere des autres enfans qu'elle eut de Louis XIV.

---

(1) La France, disait un jour la Dubarry à Louis XV, ton café f... le camp.

Il accoucha madame de Montespan de son premier enfant, et fit plusieurs voyages en Espagne pour accoucher la reine Marie-Louise-Gabrielle de Savoie, épouse de Philippe V.

Tout amant est généreux; mais un amant couronné récompense magnifiquement les bons offices rendus à sa maîtresse. Louis XIV gratifia Clément de la charge de premier valet-de-chambre de madame la Dauphine, et lui accorda des lettres de noblesse, afin que sa postérité partageât avec lui les faveurs dont il venait de le combler.

Le texte littéral de ces lettres de noblesse se trouve à la suite de *l'Index funereus* de Devaux. (1). Elles renferment entr'autres dispositions, ce témoignage éclatant et ridicule de la bienveillance du monarque.

« Et pour lui donner encore (c'est de » Clément qu'on parle) un témoignage plus » authentique de notre estime, nous lui per- » mettons aussi d'ajouter auxdites armoiries » une fleur de lys d'or sur un champ d'azur,

---

(1) Page 114.

» pour être portée par lui et par sa posté-
» rité, etc. ».

Puisse ce monument d'intrigue et de faiblesse consoler l'illustre noblesse française de la perte de ses diplômes, qui cessèrent d'être le digne prix du mérite et de la valeur, le jour où le prince les prodigua aux instrumens de ses débauches, ou les vendit au plus offrant et dernier enchérisseur.

Clément n'a pas laissé une seule observation sur l'art des accouchemens, qui pût nous faire juger de l'étendue de ses connaissances, et justifier aux yeux de la postérité le choix dont l'honora Louis XIV. Nous chercherions envain son nom dans l'histoire de l'art des accouchemens, si la protection de madame de la Valliere ne lui eût frayé le chemin de la célébrité.

Mais si Clément ne fit rien pour sa gloire, on ne l'accusera pas d'avoir négligé le soin de sa fortune. C'est sans doute par allusion à ses grandes richesses, qu'un mauvais plaisant lui fit le distique suivant :

Quas bona pars hominum mulièbri condit in antro,
Ex illo Clemens eruit unus opes.

La décence ne me permet point de traduire

littéralement ces deux vers ; mais en voici la pensée que j'ai rendue dans les quatre vers suivans, du VIe. chant de ma *Luciniade* (1) :

Clément dut au hasard sa vogue et son crédit ;
Il enrichit moins l'art que l'art ne l'enrichit.
Accoucheur des Laïs, en dépit de Lucine,
Clément fit fortune, où.... maint amant se ruine.

L'accouchement de madame de la Valliere ne fut pas long-temps un secret. La déesse aux cent voix en sema bientôt la nouvelle de l'une à l'autre extrémité de l'Europe, et la chirurgie, mêlant cent mille voix aux cent voix de la renommée, plaça maître Clément à côté de *Diespiter*, dieu tutélaire de la naissance des humains.

La pudeur alarmée de l'outrage qu'elle venait de recevoir, courut se réfugier dans les bras de Marie-Thérèse d'Autriche, accouchée par une sage-femme. Mais quelle influence pouvait avoir au sein de la cour la plus dissolue, l'exemple d'une reine sacrifiée par un époux infidèle à une maitresse adorée?

(1) Poëme didactique sur la Science des accouchemens, troisième édition ; à Paris, chez Courcier, et au Bureau de la Lucine Française.

L'amour imposa silence à la pudeur, et arracha en dépit de l'hymen le sceptre de l'art des mains des sages-femmes.

« La nature, dit alors insolemment la chi-
» rurgie triomphante, la nature a ses écarts,
» ses erreurs et ses caprices. Mère tendre en-
» vers les unes, marâtre injuste à l'égard des
» autres, elle facilite l'accouchement de ces
» obscures plébéïennes, dont les bassins bour-
» geoisement configurés, se reconnaissent à
» ces hanches d'une largeur effroyable, tandis
» qu'elle rend presque toujours laborieux ou
» impossibles à terminer, les accouchemens
» de ces illustres patriciennes, qui, rivales
» des Grâces, captivent l'œil surpris par leur
» taille svelte et d'un admirable contour ».

Aveuglées par l'amour-propre, les dames de la cour se laissèrent prendre à ce piége grossier; et toutes, soit par crainte, soit par pure étiquette, soit enfin pour obéir à la mode, toutes se jetèrent à l'envi dans les bras des accoucheurs, qui, restés maîtres du champ de bataille, en chassèrent à grands coups de *forceps* les pauvres sages-femmes, qui, par grace dernière, demandèrent la permission d'accoucher les femmes des faubourgs, et de présider à Paris l'hospice des femmes en

couches ; ce que les accoucheurs, plus jaloux d'argent que de gloire, eurent la générosité de leur accorder.

Cependant la faculté de médecine et le collége de chirurgie de Paris, jaloux de la fortune rapide de Julien Clément, mandent les accoucheurs, et la faculté leur adressa d'abord ce discours :

« Hermaphrodites de l'art, qui ne tenez à » la médecine et à la chirurgie que par les » parties honteuses, je vous permets de végéter » de la matrice à *l'anus ;* mais que votre do- » maine ne s'étende pas plus loin. Au moindre » mouvement fébrile, vous direz : *Je ne suis* » *qu'accoucheur ; appelez un médecin.*

» Sages-femmes en culottes, leur dit à son » tour la chirurgie, la section cæsarienne est » la seule qu'il vous soit permis de faire sur » le corps humain ; toute autre vous est inter- » dite ; et si quelque femme enceinte ou en » couche requiert votre ministère pour la » pratique de toute autre opération, vous » direz : *Je ne suis qu'accoucheur ; appelez* » *un chirurgien* ».

Fidèles au traité, les accoucheurs cæsariens et symphisiens se contentent *d'éventrer*, de *mutiler* ou de *crocheter* les femmes *en travail*.

Et voilà comme je rends raison du silence coupable gardé par tous les médecins et tous les chirurgiens de Paris, témoins des douze opérations cæsariennes pratiquées depuis l'an IV, par Baudeloque, Dubois, Péletan et Coutouly, sans besoin et sans succès, sur douze victimes auxquelles j'aurais sauvé la vie.

Cependant Philippe Hecquet, célèbre médecin de la faculté de Paris, révolté d'une innovation qui lui paraissait d'autant plus scandaleuse, qu'il l'envisageait sous le double rapport des mœurs et de la religion, Hecquet publia, en 1708, une dissertation *sur l'indécence aux hommes d'accoucher les femmes.*

En rendant justice aux talens de l'auteur, il faut convenir que le pieux Hecquet, dont l'intention d'ailleurs était pure, n'avait point assez d'expérience dans la pratique des accouchemens, pour être en état de prononcer avec certitude que les femmes enceintes et les sages-femmes peuvent se passer absolument du secours des hommes dans le *travail* de l'enfantement. Aussi Hecquet nuisit-il lui-même à l'intérêt de sa cause, et accrédita-t-il, par son zèle indiscret, un abus dont il ne pouvait se flatter de triompher par son inexpérience.

Puzos, élève de Clément, dût moins à ses

talens qu'à la protection et à l'amitié de son instituteur, les honneurs dont il fut comblé. En 1741, Louis XV le nomma à la place de vice-directeur de l'académie de chirurgie, et en 1745, à celle de directeur. L'année suivante, Puzos succéda à son collègue Petit dans la place de censeur royal.

La Peyronie, premier chirurgien du roi, avait fondé, en 1743, à l'instar de la faculté de médecine de Paris, deux chaires d'accouchemens; l'une pour l'instruction des élèves accoucheurs, et l'autre pour les élèves sages-femmes. Puzos s'imposa cette dernière tâche, et la remplit jusqu'à sa mort. Les lettres de noblesse dont il fut gratifié par le roi au mois de mars 1751, mirent le comble aux faveurs signalées du monarque. J'ignore si le disciple de Clément obtint, ainsi que son maître, la prérogative de porter une fleur de lys sur un champ d'azur, mais ce que je sais bien, c'est que messire Puzos a rendu peu de services à l'art des accouchemens. Un manuscrit sans ordre et sans méthode, plein d'erreurs de pratique et d'incorrections de style, est la seule œuvre posthume de Puzos. Le docteur Morizot-Delandes, médecin de la faculté de Paris, qui m'honorait de son amitié, après

avoir débrouillé ce cahos, a publié, en 1759, sous le nom de Puzos, un traité d'accouchemens qui doit tout son mérite aux soins du savant éditeur.

On est étonné qu'après tant de faveurs dont Puzos fut comblé par Louis XV, ce monarque lui ait préféré Pérard pour accoucher la reine son épouse.

Ce Pérard qui obtint aussi des lettres de noblesse, n'est connu que par l'éloge que fait de ses qualités morales l'auteur des *Essais historiques* (1).

« M. Pérard, dit Sue, fut aussi charitable » envers les pauvres, que tendre et compa- » tissant envers les citoyens malheureux ; » aussi doux et humain envers ses semblables, » que respectueux envers les grands ».

Cet éloge est très-beau sans doute; mais la charité envers les pauvres et le respect envers les grands, ne nous donnent pas une idée des talens de M. Pérard dans la pratique des accouchemens, quoique M. Sue regarde le choix que fit de lui Louis XV, comme une preuve évidente et du sage discernement du

---

(1) Tome I, page 128.

monarque, et de la supériorité des talens de celui sur qui le choix tomba.

Ruleau, chirurgien à Saintes, publia, en 1704, un traité *des accouchemens difficiles et laborieux*. Cette production, de l'aveu même de l'auteur, n'est qu'un abrégé de ce qu'avaient écrit avant lui, sur cette matière, Paré, Guillemeau, Liebaut, Viardel et Mauriceau. Cet abrégé, ou plutôt cette mauvaise compilation, ne fut rédigée que pour donner plus d'importance à l'opération cæsarienne, qu'il pratiqua, dit-il, avec succès le 25 février 1689, sur Catherine Savineau. Je démontrerai jusqu'à l'évidence l'imposture de ce fait, par l'ouvrage même de Ruleau.

En 1740, l'opération cæsarienne fut pratiquée pour la première fois à Paris, par Soumain, chirurgien-accoucheur, sur la femme Desmoulins. Je m'engage à prouver, par des faits authentiques, que cette observation en faveur de l'opération cæsarienne, est aussi fausse que celles de François Rousset.

En 1743, l'académie de chirurgie de Paris publia le premier volume de ses Mémoires, dans lequel on trouve celui que Simon lut dans la séance publique de cette académie, sous la présidence de M. de la Peyronie,

premier chirurgien du roi, dans la vue de démontrer les avantages de l'opération cæsarienne. Un second Mémoire du même auteur, inséré dans le deuxième volume des Mémoires de l'académie de chirurgie, indique les cas dans lesquels on doit pratiquer cette opération. Tout ce cahos cæsarien sera débrouillé, et la vérité sortira du nuage qui la couvre depuis deux siècles.

Astruc publia, en 1766, un ouvrage qui a pour titre : *L'Art d'accoucher réduit à ses principes.* A la théorie que renferme cette production, il est aisé de voir que l'auteur n'exerça jamais l'art des accouchemens; et personne, mieux que ce savant, n'a prouvé que les plus vastes connaissances en médecine et la plus profonde érudition ne sauraient tenir lieu de pratique dans cette branche de la science médicale. Astruc avait publié, en 1761, quatre volumes des maladies des femmes, où il traite des ulcères et autres affections de la matrice. A l'exemple de Paul d'Egyne, Astruc fit des cours d'accouchemens dans lesquels il exposa avec clarté aux élèves sages-femmes les principes déjà connus. Ses leçons publiques aux écoles de médecine eurent le double avantage d'instruire et d'ex-

citer l'émulation parmi les élèves accoucheurs et sages-femmes. L'éloquence de ce professeur opéra sur le cœur des accoucheurs atteints de la manie des instrumens, et endurcis par la pratique des opérations les plus féroces, le prodige que la fable attribue au talent d'Amphion, dont la lyre harmonieuse donna le sentiment et le mouvement aux pierres qui vinrent se ranger autour de lui, et formèrent les murs de Thèbes.

Solayrès, médecin de la faculté de médecine de Montpellier, aurait opéré une révolution salutaire dans l'art des accouchemens, si la mort qui ne respecte ni l'âge, ni les talens, ni les vertus, n'était venue le frapper à l'époque de la vie où le savant peut se flatter sans orgueil d'ajouter aux connaissances déjà acquises, le fruit de ses veilles et d'une longue expérience. Convaincu comme nous que la pratique seule fait le médecin-accoucheur, Solayrès pratiqua; et pour surmonter les obstacles que la chirurgie apportait alors à la médecine dans la pratique des accouchemens, il se détermina enfin à se faire recevoir membre du collége de chirurgie. Il composa à ce sujet une dissertation qui a pour titre : *De partu, viribus maternis absoluto.* Cette dissertation

devait être soutenue au collége, comme thèse de réception, le 22 décembre 1771, si la mort n'eût renversé ce projet. Solayrès avait soutenu à la faculté de Montpellier, en 1765, une thèse intitulée : *Elementa artis obstetricæ Monsp. in-4°.*

Le catéchisme de M. Dufot, médecin et professeur de l'art des accouchemens dans la généralité de Soissons, ainsi que le ci-devant catéchisme métamorphosé depuis en *Principes sur l'art des accouchemens, par demandes et par réponses, en faveur des sages-femmes de la campagne* (par ordre), ne sont que des extraits informes des leçons de Solayrès. Après s'être partagés sur sa tombe les dépouilles de leur maître, les deux catéchistes jouirent paisiblement du fruit de leurs rapines, l'un à Soissons et l'autre à Paris, sans faire mention du pauvre défunt dont ils avaient hérité. Cependant un remords de conscience s'empara du catéchiste soissonnois, qui alla faire ses excuses à Solayrès dans le pays d'où personne ne revient. A peine fût-il parti pour l'autre monde, que le catéchiste parisien s'avise de dire que Dufot l'a volé, douze ans après que le prétendu vol avait été commis; et comme les trépassés sont de bonnes gens,

Dufot

Dufot l'a laissé dire, mais personne n'est dupe de son silence, et chacun sait à quoi s'en tenir au sujet de la réclamation tardive du catéchiste parisien.

André Levret, accoucheur à Paris, avant d'avoir fait ses premiers cours en anatomie et en chirurgie, entra, en qualité de garçon perruquier-baigneur, chez le fameux Bernard : je dis fameux par ses richesses et non par ses poésies, car je ne veux pas qu'on confonde le juif, avec le poète Gentil Bernard.

Les philosophes les plus célèbres ont observé avec juste raison que les premières démarches d'un jeune homme dans la société ont une telle influence sur son caractère, ses mœurs et ses affections, qu'elles décident pour l'ordinaire du sort de sa vie entière.

Levret, durant son séjour dans la maison de Samuël Bernard, donna à son ame encore flexible la trempe de celle de son maître, et contracta ces inclinations judaïques, cette insatiable cupidité des richesses, qui fut le mobile de toutes ses actions, et qui le tourmenta jusqu'au tombeau (1).

---

(1) Peu content de la fortune qu'il avait faite, et à laquelle il ne devait pas s'attendre, Levret, quelques

Samuël Bernard laissa en mourant cent mille livres à Levret, alors âgé de dix-sept ans. Un legs aussi considérable laissé par un juif à son jeune baigneur, ne fait honneur ni au maître ni au laquais. L'histoire du jeune et beau Levret, l'aigle des accoucheurs parisiens, transporté à la cour de France par Plutus, dieu des richesses, a une trop scandaleuse conformité avec le jeune et beau Ganimède, enlevé par Jupiter transformé en aigle, et transporté dans le séjour des dieux.

Le premier usage que fit Levret de cette fortune inattendue, fut d'acheter une charge de chirurgien ordinaire du roi à la suite de l'artillerie de France, privilége abusif dont le grand Maître seul profitait au détriment de l'humanité. C'était entrer dans la chirurgie par la fausse porte. Mais, a dit Boileau,

> Quiconque est riche est tout; sans sagesse il est sage;
> Il a, sans rien savoir, la science en partage.

Si Levret, à cette époque, n'eût senti l'insuffisance de ses connaissances chirurgicales,

---

années avant sa mort, avait placé ses fonds dans l'espoir d'un plus gros intérêt; mais étant tombés en des mains infidèles, Levret se vit frustré de ses biens et de ses espérances. *Malè parta, malè dilabuntur.*

aurait-il pu balancer un moment entre l'honorable tâche de subir les examens sévères des premiers maîtres de l'art et la honteuse ressource d'acheter avec quelques riches ignorans le droit d'exercer la chirurgie sans avoir osé subir aucune épreuve ? Aussi le collége de chirurgie de Paris regarda-t-il toujours André Levret comme un intrus indigne d'occuper une chaire publique dans son école.

Le coup de patte que donne lourdement à ce sujet l'historien Sue au collége de chirurgie de Paris, semble avoir pour objet de venger son ami Levret aux dépens des professeurs d'accouchemens du collége.

« Un étranger, dit le conteur (1), venu à » Paris en 1770 pour profiter des savantes » leçons que M. Levret donne à ses élèves, » ayant appris qu'il y avait au collége de chi- » rurgie un cours public d'accouchemens, y » alla, ne doutant pas que M. Levret ne fût » le professeur. Il fut fort étonné d'en voir » paraître un autre. Comme j'étais à côté de » lui, il me demanda pourquoi ce n'était pas » M. Levret qui faisait ce jour-là la leçon. » Lorsque je lui eus dit qu'il ne la faisait

(1) Essais hist. tome I, page 129.

» jamais, parce qu'il n'était pas professeur
» royal, il sembla que j'eus dit à cet étranger
» la plus grande de toutes les sottises. Il me
» regarda avec des yeux courroucés, et m'a-
» postropha de paroles si dures, que je restai
» tout-à-fait muet. Il sortit en disant qu'il ne
» concevait pas que quelqu'un, autre que
» M. Levret, osât professer publiquement les
» accouchemens ».

Ce n'est pas à l'étranger *que vous avez dit la plus grande de toutes les sottises*, mais à vos lecteurs, que vous croyez assez sots pour ajouter foi à une fiction aussi naïvement ridicule. Cet étranger, monsieur le conteur, ne vous aurait pas regardé *avec des yeux courroucés*, et ne vous aurait point *apostrophé de paroles dures*, si vous lui eussiez dit :

« Monsieur, le collége de chirurgie de Paris
» ne nomme, pour professeur aux deux chaires
» d'accouchemens, que des hommes et non
» des femmes, et il a de justes raisons de douter
» du sexe de Levret. Le collége de chirurgie
» ne reçoit point un ancien laquais ou femme-
» de-chambre, qui, avec un legs scandaleux
» de cent mille livres, a fait compiler quelques
» mauvaises productions; forger un tire-tête
» infernal, à l'usage duquel il s'est vu forcé

» de renoncer, après avoir fait d'innombrables
» victimes; intriguer à la cour de France pour
» être accoucheur de madame la Dauphine;
» en un mot, acheter chèrement à Paris, où
» tout se vend, une célébrité qui ne doit
» point en imposer aux étrangers ».

En effet, si M. Levret a obtenu à Paris le sceptre de l'art, en payant des prôneurs, sa réputation n'en a point imposé aux savans étrangers, juges impartiaux et désintéressés des œuvres gigantesques du baigneur de Samuël Bernard.

Il a paru, en 1758, un ouvrage in-8°. intitulé *Levret's Wahrenhmungen*, dans lequel l'auteur Julius Walbaum, médecin et accoucheur de Lubeck, prend la liberté d'accuser maître André Levret d'avoir peu lu, d'avoir donné pour nouvelles, plusieurs choses publiées depuis long-temps par d'autres auteurs; d'avoir semé de la géométrie dans ses œuvres à tort et à travers; de n'avoir pas fait une seule découverte utile à l'humanité; enfin, d'avoir cherché toute sa vie la solution de ce problême, très-importante pour l'accoucheur qui veut s'enrichir, *faire le plus d'accouchemens possibles dans le plus court espace de temps.*

En 1769, Tolver a publié à Londres un ouvrage qui a pour titre : *Present state of Midwifery at Paris*, etc., lequel renferme de dures vérités contre M. André Levret. Mais l'auteur des *Essais historiques*, M. Sue, regarde comme une critique très-vive, ou plutôt comme un libelle, l'opinion motivée de Tolver. Il faut cependant que je parle des *Essais historiques* de M. Sue, dussai-je passer à ses yeux pour un libelliste.

Il compilait, compilait, compilait,
Et jamais rien n'imaginait,

A dit Voltaire de l'abbé Trublet. M. Sue

Compila, compila, compila,
Et ne s'en est pas tenu là.

Il a traduit Virgile, Homere, Juvenal ; il a fait les critiques les plus amères d'Antoine Portal, d'Alphonse Leroy : c'est le don Quichotte de la chirurgie, toujours prêt à rompre une lance contre le premier médecin qu'il rencontre.

Voici un échantillon du talent de M. Sue le jeune, ou Sue II, pour la traduction.

Si quis mihi parvulus aulâ
Luderet Æneas qui te tantùm ore referret.

« Si encore il me restait un petit Enée qui

» te ressemblât un peu par la bouche (1) ». Pour dire, qui me retraçât du moins les traits de son père.

Ne dirait-on pas que le pieux Enée était un gourmand, et que la Reine de Tyr, qui avait bonne table, désirait d'avoir un fils qui pût un jour en faire les honneurs en l'absence de son papa.

Juvénal n'est pas moins familier à M. Sue, que l'auteur de l'Eneïde.

Intereà tormentum ingens nubentibus hœret
Quod nequeunt parere, et partu retinere maritos.

« Cependant les femmes mariées souffrent » beaucoup de ce qu'elles ne peuvent concevoir » et retenir, en accouchant, leurs maris (2) ». Pour dire, captiver leurs époux par la fécondité.

Quand Louis XV nomma l'abbé Bignon chef de la grande bibliothèque nationale de Paris, on disait aux personnes qui blâmaient ce choix, à raison de l'ignorance de Bignon, *le roi veut le mettre à même d'apprendre à lire.*

---

(1) Tome I, page 143.

(2) Tome I, page 137.

L'école de médecine de Paris, en nommant M. Sue son bibliothécaire, a voulu sans doute le mettre à portée d'apprendre à traduire, et l'on voit qu'il ne débute pas mal. Aussi est-il insolent, et c'est ce qu'on va voir.

« Il n'y a qu'un Alphonse Leroy dans le » monde qui ait pu avoir l'impudence, dit » Sue, de dire hautement; que dis-je ? d'im- » primer aussi que M. Levret ne se doutait » même pas du premier principe de l'art » d'accoucher (1).

» Un médecin des plus modernes, nommé » Alphonse Leroy, a publié, en 1776, un » ouvrage intitulé : *La Pratique des accou- » chemens*, dit ailleurs monsieur le biblio- » thécaire (2). Suivant ce nouveau docteur, » personne jusqu'à lui n'a rien connu à l'art » des accouchemens. J'aurai occasion de re- » lever ses méprises ».

Après avoir parlé aussi insolemment d'un médecin qui honore l'école de médecine de Paris, et que les savans entendent tous les ans avec un nouvel intérêt, le bibliothécaire

---

(1) Tome II, page 365.

(2) Tome I, page 131.

Sue termine ainsi ses diatribes contre le docteur Alphonse Leroy (3):

« Après la manière dont nous nous sommes » expliqués sur les écrits de M. Alphonse » Leroy, nous ne doutons nullement qu'il ne » soit un de ceux qui crieront le plus fort à » la calomnie et à la méchanceté.... Il aura » en tout cas beau jeu, et pourra s'escrimer » à son aise, sans crainte d'être battu; car il » peut être assuré de ma part que le silence » le plus parfait sera la seule réponse que j'op- » poserai à ses clabauderies et à ses injures, » s'il a la lâcheté d'en vomir ».

Rendez-vous plus de justice; M. Sue. Quelle que nauséabondes que soient vos diatribes, le docteur Alphonse Leroy ne *vomira rien;* vous êtes un de ces mille écrivailleurs qu'on méprise, lorsqu'on n'est pas contraint, comme moi, de parler de vos *Essais historiques, littéraires et critiques, sur l'art des accouchemens*, en deux lourds volumes in-8°. 1779, la plus inepte compilation que je connaisse.

J'ai combattu dans mes ouvrages l'opération

---

(1) Essais hist. tome II, page 516.

de la symphise des *pubis*, comme inutile et dangereuse. En conséquence, j'ai dû me faire un ennemi de M. Alphonse Leroy, qui, jeune encore, soutint la cause de Sigault; mais à cette erreur près, à laquelle il serait peut-être glorieux à M. Alphonse Leroy de renoncer, ne fût-ce que pour déjouer nos ennemis communs, les cæsariens, qui voudraient s'accrocher aux *pubis* en sortant de la matrice d'où je les ai chassés ignominieusement, je rends hommage aux talens de M. Alphonse Leroy. Je dirai plus : j'ai gémi sincèrement de la fatalité qui m'a privé de ses conseils. Peut-être même, si j'en juge par l'affection que je lui porte, nos cœurs auraient été étroitement unis sans le maudit cartilage qui les sépare. *Amicus Plato, sed amica veritas.*

Qu'on juge par l'aveu que je ne crains pas de faire, de mes sentimens pour le docteur Alphonse Leroy, combien j'en ai toujours voulu au compilateur le plus ignorant et le plus effronté, qui, par sa manie de faire gémir la presse, déshonore un nom si justement célèbre en médecine et en chirurgie, d'avoir parlé aussi indécemment d'un homme dont il n'est pas digne de délier les cordons des souliers; d'un professeur qui tiendrait

depuis long-temps le sceptre de la pratique, si la routine, l'ignorance et les préjugés ne le retenaient dans Paris en des mains indignes de le porter; enfin, d'un savant distingué, qui, pour nétoyer les étables d'Augias, n'aurait eu besoin que de la massue d'Hercule.

Le 2 octobre 1777, M. Sigault, docteur en médecine, assisté de M. Alphonse Leroy, pratiqua pour la première fois l'opération de la symphise des *pubis* sur la femme Souchot, épouse d'un soldat du guet de la garde de Paris. Si M. Alphonse Leroy persiste à vouloir légitimer aux yeux du vulgaire, un enfant proscrit en naissant par l'Europe savante, il aura la douleur de le voir étouffé dans ses bras, pour prix des soins infructueux consacrés à lui donner une chimérique existence.

Johnson, médecin anglais, a publié, en 1769, un ouvrage in-4°. intitulé : *New system of Midwifry in-4 parts*. Cet auteur dit que l'opération cæsarienne n'a jamais été pratiquée par personne, en Angleterre, sur le sujet vivant. Johnson ignorait sans doute qu'Edouard VI, fils d'Henri VIII, roi d'Angleterre, fut extrait, par ordre de son père, du flanc de Jeanne de Seymour, qui mourut deux jours après avoir subi l'opération cæsarienne.

Smellie, médecin-accoucheur à Londres, publia, en 1752, un traité sur la théorie et sur la pratique des accouchemens. Préville en traduisant en français cet ouvrage au-dessus de tout éloge, a rendu un service important à l'humanité, en ce qu'il a arrêté en France, les progrès aujourd'hui renaissans de la manie instrumentante de Rousset, de Levret et de leurs sectateurs.

Nous ne devons pas moins de reconnaissance à M. le Moine, docteur en médecine de la faculté de Paris, pour avoir traduit un ouvrage excellent de M. Charles White, membre du collége de chirurgie de Londres, et chirurgien en chef de l'hôpital de Manchester. *L'avis aux femmes enceintes et en couche*, renferme les préceptes les plus utiles sur la grossesse, le *travail* et la couche.

Antoine Petit, à l'exemple d'Astruc, fit des cours théoriques d'accouchemens; mais il est fâcheux que la multiplicité de ses occupations ne lui ait pas permis de se livrer à la pratique, sans laquelle le génie le plus fécond se flatterait envain de reculer les limites de l'art de guérir. Si, au lieu d'amuser le public par ses querelles scandaleuses avec Bouvard, au sujet *des naissances tardives*, Antoine

Petit eût daigné pénétrer dans le sanctuaire de la nature, le flambeau de l'expérience à la main, il aurait déjoué les complots cæsariens de Deleurye, de Lauverjat, de Vermond et de Millot, qui, sous ses yeux, se sont flattés impunément d'avoir opéré des miracles cæsariens.

Un membre du sénat conservateur, digne d'apprécier les talens, me disait, il y a peu de jours, qu'il s'honore de descendre et de porter le nom d'un célèbre médecin-accoucheur, Jean-George Rœderer, professeur en médecine à Gottingue. Nous n'ajouterons rien à l'éloge que fait de lui le célèbre Haller. *Vir brevis ævi, qui in arte obstetriciâ, perindè ut in anatome magnam suî spem excitaverat.* « Homme dont la vie a été trop courte, qui » avait fait concevoir de lui de grandes espé- » rances dans l'art des accouchemens, comme » dans l'anatomie ».

Ici la scène change. Une grande révolution s'opère en France, et les amis de l'humanité se flattent qu'elle aura une heureuse influence sur les progrès des beaux arts. Animé de ce doux espoir, je prends la plume (1); et dans

(1) C'est à regret que je vais parler de moi; mais

un Mémoire, fruit de onze années de pratique, à l'époque où je le présentai à la société royale de médecine, je traçai le tableau de mes découvertes relatives à la science des accouchemens.

Le docteur Vicq-d'Azir, dans une séance publique, tenue au Louvre, fit mention honorable de ce Mémoire, qui disparut aussitôt des cartons de la société royale de médecine. Le secrétaire de la société dit l'avoir remis à M. Andry; M. Andry dit l'avoir déposé au secrétariat. Quoi qu'il en soit, le Mémoire fut perdu pour moi; et dans la crainte de me voir frustré de ma propriété, je me déterminai à publier, en 1791, mon premier ouvrage intitulé : *Le Médecin-Accoucheur*, dans lequel je consignai les découvertes énoncées dans le Mémoire égaré.

A cette époque, la science des accouchemens n'était en France que l'art d'attendre *stupidement* l'enfant à terme à la vulve; l'art

---

l'intérêt de la vérité que je défends, exige que je fasse ce sacrifice à l'humanité. Il est de mon devoir de mettre sous les yeux de mes contemporains les faits sur lesquels la postérité aura à prononcer entre mes antagonistes et moi.

de *tenailler* ou de *crocheter* mécaniquement un enfant dans la matrice, l'art d'*éventrer* ou de *mutiler* inhumainement les femmes enceintes. « Serait-ce, a dit l'auteur anonyme » d'une diatribe (1), serait-ce dans l'intention » de donner à son annonce un certain degré » d'intérêt, que le docteur (c'est moi) se sert » d'expressions aussi énergiques, *tenailler*, » *crocheter, mutiler, éventrer ?*

Non, *généreux inconnu*, je n'ai d'autre intention que de peindre ce que je sens; et comme les mots sont les images de nos pensées, j'ai employé, 1°. l'adverbe *stupidement* pour donner une idée du rôle d'un accoucheur, qui, sans connaissance de la médecine ni du mécanisme de l'accouchement, attend et reçoit l'enfant à la vulve, comme ferait une garde de femme en couche; 2°. le verbe *tenailler* du mot latin *forceps*, tenailles, langue que le *généreux inconnu* n'entend peut-être pas; 3°. du verbe *crocheter* dont le *généreux inconnu* connaît l'étymologie; car il est *croche-*

---

(1) Voyez le n°. 2087 de *la Clef du Cabinet des Souverains*, mercredi, 28 vendemiaire an 11, et ma réponse à cette diatribe dégoutante, n°. 2092, lundi 3 brumaire an 11, du même journal.

teur dans toute la force du terme; 4°. du verbe *mutiler;* parce que la section de la symphise est une mutilation, puisque les *pubis* ne se réunissent jamais, après avoir été séparés l'un de l'autre. 5°. Enfin je me suis servi du verbe *éventrer*, expression trop faible, puisque le *généreux inconnu* cæsarien ne se contente pas d'ouvrir le ventre, mais le péritoine et la matrice des femmes en *travail.*

Le *généreux inconnu* qui s'effraie plus des mots que des choses, a dit en finissant sa diatribe : *C'est par la terreur que M. Sacombe veut se faire des partisans.* Je le prie de me dire, par la voie de *la Clef du Cabinet*, lequel des deux veut régner par la terreur, ou celui qui fait la guerre aux *éventreurs*, ou celui qui protège par ses diatribes les *éventreurs* de madame Vasseur, accouchée précédemment d'un enfant à terme et vivant, la première des douze victimes immolées à l'époque où le sol de la France était hérissé d'échafauds.

En 1792, je donnai mon *Avis aux sages-femmes*, dans lequel je réduisis à douze principes fondamentaux, les connaissances essentielles à toute sage-femme jalouse d'exercer son art avec succès.

Les

Les ouvrages relatifs à la Science médicale sont lus et recherchés par tous les savans qui la cultivent. Mais les traités d'Accouchemens ne peuvent intéresser que quelques praticiens distingués. Les accoucheurs cæsariens et leurs élèves sages-femmes, ne savent pas lire. Ainsi mes principes sur les accouchemens n'étaient encore connus que de quelques médecins-accoucheurs étrangers, peu intéressés à les propager. Pour donner plus de publicité à ma doctrine, et aggrandir le cercle de mes lecteurs, je conçus le hardi projet de parer des charmes de la poésie les préceptes arides de l'art de Lucine ; et sous le titre de *la Luciniade*, je mis au jour, en l'an premier, un poëme didactique en huit chants, sur la Science des Accouchemens. Le succès de cette production surpassa mes espérances en servant à la fois de véhicule à ma doctrine et aux deux ouvrages déjà publiés.

Les accoucheurs cæsariens de Paris n'aiment point la littérature. Plusieurs d'entr'eux, qui, de notoriété publique, ont fait leurs humanités dans les boutiques des barbiers, regardèrent comme une *monstruosité* un ouvrage en vers sur les accouchemens. L'arme du ridicule à la main, ces forts-à-bras me pour-

suivaient sans relâche dans tous les cercles de Paris, en me qualifiant ironiquement d'*Accoucheur des neuf Sœurs*. Enfin, j'étais un homme perdu, si je n'eusse prouvé pardevant témoins, 1°. qu'Apollon est à la fois le dieu de la médecine et de la poésie; 2°. que j'avais pris pour modèles les Fracastor, les Benini, les Haller, les Geoffroy, aussi grands médecins que poètes célèbres, et M. Silberling, médecin-accoucheur, qui a composé un poëme latin sur l'art des accouchemens, intitulé : *La Genethlieïe.*

Cependant, en m'absolvant du crime de littérature, grace à tant d'autorités respectables, les accoucheurs cæsariens m'accusèrent d'impéritie dans la pratique des accouchemens. L'acte d'accusation portait en propres termes: *Il a de l'esprit, un peu de théorie, mais négation pour la pratique.*

Je ne répondis à toutes ces diatribes cæsariennes, que par mes *Observations médico-chirurgicales sur la grossesse*, le travail *et la couche*, publiées en l'an II, et dédiées à Desault, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Paris. On lit à la page 321 de cet ouvrage, ces paroles remarquables dans la bouche d'un accoucheur qui a *négation pour la pratique*:

« Que tous les sectateurs des Levret, des » Chamberleyne et des Sigault, se réunissent » pour trouver un sujet dont le bassin soit le » plus vicieusement configuré; qu'ils déclarent » que cette femme enceinte est dans le cas » de subir l'opération cæsarienne ou la *section* » sigaultienne; qu'ils signent leur déclaration; » que cette femme soit ensuite confiée à mes » soins, huit jours au moins avant le dernier » terme de la grossesse (1); et si je n'accouche » point cette femme, sans autre instrument » que ma main, je consens à perdre ce que » je suis si jaloux de mériter, l'estime et la » confiance publiques ».

Ce défi loyal et solemnel n'a pas encore été accepté par mes antagonistes; et je doute qu'il le soit jamais, parce que ces messieurs ne sont pas de bonne foi.

Cependant les médecins observateurs qui avaient cru à l'impossibilité physique de l'extraction de l'enfant à terme par la voie naturelle à travers les détroits et l'excavation du petit bassin des femmes rachitiques, commen-

(1) Je suppose que cette femme n'aura point été saignée mal à propos dans le cours de sa grossesse.

çaient à s'étonner que les cæsariens refusâssent lâchement l'expérience qui seule peut diriger les pas de l'accoucheur dans le sanctuaire de la nature.

Pour donner plus aisément le change sur ce défi, mes antagonistes affectèrent d'abord, à mon égard, un sentiment qui ne pouvait m'atteindre, et que l'opinion publique a réfléchi sur eux, en voyant tomber sous le couteau cæsarien douze victimes que j'avais offert d'accoucher par la voie naturelle.

A ce premier moyen, les cæsariens en joignirent un autre non moins perfide : on vit sortir à la fois de Saint-Côme une douzaine d'élèves-professeurs, qui, sous les auspices de maître Baudelocque, ouvrirent des cours gratuits d'accouchemens, dans lesquels on prêchait aux élèves les principes cæsariens, en même temps qu'on leur inoculait les idées les plus fausses sur la doctrine et sur le caractère de l'anti-cæsarien.

Enfin, tandis que les missionnaires cæsariens fanatisaient les élèves, les grands-maîtres de l'Ecole de médecine aiguisaient les couteaux, et cherchaient des yeux des victimes humaines pour les sacrifier aux mânes de Rousset, persuadés que leur célébrité légiti-

merait aux yeux du vulgaire leurs noirs attentats contre l'humanité.

Ce fut le 17 ventôse de l'an IV que Baudelocque et Antoine Dubois pratiquèrent l'opération cæsarienne à madame Vasseur, épouse d'un imprimeur, accouchée précédemment d'un enfant à terme et vivant. Cet acte de férocité, bien digne du régime révolutionnaire, fut commis à l'Hospice de l'Ecole de médecine, en présence de tous les élèves, contre le gré de la victime, et par la plus infâme des trahisons, en l'absence et sans le consentement de son époux.

Ceux qui désirent connaître tous les détails de cet assassinat chirurgical, la honte de l'art et l'opprobre de l'Ecole de médecine de Paris, sont invités à lire mon Mémoire, intitulé: *Encore une victime de l'opération cæsarienne*, ou *le Cri de l'humanité*, publié le 25 floréal an IV, ainsi que les pièces justificatives imprimées à la suite de l'ouvrage, et dont les originaux sont déposés chez Fleury, notaire, rue Coquillière, n°. 400.

Madame Vasseur mourut trois jours après l'opération, et ce meurtre fut le signal du carnage. Onze autres femmes enceintes ont été victimées, sans besoin et sans succès, depuis

l'an quatre jusqu'à l'an huit par Pelletan, Baudelocque, Coutouly et Antoine Dubois.

En mettant contre eux l'expérience, les cæsariens affermissaient de plus en plus ma doctrine et prouvaient aux observateurs impartiaux qu'en effet l'opération cæsarienne est un attentat affreux contre l'humanité, qui n'a jamais été commis impunément, quoiqu'en disent les fanatiques sectateurs de François Rousset. Mais il faut rendre justice à mes antagonistes : ce n'est pas ma cause, je veux dire celle de l'humanité, qu'ils cherchaient à faire triompher; ils se flattaient de pratiquer nuitamment, au fond d'un hôpital, une simple gastrotomie, et de consacrer ainsi l'opération cæsarienne par une cicatrice abdominale qui en aurait imposé aux sots, qui, à Paris comme dans tous les pays du monde, forment la très-grande majorité.

C'est un succès de ce genre qui a valu à Bacqua une couronne civique de la part de la Société de Médecine de Paris.

Pour déjouer cette conspiration des cæsariens contre la nature, il suffisait de l'annoncer et d'éclairer l'opinion publique sur l'impossibilité physique du succès de l'opération cæsarienne. Ce double but fut atteint par la

publication de mon ouvrage intitulé : *Plus d'Opération cæsarienne*, in-8°. de 110 pages, an V.

Le gouvernement ordonna à l'Ecole de médecine de Paris l'examen de cet ouvrage : des commissaires furent nommés. Mais le rapport est-il fait ou à faire ? c'est ce que le temps nous apprendra.

En attendant, j'ai publié successivement deux nouvelles éditions de ma *Luciniade*. La troisième, en dix chants, sera bientôt épuisée (1).

Enfin, le premier germinal an X, j'ai mis au jour mes *Elémens de la science des accouchemens*. Cet ouvrage a dû convaincre les savans étrangers combien ils avaient été abusés sur ma doctrine, par les assertions aussi absurdes que calomnieuses des cæsariens et des symphisiens de Paris, qui, en s'opposant de tous leurs efforts à la propagation de mes

(1) Une quatrième édition ne tardera pas à paraître : elle aura douze chants ; et ce poëme, doux fruit de mes loisirs, sera terminé. Heureux d'avoir pu payer, au gré de mes desirs, mon tribut à la littérature, en consacrant les principes de *la Science des Accouchemens*.

principes, ont profité de la voix des journaux pour les dénaturer.

Un nouvel ordre de choses s'est établi en France depuis le 18 brumaire an 8. *L'Hommage à Bonaparte, Prémier Consul*, en 16 pages in-8°., au sujet de l'affreux attentat du 3 nivôse an IX, est l'expression fidèle des sentimens de tous les amis de l'humanité envers la personne du premier magistrat du gouvernement français; sentimens dont ma muse n'a été que l'interprête.

Puisse la paix réaliser mes espérances! Puisse le fruit de mes longues veilles être digne du Consul Napoléon: *sint consule dignæ*; la liberté de la presse, fléau des charlatans, est un des bienfaits du Pacificateur de l'Europe.

Deus nobis hæc otia fecit.

VIRGIL.

ERRATA.

Page 37, ligne 19, après ces mots : *sur leur nombril*, lisez : Les Empereurs Jean Cantacuzène et Jean Paléologue, avaient trop d'affaires avec leurs voisins, et dans leurs propres états, pour passer leur vie à contempler leur nombril; *mais*, etc.

ÉLOGE FUNÈBRE

De Melle. ADRIENNE LIQUIERE, *Sage-Femme, élève de l'Ecole Anti-Cæsaro-Symphisienne de Paris, prononcé le* 20 *fructidor an* 10.

MESSIEURS,

Un professeur est, sous le rapport de l'enseignement, l'auteur de la vie morale de ses élèves, comme un père est par la nature, l'auteur de la vie physique de ses enfans. Le cœur d'un professeur philosophe est une source féconde de sentimens affectueux pour les élèves que le desir de s'instruire appelle à son école, comme le cœur d'un bon père est une source inépuisable de tendresse pour les enfans que la nature accorde à ses vœux. Un professeur vient-il à perdre un élève qui, par ses talens, son amour pour l'étude, ses qualités sociales, a rempli ses desirs et surpassé ses espérances;

la douleur qu'il ressent de cette perte n'est pas moins vive que celle qu'éprouve un père qui a le malheur de survivre à l'un de ses enfans.

Tel est du moins le sentiment pénible et douloureux que j'ai éprouvé à la nouvelle de la mort de mademoiselle Adrienne Liquière, sage-femme élève de l'école anti-cæsaro-symphisienne, décédée dans la nuit du 11 au 12 fructidor dernier à la 28e. année de son âge.

Jeunes Elèves en Médecine qui avez suivi avec elle mes cours d'accouchemens; parens, amis qui avez été souvent invités par elle aux séances particulières qu'elle donnait dans la maison du Lycée, aujourd'hui l'Athénée de Paris; médecins observateurs qui avez assisté à la thèse qu'elle soutint avec distinction sur le *Mécanisme de l'accouchement*, au Palais des sciences et des arts, le 30 frimaire de l'an VII, venez avec moi payer un tribut à sa cendre. Les pleurs que l'amitié répand sur la tombe des amis des beaux arts, y font croître les lauriers que l'émulation réserve aux talens.

Mademoiselle Adrienne Liquière naquit à Paris le 2 novembre 1774, de parens originaires de la ville de Genève, et généralement estimés à Paris dans le commerce d'orfèvrerie et de

bijouterie. Monsieur Liquière en mourant laissa à sa jeune veuve deux enfans encore en bas-âge, un garçon, employé dans la célèbre maison de banque de Délessert, rue Coq-Héron, et une fille, Mademoiselle Adrienne, dont nous regrettons aujourd'hui la perte.

L'intéressante mère de ces deux enfans, Madame Liquière, oubliant qu'elle était jeune et douée de tous les charmes de la jeunesse, pour remplir les devoirs sacrés de la nature, renonça sans peine aux avantages d'un second hymen, et se livra toute entière à l'éducation physique de ses enfans. Elevée au sein d'une République dont l'illustre citoyen de Genève a fait le plus grand éloge, madame Liquière, à l'exemple de Cornélie, disait en montrant sa fille et son fils, voici mes plus beaux ornemens.

A seize ans, mademoiselle Liquière se décida à embrasser l'état de sage-femme : je ne dirai pas de quel professeur elle suivit d'abord les cours. Puisque cet homme s'est fait justice lui même, en renonçant à l'enseignement et à la pratique d'un art dans l'exercice duquel il ne pouvait se flatter de mériter l'estime et la confiance publiques, après avoir foulé aux pieds la première, la plus sacrée de toutes

les lois, celle de l'humanité, je ne tirerai pas son nom de l'oubli dans lequel il s'estimerait trop heureux qu'il put rester enseveli; mais je dirai pour l'intérêt des mœurs, que les mâtrônes auxquelles il confia sa pratique, transformèrent tour-à-tour leur domicile en un lieu de débauche privilégié; je dis privilégié, parce que l'œil vigilant de la police, par respect pour les arts, crut pouvoir se dispenser de pénétrer dans les salles des cours pratiques d'accouchemens, ouverts aux deux sexes, et dignes cependant de toute la sollicitude d'un magistrat ami des bonnes mœurs.

Dès que mademoiselle Liquière s'aperçut qu'elle ne pouvait, sans compromettre sa réputation, fréquenter une école, dans laquelle de prétendues élèves sages-femmes venaient tendre nuit et jour des piéges à une jeunesse inexpérimentée, elle se retira, et pria un chirurgien, depuis long-temps ami de la maison Liquière, et ancien prévôt d'accouchemens du célèbre Antoine Petit, docteur en médecine, de diriger ses études dans la théorie et la pratique de son art.

Cependant le ministre de l'intérieur, le cit. Letourneux, m'ayant accordé l'usage de la salle dite des *Ducs et Pairs*, au Palais des

sciences et des arts, pour y faire un cours public d'accouchemens, mademoiselle Liquière le suivit avec la plus grande assiduité. La simplicité de ma doctrine lui fit naître le desir de la voir confirmer par l'expérience : bientôt elle vint s'inscrire à mon école pratique, et y fit tant de progrès, que je la jugeai digne d'en propager les principes.

Ce fut le 30 frimaire an VII que mademoiselle Liquière soutint au palais des sciences et des arts, sur le *Mécanisme de l'accouchement*, une thèse dont voici le texte :

ARTICLE PREMIER.

« Mademoiselle Liquière indiquera les trois » situations de l'enfant dans la matrice, et » prouvera que la troisième constitue *le travail insensible* méconnu jusqu'à ce jour, et » qu'il est essentiel de ne pas confondre avec » *le travail sensible.* Le phénomène qui a » lieu durant le *travail* insensible, et que » le docteur Sacombe a observé le premier, » est un signe patognomonique du dernier » terme de la grossesse.

ART. II.

» Elle démontrera géométriquement que

» le mécanisme de l'accouchement consiste » dans *le Mouvement de rotation spirale du* » *corps de l'enfant sur son axe*, à l'instant » physique où il franchit les détroits et l'excavation du petit bassin ; que la loi des diamètres qu'on ne peut violer impunément » dans les bassins vicieusement configurés, » est empreinte, non-seulement sur les parties dures ou osseuses, mais encore sur les » parties molles externes et internes de la » génération.

ART. III.

» Elle terminera sur le mannequin, l'accouchement par la tête, par les pieds, par les » genoux et par les fesses. Elle prouvera que » les *mille et une* positions, que les accoucheurs cæsariens assignent à l'enfant dans » la matrice pour amuser ou abuser la crédulité des élèves de l'art, doivent en dernière analyse, se réduire aux quatre positions ci-dessus; encore l'accouchement par » les genoux, et l'accouchement par les fesses » ne sont-ils que des modifications de l'accouchement par les pieds.

ART. IV.

» Elle répondra à toutes les objections que

» les personnes de l'art voudront bien lui » faire sur le mécanisme de l'accouchement ».

Il ne m'appartient pas de faire ici l'éloge de mon élève : je laisse à mes antagonistes, qui ne purent lui refuser les plus vifs applaudissemens, le soin de rendre cette justice à sa mémoire, qu'on ne vît jamais une femme parler avec plus d'assurance, s'énoncer avec plus de précision, répondre avec plus de justesse devant un auditoire peu disposé à l'indulgence.

Le succès de mademoiselle Liquière fut un tort de plus pour son instituteur, aux yeux des cæsariens. A peine la thèse fut-elle soutenue, qu'on vit s'élever de toutes parts le plus violent orage; et sans respect pour le Palais des sciences et des arts, la salle des *Ducs et Pairs* devint une arène ouverte à toutes les passions haîneuses. Il n'eut tenu qu'à moi de lever la séance, mais j'étais bien aise d'observer de près mes antagonistes, d'apprécier leurs moyens de défense; en un mot, de connaître à fond la tactique des ennemis que j'avais à combattre; mais dans cette séance comme dans toutes celles qui l'avaient précédée et qui l'ont suivie, j'ai eu occasion de me convaincre que les dignes sectateurs de François

Rousset n'ont d'autres armes que les invectives, l'imposture, et la mauvaise foi.

Les Baudeloquistes et les Lignéens s'étaient flattés qu'en excitant eux-mêmes le tumulte, et portant le désordre dans mes assemblées publiques, ils fourniraient aux autorités constituées de justes motifs d'interdire ces séances. Mais je dois cette justice au gouvernement, qu'il m'a toujours honoré de la protection dont j'avais besoin pour la propagation de mes principes.

Aujourd'hui que mon triomphe est assuré, 1°. par les funestes effets de la pratique de douze opérations cæsariennes; 2°. par l'imposture de Bacqua; 3°. par le refus de me livrer une femme rachitique avant le *travail*; 4°. enfin par le morne silence de mes ennemis, j'ai terminé volontairement des séances publiques qui, en aigrissant des hommes incorrigibles, n'auraient fait que nuire aux intérêts de la vérité qu'ils abhorrent.

Implacables cæsariens, si vos cœurs doublés d'un triple airain n'étaient inaccessibles à tout sentiment d'humanité, je pourrais y exciter en ce moment des remords salutaires, capables d'appaiser les mânes de l'élève que nous regrettons

grettons, en vous disant que la maladie cruelle qui l'a conduite lentement au tombeau, la phthisie, a pris sa source dans la révolution physique qui s'opéra en elle, à raison de l'état où elle se trouvait le jour de cette scène orageuse, et que la prompte métastase de l'écoulement périodique vers la poitrine, fut déterminée par la juste frayeur que lui inspirèrent les vociférations, les invectives, les menaces dirigées contre moi pour prix des soins prodigués à son instruction.

Cependant, encouragée par un succès éclatant, mademoiselle Liquière se livra sans réserve à l'étude des accouchemens. La plume à la main, elle lut Mauriceau, Peu, Lamotte, Smellie; elle fit des extraits des ouvrages de ces accoucheurs célèbres; de ces divers matériaux elle se fit un cours théorique dont elle chargea sa mémoire, et qu'elle débitait avec grâce dans des séances particulières, auxquelles elle appelait ses parens, ses amis et les élèves en médecine qui avaient suivi mes cours avec elle.

Mademoiselle Liquière bégayait beaucoup lorsqu'elle vint s'inscrire à mon école. Je n'ai pas besoin de dire combien la difficulté que l'orateur trouve à s'énoncer est désagréable

pour l'auditeur. Les efforts constans qu'elle fit pour triompher de cet obstacle à la prononciation, le rendirent bientôt moins sensible, et l'art enfin vint à bout de triompher de la nature, au point que ce léger défaut de flexibilité dans l'organe de la parole, flattoit agréablement l'oreille des personnes accoutumées à l'entendre.

Ces exercices dans lesquels mademoiselle Liquière avait le double avantage de faire connaître ses talens et ses qualités sociales, lui méritèrent la confiance de toutes les dames qui assistaient à ses leçons. Ce moyen très-louable sans doute de se produire, lui procura en peu de temps une pratique très-étendue; et pour vous donner une idée de ses occupations, sous le rapport de sage-femme, il me suffira de vous dire que le produit de son état pour l'an IX se porta à quinze cens francs, en y comprenant, à la vérité, les légères indemnités que le comité de bienfaisance de la section du Mail, qui l'avait honorée de son choix et de sa confiance, lui accordait pour les secours qu'elle donnait gratuitement à la maternité malheureuse.

La pratique des accouchemens exige partout, et notamment à Paris, de la part de la personne qui s'y livre, une somme de forces phy-

siques que la nature accorde rarement au sexe. Mademoiselle Liquière passait fréquemment les nuits auprès des femmes en *travail*, et prenait trop peu de ménagemens de sa santé qui s'altérait de jour en jour. Une toux violente et rebelle à tous les remèdes adoucissans, affecta de plus en plus sa poitrine, dont l'irritation sympatique provoquait le vomissement après chaque repas. Dès que l'estomac, ce roi des viscères, est troublé dans l'exercice de ses fonctions, les forces ne tardent pas à s'éteindre, la fièvre lente consume les malades, et le marasme dans lequel ils tombent, caractérise le dernier degré de la phthisie.

Mademoiselle Liquière languissait depuis long-temps, lorsque ses amis lui conseillèrent de renoncer à ses occupations, pour aller respirer l'air de la campagne. Elle se rendit enfin à leurs vœux, et ce fut au commencement de germinal dernier qu'elle quitta Paris pour aller habiter une maison de campagne voisine de Chaillot; mais, comme dit très-bien l'Ecole de Salerne, *contrà vim mortis non est medicamen in hortis*, les jardins ne produisent pas de spécifique contre la mort. Les phthisiques ont du moins cet avantage, que la mort se dérobe à leurs regards, et couvre de fleurs les

bords du tombeau dans lequel elle les précipite. Médecins observateurs, pourriez-vous méconnaître en ceci la sagesse de la nature qui plaça l'espérance au chevet du lit des phthisiques agonisans, pour leur dérober le danger d'une maladie toujours incurable.

Deux jours avant sa mort, mademoiselle Liquière me fit appeler. « J'attends de vous un » service, me dit-elle, et j'ose me flatter que » vous ne me le refuserez point. J'accouchai » l'année dernière une dame dont le *travail* » fut très-laborieux; je craindrais, si elle tom- » bait en d'autres mains, qu'on ne jugeât » l'application des instrumens nécessaire; et » comme je n'espère point être rétablie avant » un mois, j'implore en sa faveur votre minis- » tère. Je crois que cette dame est au neuvième » mois de sa grossesse. — Elle peut compter » sur moi, je vous en donne ma parole. — » L'expression, reprit-elle, manque à ma » reconnaissance, et des larmes de joie s'é- » chappèrent de ses yeux ».

Ainsi prête à s'exhaler, son ame épanchait, au sein de l'amitié, ce sentiment de bienfaisance qui la caractérisait, et dont la reconnaissance me fait un devoir de publier encore un trait.

Paris, la France, l'Europe entière, ont entendu parler de l'accouchement de la femme Marville, dont je rapporterai l'observation que le journal mensonger et somnifère de la Société de Médecine de Paris, a dénaturée. Mais peu de personnes savent encore que depuis le douze jusqu'au vingt-quatre thermidor, douze de mes élèves prodiguèrent à cette malheureuse victime du fanatisme cæsarien, tous les secours que l'humanité réclamait en sa faveur. Parmi ces élèves, mademoiselle Liquière et mademoiselle Deschamps (1) lui rendirent nuit et jours tous les bons offices qu'on n'est en droit d'attendre que d'un sexe doux, sensible, compatissant pour les malheureux, et sur-tout reconnaissant pour ceux qui se vouent à son instruction.

Le onze fructidor dernier, à onze heures du soir, mademoiselle Liquière, environnée de sa famille, éprouve un moment de calme, présage funeste de la crise qui devait s'opérer en elle. « Il vient, dit-elle, de se faire en moi une

(1) Sage-femme, élève de mon école, qui a soutenu avec distinction une thèse au Palais National des Sciences et des Arts.

» révolution salutaire ; je ne souffre plus ;
» embrassez-moi, mes amis, je suis guérie ».

En achevant ces mots, elle penche sa tête et s'éteint. Mademoiselle Liquière emporte les regrets de tous ceux qui l'ont connue. C'est le plus bel éloge qu'on puisse faire de ses qualités.

HISTOIRE

DE

L'OPÉRATION CÆSARIENNE,

DEPUIS son origine, sous le règne d'Henri VIII roi d'Angleterre, qui la fit pratiquer, en 1537, sur son épouse, l'infortunée Jeanne de Seymour, jusqu'à l'époque de sa proscription en France, au tribunal de l'opinion publique, sous le Consulat de Napoléon Bonaparte.

Errare humanum est, insipientis verò in errore perseverare.

CICERO.

INTERROGEZ le premier venu sur l'opération cæsarienne; demandez-lui quelle est son origine et son étimologie, il vous répondra que cette opération a tiré son nom de César, qui fut extrait du sein de sa mère, à la faveur de l'incision faite à la matrice.

César ne doit pas plus son nom à l'opération cæsarienne, que l'opération cæsarienne ne doit son nom à César. L'étimologie du mot César est tirée du mot latin *cæsaries*, chevelure, parce que les empereurs romains, à l'exemple de César qui était chauve, coupèrent leur chevelure, parure ordinaire des dames romaines.

Quant à l'opération cæsarienne, elle a tiré son nom de *cæsus*, participe du verbe *cædere; cædo*, couper; *à cæso matris utero*, de l'incision faite à la matrice, suivant l'opinion de Pline, qui nous apprend que Scipion l'Africain, Manilius, et le premier des Césars, furent extraits ainsi du sein de leur mère. *Sicut Scipio Africanus prior natus, primusque Cæsarum à cæso matris utero dictus. Simili modo natus est Manilius* (1) *qui Carthaginem cum exercitu intravit* (2).

---

(1) Quelques-uns lisent Manlius au lieu de Manilius, contre l'autorité de tous les manuscrits et le témoignage formel de l'histoire. Le Capitaine dont il est ici question se nommait Manius Manilius. Il fut consul avec Marcus Censorinus, l'an 605 de la fondation de Rome, la première année de la troisième et dernière guerre punique.

(2) Cap. 9. lib. VII.

On appela *Cœsares* ou *Cœsones*, les enfans extraits ainsi du sein de leur mère, *quâ de causâ et cœsones appellati* (1). Peu nous importe après cela de savoir si César, Manilius ou Manlius, et Scipion l'Africain, ont dû le jour à l'opération cæsarienne. Pline qui tire l'étimologie du mot César *à cæso matris utero*, Pline est évidemment en contradiction avec lui-même, puisqu'il dit ailleurs, tantôt que les Romains ont été six cents ans sans médecins ni chirurgiens : *Millia gentium sine medicis degunt, nec tamen sine medicinâ, sicut populus romanus ultrà sexentesimum annum* (2) ; tantôt que le peuple romain protégea les arts et sur-tout la médecine : *Populus romanus neque in accipiendis artibus lentus, medicinæ verò etiam avidus* (3) ; tantôt que durant la peste qui affligea Rome l'an 300 de sa fondation, les médecins ne pouvaient suffire à la quantité des malades : *Nec medicis in tantâ ægrotantium multitudine sufficientibus* (4).

---

(1) Cap. 9. lib. VII.

(2) Hist. nat. lib. XXIX.

(3) Lib. cod. XXIX.

(4) Lib. X.

Ne sait-on pas d'ailleurs, qu'Aurelie, mère de César, prit un très-grand soin de l'éducation de son fils, et qu'elle mourut pendant qu'il faisait la guerre aux Gaulois.

Mais *Aurelie n'a-t-elle pas pu survivre à l'opération cæsarienne ?* dit Simon (1), d'un ton de bonhomie qui en imposerait, si Bayle (2) ne traitait de mensonge déjà réfuté avant lui par Zonaras (3), l'assertion de Pline, touchant l'extraction de César du sein d'Aurelie. D'ailleurs tout homme judicieux pense bien qu'il n'en coûtait pas plus à l'historien romain de pourfendre l'abdomen d'Aurelie avec sa plume, pour en retirer César, que de fendre les rochers avec du vinaigre pour frayer un passage aux troupes d'Annibal. Et certes quelle confiance pourrait inspirer à ses lecteurs un historien qui, érigeant le mensonge en système, a dit que le vulgaire aime à être trompé : *populus vult decipi.*

Cependant il faut rendre justice à Pline. Cet historien n'a pas poussé l'impudeur aussi loin

---

(1) Mém. de l'Acad. de chirurgie. Tom. 1. 1743.

(2) Dict. dern. édit. au mot César.

(3) Dict. de Bayle, au mot César.

que le cæsarien Simon, qui donne à entendre qu'on pratiquait à Rome l'opération cæsarienne sur la femme enceinte vivante. Pline dit précisément le contraire, et voici à quel sujet. Pline adoptant l'erreur consacrée de son temps par Hippocrate, sur l'accouchement par les pieds, s'exprime en ces termes:

« Il est contre l'ordre naturel (1), qu'un » enfant vienne au monde en présentant les » pieds. On a donné à ceux qui naissent ainsi » le nom d'Agrippa (2), comme pour mar- » quer l'embarras d'un tel accouchement. On » dit que M. Agrippa naquit ainsi; et parmi » tous ceux qui sont nés de même, il est le » seul exemple d'un homme qui ait été heu- » reux (3) » : *in pedes procedere nascentem, contrà naturam est: quo argumento eos*

---

(1) J'ai démontré géométriquement que l'accouchement par les pieds est le plus naturel après l'accouchement par la tête.

(2) Agrippa est dérivé de *æger pedibus*, qui a des incommodités aux pieds: et on sait que M. Agrippa était affecté de cette maladie.

(3) Si toutefois on peut appeler heureux, dit Pline, un homme perclus des pieds, etc.

appellavêre agrippas, ut ægrè partos : qualiter M. Agrippam ferunt genitum unico propè felicitatis exemplo in omnibus ad hunc modum genitis (1).

D'après cette opinion erronnée d'Hippocrate, sur l'accouchement par les pieds, que Celse a la gloire d'avoir combattue le premier, Pline regardait comme plus avantageux pour les enfans à terme, l'accouchement cæsarien, c'est-à-dire, l'extraction des enfans par la triple incision faite aux tégumens, au péritoine et à la matrice d'une femme enceinte, morte durant le *travail* de l'enfantement, ou de mort violente au dernier terme de la grossesse. Le passage de Pline est formel à cet égard : *Auspicaciùs enectâ parente gignuntur.* « Les en» fans dont la mère meurt en accouchant, » naissent sous de meilleurs auspices ».

Ces mots, *enectâ parente*, ne sont pas équivoques, et démontrent évidemment que, du temps de Pline, on n'avait pas encore tenté d'ouvrir le flanc d'une femme enceinte vivante.

L'opération cæsarienne pratiquée sur la femme enceinte, morte soit durant le *travail* de l'enfantement, soit de mort violente dans

(1) Hist. nat. cap. 9. lib. VII.

les derniers mois de la grossesse, est sans doute un acte d'humanité commandé par la raison, et sanctionné par la nature, afin de conserver, s'il est possible, la vie à un enfant qui, sans ce moyen, trouverait nécessairement son tombeau dans le sein maternel.

Mais l'opération cæsarienne, pratiquée sur la femme enceinte et vivante, sous le vain prétexte que *l'étroitesse* du bassin de la mère, ou la *monstruosité* de la tête de l'enfant, opposent un obstacle invincible à l'expulsion de ce même enfant, par la voie naturelle; cette opération, dis-je, est un acte d'inhumanité, qui entraîne toujours la mort du sujet, et qui conséquemment n'a pu être tentée que par le crime et l'ignorance, consacrée que par le charlatanisme, et propagée d'âge en âge que par l'esprit de système.

Si Pline en écrivant son histoire naturelle, eût pu se douter que l'art des accouchemens marcherait un jour de front avec l'art des égorgemens, et que l'accoucheur cæsarien ouvrirait le flanc et la matrice des femmes enceintes vivantes, avec le même sang-froid, la même intrépidité, qu'un boucher ouvre les entrailles encore palpitantes des vaches et des truies qu'il vient d'égorger; Pline qui

connaissait l'amour du vulgaire pour le merveilleux, Pline jaloux de l'initiative d'une si heureuse découverte, n'aurait pas manqué sans doute, d'extraire d'un coup de plume un *Cæsar* ou *Cæson*, du flanc d'une impératrice vivante : *vivâ et salvâ parente*. Mais la gloire du perfectionnement de l'art des accouchemens par la section de la matrice de la femme enceinte vivante, était réservée au seizième siècle; siècle de crime, d'ignorance, et de fanatisme.

L'opération cæsarienne pratiquée sur le cadavre d'une femme enceinte, remonte à une époque si reculée, que son origine s'est perdue dans la nuit des temps. Mais au défaut de l'histoire, la raison nous apprend que l'amour paternel dut en réclamer l'usage, la première fois qu'il conçut le doux espoir d'arracher des bras de la mort, une innocente créature qui, par un bienfait de l'art, pouvait survivre à sa malheureuse mère.

L'origine de l'opération cæsarienne pratiquée sur la femme enceinte vivante, ne remonte qu'à l'an 1537. Les plus vastes recherches faites à ce sujet, garantissent la vérité de cette assertion, qui d'ailleurs sera étayée des preuves les plus authentiques. C'est Henri VIII roi

d'Angleterre qui la fit pratiquer à cette époque sur son épouse Jeanne de Seymour, enceinte et vivante, pour retirer de son sein Edouard VI, qui ne reçut la vie qu'aux dépens des jours de sa malheureuse mère. Ecoutons l'historien qui va nous rapporter ce fait.

Referunt (1) *Henricum octavum, magnæ Britanniæ regem, nobilissimos quosque suæ ditionis medicos et chirurgos convocasse, ut reginæ* (*Joanna Seïmera dicta*) *quæ jam ad partus tempora devenerat, auxiliares manus exhiberent : qui quidem cum simul consilium iniissent, et de inclusi fœtus dubiâ salute* (*quem futurum masculum pronuntiabant*) *regem monuissent : seque matris quidem vitam integram servaturos pollicerentur, si vi violentiâque, quâ datâ portâ puer educeretur. Rex, his auditis, prolis masculæ desiderio commotus, rogavit num tuta posset huic captivo pararî ad exitum via, qui cum nullam certiorem neque paratiorem adesse renuntiassent, quam aperto ad latus materno utero, cujus*

(1) *Historiam ex variis angliæ codicillis depromptam*, dit Marchant, *opusculæ de partu cæsareo.* pag. 15.

vitam in extremis constitutam hâc ratione affirmabant. Hoc audito, nullâ adhibitâ morâ, manus operi adhiberi rex jussit, cœsoque extemplò infelicis matris utero, puer eductus est, qui Edouardus sextus posteà dictus est, et decimum-sextum annum œtatis superavit. Mater verò frustrà adhibitis omnibus medicis chirurgicisque auxiliis, secundo à vulnere inflicto die interiit;

Vitaque cum gemitu fugit indignata sub umbras.

« Les historiens rapportent qu'Henri VIII,
» roi de la grande Bretagne, convoqua les
» médecins et chirurgiens les plus célèbres
» de son royaume, à l'effet de prêter leur
» ministère à la reine (Jeanne de Seymour),
» parvenue au dernier terme de sa grossesse.
» Ceux-ci, après une mûre délibération, dé-
» clarèrent au roi, que le fœtus (qu'ils as-
» suraient être de sexe masculin) était en
» danger de perdre la vie, et qu'ils se flat-
» taient de sauver même la mère, si on fai-
» sait de force l'extraction de l'enfant après
» lui avoir frayé une route artificielle. D'après
» leur avis, le roi qui desirait un enfant
» mâle, demanda si l'on pouvait frayer à
» l'enfant une voie sûre, et l'extraire vivant
» du

» du sein de sa mère ? Les gens de l'art répon-
» dirent, que dans le danger imminent où il
» se trouvait, le moyen le plus prompt et le
» plus sûr, était d'ouvrir le sein de la mère, et
» d'extraire l'enfant par le côté. A ces mots
» et sur-le-champ, le roi fit mettre la main
» à l'œuvre. On ouvrit le sein de cette mère
» infortunée, on en retira l'enfant qui depuis
» porta le nom d'Edouard VI. Quant à la mère,
» malgré tous les secours de la médecine et
» de la chirurgie, elle ne survécut que deux
» jours à l'opération ; et plaintive, indignée,
» son ombre vole aux sombres bords (1) ».

Pour juger des motifs qui déterminèrent Henri VIII à faire pratiquer l'opération cæsarienne à Jeanne de Seymour, il suffira de donner une idée de la moralité de ce prince.

Henri VIII était marié depuis dix-huit ans à Catherine d'Arragon, fille de Ferdinand et d'Isabelle, et tante de Charles-Quint, lorsqu'il devint éperduement amoureux d'Anne de Boulen (2), femme-de-chambre de la

(1) *In Francisci Rosseti apologiam Jacobi Marchant declamatio*, pag. 17. A la bibliothèque nationale, lettre T, 2426.

(2) Henri VIII avait déjà eu pour maîtresse,

reine, qu'il épousa en 1533, après avoir fait prononcer la dissolution de son mariage, par Crammer, archevêque de Cantorberi. Touché de la beauté de Jeanne de Seymour, il fit trancher la tête, en 1536, à Anne de Boulen, sur des soupçons d'infidélité; et le lendemain du supplice de cette infortunée dont le sang fumait encore, il épousa sa nouvelle maîtresse. Peu de temps après, devenu amoureux d'Anne de Cleves, il attendit que Jeanne de Seymour, enceinte de neuf mois, fut en *travail* d'enfant pour s'affranchir du joug de l'hymenée, par le bienfait de l'opération cæsarienne.

Anne de Cleves ne régna pas long-temps sur le cœur de son époux. Henri VIII avait

---

Elizabeth Blount, et de cet amour naquit un fils. Sandérus prétend qu'il avait vécu avec la mère d'Anne de Boulen, et qu'il avait ainsi épousé sa propre fille. Anne avait une autre sœur nommée Marie, dont Henri VIII avait été aussi amoureux. On prétend que ce prince ayant demandé à François Brian, chevalier de l'ordre, si c'était un grand crime d'entretenir la mère et la fille : *C'est*, répondit Brian, *comme si l'on mangeait la poule et le poulet.* Le roi ayant trouvé cette réponse plaisante, lui dit qu'il le prenait pour son *vicaire infernal.* Brian fut depuis désigné sous ce nom.

été séduit par le portrait de cette princesse; mais il la trouva si différente de l'original, qu'il la répudia au bout de six mois, après ne l'avoir aimée qu'en peinture, pour épouser en cinquième nôce, Catherine Howard, nièce du duc de Nortforck; mais ne l'ayant pas, dit-il, trouvée vierge, il lui fit trancher la tête, pour épouser, l'an 1542, une veuve nommée Parr, qui eut le bonheur de lui survivre. On dit qu'elle n'eût point échappé à la cruauté de ce prince féroce, immoral et fanatique, qui avoit résolu de lui faire son procès comme hérétique.

Les médecins qui conseillèrent, et les chirurgiens qui pratiquèrent l'opération cæsarienne sur Jeanne de Seymour, par ordre d'Henri VIII, ont eu grand soin de dérober leurs noms à la postérité; et ce reste de pudeur prouve que la crainte de déplaire au prince, ou le desir de mériter ses faveurs, dictèrent l'arrêt de mort contre l'infortunée Jeanne de Seymour, bien plus que le besoin de l'art et l'espoir de la sauver.

Un roi qui veut le mal est trop tôt obéi,

a dit un poète celèbre; mais les vils instrumens de ses forfaits, sont peu jaloux d'être

connus, et s'enveloppent d'un nuage épais aux yeux des générations futures. Il n'appartenait qu'à la fin du dix-huitième siècle de produire, dirai-je des tigres, ou des hommes (1), qui n'ont pas rougi de consacrer comme un bienfait de l'art, le plus noir des attentats contre l'humanité.

Epoux infidèles qui brulez de former de nouveaux nœuds, mais qui trop fanatiques pour donner le scandale du divorce, ou trop pusillanimes pour commettre un assassinat, voudriez à la fois usurper l'estime de vos concitoyens, et vous soustraire au glaive des lois; qu'Henri VIII soit votre modèle. Appelez des accoucheurs cæsariens; que dis-je, un seul vous suffit: montrez-lui seulement le flanc de votre épouse, en proie aux douleurs de l'enfantement, vos vœux seront exaucés: mais soyez généreux, et pour prix d'un si doux veuvage, publiez en tous lieux, que vous devez le doux titre de père, au bienfait de l'opération cæsarienne.

---

(1) Nous exceptons M. Giraud, chirurgien en second de l'Hôtel-Dieu de Paris, qui a publié une rétractation de son opinion, émise à la Société de médecine, le deuxième jour complémentaire an VI.

D'après le caractère bien prononcé d'Henri VIII, il est évident que l'opération cæsarienne pratiquée par son ordre sur Jeanne de Seymour, ne fut qu'un rafinement de cruauté, et un moyen aussi perfide qu'atroce, de se débarrasser d'une femme qu'il n'aimait plus, sans que le peuple anglais pût lui reprocher d'être l'auteur de sa mort. Peut-être le passage de Pline: *auspicaciùs enectâ parente gignuntur, etc.* que nous avons déjà cité, fournit-il à ce prince inhumain le prétexte d'une opération, dont il était bien digne de donner le premier exemple.

Je viens de prouver que l'opération cæsarienne est fille du crime: il me reste à démontrer qu'elle est fille de l'ignorance; et personne ne lui contestera sa généalogie.

Peu de temps après la mort de l'infortunée reine d'Angleterre, François Rousset dont je vais démontrer l'ignorance, l'imposture et le fanatisme, François Rousset animé d'un saint zèle contre le parti protestant, se met en tête de propager l'opération cæsarienne. Fort de l'exemple d'Henri VIII, il arme du couteau cæsarien tous les barbiers de village, et dirige leurs bras contre le flanc des femmes enceintes protestantes. Mais avant de citer

François Rousset au tribunal redoutable de la postérité, jettons un coup d'œil sur l'état politique de la France et de l'Angleterre, à l'époque où le fléau cæsarien passa la Manche pour venir exercer ses ravages sur le territoire français.

Je ne décide point entre Genève et Rome,
De quelque nom divin que leur parti les nomme (1).

L'histoire à la main, je vais recueillir les faits consignés dans ses annales.

Les opinions de Luther venaient d'éclater, lorsque Henri VIII roi d'Angleterre prit parti dans les guerres qui commençaient à diviser l'église. Ce monarque, plein de St. Thomas et des autres Scolastiques, réfuta l'Hérésiarque dans un ouvrage qu'il présenta et qu'il dédia à Léon X. Ce pape l'honora du titre de *défenseur de la foi*, titre qu'il sollicitait depuis cinq ans, et à l'occasion duquel Patch, le fou de la cour, lui dit : *Ah ! mon cher Henri, défendons-nous nous mêmes, et laissons la foi se défendre seule.* Mais ce n'est ni la religion, ni la foi qui avaient fait prendre la plume au monarque théologien : ce prince

(1) Voltaire, Henriade, chant II.

voluptueux, voulait chasser de son lit Catherine d'Arragon qu'il n'aimait plus, et pour faire impunément cette injure à l'illustre fille de Ferdinand et d'Isabelle, il fallait faire sa cour au chef de l'église, le mettre dans ses intérêts, et l'engager à légitimer son divorce, auquel on donnait un prétexte frivole, après dix-huit ans de mariage.

Catherine d'Arragon avait d'abord épousé le prince Arthur Tudor, frère aîné de Henri VIII, qui lui avait donné sa main ensuite, avec la dispense du pape Jules II. On ne pensait pas qu'un tel mariage pût être incestueux ; mais dès que le monarque anglais eut résolu d'épouser sa maitresse Anne de Boulen, il le trouva nul, et sollicita le pape Clément VII de le déclarer contraire aux lois divines et humaines. Le cardinal Wolsey, ce ministre si vain qu'il disait ordinairement, *le roi et moi*, entra dans les vues de Henri. On paya des théologiens pour leur arracher des décisions conformes aux desirs du prince ; mais le pape qui avait refusé de se prêter aux vœux du monarque, prononça contre lui une sentence d'excommunication. François premier, qui en fut instruit, dépêcha Jean de Bellai, évêque de Paris, vers Henri VIII, pour

l'exhorter à ne se point séparer de la communion de l'église romaine. Henri donna sa parole; et l'évêque de Paris, au nom de François Ier. allait à Rome annoncer au pape cette heureuse nouvelle; mais avant l'arrivée du prélat, Clément VII fit afficher dans toutes les rues de Rome, la sentence d'excommunication. Il reconnut, mais trop tard, l'importance d'une faute qui a retranché l'Angleterre de l'église romaine.

En effet, Henri VIII ayant appris que les foudres du Vatican avaient été lancées contre lui, se fit déclarer *protecteur et chef supréme de l'église d'Angleterre.* Le parlement lui confirma ce titre, abolit toute l'autorité du pontife romain, les prémices, les décimes, les annates, le denier de Saint-Pierre, les provisions des bénéfices; son nom fut effacé de tous les livres, on ne l'appela plus que l'évêque de Rome. Le cardinal Jean Fischer, Thomas Morus, et plusieurs autres personnages, illustres partisans de la cour de Rome, perdirent la tête sur un échafaud. Henri poussant plus loin son ressentiment, ouvrit les maisons religieuses, s'appropria les biens monastiques, et les dépouilles des couvens. Son amour pour une femme qu'il fit périr peu d'an-

nées après sur l'échafaud, causa ces grands changemens.

Tous ceux qui ont étudié Henri VIII avec quelque soin, dit l'abbé Raynal, n'ont vu en lui qu'un ami faible, un allié inconstant, un amant grossier, un mari jaloux, un père barbare, un maître impérieux, un roi despotique et cruel. Pour le peindre d'un seul trait, il suffit de répéter ce qu'il dit à sa mort: *Je n'ai jamais refusé la vie d'un homme à ma haîne, ni l'honneur d'une femme à mes desirs.* Tel était l'état politique de l'Angleterre à l'époque de l'extraction d'Edouard VI, du sein de l'infortunée Jeanne de Seymour.

Digne émule d'Henri VIII, Catherine de Médicis armait en France le parti catholique contre le protestant, et les Guises contre les Bourbons, pour les accabler les uns par les autres, et conserver ainsi son autorité. L'ambitieuse nièce de Clément VII attisait le feu des guerres civiles, dont François II vit les premières étincelles, et qui devait embrâser la France, sous la minorité de Charles IX. La religion en était le sujet parmi les peuples, et le prétexte parmi les grands. Les batailles de Dreux, de St.-Denis, de Jarnac, de Montcontour, signalèrent bien-

tôt le malheureux règne de Charles IX. Les plus grandes villes étaient prises et reprises, saccagées tour-à-tour par les partis opposés; on faisait mourir les prisonniers de guerre par des supplices recherchés; les églises étaient mises en cendres par les réformés, les temples par les catholiques; les empoisonnemens et les assassinats n'étaient regardés que comme des vengeances d'ennemis habiles. Quand la religion arme les citoyens les uns contre les autres, les liens les plus sacrés sont brisés, tous les sentimens de la nature sont étouffés, et chacun croit servir le ciel, en égorgeant au nom d'un Dieu de paix, ses frères, ses semblables, pour des dogmes qu'il ne comprend pas. Ainsi se préparait la journée de la Saint-Barthélemi, dont il faut perpétuer la mémoire, dit Voltaire, toute affreuse et toute flétrissante qu'elle est pour le nom français, afin que les hommes, toujours prêts à entrer dans les malheureuses querelles de religion, voient à quel excès l'esprit de parti peut enfin conduire.

Clément VII avait fait une faute grave en politique en perdant l'Angleterre : il devait s'étayer de sa nièce pour conserver en France *les prémices, les décimes, les annates, le*

denier de Saint-Pierre, *les provisions des bénéfices*, *etc.* C'était donc plaire à Dieu, à Médicis et au Saint-Siége, que d'employer toutes les ressources de son génie à opérer la ruine du parti protestant. Personne, à mon avis, n'a mieux atteint ce but que François Rousset, dont je vais démontrer l'ignorance, l'imposture et le fanatisme.

Nous ignorons l'époque précise de la naissance de François Rousset, mais il y a lieu de présumer qu'elle remonte à l'an 1527, ou environ, et voici sur quelles bases nous fondons nos conjectures.

1°. Les registres de la faculté de Montpellier, dont je donnerai bientôt l'extrait, attestent que François Rousset s'est immatriculé à l'Université de cette ville, le dernier jour du mois d'octobre de l'an 1545. Ainsi, en supposant que Rousset eût à cette époque de 18 à 20 ans, âge ordinaire des jeunes gens lorsqu'ils commencent à se vouer à l'étude de la médecine, il résulte que ce premier apôtre de l'opération cæsarienne, pouvait avoir de 15 à 20 ans, lorsqu'il vint écrire et signer de sa propre main l'acte d'immatriculation à la faculté de médecine de Montpellier.

2°. En 1598 Rousset fit imprimer à Paris,

une courte apologie de l'opération cæsarienne (1), vigoureusement combattue par les écrits et l'expérience d'Ambroise Paré, et des plus fameux chirurgiens de Paris. Un d'entr'eux, Jacques Marchant, gendre du célèbre Guillemeau, et l'un des plus redoutables antagonistes de Rousset, dans sa réponse à cette apologie ou plutôt à cette diatribe dirigée contre lui, s'exprime en ces termes: « J'avoue qu'en apprenant que vous méditiez » *dans votre vieillesse* un nouveau chef-» d'œuvre, j'ai tressailli de joie: en effet, je » pensais que de vos entrailles, jadis si fé-» condes, allait sortir un rejeton précieux; » mais j'ai bien changé de sentiment en » voyant cet embrion informe, ce moderne » Typhon, votre satyre apologétique ». *Equidem dùm te novi aliquid, his senilibus annis, meditantem accepi, ingenti certè gaudio perfusus, sacram è tuis quondam fœcundis visceribus dimitti progeniem exis-*

(1) *Brevis apologia pro cæsareo partu, in dicacis cujusdam ex pulvere pedagogico chirurgicali theatralem invectivam, authore F. Rossetto, Parisiis. Excudebat Dionysius Duvaltius sub Pegaso, in vico Bellovaco*, 1598. A la bibliothèque nationale, T. 2426.

timabam. Sed inauguratus hic embrio, hic Typhon, hæc apologica satyra, me a conceptâ sententiâ revocarunt.

Ces mots *his senilibus annis*, prouvent évidemment que Rousset était avancé en âge à l'époque où il écrivait cette *courte apologie* en 1598, et qu'il touchait même à une extrême vieillesse, puisque dans une adresse au collége des maîtres chirurgiens jurés de Paris (1), Rousset dit « que Catherine de Médicis, et le roi son fils, l'ont attaché à » leurs personnes, et lui ont envoyé le diplôme de médecin de la cour, *quoique* » *vieux*, et hors d'état dans la suite de les » aider de ses conseils ». *Catharina Medicæa, et rex noster me suum esse voluerunt, quamvis seniorem et ob id deinceps laboribus imparem.*

Or Catherine de Médicis mourut le 5 janvier 1589 : Rousset était donc dans une extrême vieillesse en 1598, puisque dix ans au moins avant cette époque, il dit qu'il était vieux et hors d'état d'exercer les fonctions honorables auxquelles il était appelé.

---

(1) *Franciscus Rossetus, pileatorum chirurgorum ordini*, pag. 20. A la bibli. nat. T. 2426.

D'après ces conjectures il paraît plus que probable que François Rousset est né de l'an 1520 à l'an 1527, et qu'il est mort au commencement du dix-septième siècle (1).

Nous avons des données plus certaines sur le lieu de la naissance de François Rousset. En effet, il nous apprend lui-même qu'il était de Pithiviers. « J'ai su véritablement, dit-il, » par maître Ambroise Lenoir, chirurgien » de notre Pithiviers (2) ».

Je n'ai pas besoin de faire observer que notre se traduirait en latin par *nostras*, notre pays, le lieu de notre naissance. Cette interprétation grammaticale se trouve d'ailleurs justifiée par le texte même de l'édition latine de 1590, dans laquelle Rousset dit, par l'organe de son teinturier Gaspard Bauhin :

---

(1) Pour effacer avant sa mort, aux yeux du vulgaire, la tache d'ignorance dont le Collége de Chirurgie l'avait imprégné, Rousset fit imprimer sous son nom, en 1603, un radotage latin, sous le titre de *Exercitatio medica*, dédié à Janus de la Rivière, premier médecin du roi. Son épître dédicatoire annonce au public, qu'il se dispose à souhaiter le bon soir à la compagnie.

(2) Histérotomotokie, seconde histoire, page 14.

Bernalda Arnould ità secta fuit die Pascalis me (qui tunc Pithuiri domi meæ graviter decumbebam) super eâ re consulto.
« Bernarde Arnauld fut opérée de la même » manière le jour de Pâques, d'après mon » avis, étant à cette époque dangereusement » malade chez moi à Pithiviers ».

L'espoir de me procurer quelques renseignemens au sujet de François Rousset, m'engagea à écrire en l'an 5 au président de l'administration municipale du canton de Pithiviers. Voici la réponse que je reçus de cet officier public.

Pithiviers, *ce* 25 *thermidor an* 5.

Le Président de l'administration municipale du canton de Pithiviers,

Au D. Sacombe.

« Mes recherches scrupuleuses dans les re- » gistres des actes de Pithiviers, ni mes in- » formations ne m'ont découvert aucun des » descendans de François Rousset ; les régis- » tres ne remontent pas au-delà de 1569, » et j'ai seulement trouvé le dix-huit no- » vembre 1709 le décès d'Anne Rousset, » veuve de François Champignauld, âgée

» de 63 ans : je ne sais si elle descendait de » François Rousset, mais il n'y a plus ici de » Champignauld ».

Signé CHENARD l'aîné, Président.

Le feu des guerres civiles qui ravagea la France au seizième siècle, n'épargna pas, comme on voit, la patrie de François Rousset, puisque les registres de la ville de Pithiviers ne remontent pas au-delà de 1569 ; mais il nous reste heureusement dans les ouvrages de Rousset, et de ses contemporains, des preuves matérielles de l'ignorance, de l'imposture et du fanatisme du premier propagateur de l'opération cæsarienne.

1°. *Rousset fut un ignorant.* Au seizième siècle la langue latine était la langue des savans ; aussi l'accoucheur Guillemeau, contemporain de Rousset, s'excuse-t-il dans sa préface d'avoir écrit en français, quoique son ouvrage *de l'Heureux enfantement* fut destiné aux sages-femmes, et aux chirurgiens de la campagne.

« Ayant conféré, dit Guillemeau (1), ce

(1) L'Heureux enfantement, épître liminaire au lecteur.

que

» que les anciens Grecs, Latins et les mo-
» dernes en ont écrit, avec ce que j'ai pu ob-
» server, et l'ayant réduit en un, pour l'uti-
» lité du jeune chirurgien, je l'ai fait fran-
» çais, en faveur de ceux qui en sont si en-
» doctrinés ».

Pourquoi Rousset écrit-il en français en 1581, un ouvrage relatif aux sciences? Parce qu'il ignorait les premiers élémens de la langue latine. Mais, me dira-t-on, si *l'Hystérotomotokie* intéressait peu les sages-femmes, elle n'était pas étrangère aux barbiers de village qui pratiquaient fréquemment l'opération cæsarienne; et conséquemment Rousset a pu avoir les mêmes motifs que Guillemeau, pour écrire en français *son Enfantement cæsarien?* Voici ma réponse à cette objection :

En 1581, époque à laquelle François Rousset publia *son Enfantement cæsarien*, des milliers de femmes enceintes tombaient depuis vingt ans sous le couteau cæsarien des barbiers de village stimulés par Rousset; et si cet agent de Catherine de Médicis se détermina à écrire en 1581, c'est moins pour éclairer les opérateurs, que pour répondre aux objections que les savans faisaient contre la

possibilité du succès d'une opération désastreuse. Ainsi *l'Hystérotomotokie*, comme je le démontrerai dans le cours de cet ouvrage, n'est qu'une réponse pitoyablement ridicule, aux argumens qu'Ambroise Paré, Guillemeau, Viard, Brunet, Charbonnet, Marchant, etc., opposaient à sa doctrine. Or Rousset répondant à des savans, aurait dû faire usage de la langue des savans; mais, comme je l'ai déjà dit, il ignorait les premiers élémens de la langue latine. C'est dans son propre ouvrage (1) que j'en trouve la preuve; la voici :

« Quant à l'extraction des enfans encore » vifs dans le ventre de la mère *déjà morte* (2), » pour ce qu'il en a été écrit par les anciens » et modernes, plus curieusement qu'il n'était » nécessaire, et qu'il n'y a pas grand artifice » en cela, je n'entends en toucher ici : com- » bien que de telle incision ait pris nom le » premier des Césars (qui fut Scipion l'Afri- » cain) ainsi mis au monde, et que de lui

---

(1) *L'Hystérotomotokie*, première section, pag. 3.

(2) Rousset avoue que l'opération cæsarienne, avant lui, n'avait été pratiquée que sur *la mère déjà morte*. Il se garde bien de parler de celle pratiquée sur Jeanne de Seymour.

» nous ayons ainsi nommé cette incision cæsa-
» rienne; laquelle néanmoins nous espérons
» être exécutée (aidant Dieu) avec plus heu-
» reux succès, savoir est sans la mort de la
» mère, ce qui ne fût en lui, comme on peut
» colliger de Silius Italicus, poète latin (1) ».

Rousset dit qu'il a donné le nom de cæsarienne à cette incision, parce que le premier des Césars, Scipion l'Africain, fut ainsi extrait du sein de sa mère. *Sicut Scipio Africanus primusque Cæsarum*, a dit Pline, dont le docte Rousset n'a pas entendu le texte.

Il n'est pas permis d'être ignorant à ce point, quand on se qualifie des titres de fidèle médecin de Messire Jacques de Savoye, Duc de Génevois et de Nemours, de la Reine Catherine

(1) Silius Italicus, poète latin dont Rousset invoque le témoignage, dit que César fut extrait vivant du sein de sa mère morte en *travail* d'enfant. Ainsi plus de doute que l'opération cæsarienne pratiquée sur Jeanne de Seymour, par ordre de son époux Henri VIII, ne soit la première qui ait été tentée sur la femme enceinte vivante. Rousset ne l'ignorait pas, mais il a cru pouvoir s'attribuer la gloire de l'invention, parce que les historiens contemporains d'Henri VIII se sont contentés de dire que la reine d'Angleterre était morte en couche.

de Médicis et du plus grand de tous les Rois: *Posteà nemori ducès, ac tandem Catharina Medicœa, regum nostrorum mater, me suum esse voluerunt, ut nunc quoque hic noster regum rex maximus me esse dignatur* (1).

Il n'est pas permis d'ignorer l'histoire, au point de faire un même personnage de Scipion l'Africain et du premier des Césars.

Un écolier de sixième à l'université de Paris qui aurait fait une pareille bévue et un contre-sens aussi révoltant dans la traduction de ce passage de Pline, aurait été mis, à juste titre, au rang des docteurs d'Arcadie.

Le bibliothécaire et professeur de l'école de médecine de Paris, qui serait un très-mauvais sixième, même à l'école centrale, monsieur Sue, a été revolté de la manière dont François Rousset a traduit ce passage de Pline.

« Rousset avoue, dit monsieur Sue II, » qu'il appela cette opération *cæsarienne*, » parce qu'au rapport de Pline, Scipion l'Afri- » cain, le premier des Empereurs romains, » tiré du ventre de sa mère par une opération » pareille, porta le nom de César, ce qui est » une dépravation manifeste du passage de

(1) F. Rousset pileat. chir. ordini, pag. 23.

» Pline, que nous avons cité ci-dessus, et qu'il » cite lui-même, mais qu'il a mal compris (1).

Rousset ne connaissait pas mieux l'anatomie et la chirurgie, qu'il ne connaissait l'histoire et la langue latine. C'est toujours dans son propre ouvrage, *l'Hystérotomotokie*, que je vais puiser les preuves de sa profonde ignorance.

« 1°. En premier lieu, dit l'intrépide Rous- » set, il apparaît que les muscles de l'épigastre » se peuvent, sans danger de mort, inciser, » et ne fût-ce que parce que Galien, en la mé- « thode, montre la façon d'en recoudre la » plaie par artificieuse gastroraphie (2) ».

Le fait en général est vrai : la gastrotomie n'est pas toujours mortelle. Les cæsariens n'auraient pas fait tant de dupes, avec leurs observations de prétendus succès, si la gastrotomie eût toujours entraîné la perte des sujets auxquels ils ont fait subir cette chance pour établir leur réputation. Mais dans le cas de l'opération cæsarienne, c'est-à-dire, de la solution de continuité d'un des parois de la matrice, l'épanchement du sang, du pus et des lochies dans

(1) Essais hist. tom. II, pag. 72.

(1) Hystérot. pag. 32.

la cavité abdominale, rendent et doivent toujours rendre impossible la cicatrisation de la plaie faite aux muscles du bas-ventre.

« En second lieu, dit le consolant Rousset (1), » quant à la grandeur de la plaie faite aux » muscles de l'épigastre, il y a réponse, que » la plaie, (quoiqu'elle semble fort grande, » voire près d'un bon demi-pied, si tant en » fallait couper), toutefois soudain après l'en- » fant tiré, elle se raccourcit jusques à moins, » que de quatre ou cinq doigts ».

A l'entendre, on n'aurait besoin ni de points de suture, ni de bandage contentif pour réunir les lèvres de la plaie. Mais en supposant, ce qui est faux, que la plaie abdominale se raccourcisse spontanément, la solution de continuité n'en aurait pas moins été de six à huit pouces, sans parler des tiraillemens, des déchiremens occasionnés par l'extraction de l'enfant et du *placenta*. D'ailleurs cette contraction naturelle des parties abdominales, ne rendrait les accidens, ni moins nombreux, ni moins funestes.

2°. L'hémorragie qui peut survenir en pratiquant la gastrotomie ne l'épouvante pas plus que l'opération même et que la largeur de la

(1) Hyst. pag. 32.

plaie. A son ton d'assurance, on croirait qu'il possède un moyen efficace de prévenir les accidens, ou du moins d'y remédier lorsqu'il n'a pu les prévenir. Point du tout; il renvoie ses lecteurs à Paul Œginette pour arrêter le sang.

« Mais bien que le sang ne peut sortir en » abondance, dit Rousset, à cela peut-on aussi » bien remédier par restreintifs que Paul » Œginette fait ?

» On m'objectera peut-être, pour me con- » trarier, ajoute Rousset, ce que dit Hip- » pocrate (1): Que le pus coulera dans la » cavité du ventre, et que se corrompant là, » il infectera les entrailles, y faisant maints fâ- » cheux symptômes? A quoi il y a réponse que » cela ne peut être, parce que cette cavité n'est » capable que pour y tenir les entrailles (2).

Ainsi les profondes connaissances de Rousset en chirurgie, vont jusqu'à nier la possibilité d'un dépôt, d'après ce principe trivial, *que lorsqu'un sac est plein, on ne saurait y faire entrer autre chose.* Les intestins et les autres viscères, remplissent la capacité de *l'ab-*

(1) Lib. VI Aphor. 20.

(2) Hyster. page 36.

domen, donc une matière purulente ne saurait y trouver place, donc il ne peut y avoir aucun danger pour la malade. Quelle logique profonde ! quelle sagacité de génie ! Si une pareille théorie était confirmée par la pratique, il faudrait souffler la lanterne et dire, voilà l'homme.

« 3°. Quant au péritoine, ajoute l'anatomiste Rousset, les mêmes autorités de » Galien, avec celles de Celse et Œginette » ecrivant de la ditte gastroraphie, montrent assez qu'il se peut inciser sans mort, » puisqu'ils enseignent la curation d'icelui » incisé (1) ».

Galien, Celse et Paul d'Egine, ont dit avec raison qu'une blessure au péritoine peut n'être pas mortelle, mais ils n'ont pas dit qu'une solution de continuité de six à huit pouces, faite à la fois au ventre, au péritoine, et à la matrice d'une femme en *travail* d'enfant, fut susceptible de guérison. Eh ! certes il y a bien de la différence d'une blessure faite au péritoine par un coup d'épée, avec la triple section pratiquée au ventre, au péritoine, et à la matrice d'une femme en *travail*. C'est donc mal à propos que Rousset s'étaye d'autorités aussi

(1) Hyst. page 37.

respectables, mais qui ne prouvent rien en faveur de son opinion.

4°. Il n'est pas de chirurgien-barbier de village qui ignore que dans les grandes opérations, l'irritation nerveuse est très-considérable, et qu'une femme qui a perdu beaucoup de sang à la suite d'une grande opération, est toujours très-près de l'état convulsif. Que dis-je ? il n'est pas de garçon boucher qui ne sache par expérience que l'animal le plus vigoureux, le bœuf, par exemple, qu'on a égorgé, entre en convulsions aux approches de la mort. Rousset pense, au contraire, que ni le péritoine, ni la matrice ne sont assez sensibles pour causer la plus légère inquiétude. Il faut l'entendre lui-même pour se persuader qu'un homme qui se qualifie de médecin puisse déraisonner de la sorte.

« Or, n'est pas à craindre de spasme en la » section du péritoine, pour être cette partie » membraneuse, voire aucunement nerveuse » et sensile (1).

« Le spasme de la matrice, dit-il ailleurs (2), n'est point à craindre. Le peu

(1) Hyster. page 39.

(2) Hyster. page 50.

» ou point de douleur que ressentent les cæsa-
» riennes en ce lieu, quand on les y coupe,
» nous apprend que cette partie est ou insen-
» sile, ou de sentiment obscur ».

Rousset ajoute plus loin (1) : « On allègue
» pour la matrice à l'encontre de notre asser-
» tion, le triste effet de douleur qui semble à
» plusieurs ne pouvoir être que très-grande, à
» quoi y a réponse, comme ci-devant : qu'il
» n'y a pas nerf en icelle qui soit notable, et
« semble le nerf qui y vient servir plus à
» l'enfant qu'à la mère, à cause de quoi la
» matrice se dilate et accourcit plus ou moins
» selon qu'il est besoin, sans molester la mère
» si cela se fait naturellement; mais si c'est
» pour cause contre nature, l'offense se ressent
» plus aux autres parties du corps qu'en icelle
» matrice.... Mais, dira quelqu'une, encore y
» sent-on douleur manifestement comme ès
» inflammations, erysipèles, etc.; à quoi je ré-
» ponds, que c'est la bouche et appendices
» d'icelle qui sont à douleur ou à volupté fort
» prompts et sensiles, auxquelles parties nous
» ne touchons pas en notre section cæsa-
» rienne ».

(1) Hyster. page 159.

Au dire de Rousset la matrice n'a qu'un nerf, et ce nerf sert plus à l'enfant qu'à la mère. La matrice, à son avis, est insensible dans l'état naturel : ainsi les douleurs de l'enfantement constituent un état contre nature. Mais, selon lui, la cause contre nature *offense plus les autres parties du corps que la matrice :* les douleurs de l'enfantement résident donc ailleurs que dans la matrice ? Peut-être le siége de ces douleurs est-elle *à la bouche et aux appendices d'icelle.* Comment une pareille doctrine a t-elle pu se soutenir pendant près de deux siècles ?

« 5°. Pour l'accident de hernie, dit l'herniaire Rousset, je réponds qu'elle est évitable si la gastroraphie bien faite se remet en usage par la diligence des chirurgiens de bon esprit ».

Avec quelle sagacité le génie de Rousset applanit les difficultés. *Un chirurgien de bon esprit évitera la hernie.* On reconnaît bien à ce langage l'inepte propagateur d'une opération qu'il ne pratiqua jamais qu'avec sa langue régulatrice, de la main de quelques barbiers aussi ineptes que lui. Mais nous voici parvenus à la section de la matrice.

« 6°. Quant au corps matrical, tierce partie

» à inciser, si on fait ici (comme auparavant) instance sur ce que la plaie ne peut » être que bien grande et conséquemment » périlleuse, y étant passé librement un tel » corps ; je dis (comme devant) qu'elle se re- » tire soudain après l'enfantement, ce qu'elle » fait encore plus que *l'abdomen* ».

Je démontrerai bientôt, par la structure de la matrice, que la cicatrisation de ce viscère est physiquement impossible après l'opération cæsarienne, puisque chaque nouvelle contraction doit nécessairement écarter l'une de l'autre, les lèvres de la plaie.

« 7°. L'hémorragie utérine, dit à ce sujet » le sanguinaire Rousset, n'est pas grande au » récit des chirurgiens, le témoignage des- » quels est conforme à raison, étant à pré- » sumer que l'enfant jà grand, en doit avoir » consommé beaucoup ».

Nous pensons que l'amas de sang menstruel qui s'écoule périodiquement chez le sexe sous le nom de *règles*, est destiné par la nature à servir de matière première à la nutrition de l'enfant, durant les quatre ou cinq premiers mois de la grossesse. Rousset présume, au contraire, que l'enfant déjà grand doit avoir consommé beaucoup de sang de la mère, d'après

le récit des chirurgiens. Ainsi l'hémorragie utérine regardée comme un accident des plus formidables par tous les accoucheurs, n'est pas même possible, parce que *l'enfant jà grand* a bu tout le sang de sa mère. Pour moi j'affirme que les femmes de ce siècle ont plus d'un nerf à la matrice, et une plus grande quantité de sang dans les vaisseaux de ce viscère, que n'en avaient apparemment les femmes du seizième siècle: ce qui est d'autant plus probable qu'au dix-septième siècle, le cœur était encore situé dans la partie latérale droite de la poitrine, au rapport du docteur Sganarelle (1).

Croirait-on qu'une pareille doctrine préconisée au dix-huitième siècle par Astruc, Haller, Antoine Portal, et par tous les accoucheurs cæsariens, ne fit pas fortune au seizième siècle. Ecoutons le docteur Rousset se plaindre de l'injustice et de l'incrédulité de ses contemporains.

« J'ai pensé, dit-il (2) ne lui pouvoir

---

(1) Voyez la comédie de Molière intitulée *Le Médecin malgré lui.*

(2) L'Hystér., Epître dédicatoire à très-illustre prince, monseigneur messire Jacques de Savoie, duc de Génevois et de Nemours.

» obtenir meilleure sauve-garde, pour se tenir » paisiblement en ce royaume, ou plus forte » escorte pour surement en sortir, que le sauf-» conduit de votre nom, de quoi il a tout » besoin, étant sans cela en hazard d'être mal » reçu de plusieurs, parce qu'il ne semble pro-» mettre que chose nouvelle peu oye, jamais » écrite, mal aisément croyable, même pres-» que à qui la voit, et conséquemment tenue » jusques à huy pour impossible, mêmement » par les plus doctes et expérimentés médecins » et chirurgiens des plus fameuses universités » qui soient en ce monde ».

L'élégant auteur du poëme latin sur l'Hygiène, le docteur Geoffroy, médecin de la faculté de Paris, dans son épître dédicatoire à son illustre ami le docteur Lorry, dit que les petites productions ont besoin de paraître sous les auspices d'un illustre Mécène.

Grandibus auspiciis gaudent prodire libelli,
Magna que turgenti nomina fronte gerunt (1).

Sous les auspices de monseigneur messire Jacques de Savoye, maître Rousset, protégé d'ailleurs par Médicis, et peu jaloux des suffrages des *plus doctes et expérimentés*

(1) D. Geoffroy *ad amicum* Lorri.

médecins et chirurgiens, il appelle de leur jugement aux châtreurs.

« Or, si quelque esprit de contradiction, dit-» il, ou ennemi juré de la vérité, est si fort » hors des gonds, qu'il ne veuille rien croire » de tous ces narrés, par opiniâtreté, ni aussi » y aller voir (1) par belle paresse, qui est en » lui, ni acquiescer à la force des argumens » ci-dessus proposés, je lui confronterai les » beaux châtreurs en barbe, qui me serviront » contre lui d'avocat, sous l'orme, et à lui » de *magistrorum de villagio*, suffisant à le » faire *victus* sans replique. Les grands doc-» teurs en cette faculté coupent la matrice en » bonne partie ou toute (2) ».

Je ne connais pas assez de docteurs en cette faculté, pour me convaincre par leur témoignage de la vérité d'un fait aussi extraordinaire, et dont les cæsariens de Paris n'auraient pas manqué de proposer l'expérience, pour justifier du moins aux yeux du vulgaire, la pratique d'une opération qui, de nos jours

---

(1) Guillemeau a été voir et n'a rien vu, ainsi que je le démontrerai par sa lettre à Rousset.

(2) Hyster. cinquième section, *autres probations plus populaires*, page 150.

et sous nos yeux, a coûté la vie à douze victimes humaines.

Mais, en admettant le fait sur la parole de l'oracle Rousset, quel avantage ses sectateurs prétendraient-ils tirer des succès de la section partielle ou totale d'une matrice de vache, par exemple, en faveur de la section cæsarienne pratiquée sur la femme vivante ? En effet, sans parler des causes morales dont les accoucheurs cæsariens n'ont jamais daigné calculer l'influence, la seule différence essentielle dans l'organisation des parties génitales internes des femelles quadrupèdes, permet-elle d'établir, même physiquement, une analogie propre à nous rassurer sur les dangers de cette funeste opération ? Non sans doute, et cette différence est telle, que l'avantage est en entier sur ce point, en faveur des femelles des animaux, en sorte que l'amputation totale d'une matrice, chez la femelle quadrupède (en admettant la possibilité du succès), paraît entraîner moins de dangers qu'une plaie pénétrante dans la cavité de la matrice d'une femme enceinte ! Eh certes l'étude de la zoologie ou anatomie comparée, nous apprend que la matrice des femelles des animaux est infiniment moins nerveuse, moins vasculeuse,

vasculeuse, et d'une structure relativement moins admirable que ne l'est celle des femmes.

Dans la jument, la vache et la truie, l'artère honteuse interne ne fournit qu'une seule ramification au tissu spongieux de la matrice.

L'artère utérine seule se distribue dans le corps de ce viscère; encore fournit-elle quelques rameaux aux ovaires, aux ligamens larges et au vagin.

De plus, les artères et les veines de la matrice de ces femelles quadrupédes sont destituées de valvules; en sorte qu'en soufflant dans l'une, l'air s'introduit dans toutes les autres; ce qui en prouve l'entière anastomose; en sorte qu'aux premières contractions de ce viscère, le sang en doit être expulsé: de là vient que les femelles des animaux quadrupèdes, si l'on en excepte les guenons d'une ou de deux espèces, n'ont ni règles ni lochiès.

Enfin la matrice des femelles quadrupèdes est en partie membraneuse et blanchâtre avant et après la gestation, tandis qu'elle est d'un rouge brun lorsqu'elles sont pleines.

Quant aux nerfs, la matrice de ces femelles n'en reçoit que de la grande paire intercostale, au moyen du *plexus* abdominal, tandis

que les nerfs sacrés, le *plexus* abdominal et quelques filets du nerf crural de chaque côté, s'épanouissent à l'entrée de la vulve et dans l'étendue du vagin, pour rendre seulement la sensation du coït plus agréable; et ce qui doit faire présumer que tel a été le vœu de la nature, c'est que les nerfs du vagin et des parties génitales externes de ces femelles, se terminent par des houpes nerveuses très-fines, et qui ne sont revêtues que d'une membrane externe délicate.

Si, à la différence de ces causes physiques, nous joignons celles des causes morales si puissantes sur l'esprit des femmes enceintes, dont l'imagination a une si grande influence sur leur état, on ne pourra disconvenir que l'avantage ne soit en faveur des femelles quadrupèdes, pour le succès (prétendu) de l'opération cæsarienne.

Cependant, pourquoi les partisans de cette opération, qui se prévalent en faveur de leur système de l'amputation de la matrice ou des condilômes, faite impunément chez quelques femelles d'animaux, ne nous ont-ils pas donné le résultat de leurs expériences sur l'opération cæsarienne, pratiquée durant la gestation de ces mêmes femelles, afin qu'on

pût juger par analogie des degrés de probabilité du succès de cette opération, sur la femme enceinte vivante? Si de dix truies, par exemple, opérées de la sorte, on en eût sauvé neuf, alors, malgré la différence d'organisation, on eût pu raisonnablement se flatter de pratiquer l'opération cæsarienne sur la femme enceinte vivante, avec quelque espoir de succès.

Pourquoi donc ces expériences, commandées par l'humanité, n'ont-elles point été faites par ceux mêmes qui avaient tant d'intérêt à s'en prévaloir?

Pourquoi n'existe-t-il pas une seule observation qui atteste le succès de l'opération cæsarienne, sur les femelles quadrupèdes durant la gestation? Je me trompe, on lit dans les actes Helvétiques, une observation de prétendu succès de l'opération cæsarienne pratiquée sur une chatte. Cette fable ridicule rapportée par un certain Achille Miegge, loin de prouver en faveur de la possibilité du succès de l'opération cæsarienne, atteste au contraire la mauvaise foi des cæsariens (1).

(1) Nous rapporterons bientôt l'observation d'Achille Miegge.

Ce n'est pas assez d'avoir combattu la doctrine de François Rousset, et d'en avoir démontré la fausseté; c'est de l'exposition de nos principes fondés sur l'expérience et l'observation, que résultera la preuve complette de l'impossibilité physique du succès de l'opération cæsarienne.

Mes lecteurs n'exigeront pas sans doute, que, le scalpel en main, je les guide en ce moment pas-à-pas dans le tortueux labyrinthe du sanctuaire de la nature. En effet, ce n'est pas par une simple démonstration, mais par l'analyse de tous les faits anatomiques incontestables, que j'ai dû me flatter de convaincre mes antagonistes de l'impossibilité physique de la cicatrisation d'une plaie, pénétrante dans la cavité de la matrice.

Figurez-vous donc un viscère, qui chez une jeune fille vierge parvenue à l'âge de puberté, peut à peine contenir une olive de grosseur médiocre; tandis que ce même viscère parvenu au plus haut point d'expansion au dernier terme de la grossesse, renferme à la fois un enfant du poids de huit à douze livres, un *placenta* de seize à dix-huit onces, enfin un amas d'eaux plus ou moins considérable; et faites-vous après cela une juste

idée de la structure admirable de la matrice, dont le tissu merveilleux échappe à l'œil de l'observateur le plus exercé, qui ne peut découvrir l'entrelacement de ses fibres que dans l'état de grossesse, ou chez les femmes qui ont eu des enfans.

L'observation anatomique de la matrice offre à l'œil du physicien, 1°. un roseau merveilleux de fibres charnues, circulaires, transversales, obliques, longitudinales, et dont la direction varie à l'infini ; 2° des vaisseaux artériels, veineux et lymphatiques ; 3°. enfin des nerfs.

C'est de l'entrelacement de toutes les fibres charnues, et leur contraction simultanée du fond de la matrice vers son orifice, que résulte la force éminemment expultrice de ce viscère, sans laquelle il serait physiquement impossible qu'il se débarrassât des corps étrangers renfermés dans sa cavité.

Les vaisseaux artériels et veineux, ainsi que les vaisseaux lymphatiques observés par Morgani, Bartholin et Winslow, font mille et mille circonvolutions dans la substance de la matrice, afin que quand elle vient à se dilater, ses vaisseaux puissent s'allonger presque sans effort et sans distraction violente.

Outre les artères, les veines et les vaisseaux lymphatiques, on trouve une autre espèce de vaisseaux sanguins dans la substance de la matrice, qu'on nomme *sinus-uterins* : des artères très-déliées viennent s'y terminer, et des veines assez grosses paraissent en prendre naissance. Ces *sinus* s'ouvrent dans la cavité même de la matrice, par autant d'orifices assez remarquables dans le temps des *régles* sur-tout, et plus remarquables encore après l'accouchement; car on en trouve alors de très-larges à l'endroit où était attaché le *placenta*. Ces *sinus* sont en plus grand nombre vers le fonds de la matrice, que par-tout ailleurs. Au dernier terme de la grossesse ils deviennent si grands, qu'ils recevraient l'extrémité du pouce ; et les canaux qui en partent sont assez dilatés pour qu'on puisse y introduire le bout du petit doigt.

Il n'eut pas fallu, sans doute, un si grand nombre d'artères, de veines et de vaisseaux lymphatiques, pour la nourriture de la matrice, si la nature qui destinait cet organe à renfermer le dépôt sacré de la génération, n'en eut fait le réservoir commun du sang et des humeurs, qui sont la matière première de la nutrition du fœtus.

Enfin la matrice reçoit des milliers de fibrilles nerveuses, qui sont autant d'expansions des *plexus* rénaux, du mésentérique inférieur, du grand nerf intercostal, de la troisième et de la quatrième paires sacrées qui communiquent avec le grand nerf sympatique, et enfin de la cinquième paire sacrée.

Tous ces nerfs rendent la matrice d'une extrême sensibilité, et la font sympatiser avec toutes les autres parties du corps; en sorte que la santé chez les femmes tient essentiellement à l'état physiolosique de ce viscère, tandis que le moindre dérangement dans l'exercice de ses fonctions est presque toujours la cause première de toutes leurs affections (1). La matrice, a dit l'Oracle de Côs, est chez les femmes, la cause d'un nombre infini de maladies. Aussi la première éruption des règles à l'âge de puberté, et la suppression totale de l'évacuation périodique de quarante-cinq à cinquante ans, constituent-elles chez le sexe, les deux époques les plus critiques de sa vie. Je dirai plus, d'après l'observation et l'expérience : le médecin qui, appelé auprès d'une femme malade,

(1) *Sexentarum ærumnarum in mulieribus causa uterus.* HIPPOCRATES *ad Democritem.*

ne jette pas moralement ses premiers regards sur ce principal organe de la génération, ou commettra des fautes graves en pratique, ou ne devra ses succès qu'au hasard, ou au seul bienfait de la nature, dont son inexpérience n'aura pu triompher.

Cependant c'est à travers les parois de ce viscère, chef-d'œuvre de la nature, que l'audace et la crédulité, filles de l'ignorance, voudraient nous faire accroire qu'elles ont promené, ou vu promener impunément le couteau cæsarien, et qu'elles ont extrait ou vu extraire avec succès, un enfant et le *placenta*, à la faveur d'une triple incision de six à huit pouces au ventre, au péritoine et à la matrice.

Avant de fournir les preuves matérielles d'une imposture aussi grossière, je dois vous donner une idée des désordres commis par cette effrayante solution de continuité.

Des milliers de fibres charnues ont été coupées, et leur réunion est impossible, 1°. parce que leur section ayant été opérée à l'époque de la plus grande expansion de la matrice, chaque portion de fibre coupée, en changeant de figure, doit nécessairement changer de direction; en sorte que les deux

portions d'une fibre circulaire, par exemple, abandonnées à elles-mêmes, forment, l'une une ligne droite, l'autre une ligne courbe, et s'écartent plus ou moins l'une de l'autre, suivant leur degré d'élasticité naturelle; 2°. parce qu'à raison de la force expultrice inhérente à la matrice, et à la faveur de laquelle les fibres de ce viscère tendent sans cesse à se débarrasser des corps étrangers renfermés dans sa cavité, les deux lèvres de la plaie doivent s'écarter l'une de l'autre à mesure que les fibres restées dans toute leur intégrité, veulent agir sur les fluides épanchés dans la cavité de la matrice, après l'opération.

Des milliers de vaisseaux sanguins et lymphatiques ont été coupés; de là des épanchemens et une hémorragie, dont il est physiquement impossible d'arrêter le cours, puisqu'il est démontré que l'hémorragie utérine ne tient qu'à l'inertie actuelle de la matrice, qui seule peut la faire cesser en se contractant efficacement sur les orifices béans des vaisseaux sanguins. D'ailleurs, quand il resterait assez de vie à ce viscère pour se contracter, les fluides stagnans dans sa cavité s'échapperaient toujours par la plaie, qui leur

opposerait moins de résistance que l'orifice. De là, des épanchemens continuels de sang et de sérosités dans la capacité de *l'abdomen*, l'inflammation, les convulsions, le délire et la mort.

Enfin, des milliers de nerfs ont été coupés; de là une irritation nerveuse, plus aisée à imaginer qu'à décrire, laquelle se propageant sympatiquement dans tout le systême, livre la patiente à des angoisses d'autant plus vives, à des tourmens d'autant plus cruels, que la nature l'avait douée d'une plus grande somme de forces physiques.

Je crois avoir démontré l'ignorance de Rousset, consignée dans son propre ouvrage. Je vais prouver, en second lieu, que ce premier apôtre de l'opération cæsarienne fut le plus imposteur et le plus effronté des charlatans.

2°. *Rousset fut un imposteur.* Eh ! peut-on qualifier autrement un homme qui, sans titre légal, sans la moindre notion de médecine et de chirurgie, a l'effronterie d'opposer, à l'expérience des plus habiles chirurgiens et accoucheurs de son siècle, des fables ridicules sur le prétendu succès d'une opération meurtrière, qu'il ne pratiqua jamais lui-

même, et dont il a l'impudeur de multiplier les heureux succès, au point de la faire regarder comme un jeu de l'art entre les mains des barbiers de village, dépourvus d'expérience et de raison, tel qu'un nommé Lucas, qui la pratiqua, dit Rousset, dans un état d'ivresse.

Ce n'est pas tout : pour accréditer ses fables ridicules, Rousset cite, comme témoins oculaires des succès qu'il forgeait à loisir, des accoucheurs célèbres, qui gémissaient eux-mêmes de la crédulité du vulgaire, ce qui nécessita Guillemeau, chirurgien du roi et professeur d'accouchemens, à lui donner hautement le démenti le plus formel.

Je crois que mes lecteurs me sauront gré de mettre sous leurs yeux la lettre écrite à ce sujet à François Rousset par Guillemeau.

(1) *Jacques Guillemeau, chirurgien du roi et du collége de Paris, à François Rousset,* salut.

« Je sais que nous naissons tous avec un » penchant naturel qui nous porte à re-

(1) *Opuscula de partu cæsareo*, pag. 37, à la Bibliothèque Nationale, tom. 2426. Cet ouvrage est

» pousser, autant qu'il est en nous, une injure
» reçue. Et quoique ce penchant soit l'effet
» d'un tempérament fougueux et d'un carac-
» tère irascible, bien plus que le fruit de la
» raison, il faut néanmoins accorder quelque
» chose à l'humaine faiblesse et à la fougue
» des passions. Les abeilles même ont un
» dard, et les cheveux leur ombrage. Je n'au-
» rais donc pas trouvé mauvais que vous
» eussiez exhalé contre moi vos bouffées d'or-
» gueil et de colère, si je vous eusse provoqué
» par mes discours ou par tout autre propos
» injurieux; mais quand je ne me suis pas
» permis un seul mot, soit contre vous, soit
» contre votre nouveau-né, qui ne fut avoué
» par l'honnêteté, conforme à la décence et
» commandé par l'intérêt général, je ne puis
» revenir de mon étonnement, et je cherche
» en vain la cause de ce *cholera-morbus*,
» de ce débordement de bile, de cette fièvre
» de jeune homme, qui s'est allumée soudain

---

très-rare et très-précieux pour la cause que je défends. Avant que les cæsariens fassent disparaître le seul exemplaire que j'aie pu trouver à Paris, on pourra s'assurer de ma fidélité à en transmettre la traduction à la postérité.

» dans un corps faible et glacé par la vieil-
» lesse. Fallait-il tant s'échauffer pour un
» simple différend sur l'objet de vos amours,
» l'enfantement cæsarien, avec un homme
» que vous dites, d'un ton ironique, n'être
» pas tout-à-fait dépourvu de talens et d'expé-
» rience, ni même absolument étranger à la
» théorie et à la pratique des accouchemens?
» Mais je serais tenté de croire que vous
» n'avez pris tant d'humeur qu'en voyant un
» jeune homme couper l'arbre dans ses ra-
» cines, et, contre votre attente, opérer une
» révolution dans l'esprit des savans les plus
» distingués. Nous sommes loin de proscrire
» les nouvelles découvertes, mais nous les
» admettons avec la même réserve qui a lieu
» dans l'art dramatique, où la nouveauté
» plaît, lorsqu'elle ne heurte pas de front les
» règles consacrées par l'habitude. J'avoue
» que, par un triste effet de la malignité des
» hommes, le vulgaire accueille favorablement
» tout ce qui est ancien, tandis qu'il rejette
» avec dédain les nouvelles découvertes. Mais
» il serait inutile de se livrer à l'étude des
» sciences, s'il n'était permis de rien ima-
» giner, de rien perfectionner. Cependant le
» règne de l'erreur n'est pas de longue durée.

» Du reste, comme vous pouvez vous con-
» vaincre en peu de temps, par une simple
» lecture des Essais de mon gendre, combien
» il y a eu de l'imprudence et de la mal-adresse
» de votre part de recourir aux armes de la
» jeunesse, je garderai le silence à cet égard.
» Cependant vous vous seriez fait beaucoup
» plus d'honneur, vous auriez combattu avec
» plus de succès, si vous ne vous fussiez
» jamais roulé dans ce bourbier; en effet,
» votre opération cæsarienne, agonisante,
» eût été ensevelie dans un éternel oubli, et
» l'on n'en parlerait pas en ce moment comme
» d'un monstre effroyable, étalé aux regards
» des humains. Cependant, puisque, au
» mépris de notre ancienne liaison, je n'ai
» pu me dérober à vos traits satyriques, il
» est de mon devoir de me justifier, en faisant
» voir au public que le mensonge vous est
» familier. Vous me citez comme témoin
» oculaire et comme spectateur de votre his-
» toire de Naugeville; moi qui, après en avoir
» entrepris exprès le voyage pour vérifier le
» fait, suis revenu chez moi dupe de ma
» crédulité, ayant recueilli non des preuves,
» mais de vains bruits. Ce n'est pas tout;
» vous m'accusez d'avoir trahi les droits sacrés

» de l'amitié, en gardant avec vous le plus
» profond secret, tandis que vous n'ignorez
» pas qu'en présence de messieurs Martin,
» Perre et Lefort, hommes respectables et
» dignes de foi, qui l'ont entendu, je vous
» ai averti, sans feinte et en ami, que mon
» gendre se disposait à parler contre vous et
» contre votre opération. Vous êtes mon ami,
» sans doute, mais la vérité m'est plus chère
» que vous. On peut quelquefois différer d'opi-
» nion, mais jamais d'intention. Je n'aime
» point à disputer pour le plaisir de contrarier.
» La vérité même me déplairait s'il fallait
» l'acheter à ce prix. Mais quand vous dites
» que j'aurais dû m'opposer au projet de mon
» gendre, songez-vous qu'il n'eut point été
» de son honneur de trahir la vérité et de la
» souiller par un mensonge. Me croyez-vous
» d'ailleurs partisan et enthousiaste de votre
» fausse doctrine, au point d'être tenté de
» faire de nouveaux essais d'une opération
» que la raison proscrit, dont le souvenir me
» fait horreur, et que l'expérience m'a appris
» à redouter. Si tous ceux qui ont ajouté foi
» à vos écrits, à vos discours et à vos histoires,
» eussent assisté au féroce et tragique spec-
» tacle de cette opération, qui les eut glacés

» d'effroi, ils auraient aisément abjuré leur » erreur, et fuiraient la lecture de votre » ouvrage comme on évite un dogue et un » serpent. En effet, les scènes d'horreurs que » nos yeux contemplent, font toujours sur » notre esprit une impression plus vive que » les vains discours qui frappent nos oreilles. » Les cheveux se dressent sur ma tête, et » je crois entendre encore la voix du célèbre » Louis Duret, médecin du roi, et pro- » fesseur au collége de Cambray; ce digne » commentateur d'Hippocrate, qui, dans » ses leçons de médecine, disait à ses élèves, » à propos d'une malheureuse femme sou- » mise à votre opération cæsarienne dans » l'hôpital de cette ville, par Ambroise » Paré, mon maître : *Elle expira*, dit Duret, » *entre les mains de ses bourreaux.* Mais » enfin, dégagés des ténèbres qui la déro- » baient à nos yeux, nous avons aperçu » le soleil de la vérité. Je terminerai donc » cette lettre, en vous suppliant, au nom » sacré de l'amitié, de vous dégager des » piéges d'une erreur bien funeste. Il vaut » mieux, mon cher Phryges, être sage un peu » tard que jamais. Plusieurs hommes célèbres » ont eu le malheur de se tromper. Hippocrate

» même,

» même, dit Quintilien, a fait l'aveu de ses » fautes, afin de les épargner à ses disciples, » imitant à cet égard, dit Celse, la conduite » des grands hommes. En effet, il n'y a que » les esprits médiocres qui, n'ayant rien à » eux, ne veulent faire aucun sacrifice. C'est » le propre d'un génie supérieur qui s'enrichit » de ses propres pertes, de faire avec fran- » chise l'aveu d'une erreur, nécessaire sur-tout » dans la pratique d'un état, dont les fautes » même peuvent être utiles à la postérité, en » lui apprenant à les éviter. Du reste, la seule » considération des devoirs que nous avons » à remplir, exige que nous vivions de la » meilleure intelligence, afin que nous puis- » sions nous livrer à la recherche de la vérité » sans aigreur et sans prévention, et que les » sciences, ainsi que nous en faisons la triste » expérience, loin d'être de nouveaux liens » pour les amis, ne soient pas, pour des » cœurs aigris, de nouveaux sujets de dis- » corde et d'animosités. Portez-vous bien. »

Si je n'avais déjà démontré l'ignorance et l'inepte effronterie de François Rousset, j'en trouverais la preuve complette dans le texte littéral de sa réponse à la lettre de Jacques Guillemeau, lettre pleine de raison, de

noblesse et de philosophie. Mais j'avoue que mon temps m'est trop précieux pour l'employer à transcrire et à traduire une pareille rapsodie. Ceux de mes lecteurs qui seront curieux de voir cette épître, fabriquée avec du latin des *magistrorum de villagio* (1), la trouveront à la Bibliothèque Nationale (2). Je vais me contenter d'en extraire les phrases qui portent l'empreinte de l'imposture et de la mauvaise foi de Rousset; elles donneront, à la fois, aux connaisseurs, une idée de l'élégance du style et de la saine logique de l'auteur.

ROSSETUS GUILLELMÆO S. D.

Quid feci in totâ apologiâ (3) *meâ, aut in te commerui, Guillelmœe, ut in me tam ferociter scriberes?*

« Qu'ai-je fait dans toute mon apologie,

---

(1) Expression de Rousset, voyez pag. 191 de cet ouvrage.

(2) *Opuscula de partu cæsareo. Rossetus Guillelmæo S. D.* Pag. 15, T. 2426.

(3) Nous aurons occasion de parler de cet opuscule de Rousset.

» ou quelle faute ai-je commise à votre égard,
» pour que vous me traitiez aussi durement
» dans votre lettre ? »

Je vous le demande à vous-mêmes, cæsariens, est-il un seul mot dans la lettre de Guillemeau, qui puisse justifier l'expression de *ferociter* employée par Rousset ? Guillemeau pouvait-il traiter avec plus de ménagement un homme qui l'avait frappé du glaive de la satyre, lui et son gendre Marchant ; un homme qui avait emprunté son nom pour accréditer une imposture ; un homme enfin qui l'accuse de trahison et de perfidie, parce qu'il n'a pas voulu trahir la vérité par un mensonge ?

Hœc-ne est ergò, non unius cœdis à vobis patratæ excusatio vestra, pro quâ tamen nemo in judicium vos vocabat, ut legibus fieri potuit ?

« C'est donc ainsi que vous prétendez vous
» justifier de plus d'un meurtre commis im-
» punément, quand personne ne vous cite en
« justice, quoique les lois en donnent le droit ? »

Guillemeau dans sa lettre à Rousset aurait pu lui dire sans l'outrager : *Songez, mon ami, que le sang des femmes enceintes protestantes coule depuis trente ans sous le*

couteau cæsarien, et que l'humanité gémit de la perte de tant de victimes. Mais Guillemeau eût craint d'aigrir son ami en lui rappelant le passé, et de nuire à l'intérêt de la vérité, tandis que Rousset lui reproche avec dureté *ferociter*, la mort des cinq femmes opérées sous les yeux d'Ambroise Paré, par les plus fameux chirurgiens de Paris, dans la seule vue de se convaincre par leur propre expérience de la possibilité du succès de l'opération cæsarienne. Rousset, premier apôtre de ce fléau dépopulateur, a l'audace et la mauvaise foi d'accuser de meurtre son ami et ses collègues, et de les menacer de la vengeance des lois; et cela, le croirait-on ? pour cause d'impéritie. Rousset accuse d'impéritie Ambroise Paré, Guillemeau, Marchant, Brunet, Viard, Charbonnet !

Facis ergò ut hic tacere nequeam, non modò sectum uterum consui non debuisse, sed neque peritonæum, quod in omnibus vestris sectionibus factum est.

« Vous voulez donc me forcer à publier » que vous n'auriez dû faire des points de » suture ni à la matrice, ni au péritoine, » erreur que vous avez commise dans toutes » les opérations que vous avez pratiquées ».

De cinq femmes que nous avons opérées, dit Guillemeau, (dextrement et méthodiquement) aucune n'a survécu à l'opération. Jamais barbier de village ne se serait avisé de faire des points de suture à la matrice et au péritoine ; et il n'y a que Rousset capable d'accuser d'une telle impéritie des chirurgiens aux talens desquels la postérité rend hommage ; et la preuve que ce n'est là qu'une imputation calomnieuse, c'est que Rousset lui-même ne sachant à quelle cause imputer les mauvais succès d'Ambroise Paré, et de ses collègues, leur dit ailleurs, que le ciel ne couronne que les œuvres des chirurgiens catholiques, et qu'il se plaît à humilier l'orgueil des infidèles.

Quod autem antè D. D. D. Martinœum, Penam, Fortem, de impugnandâ per eum meâ hysterotomiâ prædixisse te mihi quiddam scribis, de eâ dicturum quidem eum esse memini : sed in eam non memini.

« Quant à ce que vous avancez dans votre » lettre, qu'en présence de messieurs Martin, » Pene et Lefort, vous m'avez prévenu que » votre gendre devait faire une dissertation sur » mon hystérotomie, je vous avouerai qu'il me » souvient que vous m'avez dit qu'il devait » traiter ce sujet, mais qu'il ne me souvient

» pas que vous m'ayez dit qu'il devait le » combattre ».

Ambroise Paré, Guillemeau, et son gendre Marchant, avaient émis plusieurs fois leur opinion, de vive voix et par écrit, contre l'opération cæsarienne ; cinq expériences de non succès les avaient éclairés sur les dangers de cette opération dont ils étaient les antagonistes ; et Rousset, qui n'a pas une mémoire très-heureuse pour un menteur, dit qu'il ne se souvient pas si on lui a dit que Marchant devait parler pour ou contre l'opération cæsarienne. Un pareil subterfuge ne fait pas l'éloge de la bonne foi de Rousset ; mais nous avons bien d'autres preuves d'imposture à lui opposer.

Rousset, en tête de son *Hysterotomotokie*, se qualifie de médecin sans avoir jamais obtenu de titre légal, qui seul peut donner de justes droits à la pratique d'un art qui a pour objet la conservation de la vie et de la santé.

Lorsque mon nom retentit pour la première fois dans le temple de Lucine, les accoucheurs cæsariens de Paris me demandèrent effrontément si j'étais médecin ; et en quel faculté du royaume j'avais pris mes grades ? Je répondis à ces messieurs que j'étais médecin de

la faculté de Montpellier, et je leur montrai mes lettres datées du 30 novembre 1780, signées du docteur Barthez, chancelier de la faculté de médecine de Montpellier. Cependant lorsqu'à mon tour j'ai voulu sommer Rousset, au nom de la postérité, d'exhiber ses lettres de docteur, les accoucheurs cæsariens m'ont répondu en son nom, que *le grade ne donne point la science.*

Hélas ! tant de docteurs légalement reçus, ont si bien démontré cette vérité, qu'il est impossible de la révoquer en doute. Cependant quoique le grade ne donne point la science, il est du moins un garant aux yeux du public, que celui qui a été décoré du bonnet doctoral dans une faculté célèbre, a subi des examens sur toutes les branches de la médecine, et qu'il n'a tenu qu'à lui de faire fructifier par l'étude et l'observation, les germes féconds que les premiers maîtres de l'art avaient semés dans son esprit. D'où je conclus que tout prétendu médecin ainsi que Rousset, ou tout prétendu chirurgien ainsi que Levret, qui, pour se dispenser de faire ses preuves de savoir, obtenait par faveur, ou achetait au poids de l'or une charge à la cour, était indigne d'entrer dans le sanctuaire de la médecine, qui ne doit pas

ressembler à cet enfer de la fable où l'on n'entrait que sous les auspices d'une divinité, et le rameau d'or à la main.

Prouvons maintenant à l'Europe savante, que le dieu des cæsariens, Rousset dont j'ai déjà démontré l'ignorance, fut le plus effronté des charlatans, et le digne chef de la secte *Gunofage ;* il usurpa le titre de médecin pour propager le fléau de l'opération cæsarienne.

Le 15 fructidor an V, j'écrivis au secrétaire de l'école de médecine de Montpellier, pour le prier de vouloir bien compulser les registres de la ci-devant faculté de cette commune, à l'effet de savoir si François Rousset avait réellement pris ses grades en Médecine, comme l'attestent Astruc, Haller et M. Antoine Portal, quoique j'eusse à cette époque la preuve du contraire.

Le secrétaire de l'école de médecine de Montpellier me fit passer, peu de jours après, le certificat ci-joint.

« Je soussigné, secrétaire de l'école de santé » de Montpellier, certifie qu'il conste des re- » gistres de la ci-devant université de médecine » de cette commune, que François Rousset, » natif du diocèse de Sens, s'est immatriculé » dans les registres de ladite université le

» dernier du mois d'octobre de l'an 1545, et » qu'il y a pris ses grades pendant le courant » de l'année suivante 1546. En foi de quoi » j'ai délivré le présent, scellé du sceau de » l'école de santé.

« *Signé* PIRON, secrétaire ».

« Certifié par moi directeur de l'école de » santé. *Signé* RÉNÉ. »

Après avoir lu ce certificat qui atteste que François Rousset a pris ses grades à l'université de Montpellier, pendant le courant de l'année 1546, tandis que j'avais sous mes yeux la confession générale de la vie médicale de Rousset, faite par lui-même, aux membres du collége des chirurgiens jurés de Paris, pièce authentique, dont je parlerai bientôt, et dans laquelle l'auteur n'ose pas dire en 1598, c'est-à-dire, cinquante-deux ans après son immatriculation, ni qu'il est médecin de la faculté de Montpellier, ni qu'il a pris ses grades ailleurs. Je ne pus m'empêcher de m'écrier : *O vérité ! tu as beau te cacher au fond du puits, j'aurai le courage d'y descendre pour t'en retirer.*

J'étais intimement lié à cette époque avec un homme en place qui jouissait d'un grand

crédit. Il écrivit au secrétaire, et lui demanda un certificat revêtu des formes légales. Voici la copie fidèle et de ce certificat, et de la lettre du secrétaire de l'école de médecine de Montpellier.

Extrait des registres de matricule, et des actes de l'université de médecine de Montpellier, déposé aux archives de cette commune, n°. 5, fol. 212, et n°. 1, fol. 79.

Anno domini millesimo quingentesimo quadragesimo quinto, ego Rossetus diœcesis Senonensis, veni in hanc civitatem Montispessuli studiendi gratiâ. Juravi me observaturum omnia jura universitatis, et eligo mihi in patronum dominum Rondeletium, hujus universitatis doctorem. Die ultimâ octobris, et persolvi omnia jura universitatis.

F. Rousset. Signé au registre dans lequel l'acte est écrit de sa main.

Ego Franciscus Rossetus diœcesis Senonensis, suscepi gradum Baccalaurealûs, sub domino Guillelmo Rondeletio præside, doctore medico inpræclarâ facultate Mons-

peliensi. Anno domini Incarnationis, millesimo quingentesimo quadragesimo sexto. Die verò decimâ tertiâ martii. F. Rousset.

Signé à l'acte écrit de sa propre main.

« Collationné à l'original par moi secré-
» taire de l'école de médecine de Montpellier,
» soussigné. Ce 17 messidor an 5 de la répu-
» blique française. *Signé*, PIRON, secrétaire.

Ces deux extraits étaient accompagnés de l'attestation des administrateurs municipaux de la commune de Montpellier.

Le citoyen PIRON, *secrétaire de l'école de médecine de Montpellier, au cit. C....*

Le 20 messidor an V.

CITOYEN,

« J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait
» l'honneur de m'écrire le 7 du courant, par
» laquelle vous me demandez quelques ren-
» seignemens relativement à François Rousset.
» J'ai l'honneur de vous observer d'abord
» que j'ai eu soin de faire un extrait des deux
» actes qui le concernent, et qui se trouvent
» dans les registres de l'ancienne université
» de médecine de cette commune. Je les
» joins à la présente, et je suis aujourd'hui

» convaincu comme vous, d'après mes re-
» cherches les plus scrupuleuses,

» 1°. Que F. Rousset n'a pris, à la faculté
» de Montpellier, que le grade de Bachelier,
» après son immatriculation;

» 2°. Qu'il n'existe ni d'acte de ses exa-
» mens, ni d'acte de licence, ni d'acte de
» point rigoureux, ni enfin d'acte de doc-
» torat;

» 3°. Que les registres existent dans toute
» leur intégrité, depuis 1545 jusques en 1598;

» 4°. Que Rousset n'a pas fait mention du
» lieu de sa naissance.

» Voilà tous les renseignemens que je puis
» vous donner. Je vous remercie de m'avoir
» fourni l'occasion de pouvoir vous être utile.

» *Signé* PIRON, secrétaire.

Il résulte évidemment de ces pièces authentiques, bien et duement légalisées,

1°. Que François Rousset n'a pris, à la faculté de Montpellier, que le grade de Bachelier;

2°. Que Rousset, dans ses actes d'immatriculation et de baccalauréat, a fait un mystère du lieu de sa naissance, et a déclaré être

natif d'un diocèse que nous allons démontrer n'avoir jamais été le sien;

3°. Que les deux actes d'immatriculation et de baccalauréat ne justifient que de quatre mois et treize jours de présence à la faculté de Montpellier, savoir : depuis le dernier jour d'octobre 1545, jusqu'au treize mars 1546.

J'ai déjà démontré que François Rousset était de Pithiviers (1), par ses propres aveux consignés dans ses ouvrages ; il ne me reste donc à prouver que Pithiviers, patrie de Rousset, ne fut jamais du diocèse de Sens, mais bien du diocèse d'Orléans. Pour cela, je n'ai besoin que d'invoquer le témoignage de tous les géographes anciens et modernes, qui tous sont d'accord sur ce point.

Fort de cette autorité, j'aurais pu me dispenser de compulser les *Pouilles généraux* des bénéfices ecclésiastiques des diocèses de Sens et d'Orléans, dont le dernier fait mention du prieuré St.-Pierre-lès-Pithiviers, ordre de Cluny, et le premier, comme on s'en doute bien, ne fait pas même mention de Pithiviers.

---

(1) Voyez tom. I, pag. 174.

Mais lorsqu'il s'agit de démasquer, aux yeux de la postérité, un vil imposteur préconisé par tant d'écrivains célèbres, et de démontrer une erreur consacrée par plus de deux siècles, il ne faut rien négliger de ce qui peut assurer le triomphe de la vérité.

Du reste, l'exactitude du clergé en général, et de chaque prélat en particulier, à classer les bénéfices et les fondations ecclésiastiques, chacun dans le cercle de son diocèse, doit faire regarder ces *Pouillés généraux*, qui d'ailleurs s'accordent avec toutes les géographies, et notamment avec le Dictionnaire Géographique des Gaules, par Expilly, comme une autorité irréfragable, contre la déclaration mensongère faite par Rousset à la faculté de médecine de Montpellier en 1545 et en 1546.

Les cæsariens, pour justifier leur digne fondateur, diront-ils qu'il serait dans les choses possibles que Rousset, à l'époque de son immatriculation, ignorât de quel diocèse était Pithiviers? Autant vaudrait dire, pour excuser sa mauvaise foi, qu'il ignorait aussi que Pithiviers fut le lieu de sa naissance, puisqu'il n'en a fait mention ni dans l'acte d'immatriculation, ni dans l'acte de baccalauréat.

J'ose me flatter que de pareilles excuses ne feraient pas fortune auprès de toute personne qui ne se paie pas de vains mots. D'ailleurs, pourquoi ne pas convenir tout bonnement que si Rousset a tu le lieu de sa naissance et déclaré être du diocèse de Sens, c'est qu'étant incapable, par son défaut absolu d'éducation, de subir les examens à la faculté de Montpellier, et d'y prendre le grade de docteur, il était intéressé à ne pas se faire connaître de ses condisciples, dans une ville où il ne séjourna sans doute que quatre mois et treize jours, afin d'emporter sa *patente* (1) de bachelier, signée de son patron Rondelet; et avec ce seul parchemin, Rousset a eu le passe-port de l'immortalité.

Cependant, lecteur, avant de condamner François Rousset atteint et convaincu d'ignorance et d'imposture, souffrez qu'il soit lui-même son défenseur. Le voici; vous allez

---

(1) On exige encore bien moins en France de nos jours. La *patente* tient lieu d'immatriculation, de grade, d'examens, de savoir. Le médecin reçu depuis trente ans dans les plus célèbres facultés de l'Europe, n'a pas plus de droits qu'un *patenté* du jour ou de la veille.

entendre la réponse qu'il fit dès le seizième siècle, vers l'an 1598, à ses accusateurs, avant d'être condamné en dernier ressort par le collége des maîtres chirurgiens-jurés, et par la plus saine partie des docteurs régens de la faculté de médecine de Paris. L'insolence du prévenu ne vous révoltera pas moins que son impéritie, et j'ose me flatter que vous resterez convaincus, par ses propres aveux, qu'il ne fut jamais ni médecin, ainsi que l'ont prétendu Astruc, Haller et M. Antoine Portal; ni chirurgien, comme l'ont avancé, sans preuves, les auteurs anonymes des *Mémoires Historiques de la Chirurgie.*

François Rousset, au Collége des maîtres chirurgiens.

« J'ai jugé à propos de répondre en prose » à ces petits vers que vous avez puisés à la » même source pégasienne, qui a produit » ceux dont je ne connais ni ne veux con- » naître l'auteur; mais qu'ils soient de Mar- » chant (1) ou d'un autre, j'avoue que le

(1) Nous donnerons des échantillons de la prose et des vers de Marchant; ils sont d'une autre fabrique que la prose et les vers de Rousset.

» poète

» poète qui les a faits a la veine féconde.
» Cependant, parce que j'ai écrit que vous
» vendiez vos bonnets à vil prix, vous sem-
» blez vouloir m'intenter procès. En effet,
» un élève n'achète pas bien cher son grade,
» en consacrant les deux années classiques
» que vous exigez de lui, à l'étude de la
» seule théorie médicale, plutôt qu'aux dis-
» sertations peu fréquentes aujourd'hui dans
» votre école, sans parler des examens de
» médecine opératoire, en usage chez les
» anciens chirurgiens. Mais après tout, que
» m'importent ces bagatelles? Ce qui m'affecte
» bien davantage, c'est de voir, de nos jours,
» en France, mon jeune César prêt à tomber
» sous le poignard parricide du Brutus fran-
» çais et de ses complices; ainsi qu'on vit
» jadis à Rome un autre César tomber sous
» les coups du Brutus romain et de ses amis
» les conjurés.

» Témoins de ce nouvel attentat, auquel
» vous applaudissez, n'êtes-vous pas aussi
» des conspirateurs? J'ai donc eu raison de
» comparer cette scène à celle de Brutus, sans
» néanmoins vous qualifier de brutes. Mais
» ce qui m'a fait le plus de peine, c'est que
» votre déclamateur semble me rendre res-

» ponsable, dans son discours, de tous les
» meurtres que vous avez commis (comme
» si mon ouvrage en était la cause), tandis
» que vous n'avez pas fait la moindre atten-
» tion à ce que j'ai répété mille fois, et sur
» les précautions à prendre, et sur les dangers
» à éviter dans la pratique de l'opération
» cæsarienne. Tournant ensuite vos armes
» contre moi, vous avez l'audace de soutenir
» que je ne suis ni médecin, ni digne de
» l'être, moi, qui après avoir terminé mon
» cours de philosophie, ai assisté pendant
» deux années consécutives, avec plusieurs
» membres de votre collége, aux leçons du
» fameux Sylvius, quand le titre d'élève de
» ce grand homme valait bien celui de mé-
» decin. Tout le monde sait combien de pra-
» ticiens célèbres sont sortis de l'école de cet
» illustre professeur, dont je m'honore d'avoir
» été un des faibles disciples. Cependant,
» jaloux de me perfectionner, je part s pour
» aller entendre Rondelet, mon président;
» Saporta, mon hôte; Fontanon et Schyrron,
» professeurs royaux; et après avoir suivi
» plusieurs cours, soit publics, soit parti-
» culiers, je pris le grade de bachelier. Ensuite,
» dans le délai de dix mois, ayant fait, sui-

» vant l'usage, les trois cours de leçons
» publiques, et toujours devant un nombreux
» auditoire, je fus inscrit pour la licence.
» Mais comme la peste faisait d'affreux ravages
» à Montpellier, je quittai cette ville pour me
» rendre à Avignon avec quelques personnes.
» Je m'y vouai sept mois à l'enseignement et
» à la pratique, fréquentant le savant Guil-
» lemeau et plusieurs autres médecins, no-
» tamment Valeriola, qui était souvent appelé
» d'Arles à Avignon, et avec lequel je me liai
» d'amitié. En partant d'Avignon, je rendis
» visite à tous les fameux praticiens qui exer-
» çaient la médecine dans ces contrées. Enfin,
» non content d'avoir suivi d'abord à Mont-
» pellier, pendant deux ans, avec la plus
» grande assiduité, les leçons de théorie des
» médecins consultans, et ensuite la pratique
» des médecins d'Avignon, je revins à Paris
» avec François, fils de Denys Fontanon,
» et quelques autres étudians, dans le dessein
» de suivre de nouveau Sylvius, qui n'avait
» pas encore terminé cette année-là son cours
» d'anatomie. C'est Sylvius qui me détermina
» à aller exercer la médecine dans mon
» pays, peu éloigné de Paris. J'y vécus en
» bonne intelligence avec les médecins des

» villes voisines et ceux de la faculté les plus
» renommés, jouissant par-tout à la ronde
» de la confiance des meilleures familles des
» nobles et des grands, jusqu'à ce que la fille
» de Louis, roi de France, madame Renée,
» duchesse de Ferrare, ensuite les ducs de
» Nemours, et enfin Catherine de Médicis
» m'eurent honoré de leur confiance, en
» m'attachant tour-à-tour à leurs personnes,
» ainsi que n'a pas dédaigné de le faire, dans
» ma vieillesse, notre roi, le plus grand des
» monarques, qui, de son propre mouvement,
» m'a gratifié de son diplôme royal, quoique
» l'absence et l'âge ne me permettent plus de
» lui être utile. Voilà, mes bonnes gens,
» voilà (puisque vous l'exigez) l'histoire de
» ma vie et de mes travaux. Ces détails
» prouvent-ils que j'ai usurpé le titre de mé-
» decin, et que je me suis glissé furtivement
» dans le sanctuaire de la médecine? Eh!
» quoi, me rayerez-vous de la liste des
» docteurs, me refuserez-vous l'honneur de
» siéger parmi les médecins, moi, qui ai
» été reconnu depuis si long-temps en cette
» qualité dans les deux plus célèbres facultés
» de médecine; moi, qui, graces à dieu, ai
» été regardé, jusqu'à ce jour, comme un

» des praticiens les plus heureux ? Et cela ;
» parce que, plus modeste que vous, je n'ai
» pas pris, en tête de mon ouvrage, le titre
» de docteur. C'est à vous, etc.

Avant que la postérité fasse subir un dernier interrogatoire à Rousset, au sujet de sa confession générale au collége des maîtres chirurgiens, il est nécessaire que je fasse part à mes lecteurs des motifs qui déterminèrent le premier apôtre de l'opération cæsarienne à faire cette démarche, si humiliante pour l'amour-propre d'un vieillard, que la fortune et la renommée avaient jusques là comblé de leurs faveurs.

Jeanne de Seymour, reine d'Angleterre, subit l'opération cæsarienne l'an 1537, époque de la naissance d'Edouard VI.

Neuf ans après cette opération, le dernier jour d'octobre 1546, François Rousset vint s'inscrire sur les registres de la faculté de Montpellier, et le 13 mars 1546, il prit le grade de bachelier.

Depuis l'an 1546, jusqu'en 1581, époque à laquelle il publia son *Hystérotomotokie*, c'est-à-dire, pendant l'espace de 35 ans, fort de ses illustres protecteurs, François Rousset fit ouvrir le flanc à des milliers de femmes

enceintes, protestantes, puisque suivant le témoignage non suspect de Scipio-Mercuri, partisan de la section cæsarienne, cette opération se pratiquait alors en France aussi fréquemment que la saignée du pied en Italie contre les maux de tête. Ambroise Paré, et avec lui les plus célèbres médecins et chirurgiens eurent beau s'élever contre cet attentat, François Rousset qui servait le ciel, le pape et Médicis, disait tout bas à l'oreille des barbiers-chirurgiens, instrumens de sa rage cæsarienne, ce que les meurtriers disaient à haute voix, la nuit de la Saint-Barthélemi, du 23 au 24 août 1572, neuf ans avant la publication de *l'Hystérotomotokie :*

Les meurtriers en foule au carnage échauffés
Criant à haute voix « qu'on épargne personne,
» C'est dieu, c'est Médicis, c'est le roi qui l'ordonne.(1) »

Cependant, après trente-cinq ans de silence et de meurtres, Rousset qui voyait l'opinion publique, seul juge des médecins, s'armer contre lui, à la voix du patriarche et du restaurateur de la chirurgie française, Rousset prit la plume et publia en 1581, son *traité*

(1) Voltaire., Henriade, chant II.

nouveau de l'enfantement cœsarien, ouvrage dans lequel il répond par sept impostures qualifiées du nom d'*histoires*, aux argumens proposés par Ambroise Paré, contre sa doctrine, et contre la possibilité du succès de l'opération cæsarienne.

Cette déplorable production, monument éternel de l'ignorance, de l'imposture et du fanatisme de son auteur, servit néanmoins de prétexte à Catherine de Médicis pour appeler Rousset à la cour, et le récompenser généreusement des services rendus au parti catholique, par ce zélé propagateur du fléau cæsarien. Dès ce moment le favori des rois placé par l'aveugle fortune au sommet de la gloire, brava les foudres impuissantes que le génie des arts lançait vainement contre le royal *hystérotomotokiste*.

Cependant Catherine de Médicis mourut le 5 janvier 1589. Privé de sa puissante et redoutable protectrice, Rousset descendit à regret dans l'arène, et cuirassé de prose et de vers latins par ses compagnons d'armes, les chevaliers de la Saint-Barthélemi, il soutint aux dépens de son honneur, les rudes combats que lui livrèrent tour-à-tour les hommes de l'art les plus célèbres. Alors,

sans doute on compulsa les registres de la faculté de Montpellier, pour savoir comment il pouvait se faire que la fille aînée d'Esculape, adorée depuis tant de siècles par les savans, dans cette moderne Epidaure, eût pu inscrire dans son temple, au nombre de ses enfans, un profane qui n'avait du serpent, symbole caractéristique de la prudence des élèves d'Esculape, que le dard pour percer le flanc des femmes enceintes, le venin dont il infecte sa doctrine, et la souplesse pour ramper à la cour des rois et dans les antichambres des grands. Les registres déposèrent alors, comme aujourd'hui, contre Rousset, et c'est pour se justifier, qu'il se vit contraint de faire la confession générale de sa vie médicale.

Ce compte rendu par François Rousset aux deux sociétés savantes, qui lui reprochaient de n'être ni médecin, ni chirurgien, est une pièce de conviction et une preuve non suspecte de l'imposture qu'on lui reprochait, puisque, à l'époque de cette confession générale, en 1598, il y avait cinquante-trois ans que Rousset avait pris son inscription à Montpellier, le dernier jour d'octobre 1545, et cependant il n'ose pas dire qu'il est médecin

de cette faculté, ni qu'il a pris ses grades ailleurs. Ecoutons la postérité qui va le confondre.

ROUSSET ET LA POSTÉRITÉ.

Rousset. Ce qui me fait le plus de peine, c'est que votre déclamateur semble me rendre responsable de tous les meurtres que vous avez commis ?

La Postérité. Vous devriez parler avec plus de ménagement de Jacques Marchant, dont le profond savoir et la mâle éloquence ont été plus funestes à votre César, que la protection de madame la duchesse de Ferrare, des ducs de Nemours, de Catherine de Médicis et des rois ses enfans, n'a été favorable à votre système dépopulateur. Eh ! quel autre que vous a été la cause de la mort des cinq femmes enceintes opérées par Ambroise Paré, par Guillemeau, Viard, Brunet, Charbonnet, Marchant ? Quel autre que vous a forcé ces praticiens célèbres à tenter l'expérience que la raison repoussait sans doute, mais dont votre imposture leur avait fait une loi, en publiant des observations de succès, que l'expérience seule pouvait démentir.

Il faut toute l'effronterie de l'ignorance déhontée pour oser qualifier de *meurtres* des opérations malheureuses, que vous seul avez provoquées, et qui seules pouvaient convaincre le vulgaire de votre insigne mauvaise foi.

Rousset. J'ai donc eu raison de comparer cette scène (1) à celle de Brutus, sans néanmoins vous qualifier de brutes.

La Postérité. Est-ce par un vain jeu de mots que vous prétendez répondre aux objections solides qui s'élèvent de toutes parts contre votre système ? Mais savez-vous quels sont les hommes que vous osez qualifier de brutes ? Osez-vous bien outrager de la sorte Ambroise Paré, Guillemeau, Marchant, les membres du collége de chirurgie, les docteurs régens de la faculté de médecine de Paris ? Inepte vieillard, dont la bouche, dépourvue de dents, cherche en vain à flétrir de ses morsures satyriques des hommes doués du

(1) Rousset fait allusion à la thèse soutenue au collége de chirurgie de Paris par Marchant, qui, dans cette séance, porta le dernier coup à l'opération cæsarienne. Nous citerons les traits les plus saillans de cette thèse.

plus grand génie, tu n'es pas même digne de pitié. Les cheveux blancs qui ombragent ta tête octogénaire ne sauraient la garantir du mépris qu'elle inspire.

Rousset. Vous avez l'audace de soutenir que je ne suis ni médecin ni digne de l'être.

La Postérité. La duchesse de Ferrare, les ducs de Nemours, Catherine de Médicis, et les rois ses fils, avaient sans doute leurs raisons, pour vous gratifier de leurs diplômes, et vous attacher à leurs personnes en qualité de médecin; mais quelle est la faculté de médecine qui vous a conféré le grade de médecin et qui vous a donné le droit de prendre ce titre en tête de votre *Traité nouveau de l'Hystérotomotokie*? J'ai compulsé les registres de la faculté de médecine de Montpellier, et vous n'y avez pris que le grade de bachelier. Vous venez de faire humblement votre confession générale de votre vie, et vous ne dites pas en quel lieu du monde on vous a décoré du bonnet doctoral. Il n'y a donc pas d'audace à soutenir que vous n'êtes pas médecin. Il y en a encore moins à soutenir que vous n'êtes pas digne de l'être, après les preuves multipliées de votre ignorance, consignées par vous-même dans votre

ouvrage français, après votre coupable acharnement à propager en France une opération désastreuse, que vous ne pratiquâtes jamais vous-même.

Rousset. Moi, qui après avoir terminé mon cours de philosophie, etc.

La Postérité. En quelle ville; sous quel professeur; en quelle année; avec quels condisciples avez-vous fait ce prétendu cours de philosophie? Pourquoi, discret Rousset, laisser planer sur votre tête le soupçon d'une honteuse impéritie? C'est qu'à l'époque de la conspiration du Brutus François contre le César de Pithiviers, un seul mot indiscret aurait indiqué aux conjurés les traces de la vérité qu'ils cherchaient à établir.

Rousset. Moi, qui ai assisté deux années consécutives, avec plusieurs membres de votre collége, aux leçons du fameux Sylvius.

La Postérité. A la bonne heure; quoique vous vous absteniez prudemment de nommer vos condisciples. Mais pourquoi futes-vous auditeur bénévole des leçons du fameux Sylvius, dans un temps où, soit dit sans vous fâcher, vous n'entendiez pas même la langue des écoles? Parce que, pour obtenir *jure*, *absque controversiâ*, de droit et sans examen,

le grade de bachelier, à la faculté de médecine de Montpellier, il fallait avoir huit inscriptions à l'université de Paris (1).

Ainsi, de nos jours, avant la révolution française, la faculté de médecine de Paris, par une sorte de réciprocité, moins généreuse qu'outrageante, conférait de droit et sans examen le grade de bachelier à tout docteur de la faculté de médecine de Montpellier, assez riche ou assez fou pour acheter, au poids de l'or, l'honneur de lui appartenir.

Cependant à quel titre la sœur puînée (2) des filles d'Esculape s'arrogeait-elle le droit de faire rasseoir sur les bancs ses modestes neveux, déjà munis du diplôme des Rabelais, des Astruc, des Sauvage, des Barthez, etc.? elle, dont les écoles, toujours closes et situées au sommet du pays latin, ressemblaient à à ces antiques ruches du mont Hymette, qui

---

(1) En 1526 les professeurs en médecine de la faculté de Montpellier prirent une délibération, en vertu de laquelle les élèves en médecine qui apportaient huit inscriptions étaient admis, comme ayant étudié deux ans à Montpellier.

(2) Il est constant que la faculté de Montpellier est plus ancienne que celle de Paris.

ne devaient leur célébrité qu'à l'avantage de leur situation, et à la saveur du miel que les abeilles des contrées méridionales venaient déposer dans leur sein.

Le dernier jour d'octobre 1545 vous prites une inscription à la faculté de Montpellier, en janvier vous en prites une seconde, et ces deux inscriptions, plus les huit apportées de Paris, complettèrent le nombre requis pour être admis à faire l'acte de baccalauréat. Mais la preuve que vous profitâtes très-peu des leçons d'anatomie du célèbre Sylvius, et que vous ne vous fites inscrire à son école, que pour aller dérober, à la faculté de Montpellier, des lettres de bachelier, c'est, 1°. que vous placez la matrice hors des lames du péritoine, comme vous l'a reproché, avec raison, M. Antoine Portal qui néanmoins vous a prodigué, sans sujet, les plus grands éloges, *jurans in verba magistri Halleri*; 2°. c'est que vous n'admettez qu'un très-petit nombre de vaisseaux sanguins à la matrice, et un seul nerf organe de la sensibilité de ce viscère; 3°. c'est que vous assimilez la texture de la matrice à celle de la vessie, et que, selon vous, la section de *l'uterus* est moins périlleuse que celle de la vessie des calculaires.

Rousset. Moi, qui après avoir suivi plusieurs cours, soit publics, soit particuliers, ai pris le grade de bachelier.

La Postérité. Il paraît, d'après les détails que vous donnez vous-même sur l'ordre et le nombre des examens à subir, de votre temps, à la faculté de Montpellier, que cette école célèbre, religieusement fidèle à ses institutions, suivait au seizième siècle le même mode de réception qui était en usage vers la fin du dix-huitième, avant la révolution française. Or, si vous n'avez pris que le grade de bachelier (comme je vais le démontrer) vous n'avez pas fait un grand effort de génie. L'acte de baccalauréat est le premier par lequel ont toujours débuté les élèves de l'école de Montpellier, et ce début du candidat dans la carrière médicale n'exige pas une grande somme de talens de la part de l'individu qui en fait les frais. En effet, le sujet de la thèse pour le baccalauréat étant toujours au choix de l'élève, celui-ci peut s'y être préparé depuis deux ans et demi, en sorte que l'homme le plus inepte pourrait soutenir avec distinction sa thèse de bachelier à laquelle vous avez borné vos études médicales.

Rousset. Ensuite dans le délai de dix mois, ayant fait suivant l'usage, les trois cours de leçons publiques, je fus inscrit pour la licence.

La Postérité. Mentiris impudentissimè, domine Baccalauree. Si vous avez fait, ainsi que vous le dites, les trois actes publics qui suivent immédiatement celui du baccalauréat, pourquoi n'en justifiez-vous pas, par les trois diplômes qui ont dû vous être accordés, l'un par le chancelier de la faculté, l'autre par le doyen, et le troisième enfin par les élèves de tout grade? Si vous avez fait ces trois actes, ainsi que vous voudriez en vain nous le persuader, pourquoi les registres de la faculté de médecine de Montpellier, conservés dans toute leur intégrité depuis 1545, époque de votre immatriculation, jusqu'en 1581, époque de la publication de votre ouvrage, en tête duquel vous prenez la qualité de médecin; pourquoi, dis-je, les registres ne font-ils plus mention de vous après votre baccalauréat? Enfin, de votre propre aveu, vous n'avez pas fait votre acte de licence, et vous êtes parti de Montpellier sans prendre le grade de docteur : voyons ce qui vous en a empêché.

Rousset.

Rousset. Comme la peste faisait d'affreux ravages à Montpellier.

La Postérité. La peste s'est manifestée trois fois dans la ville de Montpellier, à trois différentes époques; savoir : en 1542, en 1629 et en 1640. Vous n'entendez sans doute parler, monsieur le bachelier, que de la peste de 1542, puisqu'en 1610, vous aviez vécu ? Eh bien ! les annales historiques à la main, je vais prouver qu'à l'époque de votre immatriculation, en 1545, il y avait plus d'un an qu'on ne découvrait plus la moindre trace de l'horrible fléau qui avait commencé à se manifester en 1542. Et certes vous ne seriez pas allé prendre vos grades en médecine dans une ville en proie à cette épidémie. Voici la preuve manifeste de votre imposture :

« L'an 1542, du commencement, disent » les annales de la ville de Montpellier (1), » la peste qui avait commencé de pulluler » l'année précédente, depuis le camp de » Perpignan, s'enflamma tellement, qu'il » faliut fuir et abandonner la ville, pour » ceux qui avaient commodité de ce faire;

(1) Histoire de la ville de Montpellier, par d'Aigrefeuille, pag. 255.

» et dura cette mortalité fort grande, pres-
» que l'espace de deux ans, même par la
» méchanceté de quelques-uns qui de-
» meuraient en la ville, lesquels jettaient
» les emplâtres des pestiférés çà et là : ce qui
» ayant été vérifié, les gens de bien, et les
» principaux de la ville et de la justice,
» furent enfin contraints de se hasarder à
» revenir pour y remédier, de sorte que
» quelques-uns de ces semeurs d'emplâtres
» furent exécutés à mort, et punis diverse-
» ment ».

Il résulte bien évidemment du texte des annales de la ville de Montpellier, citées par d'Aigrefeuille, que la peste qui avait pullulé l'an 1542 *du commencement, dura presque l'espace de deux ans.* Ce fléau s'éteignit donc en 1544, plus d'un an avant votre immatriculation, le dernier jour d'octobre 1545. Cependant, dans votre confession générale, vous déclarez, monsieur le bachelier, avoir suivi à Montpellier, pendant deux ans, avec la plus grande assiduité, les leçons de théorie des médecins consultans. Ce n'est donc, s'il faut vous en croire, que vers la fin de l'année 1547, que la peste aurait commencé de se manifester à Montpellier. Il y a évidemment ici un anachronisme de cinq ans, lequel n'est

pas une simple erreur de calcul, mais une imposture réfléchie de votre part, pour vous prévaloir d'un titre que vous n'eûtes jamais, et soustraire ainsi votre César à la conjuration du Brutus français et de ses complices.

Cependant dans sa vieillesse, Rousset teint du sang des femmes enceintes-protestantes, obtint de la reconnaissance de Médicis une charge de médecin à la cour. Je le crois sans peine; ces charges de médecin et de chirurgien de la cour ressemblèrent en tout temps à ces riches harnois dont on pare les mauvais chevaux pour cacher leurs vices et leur maigreur. La dénomination de *médecins de la courbette*, donnée à quelques médecins de la cour de Louis XVI, indiquait d'une manière aussi vraie que plaisante, que pour obtenir de la générosité du monarque ou des princes une de ces charges, qui se vendaient au plus offrant et dernier enchérisseur, il fallait avoir moins de science que de finance, plus de souplesse que de délicatesse.

Du reste, lorsque dans un siècle de lumières et de philosophie, au milieu des accès convulsifs de l'anarchie, nous avons vu des prêtres descendre de l'autel, prendre le titre de médecins-accoucheurs, et de la même main qui fit fumer l'encens dans nos temples,

faire fumer le sang dans les boucheries amphithéâtrales vouées à la maternité malheureuse ; quand nous avons vu douze élèves tout couverts encore de la poussière de l'école, métamorphosés en professeurs d'accouchemens, se composer un auditoire d'autant de jeunes prostituées que d'élèves en médecine, et faire eux-mêmes, au sein de la débauche, l'apprentissage d'un art qu'ils avaient le front de démontrer, sans titre légal, sans connaissance des premiers élémens, ne sommes-nous pas fondés à croire que Rousset a pu tout dire, tout faire impunément, dans un siècle d'ignorance où la France, agitée par le démon du fanatisme, offrait sur tous les points de sa surface, le théâtre sanglant des discordes civiles.

3°. *Enfin, Rousset fut un fanatique.* L'ignorant imposteur, une fois démasqué, trouve encore dans le génie malfaisant qui le caractérise, des ressources perfides pour triompher aux yeux du vulgaire de ceux même qui, forts de la raison et de l'expérience, se flattaient de l'avoir réduit à l'impuissance de nuire.

Mais avant de prouver que Rousset fut un fanatique, je vais dire ce que j'entends par fanatisme, parce que d'abord je ne veux pas

être confondu avec ces médecins à qui le proverbe a eu la générosité d'accorder un tiers de dose d'athéisme de plus qu'à tous les autres individus de la secte des Esprits-Forts : *ubi tres medici, ibi quatuor athei ;* par-tout où il y a trois médecins, vous trouverez quatre athées ; parce qu'en second lieu, je ne suis pas jaloux de passer pour un de ces philosophes du jour, qui prétendent que la vertu sans l'appui de la religion peut servir de base à l'ordre social, semblables dans leur vain sophisme à ces stupides Chinois qui placent le monde sur un éléphant, et qui ne savent que répondre quand on leur demande sur quoi repose leur éléphant.

Fils de la superstition ou de l'hypocrisie, vêtu d'habits sacerdotaux, un bandeau sur les yeux, le fanatisme tient d'une main un poignard, et de l'autre un livre où sont écrits ces mots : *Crois ou meurs ;* ce monstre offre à la religion le sang des victimes qu'il immole à sa rage.

Enfant dénaturé de la religion,
Armé pour la défendre, il tend à la détruire,
Et reçu dans son sein, l'embrasse et la déchire (1).

(1) Voltaire, Tragédie de Mahomet.

Rousset, terrassé par ses antagonistes, se relève avec audace, et saisissant le poignard du fanatisme, il poursuit les ennemis de l'opération cæsarienne, en imputant à leur impiété le mauvais succès de leur pratique.

Undè ergò tot vestra infortunia ? An à deo vobis id negante quod istis semi paganis indulget, ne de eo quod ejus est dono, tanquam de vestrâ industriâ procedente fastuosi, avari, ingrati ne dicam impii gloriemini (1).

« A quelle cause imputer vos mauvais » succès, dit Rousset, si ce n'est à la volonté » de Dieu, qui vous refuse ce qu'il lui plaît » d'accorder à des barbiers de village, afin » que votre orgueil, votre avarice et votre » ingratitude, pour ne pas dire votre impiété, » n'attribuent point à vos propres talens ce » qui n'est que l'effet de sa générosité ».

Pour sentir toute la perfidie, toute la lâcheté de cette apostrophe, il est bon de se souvenir que Paré, Guillemeau, et Marchant son gendre, étaient de la religion protestante, qu'Ambroise Paré ne dût son salut qu'à la

(1) *Rosseti responsio ad Jacobi Marchant Declamationem.* Pag. 11.

protection spéciale de Charles IX ; ainsi la dénomination perfide d'*impie*, donnée par un catholique à un protestant, était au seizième siècle synonyme de celle de *suspect* à la fin du dix-huitième siècle dans la bouche d'un anarchiste.

Cependant Rousset, pieux et fervent catholique, vouait ses mensonges cæsariens; « A la gloire de Dieu, père des temps, » auquel et à son Saint-Esprit, dit-il, soit » honneur et actions de graces, par Jesus-» Christ, son fils, notre Seigneur, ainsi-» soit-il (1) ».

Ecce homo. Voilà donc l'ignorant, l'imposteur et le fanatique Rousset, dont le savant Astruc a dit (2) :

« François Rousset, docteur de la faculté » de Montpellier, et médecin du roi, fit im-» primer, à Paris, en 1581, un traité sur » l'opération cæsarienne. Cet ouvrage fit du » bruit, et méritait d'en faire ».

Est-ce un éloge, est-ce une satyre qu'Astruc a prétendu faire de l'ouvrage de Rousset?

(1) Hystérotomotokie.

(2) Mémoire histor. de la faculté de Montpellier, pag. 352.

Mon fils fait du bruit à l'armée et mérite d'en faire, disait une bonne femme. — Quel rang y tient-il, lui demanda quelqu'un ? — Il est tambour. L'hystérotomotokie du bachelier Rousset fut, dans ce sens, le tambour des cæsariens, et je le garantis de la même fabrique que celui des prêtres de Cybèle (1). Mais comment le célèbre Astruc a-t-il pu se méprendre à ce bruit ? L'oreille d'un homme de génie devrait-elle jamais confondre les sons déchirans de l'instrument qui ne fait que du bruit avec les sons harmonieux de l'instrument qui raisonne.

Ecce homo. Voilà l'ignorant, l'imposteur et le fanatique Rousset, dont le célèbre Haller a dit (2) en parlant de la seconde édition latine, rédigée par Gaspard Bauhin (3) : *Ægregius labor, cordatè et masculè scriptus, cujus ea sæculo nihil prodiit simile :* ouvrage remarquable, écrit avec méthode et avec énergie, vrai chef-d'œuvre de ce siècle.

---

(1) Voyez la fable de Phœdre, intitulée : *Galli Cybeles.*

(2) *Halleri oper. med.*

(3) *Cæsarei partus assert. hist.*

Si Haller se fut donné la peine de lire l'*Hystérotomotokie*, seul et digne ouvrage de Rousset, dans lequel Scipion l'Africain est le premier des Césars, où la matrice n'a qu'un nerf et très-peu de vaisseaux sanguins, il se serait convaincu que l'auteur ne pouvait écrire *nec cordatè*, *nec masculè*, mais seulement en style de *magistrorum de villagio*.

Quand je compare cet éloge, aussi pompeux que déplacé, de l'ouvrage de Rousset, avec le jugement que Haller porte de celui de Philippe Peu, célèbre accoucheur et praticien consommé, *Senilis labor hominis suâ arte non summi, non tamen perindè miseri*, ouvrage d'un vieux praticien, peu distingué dans son art, sans être néanmoins absolument mauvais; je suis tenté de m'écrier avec Juvénal:

Dat veniam corvis, vexat censura columbas.

« Les traits de la censure épargnent les corbeaux et n'atteignent que la colombe ».

Il est vrai que Haller ajoute *ut Mauricæo visum*, ainsi qu'en a jugé Mauriceau. Mais un homme tel que Haller aurait-il dû s'en rapporter à Mauriceau, ennemi déclaré de Peu, pour juger aussi sévèrement un auteur

qui rendit à l'art plus de services que son antagoniste ?

Ecce homo. Voilà l'ignorant, l'imposteur et le fanatique Rousset, que monsieur Portal place au rang des bienfaiteurs de l'humanité.

« L'objet de cet ouvrage (l'Hystérotomo-» tokie) dit M. Portal, intéresse l'humanité, » et l'auteur l'a dignement rempli. La faculté » de Montpellier doit révendiquer cet écrivain, » dont plusieurs historiens l'ont frustrée par » ignorance ou par méchanceté ».

Je crois avoir démontré que Rousset ne fut jamais ni médecin ni chirurgien, et j'aurais eu trop à rougir d'être le collègue d'un homme aussi ignorant qu'immoral.

Ecce homo. Voilà l'ignorant, l'imposteur et le fanatique Rousset, sur la foi duquel la Sorbonne a consacré la pratique de l'opération cæsarienne.

Il est bon d'apprendre à nos neveux que la ci-devant maison de Sorbonne était une société de prêtres, docteurs en théologie, faisant partie de l'Université de Paris, société toujours prête à se mettre en évidence partout où la religion pouvait servir de prétexte à son zèle indiscret. Voici ce que la Sorbonne

délibéra le 30 mars 1733, au sujet de l'opération cæsarienne.

EXTRAIT

Du Mémoire présenté à messieurs les docteurs en théologie de l'Université de Paris (1).

« On demande si dans le cas où l'on pourrait délivrer une femme en couches (il » fallait dire *en travail*) par les voies ordinaires, il faut faire à l'enfant un sacrifice » de la vie de la mère, en le mutilant, et » par ce moyen lui donnant la mort avant » d'en faire l'extraction, en le traitant si mal, » qu'il n'y puisse survivre que peu de temps ?

» Le conseil répond que l'on peut se servir » de l'opération cæsarienne, lorsqu'on a une » espérance bien fondée de sauver la mère » et l'enfant.

» Il ne peut y avoir de difficulté qu'à l'égard » de l'espérance dont on se flatte, et qui » sert de fondement à cette réponse. Il est aisé » de l'établir par des exemples particuliers.

(1) Voyez l'ouvrage de Deventer, traduit par Brulier d'Ablancour, pag. 357.

» François Rousset, fameux médecin, » rapporte dix exemples de l'heureux succès » de l'opération cæsarienne; il était témoin » de plusieurs, et avait appris les autres sur » le témoignage des gens dignes de foi.

» Gaspard Bauhin, médecin allemand (1), » en rapporte sept autres, dont il a été témoin, » ou qu'il assure avoir appris de personnes » dignes de foi.

» Parmi les exemples que rapporte Bauhin, » celui-ci est sur-tout digne de remarque. Un » homme du commun (2), sans expérience » pour la chirurgie, obtint permission du » magistrat de tenter l'opération cæsarienne.

» Parmi les exemples que rapporte Rousset, » il y en a un très-remarquable d'une femme » qui demeurait dans un village auprès de » Paris. Elle (3) souffrit six fois l'opération

(1) Messieurs les docteurs de Sorbonne ignoraient que Gaspard Bauhin naquit à Bâle en Suisse l'an 1560, d'un père français d'origine.

(2) Jacques Nuphérus, châtreur de cochons du village de Siergers-Heusen.

(3) C'est l'observation de la femme Godard. Nous rapporterons cette absurde fiction, à laquelle le bibliothécaire de l'école de médecine de Paris n'a pas voulu croire.

» cæsarienne, et les enfans qu'elle mit au » monde vécurent tous.

» Louis Paultrot, chirurgien très-fameux, » rapporte au témoignage de Théophile » Renaud (1), qu'une femme du village de » Messemy, près la ville de Lyon, en 1627, » après avoir souffert de grandes douleurs » sans accoucher, fut enfin délivrée heureu- » sement par le moyen de l'opération cæsa- » rienne, et que son enfant fut baptisé. Jean » Feret, professeur en médecine, rapporte » ce fait.

» De ces exemples, il suit que l'opération » cæsarienne n'est pas mortelle par sa nature, » d'où l'on doit conclure qu'il est permis de » s'en servir lorsqu'on a une apparence bien » fondée de sauver, par ce moyen, la mère » et l'enfant.

» Délibéré en Sorbonne, le 30 mars 1733. » Lemoine, L. de Romigny, de Mareilly, » *signés* ».

Les sectateurs de Rousset, voilant leur sanguinaire hypocrisie du manteau sacré de

(1) Jésuite, professeur de théologie à Lyon, et auteur d'un ouvrage sur l'opération cæsarienne.

la religion, ont voulu faire consacrer leur férocité au nom de cette auguste fille des cieux, par l'organe de la Sorbonne, sous prétexte qu'un enfant mort-né sans baptême est proscrit par elle et privé du céleste séjour. Mais pourquoi ces pieux et fervens catholiques ne remplissent-ils pas le vœu de la religion, quand l'église même leur donne la faculté de laver la tache originelle, en injectant l'eau salutaire du baptême sur une partie du corps de l'enfant, au-dessus du détroit supérieur du bassin vicié de la mère? Pourquoi ces accoucheurs religieux ne craignent-ils pas d'ouvrir les abîmes de l'enfer à la mère, en compromettant le salut de son ame par l'opération cæsarienne, tandis qu'ils pourraient ouvrir les cieux à l'enfant par le baptême, avant de l'extraire par la voie naturelle.

Je ne parlerai point religion en théologien, mais en philosophe chrétien, en zélé défenseur de la vérité, et je soutiendrai sans crainte d'être démenti par les docteurs de Sorbonne, que toute religion qui n'aurait pas pour base l'humanité, serait une religion atroce, une religion destructrice de la société,

une religion semblable à celle de la Tauride, qui immolait des victimes humaines à la chaste Diane. Or, telle serait la religion catholique, si elle autorisait l'ouverture du flanc, du péritoine et de la matrice d'une femme enceinte, sous le vain prétexte de sauver la vie à un *être imparfait*, et dont l'extraction est toujours possible par la voie naturelle.

Les ministres de la religion catholique n'ont donc pu autoriser la pratique de l'opération cæsarienne, que parce qu'ils ont cru à la possibilité du succès de cette opération sur la parole de François Rousset, de Gaspard Bauhin, de Paultrot et de Feret. Mais je viens de démontrer jusqu'à l'évidence par l'expérience et l'observation des hommes de l'art les plus célèbres, que cette opération fut et sera toujours mortelle.

Hommes éclairés, impartiaux et pieux qui pourriez tenir encore à la pratique de cette opération par le nœud de la religion qui la proscrit, il est de mon devoir de vous désabuser, en vous révélant, à la honte de mon art, les motifs criminels des accoucheurs qui ont propagé le fléau cæsarien.

1°. La crainte de déplaire à un tyran *qui ne refusa jamais l'honneur d'une femme*

à ses desirs (1), dirigea le bras des chirurgiens meurtriers de l'infortunée Jeanne de Seymour.

2°. Le fanatisme religieux a porté Rousset et Bauhin à seconder les projets de Médicis contre les Protestans, et à forger des histoires pour répondre aux objections des hommes de l'art les plus célèbres.

3°. Le desir d'une vaine renommée sans talens pour le satisfaire, a fait dire à Soumain, à Ruleau, à Lauverjat, à Vermond, à Déleurye, à Millot, à Bacqua, etc. qu'ils ont ouvert la matrice avec succès, quand ils se sont contentés d'inciser les tégumens. Toutes ces impostures cæsariennes seront mises tour-à-tour au creuset de la vérité.

4°. La soif de l'or a mis plus d'une fois le couteau cæsarien entre les mains de l'accoucheur à qui l'époux ne demandait que l'enfant vivant, peu jaloux de conserver son épouse, pourvu qu'il put hériter de ses biens.

5°. L'opération cæsarienne pratiquée mille fois (2) sans succès à l'Hôtel-Dieu de Paris,

(1) Propos déjà cité, d'Henri VIII, roi d'Angleterre.

(2) Le nombre des opérations cæsariennes pratiquées à l'Hôtel-Dieu de Paris est incalculable. Il est y fut

y fut néanmoins consacrée par tous les premiers chirurgiens, comme la méthode la plus expéditive et la plus analogue à la multiplicité de leurs occupations.

Ecce homo. Enfin voilà l'homme dont l'ignorance, l'imposture et le fanatisme ont déshonoré l'art, outragé la nature et attristé l'humanité, dans un siècle où Paré son contemporain élevait un monument éternel à la gloire de la chirurgie française.

O vous dont la vive et noble reconnaissance a soutenu mon courage dans le pénible sentier de la vérité; vous, dont les préjugés n'ont point étouffé la raison; vous, mes disciples, mes amis, soyez vrais, si vous voulez que la postérité respecte votre mémoire et vos œuvres. L'erreur n'a qu'un temps, la vérité seule est éternelle. *Sola veritas manet in æternum.*

J'interrompts un moment le récit historique de l'opération cæsarienne, pour donner la relation de mon voyage en Angleterre, durant

---

des chirurgiens internes qui en ont vu pratiquer quarante. Une vieille religieuse de cet hôpital me disait, il y a quelques années, en avoir vu faire soixante-trois.

les mois de frimaire et de nivose an 11. Les observations que je viens de faire à Londres et à Glocester, ne seront pas sans intérêt pour les savans qui font des vœux pour la propagation de la váccine, et pour le perfectionnement de la science des accouchemens.

MON VOYAGE

EN ANGLETERRE.

Opinion des médecins anglais sur la vaccine, sur l'opération cœsarienne, et sur la section de la symphise des pubis.

Depuis que la paix, amie des beaux arts, a rétabli les communications entre les savans de deux nations rivales et faites pour s'estimer, je soupirais après le moment où mes occupations me laisseraient quelques loisirs pour faire un voyage en Angleterre, dans le dessein d'y revoir mes maîtres et mes amis, d'y observer les progrès de la science des accouchemens, et sur-tout d'y suivre la pratique d'une opération nouvelle, et dont la découverte merveilleuse est aujourd'hui l'objet des vœux et des discussions des médecins les plus célèbres : je parle de la vaccine, contre laquelle j'ai écrit une phrase que je désavoue, parce que je reconnais aujourd'hui que j'ai été induit en erreur par la préven-

tion de quelques savans dignes de toute mon estime, et notamment par l'opinion du docteur Alphonse le Roy, opinion que je croyais bien fondée, mais qui n'a pris évidemment sa source que dans l'excès de zèle pour le bien de l'humanité.

Après l'aveu que je viens de faire, et que m'arrache la conviction intime de la vérité, à laquelle je me fis toujours un devoir de rendre hommage, on ne m'accusera pas sans doute d'un raffinement d'amour-propre, si je cherche à excuser l'incrédulité des médecins qui, dans le principe, ont repoussé une découverte précieuse à l'humanité, mais qui paraît tenir du merveilleux.

En effet, comment se persuader, au milieu de l'enthousiasme qu'inspira d'abord la vaccine, qu'une goutte de virus prise sur un quadrupède dans le comté de Glocester, préservait les peuples du continent, du fléau le plus redoutable et par la mort qu'il propage et par la laideur qu'il imprime sur le front de ses victimes ? Comment se persuader, lorsqu'on connaît l'amour de la nation française pour la nouveauté, qu'une seule goutte de virus vaccin serait le préservatif d'une maladie que caractérise l'éruption de milliers

de boutons varioliques ? Comment se persuader que la vaccine ne serait point contagieuse, quand on a observé les effets de la petite-vérole naturelle ? Enfin comment se persuader que la vaccine n'exciterait pas le plus léger mouvement fébrile ?.....

Cependant ce sont là les effets de la vaccine, la plus belle de toutes les découvertes médicales, et le plus précieux des dons que le ciel ait fait à la terre, en lui accordant gratuitement et sans compensation, un préservatif aussi simple qu'efficace contre le plus horrible de tous les fléaux.

Je ne rapporterai point ici ce qui a été dit pour et contre la vaccine, depuis que cette découverte a été connue et propagée en France ; je me contenterai de dire ce que j'ai vu, ce que j'ai observé, et ce que je crois avoir bien observé pendant les deux mois de séjour que je viens de faire à Londres et à Glocester.

La vaccine n'a peut-être pas un seul contradicteur à Londres, si j'en juge par le grand nombre de savans dont j'ai consulté l'opinion, de laquelle résulte nécessairement l'opinion publique.

On ne cite pas, en Angleterre, un seul fait

contre la vaccine, et cependant la vaccine y est aujourd'hui substituée à l'inoculation. Tous les militaires ont été vaccinés ; tous les enfans élevés dans les hospices ou aux frais de l'Etat ont été soumis à la pratique de la vaccine ; depuis trois ans on propage le virus vaccin dans l'établissement fondé chez M. Lewis, Golden-Squarre, à Londres, et la veille même de mon départ de cette capitale de l'Angleterre, M. Jenner m'assura que l'inoculation ne tarderait pas à y être proscrite, et qu'un établissement allait être formé, sous les auspices du gouvernement, pour rendre commun à tous les anglais le bienfait de la vaccine.

En un mot, tout le monde croit à la vaccine comme préservatif de la petite-vérole ; tout le monde se soumet par conviction à cette opération salutaire ; tout le monde pense qu'une loi sage doit en consacrer la pratique en Angleterre, c'est-à-dire, chez une nation éclairée, judicieuse, intéressée à l'accroissement de sa population ; chez une nation qui, loin d'être enthousiaste, est froide par caractère, et semble n'avoir d'activité qu'à la banque.

En France, au contraire, on a adopté dans le principe l'inoculation de la vaccine avec

une sorte de frénésie. Les autorités constituées ont donné à cette découverte une impulsion si violente et si rapide, qu'elles n'ont pas laissé à l'opinion publique le temps de s'établir. Les journalistes ont accordé une protection ouverte aux vaccinateurs, tandis qu'ils ont repoussé avec humeur leurs antagonistes. Ceux-ci, pour se venger, ont saisi l'arme du ridicule ; un bon mot, une caricature, *la petite chansonnette* (1) ont triomphé des efforts de la philantropie et de l'autorité. Bientôt quelques inoculateurs de profession, intéressés à repousser le préservatif d'une maladie, source de leur fortune, ont pris la plume pour alarmer la tendresse maternelle ; en sorte qu'on semble douter aujourd'hui, en France, des avantages de la vaccine, quand l'Angleterre s'honore avec raison d'une découverte qui doit affranchir l'univers du plus terrible des fléaux.

Cependant il est constant qu'en France l'inoculation de la vaccine a été accompagnée ou suivie d'accidens funestes. Mais est-ce à la vaccine, est-ce à l'inexpérience des vac-

(1) Ont-ils chanté *la petite chansonnette*, disait Henri IV en parlant des parisiens ?

cinateurs que ces accidens doivent être imputés ?

Un enfant, âgé de dix-huit mois, faubourg Poissonnière, fut soumis, il y a quelques mois, à la vaccine. On profita du moment du sommeil pour l'inoculer. L'opérateur pique un nerf, l'enfant s'éveille en sursaut, et la contraction simultanée des muscles du bas-ventre, produite par la piqûre, fut si violente, que la compression de l'air renfermé dans l'ileon occasionna la rupture de cet intestin. L'enfant mourut le septième jour après cet accident. L'ouverture du cadavre n'a laissé aucun doute sur la véritable cause de sa mort. Cependant la déesse aux cent voix a publié, dans tous les carrefours de Paris, qu'un enfant, sain et vigoureux, était mort au faubourg Poissonnière, victime de la vaccine.

Une jeune demoiselle de dix ans fut vaccinée par un chirurgien, qui fit au bras de cet enfant deux incisions assez profondes. Le virus vaccin porté dans le torrent de la circulation occasionna des engorgemens aux glandes axillaires et œsophagiennes, que l'art vint à bout de dissoudre. Dans sa convalescence, on mena cette enfant au bal, elle contracta un rhume qui fut négligé; un an après

elle mourut, et voilà, disent les inoculateurs, une seconde victime de la vaccine.

Pour moi je pense, d'après ce que j'ai vu et pratiqué à Londres, que le mode vicieux de vaccination est la seule cause de tous les accidens qu'on impute à la vaccine.

En Angleterre, l'opérateur homme de l'art soulève à peine l'épiderme du sujet qu'il vaccine, avec la pointe d'un instrument qui a la figure d'une feuille de myrthe. L'insertion du virus vaccin n'a lieu qu'en un seul point de chaque bras : le quatrième ou cinquième jour après l'opération, le bouton vaccin commence à paraître, sa figure est ronde et sa surface plate, son centre est déprimé, et sa circonférence forme un bourrelet composé d'un millier de petites bulles remplies d'une liqueur limpide, c'est le virus vaccin qu'on extrait en pressant les bulles avec l'extrémité de l'instrument. On ne met sur la plaie, si toutefois on peut donner ce nom à une légère égratignure, ni emplâtre, ni compresse, et jamais il ne survient le moindre accident.

En France, au contraire, où le premier venu se permet de propager la vaccine sous les seuls auspices de la divinité parisienne, la mode, les uns font des piqûres, les autres

une ou plusieurs incisions, et certes il est très-possible, comme j'en ai rapporté deux exemples, que le virus vaccin affectant le genre nerveux, ou passant dans le torrent de la circulation, produise des effets délétères, tandis qu'il est un sûr préservatif de la petite-vérole lorsqu'il n'est introduit que dans le tissu cellulaire, siége le plus probable de cette affreuse maladie.

Les hommes de l'art instruits n'ignorent point qu'il est des substances qui produisent des effets salutaires ou pernicieux dans l'économie, selon qu'elles sont appliquées à telle ou à telle partie du corps humain.

L'huile adoucit l'estomac et irrite les yeux; l'émétique met en convulsion le principal organe digestif, et adoucit l'organe de la vue.

Le virus vaccin est un préservatif de la petite-vérole; les inoculateurs du virus variolique ne veulent pas convenir du fait, mais ils ont l'ingénuité d'avouer que c'est un *neutralisant* de la petite-vérole.

Le virus vaccin inoculé sans piqûres et sans incisions, n'excite pas même le plus léger mouvement fébrile.

Le virus vaccin n'a jamais été le germe de toute autre maladie. Une expérience de soixante

années a déja fourni la preuve de cette importante vérité, que les inoculateurs de profession ont grand soin de taire.

Lorsque le parlement d'Angleterre nomma une société de médecins à l'effet d'examiner si la découverte faite par Jenner était d'une importance assez majeure pour mériter la récompense nationale que réclamait son auteur, un membre de cette commission, nommé le docteur P***, fut d'avis que l'inoculation de le vaccine ne méritait point de récompense, attendu que depuis un temps immémorial ce préservatif de la petite-verole était connu de toutes les femmelettes de Glocester. Cette opinion dictée peut-être par l'envie, loin d'être contraire aux vues de Jenner, entraîna tous les suffrages; et sur le rapport de la commission, le parlement accorda à l'auteur de cette découverte dix mille livres sterlings, ou deux cents quarante mille livres tournois.

Mon seul mérite, me disait un jour modestement M. Jenner, est d'avoir retiré une pierre précieuse du fumier qui la recouvrait depuis soixante à quatre-vingts ans.

Avant de quitter l'Angleterre, j'ai voulu faire un pélerinage à Glocester, pour visiter

le berceau de la vaccine, et prendre le virus de la vache même (1). C'est là que de la bouche même du chirurgien apothicaire du lieu, M. Mack, j'ai appris l'anecdote suivante.

Depuis quatre-vingts ans au moins, me dit M. Mack, nos vachères se disaient par tradition, lorsqu'une de leurs compagnes s'inoculait la vaccine, *tu as le cowpox; tu n'auras pas la petite-vérole.* Ce pronostic, consacré par la classe du peuple la plus inférieure, avait été dédaigné par les hommes de l'art qui n'avaient pas même fait attention à ce propos de vachère, qu'ils regardaient comme un préjugé populaire, lorsque Jenner, chirurgien apothicaire de Glocester, ayant eu occasion d'inoculer quelques vachères, observa que la petite-vérole ne prenait point sur les femmes qui avaient eu le *cowpox*, et dont quelques-unes l'avaient même prévenu qu'il se donnerait une peine inutile.

---

(1) J'ai lu, il y a quelques mois, dans le Journal de Paris, une lettre qui annonçait que la source du virus vaccin était épuisée à Glocester. J'ignore quel a pu être le motif de l'auteur de cette lettre, mais je puis certifier que la vaccine est endémique dans tout le comté de Glocester.

Jenner ouvrit alors les yeux à la lumière, et ce premier apôtre de la vaccine, à qui l'humanité sera redevable de la plus belle de toutes les découvertes médicales, Jenner inocula la vaccine, et se convainquit, par un nombre infini d'observations, 1°. que le virus vaccin est le préservatif de la petite-vérole; 2°. qu'introduit dans le tissu cellulaire par une légère extraction de l'épiderme, il n'excite pas même le plus léger mouvement fébrile; 3°. enfin qu'une expérience de quatre-vingts années, antérieure à son observation, lui donnait la certitude que le virus vaccin ne pouvait être le germe d'aucune autre maladie, puisque les femmes vaccinées spontanément avaient toujours joui de la meilleure santé, et étaient parvenues à une extrême vieillesse.

Intimement convaincu de ces vérités, je ne balancerais pas aujourd'hui à pratiquer la vaccine à mes enfans s'ils n'avaient eu la petite-vérole naturelle, parce que j'aurais la certitude de les préserver, sans danger, de la maladie la plus redoutable pour l'espèce humaine; mais je me garderais bien de leur inoculer le virus variolique, malgré les avantages incontestables qu'on peut retirer de

la préparation du sujet et du choix de la saison la plus favorable.

Une découverte qui n'honore pas moins l'esprit humain, mais dont les avantages sur l'économie ne sont pas encore démontrés, est celle du fluide galvanique. Je compterai parmi les beaux jours de ma vie, celui où j'assistai, le matin, aux expériences que fit M. Aldini dans l'amphithéâtre de l'immortel Hunter, en présence des ambassadeurs de France et de Prusse, le général Andréossy et M. le baron de Jacobi; et le soir, aux expériences de Jenner sur la vaccine.

Entre les savans du premier mérite, il ne peut y avoir diversité d'opinions sur un même objet, lorsque l'expérience et l'observation en ont démontré la vérité. Tous les médecins anglais conviennent que la vaccine est le préservatif de la petite-vérole, et que l'opération cæsarienne est un assassinat digne de toute la sévérité des lois.

Depuis le meurtre de l'infortunée Jeanne de Seymour, cet acte de férocité ne s'est point renouvelé à Londres. Un chirurgien que les Anglais disent être un français, et que ceux-ci assurent être un anglais, pra-

tiqua, il y a quelques années, l'opération cæsarienne à Manchester. La femme mourut peu de temps après l'opération, et l'opérateur prit la fuite pour se dérober à l'indignation publique.

MM. Denman et son gendre, Osborn, Clarke, Combe, Savage, Squirre, Batty, Underwood, médecins-accoucheurs, m'ont demandé, avec étonnement, s'il était vrai qu'on eut pratiqué à Paris douze opérations cæsariennes sur le sujet vivant, en réponse au défi solemnel donné par moi d'accoucher par la voie naturelle tout sujet rachitique. Hélas! oui, messieurs, je l'avoue, à la honte de la chirurgie française, mais le héros du dix-huit brumaire a muselé les tigres cæsariens.

Un médecin-accoucheur français, établi à Londres, Jermyn-Street, depuis trente-six ans, dont le souvenir me sera toujours cher, le docteur Poignand, a traduit en anglais quelques fragmens d'un ouvrage sur la symphise, par le docteur Alphonse le Roy, sans autre dessein que de faire connaître aux Anglais cette opération nouvelle à cette époque, mais on n'a pas jugé à propos d'en faire l'essai en Angleterre.

M. Poignand m'a conduit lui-même aux

deux hospices des femmes enceintes, dont il est le médecin-accoucheur. Je ne dirai pas ce que j'y ai observé sur la propreté, la salubrité, la décence qui règnent dans ces temples augustes, élevés à la maternité malheureuse. Les méchans me prêteraient l'intention d'avoir voulu faire la satyre de l'hospice de la Maternité de Paris, dont je me suis bien gardé de parler à Londres pour l'honneur de mon art et la gloire de la nation française.

Plusieurs médecins-accoucheurs de Londres m'ont promis de me faire passer des observations dont j'enrichirai ma Lucine Française après que j'aurai terminé l'instruction du procès contre l'opération cæsarienne.

SUITE

SUITE
DE L'HISTOIRE
DE
L'OPÉRATION CÆSARIENNE.

LA tête remplie de sa chimère, François Rousset fit part de ses premiers rêves *hystérotomotokistes*, à Ambroise Paré, restaurateur de la chirurgie française. Paré, trop versé dans la science anatomique pour ne pas pressentir, d'après la structure de la matrice, l'impossibilité physique du succès d'une telle opération, l'engagea sans doute à renoncer à l'exécution de ce projet. C'est du moins ce que donne lieu de penser le début de *l'Avis au Lecteur* placé en tête de l'ouvrage de Rousset :

« Je n'avais entrepris, ami lecteur, au » commencement que de mettre en écrit une » simple histoire, et quelques petites disputes » que M. Paré et moi avions par ci-devant » amiablement eues ensemble sur l'enfan-

» tement que je lui baptisais lors du nom » cæsarien etc. ». (1)

Rousset ne trouvant point dans Ambroise Paré un homme capable d'accréditer une erreur aussi funeste, prit le parti d'associer à la gloire de son entreprise un jeune médecin, dont le savoir et l'imposture remplissaient doublement ses vues ambitieuses; je parle de Gaspard Bauhin, médecin de Bâle.

Rousset et Bauhin stimulèrent à l'envi les chirurgiens et les barbiers de village, qui propagèrent le fléau cæsarien, auquel les noms imposans de César et d'Henri VIII donnèrent une nouvelle impulsion. C'est sans doute pour les encourager à la pratique d'une opération dont les mauvais succès dûrent les rebuter, que Bauhin forgea la fable du châtreur, fable que je rapporterai bientôt, et dont il fait prudemment remonter l'origine à l'année 1500, quoique Rousset n'en fasse pas mention dans son ouvrage français publié en 1581.

Dieu sait combien de victimes humaines tombèrent sous le couteau des apôtres inexpérimentés de Rousset et de Bauhin. Cependant la Renommée embouchant la trompette, ne

(1) L'Hystérot. Avis au Lecteur.

tarda pas à publier la nouvelle d'un miracle cæsarien. Mais Ambroise Paré, convaincu de l'impossibilité physique du succès de cette opération, ne balance pas à la condamner, avant même d'en avoir fait la triste expérience. Voici le jugement qu'en porte cet homme dont le génie honora son siècle, Paré qui fut tour-à-tour premier chirurgien de Henri II, de François II, de Henri III et de Charles IX.

« Or je m'émerveille, dit Paré (1), comme » d'autres veulent affirmer avoir vu des » femmes, auxquelles pour extraire leurs » enfans l'on aurait incisé le ventre, non- » seulement une fois, mais plusieurs; car telle » chose pour raisons m'est impossible à croire, » attendu que pour donner issue à l'enfant, » il faudrait faire une grande plaie aux » muscles de l'épigastre et pareillement à la » matrice, laquelle étant imbue d'une grande » quantité de sang et faisant une division si » grande, il y aurait une grande hémorragie » dont la mort s'en suivrait. Davantage avoir » consolidé la plaie, la cicatrice ne permet- » trait pas à la matrice de se dilater pour » porter un nouvel enfant. Il y a encore d'autres

(1) Œuvres d'Ambroise Paré.

» accidens qui pourraient en advenir, et le » pis est une mort subite à la mère, et par- » tant je ne conseille jamais de faire une telle » œuvre, où il n'y a nul espoir en parlant » humainement.

» Toutefois, ajoute Paré, on m'a assuré » qu'un nommé maître Vincent, chirurgien » d'Héricy près Fontainebleau, a fait cette » périlleuse opération avec heureuse issue; » la femme qu'on dit avoir été incisée et ledit » maître Vincent sont encore aujourd'hui » vivans. Tant de gens d'honneur et dignes de » foi me l'ont assuré jusques même à me dire » avoir vu faire l'opération et extraire l'en- » fant que je ne veux, ni ose les mécroire; » mais cela étant j'ose bien dire que c'est un » vrai miracle de nature ».

Croirait-on que malgré cette opinion bien motivée et très-clairement énoncée dans ses œuvres, imprimées en 1573, huit ans avant la publication de l'ouvrage de Rousset, Ambroise Paré passe aux yeux de l'historien Sue, comme n'ayant *pas toujours été si opposé à cette opération.* Citons les propres paroles de l'oracle (1).

(1) Essais Hist. tom., II, pag. 74.

« Les éloges que Rousset et Bauhin faisaient de l'opération cæsarienne, firent impression sur les plus habiles chirurgiens, qui se crurent autorisés à l'essayer sans imprudence; mais elle réussit mal entre les mains de Guillemeau qui la fit en deux rencontres, en présence d'Ambroise Paré; elle ne réussit pas mieux trois autres fois entre les mains de trois autres habiles chirurgiens, ce qui la décrédita, et fit que Paré lui-même la condamna hautement, en quoi il fut suivi par presque tous les chirurgiens, et en dernier lieu par Mauriceau. Cependant elle eut encore dans quelques chirurgiens des partisans. Il paraît même que *Paré n'a pas toujours été si opposé à cette opération*, car dans la première édition du livre de Rousset, on trouve une approbation de Monanthueil, professeur du roi pour les mathématiques, et doyen de la faculté de médecine de Paris, où ce médecin fait l'éloge de l'ouvrage de Rousset, et immédiatement au-dessous de cette approbation, on lit : *J'atteste ce que dessus*, Ambroise Paré.

M. Sue n'a pas lu cette approbation dans l'ouvrage même de Rousset, car il aurait

vu qu'elle est aussi signée de Viard. En voici le texte (1) :

« J'ai lu ce livre, duquel l'invention (2) » touchant l'enfantement dit cæsarien, m'a » semblé si bien avérée par raison et expé- » rience, que je l'ai jugé digne d'être mis » en public. Seulement le lecteur sera averti » d'en user ès cas y allégués, avec grande » discrétion.

» HENRI DE MONANTHUEIL, *professeur du* » *roi ès mathématiques, et doyen de la* » *faculté de médecine en l'Université de* » *Paris.*

» J'atteste ce que dessus, A. PARÉ.

I. VIARD.

D'abord une attestation donnée par un censeur ne fut jamais une approbation. En second lieu, Monanthueil, qui d'ailleurs pouvait avoir son opinion, parle du livre bien plus que de l'opération, dont il avertit d'*user avec grande discrétion.*

Or, ces mots, *j'atteste ce que dessus*,

(1) Enfant. cæs. page 228.

(2) L'invention appartient à Henri VIII, et non à Rousset.

peuvent ils être regardés, par tout homme qui entend le français, comme une rétractation de ceux-ci : *Partant je ne conseille jamais de faire une telle œuvre.* Confondre dans Ambroise Paré le chirurgien avec le censeur, c'est ne pas se douter même des convenances sociales. Ambroise Paré, comme chirurgien, a proscrit l'opération cæsarienne; mais comme censeur, il n'avait pas le droit de s'opposer à l'impression d'un ouvrage dont l'auteur avait une opinion contraire à la sienne. Il se contente donc d'ajouter à l'avis de Monanthueil, *j'atteste ce que dessus.* C'est donc bien gratuitement que M. Sue prétend qu'Ambroise Paré *n'a pas toujours été si opposé à l'opération cæsarienne.*

Mais que dis-je, M. Sue ne prétend rien. Toujours en contradiction avec lui-même, il ne laisse pas à ses adversaires la faible gloire de triompher de ses erreurs. En cent endroits de ses *Essais*, il fournit les preuves contraires des faits émis par lui quelques pages plus haut.

« M. Simon, dit-il (1), rapporte dans

(1) Essais hist. tom. II, pag. 347.

» ses Recherches, jusqu'à soixante-quatre
» exemples d'heureux succès ; mais il faut
» convenir que toutes ces observations ne
» sont pas aussi certaines, ni aussi concluantes
» qu'on le prétend. Plusieurs ne laissent pas
» que de présenter beaucoup de louche. On
» a peine en outre à se persuader, et avec
» raison, qu'une opération qui a manqué
» entre les mains des plus habiles chirurgiens
» de Paris, que les Paré, les Guillemeau,
» les Mauriceau ont été obligés d'abandonner,
» ait si bien réussi entre les mains de chirur-
» giens à peine connus, de barbiers de vil-
» lage, qui n'avaient aucune connaissance de
» l'anatomie, comme dans la sixième histoire
» de Rousset, et dans la seconde de l'*Ap-*
» *pendix* de Bauhin ; entre les mains d'un
» chirurgien qui était ivre quand il la faisait ;
» comme dans l'observation cinquième de
» celles ajoutées par Rousset à l'édition latine
» de son livre ; entre les mains d'un châtreur
» de cochons, comme dans la première his-
» toire de l'*Appendix* de Bauhin. On con-
» viendra que de pareils témoignages sont au
» moins bien suspects ».

Eh ! quoi, M. Sue, vous, une des plus

fortes colonnes de la secte cæsarienne; vous, qui déclarez *sûres et incontestables* (1) les observations de succès de MM. Soumain, Deleurye, Vermond, Millot; vous, qui avez signé, en qualité de secrétaire général, l'arrêté de la société de médecine de Paris (2), qui consacre l'opération cæsarienne comme un bienfait de l'humanité, vous faites à François Rousset, à Gaspard Bauhin, l'injure de douter des observations scellées de leur propre témoignage, et vous prétendez qu'Ambroise Paré, après la lecture de l'ouvrage de Rousset, et des mêmes observations que vous frappez d'anathême, a changé d'opinion, et que ces mots, *j'atteste ce que dessus*, sont la formule de sa conversion. Ah! M. Sue, si j'étais aussi bon logicien que vous, je conclurais de vos propos que vous êtes un anti-cæsarien.

Mais quoique en dise M. Sue, il résulte bien évidemment de l'opinion émise par Ambroise Paré, que cet illustre restaurateur de la chirurgie condamne l'opération cæsa-

(1) Ess. hist. tome II, page 348.

(2) En date du deuxième jour complémentaire de l'an 7.

rienne ; et dire que son succès serait *un miracle de nature*, c'est bien dire qu'il n'y croit pas. Et comment, en effet, Paré aurait-il pu croire au succès d'une opération pratiquée en 1542, c'est-à-dire, depuis trente-un ans à l'époque de la publication de ses œuvres en 1573, d'une opération que Rousset dit avoir eu lieu à Vry en Biere, près Fontainebleau, à deux lieues de Nemours, Paré au village d'Héricy, tandis que Schenckius (1) qui rapporte la même observation dans un détail plus circonstancié, dit que le chirurgien qui opéra n'était point d'Héricy, mais de Nemours.

Voilà donc trois versions sur un même fait, passé trente-neuf ans avant l'impression de l'ouvrage de Rousset, en 1581 (2).

Cependant Ambroise Paré, Guillemeau, Brunet, Viard, Charbonnet, et plusieurs autres chirurgiens célèbres, se déterminèrent à regret à pratiquer eux-mêmes cette sanglante opération. Voici quel en fut le succès.

Guillemeau, chirurgien du roi et célèbre accoucheur à Paris, après avoir parlé de

(1) Observ. méd. Friburg. 1647.

(2) L'Hystérotomotokie.

l'opération cæsarienne pratiquée sur le cadavre, s'exprime en ces termes (1) :

« Aucuns tiennent que cette section cæsa-
» rienne se peut et doit pratiquer (la femme
» étant vivante) en un fâcheux accouchement,
» ce que je ne puis conseiller de faire, pour
» l'avoir expérimenté par deux fois en pré-
» sence de M. Paré, et vu pratiquer à Messieurs
» Viard, Brunet et Charbonnet, chirurgiens
» fort experts, et sans avoir rien omis à la
» faire dextrement et méthodiquement. Toute-
» fois de cinq femmes auxquelles telle opé-
» ration a été faite, il n'en est réchappé au-
» cune : je sais que l'on peut mettre en avant
» qu'il y en a qui ont été sauvées; mais quand
« cela serait arrivé, il le faut plutôt admirer
» que pratiquer soi-même. D'une seule aron-
» delle, on ne peut juger du printemps, ni
» d'une seule expérience, on ne peut faire
» une science.

» Après que M. Paré nous l'eut fait ex-
» périmenter, et voyant que le succès en était
» malheureux, il s'est désisté et rétracté de
» cette opération *(j'atteste ce que dessus*,
» n'est donc pas une approbation), ensemble

(1) Traité de l'heureux enfantement, page 342.

» tout notre collége des chirurgiens jurés à » Paris, et la plus saine partie des docteurs » régens en la faculté de médecine de Paris, » lorsque cette question fut suffisamment agi- » tée par feu M. Marchant, en ses déclama- » tions qu'il fit lorsqu'il eut cet honneur de » passer chirurgien à Paris ».

Marchant, gendre de Guillemeau, était un jeune chirurgien de la plus grande espérance, qui, indigné de voir qu'un charlatan s'acharnait à défendre et à propager une opération meurtrière, condamnée par l'expérience des plus grands praticiens, prit la plume, et soutint plusieurs thèses contre cette opération, ce qui détermina le collége de chirurgie et la faculté de médecine de Paris à la condamner.

Les fragmens que je vais citer, prouveront mieux que je ne pourrais l'exprimer, avec quelle force de raison, quelle grace de style, et sur-tout avec quelle mâle éloquence, Marchant combat Rousset.

IN FRANCISCI ROSSETI APOLOGIAM.

Quis est sanæ mentis qui informem hanc indigestamque molem tuæ et ætati et arti

dedecoram facilè non dijudicarit? dùm solitam scholarum licentiam, libertatemque disserendi, et latè patentes concertalionum campos, angustissimis tui libelli cancellis intercludere voluisti? quî tuum de cœsareo partu paradoxum, scholæ nostræ ad disputandum propositum doles? incandescis et furore passim lymphante raptaris, ac si sacrum quoddam palladium, sinistrum tui libelli augurium surriperetur. Tu verò triarius qui meis imò gravissimorum authorum telis, debebas saltem rationum clypeum opponere, tanquam desertor et ignavus miles projectis post tergum tutelaribus armis, vel potiùs mulierc ularum more, ad indecentem seni vociferationem et scommata, nec non paternæ domûs tuâ, multo prole felicioris, exprobationem confugisti. Licet enim fervens juvenili in corpore sanguis, et inusta atrocibus verbis injuria, uberem in te invehendi mihi subministret segetem: me tamen ab omni convitio venerandum medicinæ nomen, quod tu usurpas, et sanctum alioqui senectutis numen dehortantur (1).

---

(1) *In F. Rosseti apol. J. Marchant Déclamatio*, pag. 4.

CONTRE L'APOLOGIE DE FRANÇOIS ROUSSET.

« Quel est l'homme sensé qui ne jugera pas, » au premier coup-d'œil, que cette production » informe, ce véritable chaos est à la fois » l'opprobre de votre vieillesse et la honte de » la médecine? Cependant avez-vous pré- » tendu nous imposer silence et nous ravir » la liberté dont nous avons toujours joui, de » disserter au sein de notre école? Avez-vous » prétendu resserrer le vaste champ de nos » discussions, dans les bornes étroites de votre » opuscule? Pourquoi trouver mauvais que » votre paradoxe sur l'enfantement cæsarien » soit devenu un sujet de dissertation dans » notre école? Vous vous enflammez, et dans » l'accès du délire qui trouble votre raison, » vous divaguez, comme si on allait vous » ravir le Palladium sacré : triste présage de » la destinée de votre production. Mais quoi! » vous qui, tel qu'un camp de réserve, deviez » du moins opposer le bouclier de vos argu- » mens à mes propres traits et à ceux des » auteurs les plus respectables, vous désertez » comme un lâche soldat, les armes appli- » quées sur le dos, ou plutôt, singeant les

» famelettes, vous avez recours au bavardage
» et aux railleries. Vos sarcasmes n'épargnent
» pas même la maison paternelle, dont vous
» avez accru le bonheur par votre fécondité.
» Quoique mon sang, que le feu de la jeunesse
» fait bouillonner dans mes veines, quoique
» mon cœur, profondément ulcéré par vos
» propos outrageans, me fournissent une
» grêle de traits pour vous assaillir; cependant
» le nom auguste de la médecine que vous
» usurpez (1), et la déesse de la vieillesse,
» que je révère, m'engagent à étouffer mon
» ressentiment ».

Nec me falcem in alienam immittere messem arbitror, dum hujus paradoxi levem fasciculum meis humeris impono, qui lacte Machaonio ab incunabulis nutritus et educatus, qui limpidissimis medicinæ lymphis, ex doctissimorum medicorum fontibus haustis, ardentem discendi sitim semper explevi, quem etiam candidatum totius orbis celeberrima medicorum parisiensium schola (cui studiorum meorum primitias refero) grato faventique nutu et obtutu excepit, qui res chirurgicas ac difficiles

(1) Rousset n'était donc pas médecin?

maximè partus, mei amantissimi patris auspiciis à decennio, pertractavi. Quis enim est hujus urbis locus, qui nostras effugerit opportunas difficili in partu manus? Quænam ferè domus nostri non plena laboris? Quin etiam non à duobus mensibus (non ignota loquor) plusquàm duodecim puerperæ frustrà tergeminæ nomen Dianæ invocantes et Libitinam jamjam salutantes, nostram propitiam Dei nutu senserunt manum. Sed quid inanibus verbis hæc pervulgata et omnibus etiam lippis (nisi tibi) notissima refero? Jam etenim ex unguibus Leonem agnosces.

« Je suis loin de penser que je traite un » sujet au-dessus de mes forces, en m'im- » posant la tâche légère de combattre votre » paradoxe; moi qui, dès le berceau, ai été » allaité et nourri par un disciple de Machaon; » moi qui, dévoré de la soif de la science, me » suis abreuvé des eaux les plus pures de la » médecine, puisées aux sources des plus » grands maîtres; moi, que l'école de méde- » cine de Paris, la plus célèbre de l'univers, » a daigné honorer d'un regard et d'un ac- » cueil favorable, quand je n'étais encore » que candidat; moi, qui ai pratiqué dix ans

» la

» la chirurgie et les accouchemens laborieux
» sous les auspices du plus chéri des pères.
» Est-il un seul quartier de cette ville, où
» nous n'ayons apporté des secours efficaces
» à quelque femme en *travail* laborieux ?
» Est-il presque une seule maison, dont tous
» les locataires n'aient imploré notre mi-
» nistère? Enfin, depuis moins de deux mois
» (et je ne dis que ce que tout le monde
» sait) nous avons, graces à dieu, terminé
» avec le plus heureux succès plus de douze
» accouchemens laborieux, et délivré autant
» de femmes qui invoquaient en vain la triple
» Hécate (1) et saluaient déjà la mort. Mais
» pourquoi perdre le temps à raconter des
» faits si généralement répandus, et dont
» les personnes aux yeux chassieux (vous
» seul excepté) ont été les témoins ocu-
» laires. Mais... j'ose me flatter que vous recon-
» naîtrez le lion à ses griffes.

Jam tuus hîc pariendi modus in omnium ferè mentes irrepserat, jam doctissimorum virorum aures, ut fistula suaviter canente

(1) Horace appelle Diane *diva triformis*, parce qu'elle était adorée dans le ciel, sur la terre et dans les enfers.

demulserat, cùm rerum novitate illecti, et ægrorum juvandorum desiderio commoti, ad hysterica protinùs arma convolant. Primusque Jacobus Guillemeau socer meus (quem chirurgiæ hieroglypha in Apollinis adyto cognovisse ejus facta scriptaque testantur) adstantibus Ambrosio Pareo, regis primorio chirurguo, multisque aliis in nobili hujus urbis Xenodochio, mulierem difficili partu laborantem eo planè quem describis modo secuit: quæ tamen, licet omnibus studiosè et ex arte adhibitis, quinto à sectione die interiit. Sed ne in aliquo peccasse viderentur, ecce nova eorum manibus sese offert, idem periculum tentandi occasio, quam felicis memoriæ Ambrosius Parœus (cujus nomen super æthera notum) fronte capillata arripit, omnes ingenii sui nervos intendit, omnia simul artis præcepta ad hoc unum Melpomenes theatrum convocat, ut excusationis omnis via interciperetur, sed frustrà: nondùm enim ferè hujus funesti ministerii finis aderat, cùm miserrima mater, doloribus cruciatibusque confecta et confossa periit.

Purpureamque dedit multo cum sanguine vitam.

« Déjà votre méthode d'accoucher était ici » pour tout le monde un sujet de méditation, » déjà elle avait charmé les oreilles des hommes » les plus savans, ainsi que les doux sons » d'un chalumeau, lorsque séduits par la » nouveauté et entraînés par le desir de » soulager l'humanité souffrante, les hommes » de l'art volent à l'arsenal utérin. Jacques » Guillemeau mon beau-père (dont les ca- » ractères hiéroglyphes gravés par la chirur- » gie dans le sanctuaire d'Apollon attestent » le savoir et la dextérité); Guillemeau, » en présence d'Ambroise Paré, premier chi- » rurgien du roi, et de plusieurs autres chi- » rurgiens du grand hôpital de cette ville, » pratiqua, le premier, l'opération cæsa- » rienne à une femme en *travail* laborieux, » en suivant à la lettre la méthode que vous » prescrivez (1). Cependant, malgré les soins » les plus scrupuleux et toutes les ressources » de l'art, la femme mourut le cinquième

(1) Preuve manifeste de l'imposture et de la mauvaise foi de Rousset, qui, pour faire retomber les mauvais succès de ces opérations sur les vices de pratique, accusait Guillemeau et ses collègues d'avoir fait des points de suture à la matrice et au péritoine.

» jour de l'opération. Mais pour ôter tout pré-
» texte de dire qu'on avait omis quelque règle
» de pratique, ils se disposent à tenter le
» même danger. Une nouvelle occasion se
» présente, Ambroise Paré, d'heureuse mé-
» moire (et dont le nom vivra éternellement)
» la saisit avec empressement. Il met en jeu
» tous les ressorts de son génie; il rassemble
» tous les préceptes de l'art pour cette tragique
» opération, afin qu'il n'y eût plus de pré-
» texte à alléguer. Mais ce fut en vain. L'opé-
» ration n'était pas encore terminée, que cette
» mère infortunée périt au milieu de angoisses
» et des tourmens les plus cruels.

« Elle rendit par flots et son sang et sa vie.'

Hœcne satis superque manifesta exempla et testimonia te à conceptâ sententiâ poterunt revocare? Quò te igitur vertes? Quod tibi perfugium aperies? Quò te rationum valle munies? Nec enim te matris lacrimæ, ululatusque parturientis? Non te pueri longâ materni uteri obsidione detenti impetus, ad tam dirum facinus patrandum compellere possunt? Vis Druidarum hostias, aut mulierum hecatomben, in hujus tui Cæsaris memoriam quot annis instau-

rare ? Quis chirurgicis præceptis imbutus tantæ temeritatis atque audaciæ extiteret ; qui violentas manus parturientis lateri immiserit, cum per dicata loca, naturæ pateat excitus ? Vulneris magnitudinem non timendam affirmas, symptomatum violentiâ non terreris, mortem credo (quæ his tolerabilior) non perhorrescis ?

« N'est-ce donc point assez de tant de » preuves, de tant de témoignages authen- » tiques pour vous faire changer de sen- » timent ? Que prétendez-vous faire ? Quelles » sont vos ressources ? Quelles raisons allé- » guerez-vous pour justifier votre conduite ? » Eh ! quoi, ni les larmes d'une mère, ni » les hurlemens d'une femme en *travail*, » ni les élans impétueux d'un enfant qui » cherche à s'affranchir du sein maternel, » où il fut si long-temps renfermé, rien ne » pourra vous faire renoncer au barbare projet » que vous avez conçu ? Voulez-vous renou- » veller de nos jours les sacrifices des Druides ? » Voulez-vous offrir tous les ans une héca- » tombe de femmes pour éterniser la mémoire » de votre opération cæsarienne ? Quel chi- » rurgien, versé dans son art, serait assez » téméraire, assez audacieux pour entr'ouvrir

» le flanc d'une femme *en travail*, quand
» la voie naturelle offre une issue à l'enfant.
» La grandeur de la plaie n'est rien, dites-
» vous, on ne doit point s'effrayer de la
» violence des symptômes, et la mort moins
» cruelle que vos tortures, la redoutez-vous?
» non sans doute, etc. ».

Je suis faché que l'abondance des matières que j'ai à traiter ne me permette pas de multiplier les citations des discours de Marchant; j'invite mes souscripteurs à les lire dans les recueils qui les renferment, et dont j'ai déjà indiqué les sources.

Je ne puis néanmoins me refuser au plaisir de rapporter encore ici deux épigrammes de Marchant contre Rousset, qui avait traité de *brutes* les membres du collége de chirurgie et les docteurs de la faculté de médecine de Paris, qui avaient proscrit l'opération cæsarienne.

Ordinis es cujus, rogo, dic Rossete vel artis,
Si medicorum, inquis, te suus ordo rogat?
Nec tu donatus lauro, titulove medentùm
Et furtim exerces, quod titulo ipse nequis.
Sed tu dum scindis miseras per frusta parentes
Artis eris cujus, dic rogo? Carnificis.

« Dis-moi Rousset, je te prie, quel est ton

» titre ou ta profession ? Tu te dis médecin, » mais en as-tu le grade et les prérogatives ? » Non, tu exerces frauduleusement la mé- » decine sans en avoir le droit. Mais quand » tu mets en lambeaux des mères infortunées, » dis-moi, ne fais-tu pas le métier de » bourreau ? »

Rousset, dans sa confession générale au collége des chirurgiens jurés, se flatte d'avoir été disciple de Sylvius, de Rondelet, de Saporta et autres professeurs célèbres. Marchant, dans cette seconde épigramme, dit que Rousset ne fait pas honneur aux professeurs dont il se glorifie d'avoir reçu les leçons.

FRANCISCUS ROSSETUS

Sub bonis præceptoribus non profecit.

Non ego diffiteor celebres te audisse medendi
Arte viros, ætas quos tua prisca tulit ;
Sylvius auditus fortè et Rondeletius, et qui
Tunc Phœbi insignes arte fuere viri ;
Sed tu aliena suis doceas cum dogmata, bellum
His infers et quæ te docuere negas.

« Je veux croire que tu as eu pour maîtres » les hommes de ton siècle les plus célèbres

» dans l'art de guérir. Il est possible que tu » ayes été le disciple de Sylvius, de Rondelet » et des médecins les plus distingués. Mais » professer des principes diamétralement op- » posés aux leurs, c'est réfuter leur doctrine, » c'est démentir leurs préceptes ».

Cependant, comment maître Rousset repoussait-il les traits de son redoutable adversaire ? Hélas ! avec des armes bien inégales, en opposant des mots aux choses, des injures aux raisons, et l'imposture à l'expérience, fausse monnaie que l'ignorance donne pour argent comptant, mais qui n'a cours que parmi les sots. Du reste je vais offrir quelques échantillons de la prose latine, des vers latins et français de *l'hystérotomotokiste*, afin que mes lecteurs puissent juger à quel coin ces pièces ont été frappées.

FRANCISCI ROSSETI RESPONSIO

Ad Jacobi Marchant Déclamationem (1).

Te (*sed nomine suppresso*) *dicacem scripsi*, *fateor. An te esse alium insana*

(1) *Parisiis, excudebat Dionysius Duvallius, sub Pegaso in vico Bellovaco*, pag. 4.

Declamatio tua indicat ? Chirurgulum addidi : nec dum enim pileus iste vester chirurgum te fecerat , et patris officina , medicinæ operam daturum amiserat paulò anteà , sic ut monedulæ Æsopicæ modò , nec cornix esse , nec columba videreris : nisi fortè Horatiana furtivis plumarum ornata coloribus.

« J'ai dit (sans vous nommer) j'en conviens, » que vous étiez un bavard. Et peut-on vous » qualifier autrement , après avoir lu votre » Déclamation insensée? J'ai ajouté que vous » n'étiez qu'un avorton en chirurgie : en » effet , vous n'aviez pas encore été reçu » maître , et vous sortiez à peine de la bou- » tique de votre père, pour étudier en mé- » decine , en sorte qu'on pouvait dire de vous » comme de la corneille d'Esope, que vous » ne paraissiez être ni corneille, ni colombe ; » si ce n'est peut-être comme l'oiseau d'Horace, » paré de plumes étrangères ».

Hæc sunt , mercator , quibus solis permotus tam tragicè vociferaris , vel potiùs nundinæ in quibus tuas merces expositurus eras.

« Voilà donc , Marchant , le théâtre sur le- » quel vous avez joué vos scènes tragiques ,

» ou plutôt les foires dans lesquelles vous » deviez étaler vos marchandises ».

Indè in tuas ex patris officinâ ad medica gymnasia transfugientis laudes discurris, et ab iis rursùm in admirabiles tuas, et patris tui obstetricandi praxes. Hic mihi succurit, illud Martialis ad posthumum (1).

Non de vi, neque cæde, vel veneno,
Sed lis est mihi de tribus capellis.
Tu Cannas Mariosque *et cæt. Et paulò post*
Jam dic, Posthume, de tribus capellis.

« Vous ne vous contentez pas de faire votre » éloge en passant de la boutique de votre » père aux écoles de médecine, vous vantez » encore votre dextérité et celle de votre père » dans la pratique des accouchemens, ce qui » me rappelle cette épigramme de Martial :

Loin de moi les combats, les meurtres, les empoisonnemens, je ne suis occupé que de mes trois petites chèvres. Chante si tu le veux la bataille de Cannes et les Marius, etc..... Parle nous donc, Posthume, des trois petites chèvres.

Quos enim non abripiat secum hic subitus torrens eloquentiæ ? Quos non auferat hic

(1) Epigramme 19. Lib. VI.

Aufidus acer? Quos non perterrefaciat hoc tonitru? Sed rei conspectæ veritas immota manet, quam si fractus illabatur orbis, impavidam ferient ruinæ. Ecce mercator, vide (sis) semimortuum (ut sperabatis) et semi sepultum (ut socer tuus præproperè jactabat) nunc reviviscere Cæsarem meum, cujus tu carnifex, aut saltem vespillo esse speraverâs. Vale.

« Qui pourrait n'être pas entraîné par ce » fougueux torrent d'éloquence? Qui pourrait » résister à cet impétueux Offanto (1)? Qui » pourrait ne pas trembler au bruit de ce » tonnerre? Mais la vérité démontrée par » l'expérience est inébranlable; elle contem- » plerait, sans s'émouvoir, la chûte de » l'Univers. Pour toi, Marchant, te voilà » agonisant et presque inhumé, destinée que » ton beau-père présageait à mon César; » voyez-le, contre votre attente, revivre ce » César dont tu t'étais flatté d'être le bourreau » ou du moins le galphâtre. Adieu.

Je m'abstiendrai de faire des réflexions sur la réponse de Rousset à Marchant; mes lec-

(1) Fleuve de la Pouille.

teurs judicieux ont observé sans doute combien sont injustes les reproches de bavard, d'avorton en chirurgie, de geai paré des plumes du paon, reproches que le faux docteur adresse à un illustre candidat, qui, pour son coup d'essai, fait condamner l'opération cæsarienne par un arrêté (1) pris par deux compagnies célèbres. Mes lecteurs judicieux ont souri de pitié en voyant un vieillard octogénaire saisir l'arme du ridicule, d'une main roidie par les glaces de l'âge, et poursuivre un jeune homme, en abusant du nom que lui donna le hasard de la naissance, pour faire retentir sans cesse à ses oreilles le mot *mercator*, et donner à ses dissertations le nom de *merces*, marchandises, tandis que si Jacques Marchant se fût avisé de disséquer, ainsi que je l'ai fait, le nom de Rousset, il y aurait trouvé les deux mots SOT RUSÉ, anagramme qui caractérise ce vieillard ignorant et astucieux, qui, bourreau du genre humain, a l'impudeur de donner les dénominations

(1) Dans sa réponse à Jacques Marchant, François Rousset fait mention de cet arrêté *senatuli vestri decreto*. Le diminutif *senatuli* prouve son humeur contre le collége des chirurgiens.

de *carnifex* et de *vespillo* à l'ami et peut-être au martyr de la vérité.

Mais je ne puis dissimuler le mouvement secret d'indignation que me fait éprouver un vieillard ignorant, imposteur et fanatique, toutes les fois qu'il adresse à un jeune homme doué des plus rares talens le reproche immoral d'être le fils d'un barbier, comme si le choix d'un père était au pouvoir des enfans. Ce reproche me rappelle la réponse que fit l'illustre Fléchier, évêque de Nîmes, à un grand seigneur de la cour, qui disait, d'un ton ironique, en présence du prélat : *Le fils d'un chandelier est devenu un des flambeaux de l'église* (1). « Oui, monseigneur, lui dit » Fléchier, je suis le fils d'un chandelier, » mais si votre éminence fût née dans la bou- » tique d'un roturier, elle y serait encore ».

Cependant le poète Rousset a fait un sonnet qu'on trouve en tête de son *Hystérotomotokie*. Sa muse française ne l'a inspiré qu'une fois, mais comme l'a dit Boileau :

Un sonnet sans défaut, vaut seul un long poëme.

(1) Pour faire sentir toute l'indécence du propos, il est bon d'observer que dans l'ancien régime, les roturiers parvenaient rarement à l'épiscopat.

SONNET DE L'AUTEUR

Au lecteur chirurgien.

Qui le nœud gordien jadis eût pu défaire,
Le dénouant tout beau, l'oracle l'assurait,
Que de toute l'Asie aisément jouirait,
Mais qu'autrement jamais n'espérât de le faire.

Alexandre voyant (reveux sur cette affaire)
Qu'à plus y essayer en vain travaillerait,
Quoiqu'il en dût venir, résolut qu'il ferait
Son dessein au couteau (présage sanguinaire).

Ami, l'enfantement, qui se présente ici,
Est un nœud gordien : sois Alexandre aussi,
En secours plus humain, point cruel, hors d'envie.

A ce grand n'apporta l'Asie onc tant d'honneur,
Qu'au monde t'en donna des Césars ce bonheur,
Que leurs mères, et eux tiendront de toi la vie.

Sois Alexandre aussi, est le mot d'ordre des cæsariens. La société de médecine de Paris a dit à Dubois : *Sois Alexandre aussi*, et il a fait *son dessein au couteau.*

Mes lecteurs ne sont pas bien curieux de connaître la poésie latine de Rousset, aussi ne leur donnerai-je ici que quatre vers de sa façon.

En mea quid pro me juveni tibi lippa, vetusque
(Qui modò tonsor eras) nostra Thalia canat.
De lippo ut tonsor, sic de tonsore jocari
Jure potest quivis (vel Momo judice) lippus.

« Voilà ce que ma chassie, jeune homme,
» a fait pour vos beaux yeux; voilà ce que
» ma vieille Thalie chante pour vous (qui
» naguère étiez barbier). Lorsqu'un barbier
» se moque d'un chassieux, un chassieux a
» son tour a bien le droit de se moquer d'un
» barbier ».

Ces quatre vers latins feraient présumer que Rousset, médecin de cour, avait plus de coquetterie que d'amour-propre à soixante-dix ans, puisque les reproches que lui fait Marchant, d'être un ignorant et un intrus en médecine, l'affectent moins que celui de l'avoir appelé *l'homme aux yeux chassieux* (1). Ce n'est pas que j'approuve cette petite méchanceté de la part de Marchant, qui avait promis de faire le sacrifice de son juste ressentiment à la déesse de la vieillesse (2). Mais j'avoue que je n'ai pas le courage de la

(1) Voyez page 289.

(2) Voyez page 287.

lui reprocher, quand Rousset s'en est vengé par une imposture, en qualifiant de barbier un jeune homme que Jacques Guillemeau, premier chirurgien du roi, avait choisi pour gendre, un jeune homme dont les rares talens s'étaient développés ailleurs que dans la boutique d'un barbier.

Mais après tout, quel homme instruit des vrais principes de l'art eût été assez maître de lui-même pour garder le silence à la vue des meurtres qui se multipliaient chaque jour par les conseils de Rousset.

Et moi aussi je partage la noble indignation de Marchant contre ces accoucheurs-cæsariens qui, de nos jours et sous nos yeux, forts du silence et de l'impunité des lois, se baignèrent à loisir dans le sang de douze femmes enceintes, avant que l'Astre d'Orient eut paru le 18 brumaire an 8, sur notre horison politique.

Avant cette époque, à jamais mémorable, l'imagination toujours frappée de ces scènes d'horreur, je croyais, durant le jour, entendre par-tout autour de moi les hurlemens affreux d'une victime prête à tomber sous le couteau cæsarien. La nuit, je voyais les ombres ensanglantées des femmes enceintes

égorgées

égorgées par les cæsariens, depuis Seymour jusqu'à Vasseur, errer par milliers autour de mon lit, me reprocher mon sommeil et me demander vengeance. Vos vœux sont exaucés. La France a des lois, et ces lois vengeresses du crime voilé du manteau sacré de l'humanité, ne ressembleront plus à ces toiles d'araignées, dont les gros insectes brisaient impunément le frêle tissu, tandis que les petits ne pouvaient s'y reposer qu'aux dépens de leur vie ou de leur liberté : ces lois protégeront les femmes enceintes contre les attentats de l'ignorance et du fanatisme de l'art.

Marchant, après avoir triomphé de Rousset et de ses sectateurs, mourut au printemps de son âge, victime de son courage à défendre la cause de l'humanité. Qu'on ne me demande point la preuve matérielle d'un attentat dont se glorifient les accoucheurs cæsariens : pourrait-on ne pas les en croire sur parole, quand ils ne rougissent pas de faire eux-mêmes un aveu si honteux.

Un Médecin de l'hôpital militaire du Val-de-Grace, consultant moins ses talens que son audace, eut l'impudence de me dire le 14 pluviose de l'an V, en présence de tous mes collègues, à la Société libre des sciences,

belles-lettres et arts ; *Souvenez-vous que Marchant mourut jeune, et que rien n'est plus à craindre que la colère des gens de l'art* (1).

Inaccessible à la crainte, lui repondis-je, votre menace ne m'inspire que le mépris, et vient de prouver à mes collègues que vous êtes bien digne de figurer à la Société de médecine de Paris, entre les deux assassins de madame Vasseur.

Il est bon que mon siècle et la postérité sachent, que la menace de ce docteur, organe de la faction cæsarienne, coïncidait parfaitement avec les menaces consignées dans quelques lettres anonymes qu'on eut la précaution barbare d'adresser à une épouse malheureusement trop sensible, et qui, mère de deux enfans, tient à la vie par un triple lien.

Il est bon que mon siècle et la postérité sachent que le fanatisme chirurgical a ses poignards toujours éguisés, toujours prêts à frapper celui qui veut enchaîner sa fureur.

---

(1) La Société libre des sciences avait chargé ce médecin de lui faire un rapport analytique de mon ouvrage intitulé : *Plus d'opération cæsarienne ;* c'est dans ce rapport qu'il inséra cette belle phrase.

Mais il est bon que mon siècle et la postérité sachent aussi, qu'heureux du seul bien qu'il peut faire, n'ambitionnant que l'estime de ses concitoyens et le suffrage de la postérité, l'ami de l'humanité vit sans crainte et meurt sans remords.

Gaspard Bauhin naquit à Bâle en 1560; ainsi il était âgé de vingt-deux ans en 1582, lorsque le desir de se faire connaître l'engagea à se ranger sous les étendards de Rousset, dont il traduisit l'ouvrage français, auquel il ajouta une dissertation et six observations; le tout fut imprimé à Bâle sous ce titre: *Exsectio fœtus vivi ex matre vivâ, sine alterutrius vitæ periculo et absque fœcunditatis ablatione, à Francisco Rousseto gallicè transcripta à Gasparo Bauhino latinè reddita et variis historiis aucta*, 1582.

Dans un autre ouvrage intitulé *Appendix*, Bauhin rapporte cinq observations de succès, que nous analyserons bientôt. Du reste, il suffit de lire le traité *des monstres et des hermaphrodites* (1), pour se convaincre que Rousset ne pouvait faire un meilleur choix,

(1) *De hermaphroditorum monstrosarumque partium naturâ.*

et que personne n'eût été plus propre à le seconder dans ses projets cæsariens, que Bauhin doué d'une imagination vive, romanesque et avide du merveilleux.

Nous avons vu jusqu'à présent l'opération cæsarienne condamnée par le collége entier de chirurgie, et par la faculté de médecine de Paris, après cinq expériences de non succès, malgré la dextérité de Guillemeau, de Viard, de Brunet, de Charbonnet qui pratiquèrent cette opération sur cinq femmes, sous les yeux d'Ambroise Paré.

Nous allons poursuivre, de siècle en siècle, l'histoire de la proscription de ce fléau de l'humanité.

Alexandre Massaria, disciple de Fallope et professeur de médecine à Padoue en 1587, dit avoir vu pratiquer trois fois sans succès l'opération cæsarienne (1).

Mauriceau, chirurgien-accoucheur célèbre, dit en parlant de l'opération cæsarienne: (2)

« On peut toujours extraire l'enfant dans » les accouchemens laborieux sans qu'il soit

(1) Traité des maladies des femmes, de la conception et de l'accouchement.

(2) Chapitre XXXII, pag. 352.

» nécessaire que par un trop grand excès » d'inhumanité, de cruauté et de barbarie, on » en vienne à la section cæsarienne pendant » que la mère est vivante, comme quelques » auteurs par trop téméraires ont ordonné et » quelquefois eux-mêmes pratiqué, ce que plu- » sieurs ignorans font encore tous les jours (1) à » la campagne par un pernicieux abus que » tous les magistrats devraient empêcher ».

Dans le même chapitre, Mauriceau raconte l'histoire d'une femme grosse en l'année 1660, à l'Hôtel-dieu de Paris, où il pratiquait les accouchemens. Cette femme, dit-il, racontait à qui voulait l'entendre, qu'elle avait subi l'opération cæsarienne, et qu'elle en portait la cicatrice. A la recommandation d'une bonne vieille religieuse, qu'on nommait la mère Bouquet, Mauriceau la visita, et il trouva en effet une grande cicatrice, mais à la partie latérale droite de la poitrine. Mauriceau ayant observé à cette femme que la matrice n'était point située dans la poitrine et que c'était un abcès qu'elle avait eu en cette partie, je ne sais, répliqua cette femme, que ce que

(1) Il paraît que cette opération se pratiquait très-fréquemment du temps de Mauriceau.

m'en ont dit les chirurgiens, car je fus sans connaissance pendant plusieurs jours. Cette femme fut accouchée quelques jours après par Mauriceau, heureusement et par la voie naturelle. L'auteur ajoute à ce récit une réflexion précieuse.

« Si l'on examinait bien, dit-il, l'origine de » toutes les histoires qu'on fait touchant cette » opération, la recherchant exactement comme » je fis en cette occasion, on trouverait toujours » que ce sont pures fables, et que celles que nous » rapporte le dit Rousset en son *enfantement* » *cæsarien*, n'en ont pas eu d'autres que la » rêverie, le caprice et l'imposture de leurs » auteurs (1) ».

Cependant l'Observation XXVIe. *au sujet d'une femme qui mourut avec son enfant dans le ventre*, etc. rapportée par Mauriceau(2), semblerait établir la nécessité d'avoir recours, en certains cas, à la pratique de l'opération cæsarienne, et mettre ses principes en opposition avec sa propre expérience.

Cette contradiction apparente dont nous ne pourrons justifier Mauriceau qu'aux dépens de sa délicatesse, a autorisé Deventer

(1) Œuvres de Mauriceau, XXVIe. Obs. pag. 356.
(2) *Idem*, tom. II pag. 23.

à lui faire les reproches les plus sanglans, dont se sont prévalu mal à propos les partisans de l'opération cæsarienne en faveur de leur système.

« C'est une cruauté, dit Deventer (1), que » de laisser épuiser la mère en efforts inutiles, » et encore plus de l'abandonner entièrement, » sous prétexte d'impossibilité de la secourir, » quand il est constant qu'elle en peut re- » venir en lui faisant l'opération cæsarienne, » au lieu qu'elle en mourra sûrement si on » ne la lui fait pas. C'est pourtant la conduite » que Mauriceau a tenue avec la femme qui » fait le sujet de la XXVIe. Observation. Ou- » bliant alors ce principe de Celse, *Meliùs* » *est anceps remedium experiri quàm nul-* » *lum* (voilà un passage bien appliqué) il » livra cette femme à une mort certaine, et se » refusa aux instances de sa famille qui lui » demandait en grace de lui faire l'opération, » et cela sous le prétexte frivole qu'elle était » toujours mortelle. Je souhaite pour lui qu'il » en ait été bien persuadé, mais il y a tou- » jours beaucoup d'intérêt personnel mêlé » dans ces sortes de décisions. Je ne blâme

(1) Observations, page 356.

» pas un accoucheur de refuser de faire cette » opération quand il n'est pas en état de la » faire ; je lui conseille même de ne pas » l'entreprendre, mais je ne veux pas qu'il » s'y oppose quand c'est le seul remède. Un » accoucheur qui n'est point dans l'habitude » de manier les instrumens tranchans, peut » se servir de cette raison pour se dispenser » de faire l'opération, et faire appeler un » autre chirurgien qui opérera à sa place ».

Mauriceau intimement convaincu de l'impossibilité physique du succès de l'opération cæsarienne, ne pouvait se rendre aux desirs d'une famille qui ne lui demandait en grace de pratiquer cette opération, que parce qu'elle ignorait que cette triple section est toujours mortelle. Deventer fait donc ici une fausse application du passage de Celse, *Melius est anceps remedium experiri quàm nullum.* L'opération cæsarienne, loin d'être un remède et un remède douteux, donne la mort, et une mort inévitable à la femme qui la subit. D'ailleurs dans le cas dont il s'agit, l'enfant était mort depuis quatre jours dans la matrice, et c'eût été commettre un meurtre bien gratuitement que de livrer une femme à une mort certaine, pour extraire un cadavre de

son sein. L'extraction de l'enfant par les pieds était plus convenable ; et dans le cas où Mauriceau aurait craint le décolement, qui l'empêchait d'extraire l'enfant avec le crochet? Quant au soupçon d'incapacité dont Deventer a voulu flétrir la mémoire d'un praticien justement célèbre, je crois ce soupçon trop ridicule, pour qu'il puisse porter la moindre atteinte à la réputation de Mauriceau. Du reste, je félicite Deventer de n'avoir jamais trouvé l'occasion de se convaincre par sa propre expérience que de toutes les opérations chirurgicales, l'opération cæsarienne est à la vérité la plus cruelle pour la victime, mais la moins difficultueuse pour le sacrificateur : ainsi, quoiqu'en dise Deventer, le refus de Mauriceau *n'était pas fondé sur un prétexte frivole*, et le jugement qu'il porte de l'accoucheur de Paris, prouve qu'il n'était pas meilleur logicien que praticien.

Le seul reproche, malheureusement trop fondé qu'on puisse faire à Mauriceau dans cette circonstance, est *d'avoir déclaré*, contre sa conscience, *l'impossibilité d'accoucher cette femme*, dans la seule vue de tendre un piége à l'accoucheur anglais Chamberleyne, venu en France pour vendre au Gouverne-

ment le prétendu secret d'accoucher avec un instrument dont il s'attribuait la découverte. L'Observation même de Mauriceau que je vais rapporter, renferme la preuve complette de cet attentat contre l'humanité.

OBSERVATION XXVI,

D'une femme qui mourut avec son enfant dans le ventre, qui n'en pût jamais être tiré par un médecin anglais qui avait entrepris de l'accoucher.

« Le 19 août 1670, j'ai vu une petite femme » âgée de 38 ans, qui était *en travail* de » son premier enfant depuis huit jours : ses » eaux s'étant écoulées dès le premier jour » qu'elle avait commencé à se trouver mal, » sans presque aucune dilatation de la ma- » trice, étant restée en cet état jusqu'au » quatrième jour, je fus mandé pour en dire » mon sentiment à la sage-femme, à laquelle » je conseillai de la faire saigner, et en cas » que la saignée ne produisit pas le bon effet » que l'on pouvait en espérer, de lui faire » prendre l'infusion de deux dragmes de séné » pour lui provoquer les douleurs qu'elle n'a- » vait point, ce qui fut fait le jour suivant

» et réussit assez bien. Ce remède lui ayant
» excité des douleurs qui dilatèrent la matrice
» autant qu'il était possible, néanmoins pour
» tout cela elle ne pût jamais accoucher, et
» son enfant qui venait la tête devant, mais
» la face en-dessus, resta toujours au même
» lieu sans pouvoir avancer au passage, que
» cette femme qui était très-petite avait tel-
» lement étroit et les os qui le forment si
» serrés et proches l'un de l'autre, et l'os du
» croupion si recourbé en-dedans, *qu'il me*
» *fut entièrement impossible d'y introduire*
» *ma main pour l'accoucher* (1), quoique je
» l'aye assez petite, lorsque je fus mandé
» pour lui donner du secours, trois jours en-
» suite de la première fois que je l'avais vue,
» de sorte qu'y ayant tâché inutilement, il
» ne me fût pas possible d'en venir à bout,
» ne pouvant introduire ma main qu'avec
» un extrême effort à cause de l'étroitesse du
» passage d'entre les os ; et *l'ayant intro-*

---

(1) Cette phrase soulignée est remarquable : *On ne peut donc pas toujours extraire l'enfant dans les accouchemens lab eux*, comme v l'avez dit plus haut ? vous êtes en contr ec vous-même ? Patience. Il v le c

» *duite* (1) elle se trouvait si resserrée qu'il » m'était impossible d'en remuer seulement » les doigts, et de les faire avancer assez » pour conduire un crochet avec sûreté, afin » d'en tirer cet enfant qui était mort depuis » près de quatre jours suivant l'apparence; » ce qu'ayant essayé, je déclarai l'impossi- » bilité d'accoucher cette femme à tous les » assistans, qui, en étant bien persuadés, me » prièrent de lui tirer son enfant du ventre » par l'opération cæsarienne, laquelle je ne » voulus pas entreprendre, sachant bien qu'elle » est toujours très-certainement mortelle à la » mère. Mais après que j'eus laissé cette femme » en cet état, ne m'étant pas possible de la se- » courir (2) comme j'aurais fait de toute autre

(1) L'introduction de la main était donc possible? Donc il n'y avait pas impossibilité physique de l'accouchement par la voie naturelle? et cependant vous déclarez l'accouchement impossible. Nous verrons bientôt quel intérêt vous aviez, M. Mauriceau, de porter un tel pronostic, au mépris de vos propres principes.

(2) Je ne sais pas comment Mauriceau eut le front de faire un pareil aveu, et comment le mari de la patiente ne le chassa pas à grands coups de bâton d'un logis où sa présence était inutile; mais nous allons voir

» qui aurait eu une disposition du corps plus
» naturelle, il survient aussitôt un médecin
» anglais nommé Chamberleyne, qui était
» alors à Paris, et qui de père en fils faisait
» une profession ordinaire des accouchemens
» en Angleterre, dans la ville de Londres,
» où il a acquis depuis ce temps-là le suprême
» degré de réputation en cet art. Ce médecin
» voyant cette femme en l'état que je viens de
» déclarer, et ayant appris que je n'avais trouvé
» aucune possibilité de l'accoucher, témoigna
» être étonné de ce que je n'en avais pas pu
» venir à bout, moi qu'il disait et assurait
» être le plus habile homme de ma profes-
» sion qui fut à Paris (un sot trouve tou-
» jours un plus sot qui l'admire), nonobstant
» quoi, il promit d'abord de l'accoucher très-
» assurément en moins d'un demi-quart-
» d'heure. Il y travailla plus de trois heures
» entières sans discontinuer que pour repren-
» dre haleine. Mais ayant épuisé inutilement
» toutes ses forces, aussi bien que toute son
» industrie, et voyant que la pauvre femme

---

qu'il attendait le docteur anglais pour se tirer de ce mauvais pas, et le faire tomber dans le piége qu'il lui tendait depuis sept jours.

» était prête d'expirer dans ses mains, il fut » contraint d'y renoncer et d'avouer qu'il » n'était pas possible d'en venir à bout, comme » je l'avais bien déclaré. Cette pauvre femme » mourut (j'aime bien ce ton de commisération dans la bouche de son bourreau) avec » son enfant dans le ventre, vingt-quatre » heures après les extrêmes violences qu'il lui » avait faites; et par l'ouverture que je fis de son » corps, en lui faisant après sa mort, l'opération cæsarienne, que je n'avais pas voulu lui » faire, comme j'ai dit, durant qu'elle vivait, » je trouvai son enfant et toutes les autres » choses disposées comme je les ai spécifiées » ci-dessus, et la matrice toute déchirée et » percée en plusieurs endroits par les instrumens dont ce médecin s'était servi aveuglément sans la conduite de sa main, *laquelle pour être une fois plus grosse que la mienne* (1), il n'avait *vraisemblable-*

(1) Voilà le mot de l'énigme. Mauriceau se doutait bien que tout le secret de Chamberleyne consistait à aller chercher les pieds de l'enfant avec la main, et non à l'extraire à l'aide d'un instrument. Chamberleyne, dit-il en lui-même, a la main *une fois plus grosse que la mienne*, cherchons un bassin dans lequel ma

» *ment* (1) pu introduire assez avant pour
» l'en préserver. Néanmoins ce médecin était
» venu d'Angleterre à Paris depuis six mois,
» dans l'espérance d'y faire fortune *(indè*
» *mali labes)*, faisant courir le bruit qu'il
» avait un secret tout particulier pour les
» accouchemens de cette nature, se vantant
» de faire les plus désespérés et abandonnés,
» en moins d'un demi-quart-d'heure, et il avait
» même proposé à Monsieur le premier mé-
» decin du roi, que si on voulait lui faire
» donner dix mille écus de récompense, il
» communiquerait son prétendu secret : mais
» la seule expérience de ce fâcheux accou-
» chement le dégoûta tellement de ce pays-
» ci, qu'il s'en retourna peu de jours ensuite
» en Angleterre, voyant bien qu'il y avait

---

main ne puisse être introduite qu'avec peine, et nous aurons un double plaisir de le prendre au piége; car, comme l'a dit le bon Lafontaine, *c'est un double plaisir de tromper le trompeur.*

(1) Ce mot est digne de remarque. Quoique Chamberleyne, de l'aveu de Mauriceau, eut la main une fois plus grosse que la sienne, celui-ci dit qu'il n'avait *vraisemblablement* pu l'introduire. Ce doute est une preuve que la main de Mauriceau y entrait bien aisément.

» à Paris de plus habiles gens en l'art des » accouchemens (1) que lui. Mais avant de » partir pour Londres, il me rendit visite chez » moi pour me faire compliment sur le livre » des accouchemens que j'avais donné au pu- » blic depuis deux ans, et me dit pour lors » qu'il n'avait jamais trouvé d'opération si » difficile à faire que l'accouchement de cette » femme, dont il n'avait pas pu venir à bout, » me louant (2) de ce que je ne l'avais pas » voulu entreprendre aussi inconsidérément » qu'il avait fait. Je reçus son compliment » comme je devais, lui faisant entendre qu'il » s'était bien trompé en croyant trouver autant » de facilité à accoucher les femmes de Paris

---

(1) A coup sûr ce n'était pas celui qui, au quatrième jour d'un *travail* laborieux, s'était contenté d'ordonner la saignée et une médecine; celui qui au septième jour déclare l'impossibilité physique de l'accouchement par la voie naturelle, après avoir établi en principe que *l'enfant peut toujours être extrait dans les accouchemens laborieux;* celui qui condamne à mourir avec son enfant dans la matrice, une malheureuse femme, dans le bassin de laquelle il avoue avoir introduit sa main.

(2) Il y avait vraiment matière à éloge dans cette ânerie.

comme

» comme il en avait pu trouver à Londres,
» où il s'en retourna dès le lendemain, em-
» portant avec lui un exemplaire de mon livre,
» qu'il fit imprimer après l'avoir traduit en
» anglais, en l'année 1672 : depuis laquelle
» traduction il s'est acquis un si haut degré
» de réputation en l'art des accouchemens
» dans la ville de Londres, qu'il y a gagné
» plus de trente mille livres de rente, qu'il
» possède présentement, à ce que m'ont dit
» depuis des personnes de sa connaissance. S'il
» lit quelque jour cette observation, lorsque
» je l'aurai rendue publique, et qu'il soit aussi
» sincère que je le suis, je crois qu'il avouera
» que je l'ai rapportée avec toute la religion
» que peut demander une vérité très constante,
» dont il peut fort bien se souvenir.

Si quelque chose pouvait justifier Mauriceau d'avoir commis un tel attentat contre l'humanité, c'est la franchise avec laquelle il se fait son procès dans cette observation, et l'excès de naïveté avec laquelle il raconte un fait qui le déshonore aux yeux de la postérité.

Je supprime ici, pour l'honneur de mon art, les réflexions que la conduite infâme de Mauriceau vient offrir en foule à mon imagination révoltée; il me suffit d'avoir démontré

que l'opération cæsarienne n'était pas nécessaire dans la circonstance même où Mauriceau, pour la première fois de sa vie, déclara l'impossibilité physique de l'accouchement par la voie naturelle; il me suffit d'avoir fait toucher du doigt à ceux même qui ont les yeux ceints du triple bandeau de l'erreur, comme Deventer, que Mauriceau, dans cette occasion, sacrifia sa réputation, son honneur et sa gloire au barbare plaisir de triompher de Chamberleyne, dont il aurait dû se contenter de foudroyer l'imposture et le charlatanisme; enfin il me suffit d'avoir mis Mauriceau en opposition avec lui-même pour que l'art ne soit plus en droit de se prévaloir contre la nature, de la contradiction apparente entre la théorie et la pratique de cet accoucheur célèbre.

Philippe Peu, qui fit cinq mille accouchemens en sa vie, et qui n'a publié son ouvrage précieux qu'après quarante années de pratique; Philippe Peu blâme ceux qui pratiquent l'opération cæsarienne sur la femme vivante; il veut même qu'on s'assure bien de sa mort avant que de rien tenter. « Une femme qu'on » croyait morte, dit-il, et à laquelle je faisais » cette opération, fit un tel grincement de » dents, que j'en eus la plus grande frayeur ».

La Motte, qui tient un rang distingué parmi les accoucheurs les plus illustres, et dont les préceptes sont toujours étayés de l'expérience et de l'observation, La Motte ne pratiqua jamais l'opération cæsarienne; il reproche même à Ruleau, chirurgien à Saintes, d'avoir embouché la trompette pour publier le funeste exemple d'un prétendu succès, et d'avoir caché avec grand soin le nombre des victimes immolées aux mânes de Rousset. « Je me garderai » bien, dit La Motte, de pratiquer l'opération » cæsarienne, de peur qu'il ne m'arrivât autant qu'à M. Ruleau dans les deux autres » opérations cæsariennes qu'il dit (et il ne dit » pas tout) avoir faites sur deux femmes agonisantes, dont il tait le succès, preuve constante qu'il ne fut favorable ni aux mères, » ni aux enfans ».

Dionis, chirurgien de la Reine, de madame la Dauphine, et des enfans de France; Dionis, dans son *Traité d'accouchemens*, dit en parlant de l'opération cæsarienne : « Il faut qu'un » mari soit aussi barbare que le fut Henri VIII, » roi d'Angleterre, pour la permettre, et qu'un » chirurgien manque d'humanité. L'idée seule » d'ouvrir une femme vivante, ajoute-t-il, » doit faire trembler les plus intrépides ».

Heister, dans ses instituts de chirurgie dont on a donné plusieurs éditions en latin, en français, en anglais et en espagnol, proscrit l'opération cæsarienne sur la femme vivante, au grand étonnement des partisans de cette opération (1). *Ego verò graves ob rationes atque observationes Parœi, Guillemœi, Rolfincii, Mauricœi, ac Solingenii frequentes ejus infaustos successus demonstrantes, et speciatìm ob periculum nimiœ sanguinis profusionis ac gangrœnœ periculique vulnerum uteri præsertìm in gravidis, Celso jam perspecti,* lib. V. Cap. 56, *consentire promiscuè « non possum.* Pour moi, étayé de bonnes raisons et des observations de Paré, de Rolfinck, » de Mauriceau et de Solingen, qui démontrent » la fréquence des mauvais succès de cette » opération, sur-tout à cause de l'hémorragie » utérine, de la gangrène et du danger des » blessures à la matrice, notamment dans les

(1) Laurent Heister, dit le bibliothécaire de l'Ecole de médecine de Paris, a publié des instituts de chirurgie, dont il y a eu plusieurs éditions. Ce qu'il y a de plus étonant, c'est qu'il ne craint point de proscrire l'opération cæsarienne sur la femme vivante. *Essais hist. de Sue*, tome II, pag. 263.

« femmes grosses, comme l'a observé Celse, » liv. V, chap. 56, je ne puis être de son avis » (parlant de Rousset) ».

Amand et Paul Portal, accoucheurs célèbres à Paris ne pratiquèrent jamais l'opération cæsarienne, dont ils n'ont pas daigné même faire mention dans leurs ouvrages.

Smellie, médecin et célèbre accoucheur, à Londres, qui nous a laissé un traité précieux de l'art des accouchemens; Smellie, qui fit plus de deux cent quatre-vingt cours pour l'instruction de neuf cents élèves, sans y comprendre les sages-femmes; Smellie ne plongea jamais ses mains dans le flanc d'une femme vivante. Il était si éloigné de croire à la possibilité du succès de ce moyen atroce, qu'il fit un jour de vifs reproches à un jeune praticien qui se disposait à faire usage du *forceps*, dans l'impatience où il était de terminer un accouchement. Ce jeune homme, plein d'estime pour Smellie, le pria de vouloir bien l'accompagner chez la femme en *travail :* ce célèbre médecin se contenta de lui faire prendre un *opiat* qui lui donna quelque repos. Le lendemain les douleurs de l'enfantement recommencèrent, la femme se délivra heureusement et de l'enfant et de l'arrière-faix. J'ai ren-

contré souvent, ajoute notre auteur, des cas de cette espèce; et en prenant les mêmes précautions, les femmes ont accouché sans peine.

Ould, dans son traité d'accouchemens publié à Dublin, dit que l'opération cæsarienne est un acte d'inhumanité détestable, barbare et contraire aux lois. *It is a detesteble barbarous and illegal pièce of inhumanity.*

Jonhson, disciple de Hunter, qui pratiqua à Londres la médecine et l'art des accouchemens, dit dans son ouvrage (1) que l'opération cæsarienne est en horreur en Angleterre, et c'est ce dont je me suis convaincu dans mon dernier voyage à Londres.

Un chirurgien dont la France regrettera long-temps la perte, Desault, chirurgien en chef du grand hospice d'humanité de Paris, aux talens duquel j'ai rendu un hommage public en lui dédiant mes *Observations mécico-chirurgicales;* Desault m'a dit qu'il avait pratiqué sans succès l'opération cæsarienne, et dans le cas seulement où la femme expirante, par suite de mauvaises manœuvres, était sans ressource, et qu'il espérait sauver

(1) System of midwifry in 4 parts. London 1769, in 4.

l'enfant ; mais qu'il croirait commettre un meurtre en la pratiquant sur la femme vivante. Cet aveu, il l'a fait publiquement à ses élèves dans ses cours de pratique, parce qu'il répugne à un homme délicat de tromper des jeunes gens crédules, accoutumés à jurer sur la parole de leur instituteur.

Il ne se pique pas de la même délicatesse, ce professeur de l'École de Médecine de Paris, maître Baudelocque qui, le 17 germinal de l'an IV, eut l'impudeur de dire, en présence de six cents élèves, qu'il avait pratiqué avec succès l'opération cæsarienne sur une femme dont la fille, actuellement vivante, ne pourrait accoucher que par ce bienfait de l'art. Lorsque je lui ai demandé le nom et la demeure de ce sujet ainsi réprouvé de la nature, maître Baudelocque a eu le front de nier ce propos ; et tandis que six cents témoins l'accusent d'imposture à la face de l'Europe savante, il cherche à apitoyer sur son sort les femmelettes qu'il accouche, en disant *que je lui en veux*, *que je le persécute*, *que*... Ingrat, je te couvre de boue pour dérober aux yeux de tes concitoyens les traces du sang de douze femmes enceintes dont tes habits sont dégoûtans, et tu dis que je te persécute !

M. Sabatier, ce digne patriarche de la chirurgie française, n'a-t-il pas rendu un hommage éclatant à mes principes, en signant le procès-verbal de la séance publique, dans laquelle un de mes élèves venait de démontrer la possibilité de tout accouchement par la voie naturelle, en présence de la première autorité constituée de Paris.

Enfin Levret, ce chef illustre de la secte des instrumenteurs; Levret, qui donna tout à l'art et rien à la nature; Levret parle contre l'opération cæsarienne, qu'il ne pratiqua jamais lui-même, et dont il ne permet l'usage que lorsque l'enfant est tombé dans le ventre.

Cependant, suivant le calcul de maître Baudelocque, cent observations de prétendus succès attestent la possibilité de la cicatrisation d'une plaie pénétrante dans la cavité de la matrice, en dépit de l'expérience contraire des hommes de l'art les plus célèbres. Pour ne rien laisser à désirer dans une matière aussi importante, nous avons recueilli avec soin toutes ces impostures cæsariennes, dont nous allons démontrer tour-à-tour l'absurdité.

IMPOSTURES CÆSARIENNES,

OU

Examen impartial des Observations de prétendus succès de l'opération cæsarienne, depuis François Rousset, de Pithiviers, jusqu'à Nicodème Bacqua, de Nantes.

AVANT que j'entreprenne de renverser l'échafaudage d'impostures dressé par les cæsariens, depuis le seizième siècle jusqu'à la fin du dix-huitième, qu'il me soit permis de garantir des dangers de sa chûte, ceux de mes lecteurs qui cherchent de bonne foi la lumière de la vérité au milieu de ce chaos ténébreux. Quelques réflexions préliminaires suffiront pour dessiller leurs yeux et les disposer à abjurer une erreur trop long-temps funeste à l'humanité.

1°. J'observerai que ce n'est pas moi qui le premier ai fait le procès à l'opération cæsarienne; je ne fais que demander l'exécution du jugement rendu contre elle, au seizième siècle, par deux compagnies savantes; jugement qui n'a jamais été cassé, ni par la faculté de

médecine, ni par l'académie royale de chirurgie de Paris, malgré toutes les intrigues des jongleurs cæsariens.

2°. Que la rage cæsarienne a eu quatre principaux accès périodiques; le premier du temps de Rousset et de Bauhin; le second du temps des Soumain, Simon, Lapeyronie; le troisième, sous Lauverjat, Vermond, Deleurye, Millot; et enfin le quatrième, sous Baudelocque, Dubois, Coutouly, Pelletan, Bacqua, Larrey, chirurgien à Nîmes, frère du chirurgien en chef de l'armée d'Égypte.

3°. Qu'on ne s'est jamais avisé de douter du succès des opérations du trépan, de l'empyème, de la taille, etc. parce que ces succès ont été obtenus par des hommes dont la dextérité et la bonne foi étaient universellement reconnues.

4°. Que dans la pratique de l'opération cæsarienne, les jongleurs de cette secte ont pu induire, et ont réellement induit en erreur les médecins les plus savans et les plus probes, en ne les appelant que quelques heures après l'opération, sous prétexte d'urgence.

5°. Que les cicatrices abdominales que quelques femmes dupes de l'artifice ont montré de porte en porte, ne sont que des piéges

grossiers tendus au sexe par des hommes ignorans, qui ont fondé leur fortune et leur renommée sur la stupide crédulité du vulgaire.

6°. Que rien n'est plus suspect en médecine que d'employer même le témoignage des hommes de l'art les plus savans et les plus probes, pour accréditer un fait démenti par la raison, l'observation et l'expérience des praticiens les plus célèbres; un fait que l'immortel restaurateur de la chirurgie française qualifie de *miracle contre nature*, quand les propagateurs de ce prodige affectent, depuis plusieurs siècles, d'écarter la preuve matérielle qui seule aurait forcé, et forcerait encore l'homme le plus incrédule, à rendre hommage à la vérité. Je parle d'une matrice cicatrisée que les cæsariens n'auraient pas manqué de se procurer, pour donner un démenti formel à Paré, à Mauriceau, à Philippe Peu, qui n'ont pas craint de nier la possibilité du succès de l'opération cæsarienne.

Cette réflexion est très-judicieuse, me disait ces jours derniers (1) un professeur d'accouchemens à l'Université d'Iéna, M. Froriep, zélé partisan de l'opération cæsarienne, qui vint me

(1) 28 pluviose an XI.

rendre visite. — Mais si je vous faisais passer, ajouta-t-il une attestation signée des médecins les plus respectables, refuseriez vous de croire à la possibilité du succès de l'opération cæsarienne ? — Faites mieux, Monsieur, lui répondis-je, faites-moi passer une matrice de femme cicatrisée, et je croirai au *miracle cæsarien.* — Permettez-moi de vous dire que vous exigez l'impossible. — Eh ! pourquoi donc, Monsieur, les accoucheurs français et allemands ont-ils négligé de se procurer une matrice cicatrisée, quand on rapporte cent et quelques observations de succès, munies des signatures d'hommes trompeurs ou trompés ? — Je vous avoue, Monsieur, que je l'ignore. — Et vous ne vous doutez pas même des motifs qui nous ont privés de cette preuve matérielle si précieuse à votre secte ? — Mais.... — Soyez vrai, M. Froriep, ne ressemblez pas à ce professeur allemand qui s'est fait honneur d'une découverte qui m'appartient, en vous démontrant *le mouvement de rotation spirale du corps de l'enfant sur son axe;* ne ressemblez pas à cet autre accoucheur allemand qui insulte à mes principes et à ma doctrine, en appliquant trente-six fois le *forceps*, sur soixante accouchemens qu'il

pratique dans son école. Ne ressemblez pas à cet Aristarque de Hallé, en Saxe, qui juge les auteurs sans les entendre, et leurs ouvrages sans les lire. Ne ressemblez pas sur-tout à tant de médecins allemands, qui semblent avoir renoncé à l'usage de leur raison, pour consigner dans leurs écrits romanesques les préjugés les plus absurdes. — Cette entrevue ne sera pas perdue pour moi, me dit alors M. Froriep. — Je le désire, lui repondis-je ; je vous estime même assez pour le croire.

7°. Enfin j'observerai que de tous les faiseurs de *miracles de nature*, depuis Rousset jusqu'à Bacqua, il n'en est pas un seul qui mérite l'honneur d'être mis dans la balance avec un seul anti-cæsarien, depuis Ambroise Paré jusqu'au docteur Alphonse Leroy.

Entrons maintenant en matière, et voyons quel est le degré de confiance que mérite chaque Observation recueillie en faveur de l'opération cæsarienne.

Observations de Rousset.

Première Histoire. (Rousset donne à ses Observations le nom d'*Histoires*, et en effet ce sont bien là des histoires à dormir debout.) La femme Godard, du village de

Mesnil, paroisse de Milly en Gâtinois, a subi six fois l'opération cæsarienne, les enfans étant toujours vivans. A la septième fois cette femme périt, ne pouvant avoir du secours après la mort de Guillet, de Milly, qui était son opérateur.

2e. Ambroise Lenoir et Gilles Lebrun, chirurgiens, m'ont certifié avoir fait ensemble trois fois l'opération cæsarienne à une pauvre femme, près Mérinville en Beauce. Je voulus voir la femme et le lieu de l'incision, mais j'appris qu'elle était morte depuis peu de la peste qui affligeait alors le pays.

3e. Aliboux, médecin à Sens, m'a écrit, et me marque que Jean Desmarais, chirurgien à la Châtre en Berry, tira par le côté, à sa femme même, un fils nommé Simon Desmarais, après quoi elle ne laissa pas d'accoucher une autre fois, bien et naturellement, d'une fille nommée Renée, depuis mariée à un grainetier.

4e. M. Pélion, fameux médecin à Angers, ayant par ci-devant récité à maître Laurent Collot, chirurgien à Paris, une telle opération avoir été pratiquée en Anjou, lui en a de nouveau ratifié la vérité par une missive qu'il m'a baillée; partant cela avoir été exécuté par un

Mathurin, (1) chirurgien débonnaire, ne spécialisant autre chose.

Les quatre histoires ci-dessus sont *du récit de gens fidèles*, dit Rousset, et elles lui ont été communiquées. Les suivantes sont appelées par lui, *Histoires oculaires*, quoiqu'il ne les ait pas vues pratiquer.

5e. Nous avons vu Denis Armenaud, médecin à Gian, et moi, une femme à l'hôpital de Châtillon, qui avait au côté droit du ventre une cicatrice fort longue : ayant demandé à cette femme d'où lui venait cette cicatrice, a répondu qu'elle était la suite d'une incision qu'on avait été obligé de faire pour l'accoucher, et que l'enfant qu'on lui avait tiré par cette incision avait sept ans lorsqu'elle faisait ce récit. (Est-on témoin oculaire d'une opération parce qu'on a vu une cicatrice ?)

6e. Jean Lucas, jeune barbier, demeurant à Bunou, pratiqua par mon conseil, l'opération cæsarienne à Bernarde Arnould, de Naugeville près d'Étampes, laquelle redevint grosse et en-

(1) Religieux dont l'institution avait pour objet le rachat des captifs.

fanta naturellement une fille. (Est-on témoin oculaire pour avoir donné un conseil ?)

7e. Vincent Valleau, chirurgien de Nemours, mon ami, pratiqua en 1542 (1) la même opération sur Nicole Béranger, laquelle, deux ans après, accoucha naturellement d'une fille : j'ai vu à l'œil et manié à la main la cicatrice. (Quand maître Rousset aurait manié à l'œil et vu à la main la cicatrice de Nicole Béranger, s'en suivrait-il qu'il a été témoin oculaire de l'opération ?)

8e. Agnès Boyer, demeurant à Villereau, après avoir été, par quatre jours, toute rompue par l'importunité des sages-femmes, fut ouverte par Pl ilippe Mignau, barbier de Neufville, l'an 1542 (2). Cette femme redevint grosse, mais son opérateur étant mort précédemment, elle et son fruit périrent par la pusillanimité des barbiers. (Notre historien ne dit pas ce qu'il a vu.)

---

(1) Cette *Histoire* était depuis 39 ans dans le portefeuille de Rousset, lorsqu'il publia son *Hystérotomotokie*, en 1581.

(2) Il eût été difficile de vérifier ces faits 39 ans après l'époque à laquelle ils avaient eu lieu. Je reconnais bien là la prudence de Rousset.

9e. L'an

9e *Histoire.* L'an 1576, par mon conseil, fut pareillement opérée heureusement, Antoinette André, par Me. Adam Aubri, chirurgien d'Aubigny : depuis, cette femme devenue grosse, accoucha par les voies naturelles. (Qu'avez-vous donc vu, véridique Rousset ?)

10e. En 1578, Jeanne Michel, demeurant au faubourg d'Aubigny, après avoir été long-temps tourmentée par les sages-femmes, fut opérée par mon avis, l'enfant retiré mort et livide. Incontinent après, étant devenue grosse, elle accoucha naturellement, bien que l'enfant présentât les pieds. (Rousset n'a vu ces faits qu'avec les yeux des autres, et c'est ce qu'il appelle *Histoires oculaires.*)

Rousset donna en 1590, une seconde édition, en latin, de son *Histérotomotokie*, beaucoup plus considérable que la première, ayant pour titre : *Cæsarei partus assertio historiologica.* Cet ouvrage, beaucoup plus méthodique et plus correct que le premier (grace à son teinturier Bauhin), renferme cinq autres *Histoires* de succès.

11e. L'opération cæsarienne fut pratiquée, en 1576, sur une femme du village d'Ambedoye près Saint-Brisson : l'enfant que l'on tira par l'incision, était mort et corrompu.

Quelque temps après, cette femme devint grosse, et accoucha d'un enfant vivant par les voies naturelles. (Il y a apparence que Rousset ne fût instruit que fort tard de ce dernier succès, qui aurait pu trouver place dans la première édition de son ouvrage, en 1581, puisque l'historien le fait remonter à l'année 1576.)

12e. Vertunianus, médecin à Poitiers, m'a écrit qu'une femme des environs de cette ville, était accouchée de la même manière, et avait été parfaitement guérie. (Dans le sens de Rousset, ce fait pourrait être qualifié d'*Histoire oculaire*, puisqu'il a vu cette *histoire* dans la lettre de Vertunianus.)

13e. Une femme dont l'enfant était mort dans la matrice, fut soumise, par les chirurgiens, à l'opération cæsarienne : il n'arriva aucun accident; l'hémorragie fut médiocre ; il sortit, avec les vidanges, beaucoup de matière purulente, et cinq semaines après, cette femme fut en état de sortir. (Quelle est cette femme ? quels sont ces chirurgiens ? voilà une *histoire* bien authentique.)

14e. En 1580 (pourquoi l'édition de 1581 ne fait-elle pas mention de cette *histoire ?*) en 1580, le jour de la Pentecôte, l'opération

cæsarienne fut pratiquée avec succès sur une femme de la vallée d'Aillant, par un chirurgien nommé Jacotin, demeurant au bourg Saint-Maurice Tyreaureille. J'ai vu la femme guérie; et ce chirurgien m'a dit qu'il s'était servi de ce même moyen dans deux occasions différentes, et qu'il avait été assez heureux pour réussir. (Rousset n'a pas même vu la cicatrice, il s'en est rapporté aveuglément à maître Jacotin.)

15e. *et dernière Histoire.* En 1582, la femme d'un laboureur du village d'Ouinville, fut opérée avec succès. Cependant Jean Lucas, chirurgien, était dans des dispositions qui devaient rendre l'opération peu sûre. *Hæc fœmine* (dit en très-bon latin, celui qui traduisit si mal le passage de Pline, *hæc fœminæ, secta fuit à Joanne Lucâ, tunc parùm sobrio, qui tunc benè poto, si hoc non malè successit, quid ei non est sperandum, qui sobrius et mentis compos arte duce eò accedet?* « Cette femme fut opérée » par Jean Lucas, qui était en état d'ivresse; » et si cette opération fut pratiquée avec succès » par un homme pris de vin, que n'est-on » pas en droit d'attendre d'un bon chirurgien » sobre et qui aura le libre usage de sa raison?»

Voilà toutes les preuves sur lesquelles Rousset établit la possibilité du succès de l'opération cæsarienne.

La première réflexion qui se présente naturellement à l'esprit, après la lecture de ces *Histoires* cæsariennes, est que Rousset ne pratiqua jamais ni les accouchemens, ni l'opération dont il préconise les avantages. Or, je dis qu'avec les plus vastes connaissances en médecine, et les intentions d'ailleurs les plus pures, un auteur qui fonde la théorie de son art sur la pratique et les observations d'autrui, s'expose à être dupe de sa bonne foi, et à propager une doctrine plus funeste qu'utile à l'humanité.

En second lieu, les deux tiers des femmes qui ont subi l'opération cæsarienne, ont, si l'on en croit Rousset, accouché dans la suite heureusement, et par les voies naturelles; ce qui prouve qu'il n'y avait point impossibilité physique de l'accouchement ou de l'extraction de l'enfant par la voie naturelle.

En troisième lieu, les *Histoires* de Rousset, publiées après les œuvres d'Ambroise Paré, ne sont évidemment que des fictions enfantées par cet ignorant fanatique, pour atténuer les raisons solides de ses redoutables adver-

saires. En effet, Guillemeau instruit par sa propre expérience et par celle de ses collègues, des dangers d'une opération révoltante, lui cite ce proverbe, que *d'une seule hirondelle on ne peut juger du printemps.* Soudain Rousset, à qui l'observation ne coûtait rien, tire de son sac des *histoires* par douzaine. Ambroise Paré motive son jugement contre cette opération, *sur ce que la cicatrice de la matrice ne permettait point à ce viscère de se dilater pour porter un nouvel enfant.* Rousset, que rien n'embarrasse, lui oppose l'observation de la femme Godard, opérée six fois avec succès, et qui ne mourut à son septième accouchement, que parce qu'elle n'eût pas le bonheur d'être éventrée une septième fois, par l'incomparable Guillet de Milly son opérateur. Guillemeau, Viard, Brunet et Charbonnet, assistés d'Ambroise Paré, échouent tour-à-tour dans la pratique d'une opération dont ils avaient pressenti les dangers, et présagé la fatale issue; Rousset, pour mieux éblouir le vulgaire, en attribue les succès nombreux à un religieux Mathurin, à des barbiers, à de mauvais chirurgiens de village. Ce n'est pas tout; un certain Lucas fait ce chef-d'œuvre de l'art dans un état

d'ivresse; et cependant la femme fut opérée avec succès, dit l'oracle de Pithiviers.

J'ai dit ce que les cæsariens les plus enragés pensent de la plupart des *histoires* de Rousset ; et certes quand le bibliothécaire même de l'École de médecine de Paris, révoque en doute celle de la femme Godard, ne pouvons-nous pas dire avec le fabuliste : *Qui semel malus, semper præsumitur esse malus, in eodem genere mali.*

Observations de Bauhin. (1)

16e. *Histoire.* L'an 1500, Jacques Nupherus, châtreur de cochons, pratiqua l'opération cæsarienne sur son épouse, Elisabeth Alespachin. Le mari, après avoir obtenu la permission du président, juge de Frayenfelden, coucha sa femme sur une table, implora préalablement le secours divin, fit une incision au ventre, entra dans la matrice, tira aussitôt l'enfant, et ensuite fit plusieurs points de suture au ventre. La plaie se réunit fort heureusement, sans qu'il arrivât à cette femme aucun accident. Quelques années après cette

(1) *Appendix Bauhini.*

opération, ajoute Bauhin, cette femme accoucha de deux enfans, dont l'un nommé Jean Nupherus, a été juge de Siergershensen, et vivait encore en 1583. (Peut-on mentir aussi grossièrement ?)

17e. Albosius écrit à Bauhin, et lui dit que Jean Jacotius, chirurgien de village, l'ayant rencontré par hasard, le pria de venir visiter une pauvre femme du bourg de Marry, sur laquelle il avait pratiqué la veille l'opération cæsarienne (c'est toujours le lendemain de l'opération que les cæsariens appellent des témoins); Albosius trouva le nouveau-né bien portant : il visita la plaie et la trouva en très-bon état. L'enfant et sa mère survécurent à l'opération. Le chirurgien était si peu instruit, qu'Albosius regarda le succès de cette opération plutôt comme un miracle de la bonté divine, que comme un effet des avis et de la prudence de l'opérateur. *Numinis benignitate potiùs, quam chirurgi consilio et prudentiâ.* (Le pieux, le catholique Rousset avait donc bien raison de dire à Ambroise Paré et à Guillemeau : *Undè ergò tot vestra infortunia ? an à Deo vobis id negante quod istis semi-paganis indulget.* Le crédule Albosius visita, sans doute, la plaie

abdominale ; mais Jean Jacotius avait-il ouvert la matrice ?)

18e. Sagvierius, médecin, écrit à Bauhin, qu'Antoine Robin, en 1580, opéra, en Bourgogne, une femme qui survécut à l'accouchement cæsarien. (Survécut-elle quelques heures, quelques jours, ou quelques années ? La femme opérée par Larrey, chirurgien à Nismes, respire encore dans le journal de *la Clef du cabinet*, quoique décédée le huitième jour après l'opération) (1).

19e. Barbe Fhirera, concubine d'un prêtre, ne pouvant accoucher de son troisième enfant, fut opérée heureusement. Bauhin dit tenir cette observation de Plater, son collègue. (Observation par ouï dire.)

20e. L'auteur dit qu'une femme enceinte de huit mois, ayant reçu un coup de pied de cheval, fut laissée pour morte ; qu'au trente-unième jour de cet accident, il survint une tumeur à la région ombilicale ; que cette tumeur s'étant ouverte il en sortit des matières sanieuses, et les os d'un enfant les uns après les autres. Bauhin ajoute que quoi-

(1) Nous rapporterons bientôt ce succès de huit jours.

que ce ne soit point là précisément une opération cæsarienne, on peut en tirer cette conséquence : que si on eût ouvert le ventre de la femme immédiatement après son funeste accident, on aurait pu sauver l'enfant. (Un fait aussi merveilleux n'est étayé d'aucune preuve; mais en ce temps-là la foi était plus vive que dans le siècle d'incrédulité où nous vivons.)

Des cinq observations rapportées par Bauhin, je ne m'attacherai qu'à démontrer l'invraisemblance et la fausseté de la première. Et d'abord, est-il vraisemblable qu'un fait qui paraît avoir tous les caractères d'authenticité, ait été oublié par l'ami, par l'associé de Bauhin, Rousset, qui n'en fait aucune mention, ni dans sa première édition française de 1581, ni dans la seconde édition latine de Bauhin en 1590? En second lieu, à qui Bauhin fait-il honneur d'un succès si brillant ? A un époux immoral, atroce et ignorant : ignorant, puisqu'il n'avait aucune connaissance anatomique des parties qu'il devait inciser pour faire l'extraction de l'enfant; atroce, car il y a plus que du courage à éventrer son épouse, et à donner le premier exemple d'une opération dont il ne pouvait

raisonnablement attendre le succès que du hasard ou d'un miracle de la nature; immoral, car quelque grossier que fut ce châtreur, il devait présumer que si sa malheureuse épouse succombait à cet acte de férocité, la permission d'un juge ne l'aurait point justifié aux yeux de tout être pensant, de l'assassinat commis par son audacieuse ignorance, et dont sa prudence semblait avoir voulu s'assurer l'impunité. Enfin, comment le juge de Fravenfelden, ville capitale de la Turgovie, aurait-il pu se résoudre à autoriser un mari, qui n'était ni médecin, ni chirurgien, à pratiquer une opération que l'art n'avait encore osé tenter?

Mais pourquoi nous arrêter à démontrer l'invraisemblance d'une *histoire* aussi absurde, quand les motifs de l'auteur qui l'a forgée sont si évidens.

Les barbiers de village, quelque grossiers qu'on les suppose, mais avec quelques principes d'humanité et le seul instinct de la raison, dûrent bientôt, sans doute, être rébutés de la pratique d'une opération dont les suites étaient toujours désastreuses. Les grands noms de César et d'Henri VIII n'en imposèrent pas longtemps aux disciples de Rousset, qui d'ailleurs

ne pouvait leur dissimuler qu'Edouard VI n'avait reçu le jour qu'aux dépens de la vie de sa malheureuse mère. Il fallait donc un exemple de succès pour stimuler la *pusillanimité* (1) des barbiers, et ce fut sans doute dans cette vue que Bauhin forgea la fable du châtreur de cochons.

OBSERVATIONS DE SCIPIO-MERCURI.

21e. et 22e *Histoires.* Scipio-Mercuri, moine apostat et chirurgien de Rome, publia, en 1604, une dissertation sur les accouchemens, dans laquelle il rapporte deux exemples de succès de l'opération cæsarienne pratiquée à Châteauneuf, près de Toulouse, où il se trouvait alors. Les preuves qu'il donne de ces faits, sont les cicatrices des femmes qui lui ont déclaré avoir été opérées. Je n'ai pas besoin de dire, Mauriceau l'a dit pour moi, quel degré de confiance méritent ces déclarations et ces cicatrices. Scipio-Mercuri, ajoute, je l'ai déjà dit, mais il est des choses qu'on ne saurait trop répéter, qu'à l'époque où il voyageait en France, l'opération cæsarienne était autant en usage en France

(1) Expression de Rousset.

que la saignée du pied l'était alors en Italie contre les maux de tête.

OBSERVATIONS DE ROONHUISEN.

23e. 24e. 25e. 26e. 27e. 28e. et 29e *Histoires.* Au rapport de Roonhuisen, chirurgien d'Amsterdam, Sonnius, médecin de Bruges, pratiqua sept fois cette opération sur son épouse, c'est-à-dire, une fois de plus que Guillet de Milly.

Je n'ai pas besoin d'observer à des hommes éclairés et impartiaux, qu'un chirurgien et un médecin qui se flattent d'avoir pratiqué l'opération cæsarienne sur leur épouse, ne peuvent en être crus sur parole, et pour cause.

OBSERVATION DE RUDBECKIUS.

30e *Histoire.* Olaüs Rudbeckius, médecin de Suède, sauva, dit-il, la vie à son épouse, grace à l'opération cæsarienne qu'il pratiqua lui même. (Voilà des maris bien officieux, et des épouses bien complaisantes.)

OBSERVATIONS DE BARTHOLIN.

31e. 32e. 33e. 34e. et 35e *Histoires.* Thomas Bartholin rapporte que dans le temps qu'il était à Paris, il avait connu la femme d'un chirurgien sur laquelle on avait pratiqué

cinq fois l'opération cæsarienne. (Observation par ouï-dire, d'une épouse de chirurgien qui sans doute était l'opérateur.)

OBSERVATIONS DU PÈRE RENAUD.

36e. 37e. et 38e *Histoires.* Théophile Renaud, de la société de Jésus, et professeur de théologie à Lyon, dans son ouvrage sur la section cæsarienne, rapporte trois observations pour constater le succès de cette opération. Vous présumez avec raison, Messieurs, que ces trois observations du révérend père Théophile Renaud ne sont point oculaires. Du reste, la théorie de l'art des accouchemens n'est pas moins étrangère que la pratique à ce disciple de Loyola, dont l'intention louable peut seule faire excuser le zèle ridicule.

OBSERVATION DE SAVIARD.

39e *Histoire.* En 1692, Saviard fit insérer dans le journal des Savans, du 21 juillet, l'observation d'une femme de Château-Thierry, morte à l'Hôtel-Dieu de Paris, d'une hernie ventrale survenue à la suite d'une opération cæsarienne, que la malade disait lui avoir été pratiquée quatorze ans avant son arrivée à l'Hôtel-Dieu. Saviard ayant ouvert le cadavre

de cette femme, en présence de plusieurs chirurgiens, trouva une cicatrice à la matrice qui en occupait toute l'épaisseur, et qui répondait à celle des tégumens.

Le nom de Saviard est trop imposant, son observation est trop spécieuse, les partisans de l'opération cæsarienne y attachent trop d'importance, pour ne pas la soumettre au creuset de la vérité.

Saviard, en insérant son observation dans le journal des Savans, prévit qu'on porrrait lui objecter, avec quelque fondement, qu'il était bien surprenant que le chirurgien de Château-Thierry, partisan de l'opération cæsarienne, puisqu'il l'avait pratiquée, eût eu assez de modestie pour en taire le succès.

Voici comment Saviard prévient cette objection : « La mère, dit-il, fut six mois à » guérir, ce qui donna lieu aux médecins » et aux chirurgiens du lieu d'intenter un » procès contre celui qui avait fait l'opération, » lequel fut enfin obligé de se retirer après » avoir perdu sa réputation ».

Eh ! quoi, me suis-je dit à moi même, des médecins et des chirurgiens auraient intenté un procès à un homme de l'art pour avoir pratiqué avec succès l'opération la plus

périlleuse sur une femme qui y survécut quatorze ans, et cela sous le vain prétexte qu'elle fût six mois à se rétablir ? La chose me paraissait peu vraisemblable : en effet, Joubert, médecin de Château-Thierry, partisan de l'opération cæsarienne, dont il rapporte deux observations heureuses sur des ouï-dires, Joubert dans le journal des Savans, du 8 juin 1693, s'exprime en ces termes :

« Il n'est pas vrai (comme l'a dit M. Saviard, dans le journal du 21 juillet de » l'année dernière) que les médecins ni » les chirurgiens de Château-Thierry aient » jamais intenté procès à celui qui avait fait » l'opération cæsarienne, pour avoir entrepris » une chose trop hardie; au contraire, ils » ont approuvé son dessein, et s'il a quitté » le royaume, ce n'a été que huit ans après » l'opération et à dessein seulement de pouvoir » exercer librement ailleurs la religion protestante ».

Le démenti formel donné à Saviard par Joubert, laisse mon objection dans toute sa force, et l'on ne persuadera jamais à des personnes éclairées et impartiales, que le chirurgien de Château-Thierry, dont on affecte de taire le nom, qui ne quitta sa patrie que

huit ans après avoir pratiqué l'opération cæsarienne, à laquelle la femme opérée survécut quatorze années, ait été assez peu jaloux de sa renommée pour ne pas publier un succès qui ne pouvait que l'honorer et lui mériter l'estime de ses concitoyens.

L'assertion de Saviard n'étant donc rien moins que certaine, je crois pouvoir me dispenser de prouver qu'une femme qui, après un accouchement laborieux, a eu une maladie de six mois, occasionnée par une hernie ventrale de la grosseur d'un gros balon (suivant l'expression de Saviard) a pu, durant l'espace de quatorze années, essuyer des maladies graves, accompagnées de dépôts, dont l'humeur corrosive altérant les parois de la matrice, y ont produit des errosions que des yeux un peu prévenus ont prises pour des cicatrices qu'ils y cherchaient.

Mais ne supposons rien; demandons seulement aux cæsariens pourquoi Saviard, qui n'ignorait point que Paré, le restaurateur de la chirurgie française, Guillemeau, Viard, Charbonnet, Duret, Marchant, le collége entier de chirurgie et la faculté de médecine de Paris, avaient élevé des doutes sur la possibilité du succès de l'opération cæsarienne?

Pourquoi

Pourquoi, dis-je, Saviard ne conserva-t-il pas précieusement cette matrice cicatrisée *dans son épaisseur ?* Pourquoi les cæsariens du dix-huitième siècle ne se sont-ils point empressés de réparer la faute ou l'oubli de Saviard, puisqu'ils comptent cent et quelques succès prétendus de l'opération cæsarienne ? Pourquoi montre-t-on aux élèves cent bassins viciés, tandis qu'on n'a pas même réservé une matrice cicatrisée, ni de femme, ni de femelle quadrupéde ? Pourquoi ? dites-vous ; la réponse est aisée à trouver : Parce que l'art ne saurait cicatriser à volonté une matrice, et que la nature n'en cicatrisa jamais.

OBSERVATION DE LANKISCH.

40e *Histoire.* En 1693, Lankisch, médecin de Zittaw, ville de la Haute-Lusace en Allemagne, conseilla l'opération cæsarienne, qui fut faite, dit-il, avec succès.

Si les Français ou Francs, suivant la tradition la plus commune, sont sortis originairement de la Franconie, faut-il s'étonner que l'Allemagne ait eu, comme la France, ses jongleurs cæsariens?

OBSERVATION DE VATERUS.

41e *Histoire.* En 1695, si l'on en croit

Vaterus, l'opération cæsarienne pratiquée sur une femme de Wittemberg, eut le plus heureux succès.

Il y a eu deux Vaterus ou Vater; Abraham, professeur d'anatomie et de botanique à Wittemberg, membre de plusieurs sociétés savantes, et auteur d'un grand nombre d'ouvrages; et Christian, qui l'an 1695 publia un traité *De partu cæsareo;* et l'an 1714, un autre intitulé *De partu post mortem matris.* C'est dans le premier de ces opuscules qu'on trouve l'observation de succès (par ouï dire.)

Et remarquez bien que jamais historien cæsarien ne s'est avisé de dire : j'ai vu pratiquer l'opération, j'ai vu extraire l'enfant à travers l'ouverture faite à la matrice; c'est toujours avec les yeux d'autrui que l'observateur cæsarien a vu, ce qui prouve que l'opérateur cæsarien n'appelle de témoins qu'après son tour de gibecière.

OBSERVATION DE RULEAU.

42e *Histoire.* En 1707, Ruleau, chirurgien à Saintes, pratiqua, s'il faut l'en croire, avec succès, l'opération cæsarienne sur Catherine Savineau : j'ai déjà fait part des sages réflexions de La Motte à ce sujet. Les doutes de ce célèbre

accoucheur son contemporain, justifient les nôtres sur la réalité de ce prétendu succès.

OBSERVATION DE Mme. FLANDRIN.

43e *Histoire.* Mme. Flandrin, sage-femme et non femme sage, pratiqua l'opération cæsarienne avec autant de succès que de courage. Marguerite François, opérée, a toujours joui d'une parfaite santé. (Que le bistouri a mauvaise grace dans les mains du beau sexe!)

OBSERVATION DE BLIERRE.

44e *Histoire.* En 1738, le premier jour de l'an (pour ses étrennes) Marguerite Sthoreaux, épouse de M. Presseux, médecin de la ville de Spa, fut opérée, du consentement de son mari, par M. Blierre, chirurgien-accoucheur de cette ville. La dame opérée montra tant de courage, dit l'historien M. Sue, qu'elle dit au chirurgien, *votre couteau ne coupe pas assez.* Quelle héroïne! il n'y a que l'épouse d'un médecin opérée par un chirurgien, qui puisse donner un pareil exemple d'intrépidité. Le 24 décembre 1740, cette dame accoucha fort heureusement, par les voies naturelles, d'une fille qui se porta aussi bien que sa mère.

J'ai déjà dit ce que je pensais de ces succès cæsariens obtenus par un chirurgien sur l'épouse de son confrère, et attestés par l'époux de l'opérée.

OBSERVATION DE MAGDELAINE GOURDAIN.

45e *Histoire.* L'Académie de chirurgie de Paris, dit Simon (1), fit venir de Guise Magdelaine Gourdain, femme de Charles Maigret, dont voici l'histoire en deux mots:

« La sage-femme n'ayant pas pu l'accoucher, » elle pria le chirurgien du lieu de lui ouvrir le » ventre; ce chirurgien étonné d'une telle de- » mande, et n'ayant jamais entendu parler de » cette façon d'accoucher, refusa de faire cette » opération; mais pressé par les prières du mari » et de la femme, il s'y détermina. Magdelaine » Gourdain fut entièrement guérie au bout de » trois semaines. Depuis cette opération elle a » eu quatre enfans, et le dernier vivait encore » lorsqu'elle vint à Paris ».

Ne croit-on pas rêver quand on lit dans les Mémoires d'une société savante, qu'une femme demande en grace qu'on lui ouvre le ventre; que sur le refus d'un chirurgien

(1) Mémoires de l'Acad. de chirurgie. Année 1743.

ignorant, mais de bonne foi, le mari et la femme sollicitent comme une grace cette éventration ; que le chirurgien se détermine à pratiquer une opération dont il n'a jamais entendu parler; enfin que Magdelaine Gourdain fut entièrement guérie au bout de trois semaines.

Cependant Magdelaine Gourdain eut beau montrer son ventre marqué d'une noble cicatrice, elle eut beau exhiber des certificats tant du chirurgien opérateur, que du curé du village : l'Académie ne fut pas plus convaincue qu'auparavant de la possibilité du succès de l'opération cæsarienne.

Me. Simon, membre de l'Académie, et fanatique apôtre de Rousset, ajoute à ce récit une note précieuse.

« C'est cette femme, dit-il, qui m'a dicté » l'observation dont il s'agit : je lui ai demandé » pourquoi elle avait prié son chirurgien de » lui faire une incision au ventre ; elle m'a » répondu ingénument qu'elle avait entendu » dire que les femmes de qualité accouchaient » de cette façon. Je n'ai aperçu, ajoute l'aca- » démicien, aucun vice de conformation, » qui pût avoir déterminé à l'opération. »

Cette opération a donc été faite sans nécessité

par un homme qui en ignorait le procédé ; et l'on veut que nous croyons au succès quand l'Académie de chirurgie n'a pas voulu y ajouter foi.

Cependant les cæsariens ne désespèrent pas de triompher de son incrédulité. Quelques intrigans de cette compagnie s'étaient mis en tête de faire casser le jugement déjà rendu sous Ambroise Paré, contre l'opération cæsarienne. Pour mieux réussir dans leur entreprise, ils firent d'abord venir de Guise, en 1739, Magdelaine Gourdain, qui avait eu quatre enfans depuis le prétendu succès de l'opération pratiquée par un chirurgien anonyme. Nos jongleurs voyant que l'Académie ne donnait pas tête baissée dans le piége, méditèrent un tour moins mal-adroit. En conséquence, l'année suivante, 1740, mademoiselle Desmoulins se trouva fort à propos dans l'impossibilité physique d'accoucher par la voie naturelle.

OBSERVATION DE SOUMAIN.

46e *Histoire.* « En 1740, dit Simon, l'opération cæsarienne fut pratiquée pour la première fois à Paris, par Soumain, sur mademoiselle Desmoulins, tout autre moyen lui

» paraissant impratiquable dans le cas dont » il s'agissait. Avant que de procéder à cette » opération, il appela en consultation mes- » sieurs Bourgeois, Puzos, Souchay, Verdier, » Gervais, Grégoire, Iard, Chauvin et » Lafitte : ces messieurs touchèrent la malade, » et étant certains de l'impossibilité de l'accou- » chement, furent de l'avis de M. Soumain : » celui-ci fit l'incision ; une portion des intes- » tins se présenta, elle fut retenue et cou- » verte par la main d'un des consultans.

» D'abord que l'extraction de l'enfant fut » faite, l'accoucheur lia le cordon, et aidé » par M. Puzos, il délivra la femme.

» Quelques jours après cette opération, la » suppuration s'établit, et quarante-sept jours » après, cette femme fut en état de sortir » et d'aller à l'église ».

On avait reproché, avec quelque fonde- ment aux jongleurs cæsariens, d'être un peu trop mystérieux, et trop peu jaloux de s'en- vironner de lumières morales, si nécessaires dans la pratique de l'opération la plus péril- leuse. Soumain, pour se mettre à l'abri des soupçons, et donner à son stratagême une apparence de vérité, choisit neuf chirurgiens, du nombre desquels se trouvait un accoucheur

célèbre, dont le témoignage eût été d'un grand poids, s'il n'avait joué dans cette affaire le rôle de muet; je parle de Puzos, qui, dans son ouvrage posthume rédigé par le docteur Morizot-Deslandes, ne dit pas un mot de l'opération cæsarienne pratiquée sur la demoiselle Desmoulins, parce qu'en effet l'escamoteur Soumain et compagnie se jouèrent de Puzos, qui ne fût pas dupe, mais qui, pour l'honneur de ses collègues, et par amour de la paix, prit le sage parti de garder le silence.

Ce qu'il y a de plus étonnant encore, c'est que l'observation n'a pas été rédigée et publiée par l'opérateur Soumain; c'est Simon qui en donne le détail dans le premier volume des Mémoires de l'Académie de chirurgie, publié en 1743, trois ans après cette opération (1).

Neuf chirurgiens furent appelés en consultation; mais étaient-ils présens à l'opération? C'est ce que l'historien Simon n'a pas daigné

(1) M. le Bibliothècaire de l'École de médecine de Paris, qui est toujours obscur lorsqu'il n'est pas diffus, a dit, tome II, page 348 de ses Essais : *Il y a une relation imprimée de l'opération pratiquée par Soumain.* Où est-elle donc cette relation imprimée? En existe-t-il une autre que celle de Simon, que tout le monde connaît? *Fiat lux.*

nous apprendre, et sans doute il avait ses raisons pour taire une circonstance aussi importante.

« Soumain fit l'incision ; une portion des » intestins fut retenue et couverte par la main » d'un des consultans ».

Quel était ce consultant ? A coup sûr ce n'était pas le conteur ; il aurait dit *je retins les intestins*. Ce n'était pas Puzos ; Simon l'aurait nommé, comme il va le faire pour nous apprendre le rôle qu'il joua.

« Quand l'extraction de l'enfant fut faite, » ajoute Simon, l'accoucheur lia le cordon, et » aidé de M. Puzos, il délivra la femme ».

Délivrer, en terme de l'art, signifie faire l'extraction du *placenta* : or pour extraire le *placenta* a-t-on besoin d'être deux, sur-tout lorsqu'un des consultans retient une portion des intestins et la couvre avec sa main. Il paraît donc plus que probable qu'un *trio* cæsarien composé de Soumain, de Simon, qui a la modestie de ne point se nommer, et du consultant qui retenait et couvrait une portion des intestins, se chargea de l'exécution de ce petit succès, auquel l'Académie de chirurgie n'ajouta pas plus de foi qu'à la déclaration de la femme Gourdain, venue de Guise à grands frais.

La secte cæsarienne, réduite aux abois par l'incrédulité de l'Académie de chirurgie, chargea Simon de faire les plus vastes recherches, afin d'entraîner, s'il était possible, tous les suffrages par le tableau merveilleux de ses nombreux succès. Simon s'acquitta de cette tâche avec tout le zèle que devait lui inspirer l'honneur d'un tel choix. Son Mémoire apologétique fut lu dans une séance publique, présidée par M. de la Peyronnie, cæsarien et digne de l'être.

Voyez comment ma muse a consacré cette scène tragi-comique dans le deuxième chant de la Luciniade.

Fiction poétique, vain fruit d'une imagination exaltée, vont s'écrier les Baudelocque, les Dubois et tous les *frères et amis* de la société de médecine.

A vous seuls, messieurs, appartient le droit des fictions cæsariennes. Je ne me suis réservé que celui de dire la vérité, en prose ainsi qu'en vers, et vous ne m'enviez pas sans doute un privilége qui ne conduit jamais à la fortune. La vérité, je l'avoue, est souvent bien difficile à retirer du chaos des erreurs dans lequel vous l'avez plongée, mais je n'épargnerai ni veilles, ni soins pour assurer son triomphe.

Aujourd'hui même, 16 ventose an 11, je soufflais dans mes doigts, seul à la Bibliothèque nationale, d'où la saison rigoureuse éloigne les lecteurs, lorsqu'un des bibliothécaires, aussi aimable qu'instruit, M. Van-Praët, m'aborde : Que cherchez-vous donc là, me dit-il, dans le Mercure de France? La date précise de la séance publique de l'Académie de chirurgie, que présida Lapeyronie, premier chirurgien du roi, et dans laquelle Simon lut son Mémoire apologétique de l'opération cæsarienne, inséré dans le premier volume des Mémoires de l'Académie de chirurgie, parce que je soupçonne que le succès prétendu de l'opération pratiquée sur mademoiselle Desmoulins fut arrangé par les jongleurs pour cette séance solemnelle, présidée par le chef de la chirurgie. — Voici ce que vous cherchez, me dit M. Van-Praët. — Et voici, lui répliquai-je, la preuve matérielle de la vérité de mes conjectures : l'opération fut pratiquée le 11 juin, et la séance publique de l'Académie de chirurgie eut lieu le 14 du même mois, c'est-à-dire, environ soixante-douze heures après. Voilà un succès qui ne pouvait arriver plus à propos. Un instant après, M. Van-Praët revient et m'ap-

porte une brochure *in*-12, d'une feuille d'impression. C'est sans doute la *relation imprimée* dont parle M. Suë; c'est une pièce précieuse en faveur de la cause que je défends; les cæsariens seront bien-aise de lire tous les détails d'une opération qui les intéresse; les anti-cæsariens y trouveront de nouvelles preuves de l'astuce de leurs antagonistes.

J'observerai seulement que les notes du *Récit utile et curieux*, sont de l'auteur anonyme de cette brochure destinée, sans doute, à faire parmi cette classe du peuple, amie du merveilleux, de zélés prosélytes à l'opération qui venait de faire son entrée triomphante dans la capitale des croyans.

RÉCIT utile et curieux de l'opération cæsarienne faite avec le plus heureux succès le 11e. *jour de juin* 1740, *à la demoiselle Marie-Marguerite Desmoulins, âgée de trente-six ans sept mois et vingt-quatre jours, épouse du sieur Gasselin Duverger, bourgeois de Paris, demeurant rue Guénégaud, paroisse St.-André-des-Arts* (1).

LE récit que nous donnons au public, est d'autant plus intéressant, que l'opération cæsarienne s'est rarement pratiquée sur un corps vivant, et que Paris n'en fournit aucun exemple : mais le fait dont il s'agit, singulier en lui-même, le devient encore plus par la structure du sujet, sur lequel on a fait l'opération. Le succès n'en étant point dû à un

(1) On avertit que la plupart des notes qu'on a mises, ne sont que pour expliquer certains termes d'anatomie et de chirurgie, qui pourraient ne pas être à la portée de ceux qui liront ce récit, les personnes de l'art n'en ayant pas besoin.

seul (1), comme l'ont annoncé dans le temps les nouvelles à la main, et le Mémoire lu le 14 juin à la séance publique de l'Académie de chirurgie, et comme le rapporte d'une manière abrégée le Mercure de France (2). Le but que nous nous proposons, est de rendre à la chirurgie de Paris le tribut de louanges qui lui est dû, et aux chirurgiens habiles qui ont travaillé de concert à une si grande opération, qui ont traité la femme pendant tout le temps de sa couche, et qui l'ont enfin conduite à une parfaite guérison, toute la justice qu'ils méritent.

En 1733, le 7 octobre, la demoiselle Desmoulins épousa le sieur Gasselin Duverger. Cette femme, mal conformée dans presque toutes les parties de son corps, n'a que trois pieds et un pouce de hauteur, mesure juste prise sur elle-même; la tête n'est point difforme, mais l'épine est contournée de façon, que les dernières vertèbres des lombes et l'os sacrum (3)

---

(1) On sait que pour une opération de cette importance, deux mains ne suffisent pas.

(2) Du mois d'août 1740, page 1774.

(3) L'extrémité inférieure de l'épine.

sont si près du pubis, que ces os, qui forment en partie le bassin, ne laissent entre eux que deux pouces d'espace ou de largeur de derrière en devant; la poitrine n'est point absolument mal conformée, elle est assez spacieuse, pour laisser la liberté des fonctions du cœur et des poulmons; les bras sont fort courts, les os des avant-bras très-courbés; les cuisses et les jambes très-courtes: ces dernières sont courbées en forme de double S romaine.

Cette femme a l'esprit vif et pénétrant; et toute rachitique (1) qu'elle est, elle a toujours joui d'une assez bonne santé, jusqu'au temps qu'elle est devenue grosse pour la première fois.

En 1739, dans le commencement du mois de juin, étant grosse de six semaines ou environ, et se trouvant au petit marché faubourg Saint Germain, les harangères imaginèrent, comme un jeu digne d'elles, de la peloter et se la jetter l'une à l'autre; les suites de ce jeu furent une perte considérable, qui se déclara aussitôt. Le chirurgien ordinaire (2) appelé fit mettre la malade dans son lit, la

(1) Qui a les os très-courbés.

(2) M. Souchay, chirurgien de son altesse sérénissime monseigneur le prince de Conti.

saigna du bras, et lui pronostiqua, que dans peu de jours elle ferait une fausse couche: dans l'intervalle elle fut encore saignée deux fois du bras, néanmoins la perte continua jusqu'au neuvième jour, que sortit de la matrice un faux germe de la grosseur d'un œuf de pigeon; incontinent la perte cessa.

Le même chirurgien qui connaissait la mauvaise conformation de la malade, la félicita du bonheur qu'elle avait eu, dans sa disgrace, de se trouver délivrée d'une mauvaise grossesse; il lui prédit aussi, que si elle devenait grosse une seconde fois, et que l'enfant vint à terme, elle n'accoucherait jamais par les voies ordinaires, et qu'il faudrait lui ouvrir le côté; il lui conseilla en même temps et à son mari, de ne pas s'exposer à ce danger. Ce conseil ne fut point suivi: elle s'aperçut au mois d'octobre suivant, qu'elle était enceinte pour la seconde fois; la grossesse fut heureuse jusqu'au terme de l'accouchement: alors, par le conseil de son chirurgien, elle choisit M. Soumain pour son accoucheur; ce fut le mardi, septième jour de juin de l'année 1740, que sentant des douleurs, elle le fit avertir; M. Soumain l'ayant examinée et touchée, ne trouva aucune disposition pour l'accouchement.

Le

Le mercredi 8, les eaux percèrent et s'écoulèrent, l'accoucheur trouva très-peu de disposition à l'accouchement, malgré l'écoulement des eaux et la continuation des douleurs : à peine pouvait-il introduire deux doigts dans l'orifice de la matrice ; il remarqua que le peu d'espace qui était entre l'os pubis et l'os sacrum, empêchait la dilatation de la matrice.

Le même accoucheur en communiqua au chirurgien ordinaire ; celui-ci qui connaissait, comme nous l'avons dit, la mauvaise conformation des os du bassin, assura à l'accoucheur qu'il n'y avait rien à espérer par les voies ordinaires ; que tous ses efforts ne produiraient rien, et que ce ne serait que par l'opération cæsarienne qu'on pourrait la délivrer. En conséquence Mrs. Bourgeois, Puzos, Grégoire, Gervais et Jard, célèbres accoucheurs, furent mandés : ils eurent beau examiner et toucher, il leur fut impossible de faire plus d'introduction dans la matrice que n'en avait fait le premier accoucheur ; ils ne purent même toucher ni distinguer aucune partie de l'enfant.

Le jeudi 9, la malade, après avoir reçu les sacremens, fut saignée du bras.

Les douleurs qu'elle souffrait, toutes cruelles qu'elles étaient, n'avancèrent rien le ven-

dredi 10. Le samedi 11, on ne douta point que l'enfant ne dût être extrêmement pressé dans la matrice, puisque le méconium (1) sortit par le vagin pendant tout ce jour.

Ces messieurs s'étant assemblés de nouveau, et n'ayant pas trouvé la matrice plus dilatée qu'auparavant, ni senti aucune partie de l'enfant, quoiqu'on eût fait mettre la malade dans toutes les situations convenables à cet effet, ils conclurent, que dans cette extrémité, pour sauver la vie de l'enfant, même avec espérance de sauver celle de la mère, il n'y avait point d'autre parti à prendre, que d'en venir à l'opération cæsarienne.

L'opération fut proposée au mari, à la femme et aux assistans ; tous y consentirent.

Le même jour, à dix heures du soir, messieurs les chirurgiens s'assemblèrent au nombre de dix, pour faire l'opération, avant laquelle ils trouvèrent à propos de dresser un procès-verbal, ou une consultation écrite et signée d'eux tous : nous la transcrivons telle qu'elle est.

« Nous, chirurgiens jurés à Paris, étant » assemblés pour procéder à l'accouchement » d'une femme, d'une conformation tout-à-

(1) Les excrémens.

» fait irrégulière, et ayant jugé, après un mûr » examen, qu'il était d'une impossibilité physique et absolue de tirer l'enfant par les » voies ordinaires, sommes convenus que, » pour sauver la vie de l'enfant, même avec » espérance de sauver celle de la mère, il » fallait nécessairement pratiquer l'opération » cæsarienne, sans quoi l'un et l'autre se trouvaient indubitablement exposés à périr : et » c'est sur ces raisons que nous nous sommes » déterminés à en venir à cette opération, à » laquelle la femme, le mari et les assistans » ont consenti, et avons signé le présent. » Délibéré à Paris, l'onzième jour de juin 1740.

» Signés, *Bourgeois*, *Puzos*, *Souchay*, » *Soumain*, *Verdier*, *Gervais*, *Grégoire*, » *Jard*, *Chauvin*, *La Fitte* ».

Cette sage précaution prise, on prépara l'appareil et les instrumens nécessaires.

L'appareil consistait en deux compresses épaisses d'un bon pouce, larges de deux travers de doigts, et longues de plus d'un demi-pied chacune, pour mettre aux côtés des lèvres de la plaie, et les maintenir approchées, une compresse carrée, une ventrière (1),

(1) C'est une grande compresse qui sert à couvrir tout le ventre.

la serviette ou bandage de corps, le scapulaire, et le vin chaud.

Les instrumens consistaient en un bistouri mi-courbe, une paire de ciseaux, une sonde crénelée fermée par le bout, des aiguilles courbes enfilées d'un fil ciré en plusieurs doubles pour la gastroraphie (1).

Comme plusieurs mains ont agi de concert, pour opérer plus promptement, et que l'opération n'a pas été faite par un seul chirurgien, mais par plusieurs, nous ne dirons point la part que chacun d'eux peut en revendiquer; nous rapporterons simplement, pour l'instruction des chirurgiens qui pourraient se trouver dans un cas semblable, de quelle manière l'opération a été faite.

On mit la femme sur le dos, au bord de son lit, et de façon que la tête et la poitrine étaient modérément élevées : on choisit le côté gauche du ventre, pour faire l'incision, parce que la matrice était plus portée de ce côté, à cause d'une tumeur schireuse, que le chirurgien ordinaire avait remarquée au côté droit du ventre, et qui avait obligé la matrice, joint à son poids, de se placer

(1) Suture ou couture du ventre.

du côté gauche, ce qui devait rendre l'opération plus favorable, et la sortie de l'enfant plus facile.

Pour procéder à l'incision, on traça avec une plume et de l'encre la route que devait tenir le bistouri; on tira une ligne (1) à la hauteur et à quatre travers de doigts latéralement de l'ombilic (2); on la continua le long du ventre, jusqu'à deux travers de doigts au-dessus du pubis; de façon que cette ligne, située à côté du muscle droit directement sur le grand et petit oblique et transversal (3), avait un bon demi-pied de longueur : cette mesure prise, on porta la pointe du bistouri à la partie supérieure de la ligne, et on incisa la peau, la graisse, les muscles, et le péritoine (4) jusqu'au bas

(1) La ligne ne fut pas seulement tirée pour borner l'incision, elle le fut encore pour que l'ouverture se trouvât dans la partie supérieure au-dessous des attaches du placenta, et dans l'inférieure au-dessus du col de la matrice, et cela, pour éviter les vaisseaux qui communiquent d'un côté avec le placenta, et de l'autre ceux qui entrent dans la matrice.

(2) Le nombril.

(3) Muscles ou parties charnues du bas-ventre.

(4) Membrane qui tapisse l'intérieur du bas-ventre.

de la ligne ; l'incision de ces parties ne donna pas une demi-palette de sang.

Le ventre étant ouvert, l'épiploon (1) et les intestins se présentèrent ; ils furent retenus par les mains d'un confrère, à la partie supérieure de la plaie ; pour lors on découvrit facilement la matrice, elle se présenta à la plaie du ventre ; et comme il s'agissait d'en faire l'ouverture, on observa, que n'étant pas possible de juger de l'épaisseur de la substance de la matrice, il ne fallait pas y porter le tranchant de l'instrument, comme on avait fait au ventre, parce qu'on risquerait de blesser l'enfant, qu'il fallait agir comme dans l'opération du bubonocel (2). Deux confrères, l'un d'un côté, l'autre de l'autre, pincèrent donc la matrice (3) à sa partie presque supérieure et latérale, avec le doigt indicateur et le pouce, et dans le milieu de l'endroit pincé

---

(1) Membrane ou toile graisseuse qui flotte sur les intestins.

(2) Hernie ou descente.

(3) Il était aisé de pincer la matrice, puisque les eaux étaient écoulées, et que l'enfant avait rendu le mecovium pendant tout le jour.

on fit une incision à permettre l'entrée de la sonde crénelée, qu'on introduisit dans la matrice entre l'enfant et la paroi intérieure de la matrice : on glissa dans la crénelure de la sonde la pointe du bistouri, et on continua l'incision de la matrice jusqu'à l'angle inférieur de la plaie du ventre; aussitôt les deux lèvres de la plaie de la matrice s'écartèrent de façon que l'enfant parut à découvert en présentant les fesses; il était situé dans la matrice transversalement, la tête et les pieds vers le côté droit de la mère.

On observa que l'incision de la matrice ne donna pas une seule goutte de sang, qu'il n'en sortit qu'une matière laiteuse et en petite quantité, et que les membranes de la matrice n'avaient pas une ligne d'épaisseur.

Pour faire l'extraction de l'enfant, on glissa les mains dans la matrice (1), une de chaque côté de l'enfant, et on le dégagea de manière, qu'on le tira par les pieds et très-vivant (2); après l'avoir couché sur

(1) Par la plaie du ventre et de la matrice.

(2) Ce qu'on aura peine à croire, c'est la longueur du corps de cet enfant, qui était de deux pieds ou environ.

le lit de la mère et sur le côté, on l'ondoya, et on fit la ligature du cordon. Pendant ce temps, pour accélérer la sortie de l'arrière-faix (1), un confrère porta la main dans la matrice, et le détacha : aussitôt qu'il fut tiré, il survint une nappe de sang assez considérable ; mais la matrice étant déchargée du volume de l'enfant et du placenta, se contracta de manière qu'elle fit cesser l'hémorragie, et qu'elle n'occupa que l'étendue ordinaire dans les accouchemens les plus favorables. La femme étant délivrée, on fit sur-le-champ la gastroraphie : pour cet effet on approcha les deux lèvres de la plaie du ventre ; on fit trois points de suture ; savoir : un vers l'angle supérieur de la plaie, un au milieu, et un autre vers l'angle inférieur ; on appliqua aux côtés des lèvres de la plaie deux compresses longuettes et épaisses, par-dessus une compresse carrée trempée dans le vin chaud, aussi bien que les précédentes, et la ventrière. Tout cet appareil, fut soutenu par la serviette ou bandage de corps.

On situa l'accouchée de façon qu'elle était plus inclinée du côté gauche, afin de donner

(1) Arrière-faix ou placenta, c'est le délivre.

de la pente et plus de facilité au sang, épanché dans la cavité du ventre, de sortir par la plaie.

L'effet suivit comme on l'avait prévu.

La femme soutint avec beaucoup de courage (1) l'opération qui ne dura que six minutes, pendant laquelle il ne lui arriva aucune faiblesse; seulement, après que l'appareil fut appliqué, il survint une syncope et un vomissement. On fit revenir l'accouchée de son évanouissement, en lui faisant avaler un verre de vin.

La nuit se passa sans qu'il arrivât aucun accident; le sang qui pouvait être épanché dans la cavité du ventre, sortit par la plaie, et les vidanges coulèrent beaucoup par la vulve.

Le jour suivant, 12 de juin (2), on ob-

(1) Elle avait tant de courage, qu'elle donnait elle-même les épingles à celui qui attachait l'appareil; il s'en trouva une entre autres qui était tortuée, elle la redressa. Depuis sa guérison on a su d'elle-même, que les douleurs qu'elle avait souffertes inutilement pour accoucher, avaient été beaucoup plus vives et moins supportables que celles qu'elle avait senties dans l'opération.

(2) A sept heures du soir l'enfant fut porté à Saint-André-des-Arts, pour y recevoir les cérémonies du baptême, ayant été ondoyé, comme nous l'avons dit.

serva que les lèvres de la plaie du ventre étaient très-bien réunies, et ne donnaient plus de sang, que les vidanges continuaient par la voie ordinaire, et que les urines sortaient librement.

Ce même jour on pansa la plaie avec un simple plumasseau couvert de baume d'arcéus, et on trempa les compresses dans une embrocation faite avec le vin et l'huile rosat mêlés et bouillis ensemble. On prescrivit à l'accouchée un régime fort exact; elle n'usait pour toute nourriture, que du bouillon fait avec le bœuf et le veau, et pour boisson une eau de chiendent.

Ce même jour la fièvre survint; en conséquence on opina pour la saignée du bras; mais comme on observa que les vidanges avaient leur cours, on jugea sagement qu'il ne fallait point faire la saignée; en effet, si elle avait été nécessaire, ce n'aurait été que dans le cas de suppression des vidanges; et dans ce cas-là même, peut-être aurait-il fallu faire la saignée du pied.

On prit donc le parti de laisser agir la nature.

Le 13 de juin, second jour de l'opération, on trouva l'accouchée en assez bon état; la

fièvre modérée, les vidanges coulant toujours, on pansa la plaie comme le jour précédent. Mais à dix heures du soir, ce même jour, le chirurgien ordinaire qui demeurait près de l'accouchée, et qui en avait un soin particulier, la trouva dans de grandes agitations, le pouls fort élevé, la respiration fréquente, se plaignant de douleurs de coliques, et de tranchées dans le ventre; et comme l'évacuation des vidanges continuait, il jugea que ces accidens provenaient d'une autre cause, et qu'ils n'étaient occasionnés que parce que l'accouchée n'avait point été à la selle depuis l'opération; qu'il y avait quelques matières dans le canal intestinal qui causaient tous ces désordres, et qu'il était nécessaire d'évacuer.

Il lui fit donner un lavement d'eau chaude et trois cuillerées d'huile d'olive; ce lavement produisit tout l'effet qu'on en pouvait attendre, l'évacuation qui se fit d'une matière bilieuse et de plusieurs crotins, la soulagea au point qu'elle s'endormit peu de temps après. Elle reposa jusqu'à cinq heures du matin, qu'elle fut obligée d'aller au bassin, où elle fit une seconde évacuation de matière bilieuse.

Le 14 de juin, troisième jour de l'opéra-

tion, le conseil étant assemblé, on trouva l'accouchée presque sans fièvre, le ventre très-mollet et la plaie en bon état; on la pansa comme le jour précédent: on observa qu'elle avait été plusieurs fois au bassin, que les vidanges coulaient à l'ordinaire, qu'il était sorti par la vulve plusieurs caillots de sang, et qu'enfin les urines passaient librement.

Le 15 de juin, quatrième jour de l'opération, on trouva que la fièvre de lait était survenue pendant la nuit; cette fièvre n'eut aucune suite fâcheuse, parce que les évacuations, par les selles et par la vulve, continuaient heureusement: pour les entretenir, on faisait prendre de temps en temps à l'accouchée quelques cuillerées d'huile d'amande douce, et on ajouta à l'eau de chiendent le sirop violat.

Le bouillon, comme nous l'avons dit, était fait avec le bœuf et le veau; on a continué le même bouillon jusqu'au dix-septième jour de l'opération, qu'on ajouta la volaille: on fut très-attentif à faire observer à l'accouchée un régime très-exact pendant le traitement, et sur-tout à entretenir les évacuations.

Le 16 de juin, cinquième jour de l'opération,

on observa que les selles étaient non-seulement bilieuses, mais beaucoup plus laiteuses; et c'est en conséquence de ces évacuations, que la fièvre de lait ne continua pas au plus vingt-quatre heures : on trouva la plaie en pleine suppuration, on la pansa simplement comme à l'ordinaire.

On observa, les jours suivans, que la matrice expulsait par la vulve des caillots de sang, que l'accouchée se trouvait extrêmement soulagée lorsqu'ils étaient sortis : mais ce qui a beaucoup contribué à sa guérison, c'est la liberté du ventre, et l'écoulement des lochies pendant le temps de la couche.

L'évacuation qu'on appelle vulgairement l'écoulement du lait par la vulve, qui arrive à la suite des couches pendant les six semaines, s'est très-bien faite.

En un mot, on a observé qu'il n'est survenu aucun accident différent de ceux qui arrivent aux femmes accouchées par les voies ordinaires.

A l'égard de la plaie du ventre, on la trouvait de jour en jour en meilleur état, aussi bien que le ventre, qui devenait mollet de plus en plus; on s'est toujours servi, pour panser la plaie, du seul plumasseau couvert de baume

d'arcéus, jusqu'au vingtième jour de l'opération, et on avait coupé les trois points de suture les 16, 17 et 18e. jours de l'opération, parce qu'on trouva la plaie parfaitement réunie.

Après le vingtième jour de l'opération, pour accélérer la cicatrice, on se servit d'un plumasseau trempé dans le vin miellé, l'appareil à l'ordinaire. Ces pansemens simples ont si bien réussi, que la plaie a été entièrement cicatrisée le 13 de juillet, trente-deuxième jour de l'opération, et la femme parfaitement guérie.

On eut soin d'appliquer un bandage sur la cicatrice du ventre, afin d'éviter la hernie ventrale (1).

Enfin la femme est encore maintenant pleine de vie, sans incommodité, et dans une santé parfaite.

A l'égard de l'enfant, peut-être sera-t-on curieux de savoir ce qu'il est devenu.

Quoique cet enfant fut très-bien conformé, et qu'une femme de six pieds de hauteur n'en eût pas produit un plus fort ni plus

(1) Ou descente qui arrive à la suite des plaies du ventre.

grand, il n'a cependant vécu que dix jours; il n'est mort au reste que par la faute de la nourrice.

Le cinquième jour de sa naissance, l'enfant se trouva constipé, de façon qu'il ne rendait point les excrémens, d'où s'ensuivit la rétention d'urine: la nourrice n'eût la précaution, ni d'appeler du secours, ni de faire avaler à cet enfant quelques cuillerées d'huile d'amande douce, pour faciliter la sortie des matières. La rétention des excrémens occasionna la tension et l'inflammation du ventre, et l'enfant mourut le dixième jour de sa naissance; circonstances que nous avons apprises du nourricier même.

Les deux pièces que nous allons transcrire prouveront de la manière la plus authentique, ce que nous avons avancé par rapport au temps qu'a vécu l'enfant.

Extrait des Registres de la paroisse Saint-André-des-Arcs, à Paris.

« Le dimanche douze de juin mil sept cent » quarante, a été baptisé Marc-Louis, né » le jour précédent, fils de Louis Gasselin- » Duverger, bourgeois de Paris, et de Marie-

» Marguerite Desmoulins, son épouse, de » cette paroisse, rue Guénégaud. Le parrain, » Marc Pinard, bourgeois de Paris. La mar- » raine, Anne-Françoise Gille, épouse de » Jacques-Bénigne Vinslow. *Soussignés*, » Pinard, Anne-Françoise Gille, Gasselin- » Duverger, Hillaire.

» Lequel extrait, je soussigné, prêtre, doc- » teur de Sorbonne, et vicaire de la susdite » paroisse, certifie véritable et conforme à son » original. A Paris, le mardi 12 juillet 1740. » *Signé* Le Secq, *avec paraphe* ».

Extrait des Registres des Baptêmes, Mariages et Inhumations faits en la paroisse de Notre-Dame de Villecreinne en Brie, diocèse de Paris, comme il suit.

« Marc-Louis, fils du Sr. Gasselin-Du- » verger, bourgeois de Paris, y demeurant, » rue Guénégaud, paroisse Saint-André-des- » Arcs, et de Marie-Marguerite Desmoulins, » son épouse, étant mort en nourrice le » vingtième jour de juin de l'an mil sept » cent quarante, chez Jean Gaulois, vi- » gneron, demeurant à Cercay, paroisse » de Villecreinne, âgé de dix jours, a été » inhumé

» inhumé ce même jour dans le cimetière dudit lieu, par nous prêtre, curé soussigné, » en présence dudit Jean Gaulois, et de » Dominique Gérard, maître d'école, sous- » signés.

» Le présent extrait a été délivré conforme » à l'original, le 20e. jour de juin 1740, » par nous prêtre, curé de Villecreinne.

» *Signé*, Hoüistel ».

RÉFLEXIONS

SUR LE

RÉCIT UTILE ET CURIEUX.

1°. Cette petite relation cæsarienne est sans nom d'auteur ni d'imprimeur, sans privilége du gouvernement et sans approbation de l'Académie de chirurgie de Paris, ce qui doit la rendre très-suspecte de véracité à tout homme qui a vécu en France sous le règne monarchique, non quant au fait matériel, puisqu'il est constant que dix chirurgiens ont signé une consultation relative à l'accouchement de mademoiselle Desmoulins le 11 juin 1740,

mais quant au mode d'opération à laquelle les dix chirurgiens consultans n'ont certainement pas assisté. Et certes un homme de l'art qui eût rapporté une observation vraie et reconnue telle par des juges compétens, n'aurait pas rougi de la signer ; un imprimeur qui aurait été autorisé à mettre sous presse cette brochure, n'aurait pas craint d'y apposer son nom ; un auteur qui publiait un ouvrage avait besoin du privilége du roi et ne l'obtenait qu'après avoir soumis sa production aux censeurs ; enfin un chirurgien avait besoin de l'approbation de sa compagnie pour mettre au jour un ouvrage relatif à son art.

Ce défaut absolu des formalités requises en 1740, pour la publication d'un écrit, autorise à penser que l'Académie de chirurgie, qui d'ailleurs n'a eu aucunégard au prétendu succès de l'opération de la demoiselle Desmoulins, opération dont Puzos n'a pas daigné parler, avait refusé son approbation *au récit utile et curieux* d'un stratagême imaginé pour mettre en crédit à Paris l'opération cæsarienne, et conséquemment que cette petite brochure anonyme bien économiquement et géométriquement compassée pour ne pas excéder une feuille in-12, se glissait frauduleusement sous

le manteau dans la vue de mettre en crédit ce nouveau mode d'accouchement, dans les halles et parmi ces mêmes harangères qui naguères avaient si indignement balotté mademoiselle Desmoulins.

2°. L'anecdote de ces harangères du petit marché du faubourg Saint-Germain, qui jouent à la raquette en prenant pour *volant* une petite femme rachitique, fait sourire de pitié, parce qu'on voit que cette histoire de marché n'a été cousue-là par notre anonyme que pour amener le pronostic de M. Souchay : *Que si elle devenait grosse une seconde fois, et que l'enfant vint à terme, elle n'accoucherait jamais par les voies ordinaires, et qu'il faudrait lui ouvrir le côté.*

3°. Le rapprochement du 11 au 14 juin entre le prétendu succès de l'opération cæsarienne et la séance publique, fut merveilleusement combiné sans doute par le président Lapeyronie, chef de la faction cæsarienne et par les meneurs de l'affaire. Il me semble les entendre en petit comité secret se concerter de la sorte.

« Peu nous importe que cette petite ban-
» croche aille ou non rejoindre ses ayeux,
» mais il importe beaucoup au succès de notre

» entreprise qu'elle ne parte point avant la » séance publique. Nous ferons donc en sorte » que cette séance à jamais solemnelle, prècéde » la fièvre de lait (1), et le choix du jour » appartient à notre illustre président. Ce » serait bien jouer de malheur si la gastrotomie » faite avec les plus sages précautions devenait » mortelle avant le troisième jour de la couche. » Si elle succombe après la séance de l'Aca- « démie, ce sera la faute de sa garde. Un » bouillon, une soupe donnée mal à propos » nous tireront de ce mauvais pas, tandis que » d'un autre côté notre fortune est faite si, » grâce à la dextérité de Soumain et aux » ressources de l'art, nous pouvons obtenir » la cicatrice abdominale ».

4°. Que penser de l'assertion étrange de l'auteur qui dit *que l'opération cœsarienne n'a pas été faite par un seul chirurgien, mais par plusieurs*, tandis que Simon, dans son Mémoire inséré dans le recueil de l'Académie de chirurgie, fait honneur de ce prétendu succès à Soumain, et qu'on a même de la peine à concevoir *qu'une opération qui ne*

(1) C'est ainsi qu'on appelle encore de nos jours la *montée du lait*, dans le jargon de l'école.

dura que six minutes ait pu être faite par plusieurs.

5°. *L'opération cæsarienne fut proposée au mari, à la femme et aux assistans.* Les accoucheurs cæsariens ne proposent jamais l'opération au père, à la mère, ou à leur défaut aux proches parens de la femme en *travail*, ils ont leurs raisons pour cela. Ils la proposent au mari qui, trop souvent, préfère la dot à sa femme; ils la proposent à la patiente, lorsque, depuis plusieurs jours en proie à la douleur, elle invoque la mort comme le terme heureux de ses tortures; ils la proposent aux assistans qui, dupes de leur bonne foi, pensent que *l'opération du côté* est une ressource précieuse de l'art en faveur des femmes *barrées.*

Les opérateurs cæsariens sont bien les instrumens de la vengeance du Dieu de Moïse à qui ce législateur des juifs a fait dire, en parlant à la femme après sa prévarication, *mutiplicabo ærumnas tuas; in dolore parturies filios, et sub viri potestate eris et ipse dominabitur tui.* « Je multiplierai tes angoisses, » tu enfanteras dans la douleur, tu seras sous » la puissance de l'homme, et il deviendra » ton tyran ».

6°. *On observa*, dit le conteur anonyme,

que l'incision de la matrice ne donna pas une seule goutte de sang, tandis que quelques pages plus haut le même conteur nous apprend que, par suite du pelotonage des harangères, une perte considérable se déclara aussitôt. *Le chirurgien ordinaire appelé fit mettre la malade dans son lit, la saigna trois fois du bras, et néanmoins la perte continua jusqu'au neuvième jour*, tandis que quelques pages plus bas, notre conteur dit qu'après l'extraction du délivre, *il survint une nappe de sang assez considérable.*

Comment se fait-il donc qu'une femme qui, après son avortement, eut une hémorragie utérine inquiétante, qu'une femme qui, après l'extraction du *placenta* de son *césar*, rendit *une nappe de sang*, n'en perdit pas une seule goutte lors de l'incision de la matrice? Il faut être doué d'une foi bien robuste, pour croire à des phénomènes aussi extraordinaires, et qui impliquent contradiction.

7°. J'ignore où l'auteur du *Récit utile et intéressant* a été puiser ses principes sur la science des accouchemens, mais la source n'en peut être regardée comme pure, s'il faut en juger par quelques assertions assez étranges émises dans son récit.

Une femme de six pieds de hauteur, n'eut pas produit un enfant plus fort ni plus grand. Ce n'est que parmi les forts des halles et parmi les harangères du petit marché St.-Germain qu'a pu s'accréditer l'opinion, que la force et la taille des enfans sont toujours en raison de la force et de la taille de la mère qui les procrée.

Le peu d'espace qui était entre l'os pubis *et l'os* sacrum, *empêchait la dilatation* de la matrice. Il faut n'avoir aucune idée ni de la structure du bassin, ni de celle de la matrice, ni du mécanisme de l'accouchement, pour oser émettre un tel paradoxe.

Après que l'appareil fut appliqué, il survint une sincope et un vomissement. On fit revenir l'accouchée de son évanouissement, en lui faisant avaler un verre de vin. Peut-être aurait-on arrêté le vomissement avec le remède de Sganarelle, en trempant du pain dans du vin. Messieurs les cæsariens firent toujours en *vin* la médecine, et même la chirurgie, puisque l'auteur du *Récit utile et intéressant* nous apprend que *les compresses et la ventrière furent imbibées de vin chaud.*

8°. Marguerite Storheaux, épouse de M. Presseux, médecin de la ville de Spa, opérée par M. Blierre, dit à son chirurgien,

votre couteau ne coupe pas assez. Ce propos digne d'une héroïne cæsarienne, la gloire d'Esculape, étonne moins que le courage et le sang-froid de mademoiselle Desmoulins, qui, sous le couteau cæsarien *donne les épingles*, et s'amuse *à redresser celles qui sont tortuées*, en observant aux opérateurs qui retenaient ses intestins bondissans hors de la cavité abdominale, que *les douleurs de l'enfantement sont plus sensibles* que celles que fait éprouver la triple section des muscles, du péritoine et de la matrice.

J'observerai seulement aux femmes enceintes qui, d'après ce propos de mademoiselle Desmoulins, seraient tentées de se faire éventrer, que la matrice est le centre de toutes les affections chez le sexe, et conséquemment que ce propos est le comble de l'absurdité.

9°. *A l'égard de l'enfant*, dit l'anonyme, *peut-être sera-t-on curieux de savoir ce qu'il est devenu ?*

Ce *peut-être* est niais dans la bouche d'un cæsarien, dont le prétexte pour éventrer la mère vivante est de sauver la vie à l'enfant, et de lui procurer la grace du saint baptême. Oui, monsieur, nous sommes curieux et

très-curieux de savoir ce que cet enfant est devenu.

Il n'a vécu que dix jours, nous répond l'anonyme; *il n'est mort, au reste, que par la faute de la nourrice.*

C'est toujours aux nourrices que les accoucheurs cæsariens imputent la mort des *césars* ou des enfans extraits avec le *forceps*, ainsi qu'ils imputent à la négligence des gardes, la mort des femmes en couche *utérotomisées*, mais personne n'est dupe aujourd'hui de ces prétextes tombés en désuétude : d'ailleurs comment ajouter foi sur ce point au témoignage d'un auteur qui fait vivre dix jours un enfant qui n'a peut-être pas vécu vingt-quatre heures, mais qui très-certainement n'a vécu que huit jours, d'après les preuves matérielles fournies par l'auteur lui-même.

Un vieillard respectable, élève de M. Puzos, en 1740, m'a dit que son maître avait raconté à quelqu'un en sa présence, que l'enfant était mort dans la journée du 12 juin, cinq heures après la cérémonie du baptême, que le petit cadavre avait été préparé, empli de sel et envoyé à Jean Gaulois, vigneron à Cercay, qui ne fit la déclaration de la mort de l'enfant, suivant les instructions qu'il avait

reçues, qu'à la dernière extrémité et lorsque la putréfaction, hâtée sans doute par la chaleur de la saison, l'obligea à se débarrasser du petit cadavre.

Cette anecdote rapportée par un homme digne de foi, paraîtra d'ailleurs très-probable à tous ceux qui voudront se donner la peine de réfléchir 1°. que le *méconium* sortit pendant toute la journée du samedi 11 juin, accident qui prouve l'extrême faiblesse de l'enfant renfermé dans la matrice, lorsqu'il n'est pas un signe de mort. 2°. Qu'on nous a laissé ignorer pourquoi la demoiselle Desmoulins n'allaita pas elle-même son enfant, ce qui aurait fait courir à l'opérée une chance de moins, en la préservant du danger de la révolution laiteuse. 3°. Qu'on n'appela à Cercay aucun homme de l'art au secours d'un enfant si précieux à l'art, quoiqu'il y eut chez lui constipation (1) et rétention d'urine. 4°. Que cet enfant fut inhumé le même jour de la déclaration de sa mort, pratique

(1) La constipation chez un nouveau-né qui a rendu le *méconium* dans la matrice, est encore *un miracle de nature* au-dessus de la faible intelligence d'un anti-cæsarien.

contraire aux réglemens de police, auxquels le magistrat ou le curé ne se permirent sans doute de déroger, qu'à raison de l'extrême putridité qu'on ne manqua pas d'imputer à quelque fièvre de mauvais caractère.

Mais ne supposons rien et contentons-nous d'opposer à lui-même l'auteur du *Récit utile et curieux*. Pour le convaincre d'imposture il suffira de lui prouver, par son propre témoignage, que l'enfant qu'il dit avoir vécu dix jours, ne pouvait en avoir vécu que huit d'après son propre calcul. Or il n'y a pas peu d'effronterie d'ajouter un cinquième à la vie d'un enfant, en dépit des preuves matérielles qu'on a fournies soi-même.

1°. L'extrait des registres de la paroisse Saint-André-des-Arts, *signé* Le Secq, *avec paraphe*, porte que *César*-Marc-Louis, fut baptisé le 12 de juin, et qu'il était né le jour précédent : voyons à quelle heure.

Le même jour (samedi 11 juin) *à dix heures du soir, messieurs les chirurgiens s'assemblèrent* (1). La journée du samedi

(1) Aucun médecin ne fut appelé à cette consultation solemnelle. Le parti était pris, on voulait opérer, et on redoutait l'avis de ces hommes qui par état sont

était donc bien avancée, et certainement l'opération ne fut point pratiquée avant minuit, si on observe 1°. que le conseil était composé de dix membres, dont chacun émit sans doute son avis; 2°. que ces dix membres *trouvèrent à propos de dresser un procès-verbal, ou consultation écrite et signée de tous;* 3°. que *cettesage précaution prise, on prépara l'appareil et les instrumens nécessaires.* Ces dispositions exigèrent certainement plus de deux heures, et comme il n'est dit nulle part dans le *Récit utile et curieux* que les dix chirurgiens présens à la consultation aient été témoins de l'opération, il demeure constant qu'elle ne fut pratiquée qu'après que les jongleurs, qui n'avaient pas besoin de dix paires d'yeux, eurent congédié la compagnie. Ainsi l'enfant ne fut extrait par la voie naturelle, *pedibus autem*, que le dimanche 12 juin, avant que l'épouse de Titon vint ouvrir les portes de l'Orient, c'est-à-dire, que ce fut une œuvre de ténèbres, ce qui

---

ennemis nés de toute opération, parce qu'ils savent que la vraie chirurgie consiste moins dans l'art de savoir faire, que dans l'art plus précieux encore de savoir éviter une opération.

obligea *de tracer avec une plume et de l'encre la route que devait tenir le bistouri ;* on pourrait dire plaisamment que cette opération fut la bouteille à l'encre : j'ose me flatter qu'elle ne le sera plus pour mes lecteurs, après les éclaircissemens que je viens de leur donner sur cette affaire.

2°. L'extrait des registres de la paroisse de Villecreinne, *signé* Houïstel, *sans paraphe*, porte que *César*-Marc-Louis fut inhumé le 20 juin. Mais comment le curé a-t-il pu attester qu'un enfant était mort le même jour à Cercay, quand l'excès de putréfaction a pu seul autoriser ce pasteur à l'inhumer le 20 juin?

On peut donc, d'après les preuves matérielles fournies par l'auteur même du *Récit* vraiment *curieux et intéressant*, soustraire deux jours des dix qui ont composé, je ne dis pas sa vie physique, mais son existence hypothétique chez Jean Gaulois, vigneron, et peut être fermier du vignoble de celui des cæsariens qui avait ordonné un verre de vin pour faire cesser la syncope, et des verres de vin chaud pour imbiber les compresses et la ventrière de Mlle. Desmoulins.

10°. Enfin, est-ce le pur effet du hasard, ou le résultat des combinaisons profondes des

gastrotomistes de mademoiselle Desmoulins, qui fit donner au petit César-Marc-Louis son fils, pour marraine, l'épouse d'un cæsarien, Anne-Françoise Gille, mariée à Jacques-Bénigne Winslow, anatomiste célèbre, qui, au rapport de M. Sue, *cite l'observation remarquable et heureuse de l'opération cæsarienne faite par M. Soumain*, dans une thèse imprimée à Paris en 1745, thèse que je n'ai pu me procurer.

Du reste, Jacques-Bénigne Winslow, qui, à l'exemple de Gaspard Bauhin, fit toute sa vie des recherches sur les monstres, Winslow a bien pu à l'âge de 76 ans faire abjuration de sa raison, pour ménager un triomphe et faire sa cour à Lapeyronie, chef de la chirurgie française et premier chirurgien du roi, comme il avait fait à 30 ans abjuration de la foi de ses pères pour ménager un triomphe et faire sa cour à l'implacable ennemi de Fénélon.

L'entendez-vous, s'écrient déjà les cæsariens; l'entendez-vous insulter aux mânes de Winslow, et blâmer sa conversion à la religion catholique? Je rends hommage aux talens de Winslow comme anatomiste, mais je ne puis l'estimer sous le rapport de sa conversion,

je ne crois pas même à la sincérité de cette conversion.

Je n'estime pas Winslow, parce qu'à 30 ans il étouffa les sentimens les plus sacrés de la nature, l'amour de sa patrie, et la tendresse filiale pour satisfaire son ambition, en feignant de renoncer à la religion de ses ancêtres pour chatouiller l'amour-propre de l'éloquent évêque de Meaux. Envain me dirait-on que la conduite de Winslow est pleinement justifiée par la doctrine de l'illustre fils de Monique.

Ah ! mère infortunée, lorsque tu demandais au ciel la conversion de ce fils plongé dans tous les égaremens d'une bouillante jeunesse; lorsque les larmes aux yeux, tremblante pour ses jours, tu attendais bien avant dans la nuit le retour de ce fils épuisé, mais toujours insatiable de plaisirs, pouvais-tu soupçonner que changeant tout-à-coup l'objet de ses affections, et passant, dans un accès de délire, de la créature au créateur, ce fils ingrat et dénaturé, après avoir donné dans tous les excès, finirait par se livrer au plus dangereux de tous, le fanatisme religieux, et ferait un devoir aux enfans de fouler aux pieds leur père et leur mère, pour marcher sur ses traces

dans la vocation à l'état monastique. *Conculcatum perge patrem, conculcatum perge matrem et ad crucem devola.* Augustin, un des pères de l'église.

J'ai dit en second lieu, que je ne crois pas même à la sincérité de la conversion de Winslow à la religion catholique. On ne renonce point à trente ans, au sentiment sacré de la patrie et à la religion de ses pères pour adopter les mœurs et le culte d'une terre étrangère; mais on peut dans un pays étranger céder à l'empire des circonstances, et faire servir une religion qui n'est pas la nôtre, d'instrument à l'ambition et à la fortune; et c'est ce que fit Jacques-Bénigne Winslow, qui ne fut pas sans doute plus sincèrement cæsarien que catholique romain.

En effet, Jacques-Bénigne Winslow, né à Odensée, ville de Dannemark, était protestant. Presque tous ses ancêtres furent ministres de la religion prétendue réformée. En 1698, il arrive à Paris, pays de ressource pour les étrangers, qu'on y préfère trop souvent aux naturels; et ce disciple, cet ami de Duverney, terrassé par les argumens de Jacques-Bénigne Bossuet, comme autrefois Saint-Paul sur le chemin de Damas, fit abjuration de la religion

de

de ses pères entre les mains du prélat, le 8 octobre 1699. Une telle conduite a dû mériter à Winslow, le mépris des vrais catholiques et des vrais protestans.

OBSERVATIONS DE LAMIRAL.

47e. et 48e *Histoires.* Lapeyronie, faisant un voyage à Marigny, vit la cicatrice encore fraiche, d'une opération cæsarienne pratiquée un mois auparavant, pour la seconde fois, et avec succès par Lamiral, chirurgien du lieu, qu'il crut sur parole, mais néanmoins après avoir, comme Thomas, mis son doigt sur la plaie cicatrisée. (*Beati qui crediderunt et non viderunt.*)

OBSERVATIONS D'URBAN.

49e. 50e. et 51e *Histoires.* Urban, médecin, a communiqué à l'académie de chirurgie de Paris, trois observations de succès heureux de l'opération cæsarienne pratiquée sur trois femmes, l'une de Luxembourg, l'autre de Liége, et la troisième de Bouillon. (Quand et par qui ces trois opérations ont-elles été pratiquées ? *Præstet fides supplementum sensuum defectui*).

OBSERVATION DE ZIMMERMAN.

52e *Histoire.* « La gazette politique des » Deux-Ponts, nº. 12, nous apprend que cette » année (1779) dit M. Sue l'historien (1), » M. Zimmerman, chirurgien-major du » régiment d'Esterbury, a accouché, par » l'opération cæsarienne, madame la comtesse » de Chercy, 1º. d'un enfant bien conformé, » et ensuite d'un autre à trois têtes (2); que » le premier se porte très-bien; que le second a » été baptisé, et qu'enfin madame la comtesse » jouit actuellement d'une parfaite santé.

» Tout récemment, ajoute monsieur Sue, » M. Deleurye, célèbre accoucheur de cette » ville, a pratiqué cette opération sur une » femme contrefaite, et elle a réussi, puisque » la femme est actuellement au trentième jour » de l'opération et se porte autant bien qu'on

---

(1) Essais historiques, tome I, page 355.

(2) Cet enfant bien conformé, et cet enfant à trois têtes, sont-ils des fruits de la même grossesse, ou de deux grossesses différentes ? Le mot *ensuite* tient-il lieu du 2º resté au bout de la plume ? C'est bien pêcher en eau trouble, que de pêcher dans les Essais historiques. Voilà cependant l'aigle des cæsariens.

» peut le desirer. Il y a peu d'années que » MM. Millot et Vermond ont fait avec un » égal succès, cette opération; voilà donc » au moins quatre opérations cæsariennes con- » nues, qui ont bien réussi, sans compter » celles dont les auteurs n'ont pas jugé à » propos d'instruire le public ».

Voilà donc les soixante-quatre exemples d'heureux succès rapportés par Simon, réduits à quatre de l'aveu de M. Sue : or n'est-ce pas avouer ingénuement, que les soixante autres succès sont des impostures, ou du moins des faits très-douteux? Les quatre miracles cæsariens sont donc ceux de Soumain, de Millot, de Deleurye et de Vermond. J'ai dit ce que je pensais de l'observation du prétendu succès de Soumain sur mademoiselle Desmoulins. Je vais passer en revue les histoires de Millot, de Deleurye et de Vermond; mais avant tout je me permettrai de demander à M. Sue pourquoi Millot, Deleurye et Vermond ne l'ont pas appelé en consultation, ou à la pratique des opérations qu'il a la bonté de qualifier de *sûres et incontestables*? Comme M. Sue n'est pas un des meneurs cæsariens, mais bien un mené; comme il est d'une franchise qui décèle sa bonne foi, ah! certes je l'en aurais cru sur

parole s'il m'eût dit, *j'ai vu, oui, j'ai vu de mes propres yeux, extraire l'enfant de la matrice, à travers l'incision faite à ce viscère.* Mais les Millot, les Deleurye, les Vermond, se sont bien gardés d'appeler à leur secours un homme qui une fois initié à leurs mystères, aurait dit de ceux-ci ce qu'il n'a pas craint de dire des soixante autres : ce sont des jongleurs.

« M. Millot, ajoute M. Sue, a lu son obser-» vation à une rentrée publique de l'académie » de chirurgie, et a fait voir le sujet parfaite-» ment guéri. Il a même rassemblé chez lui, » quelque temps après, plusieurs de ses con-» frères, du nombre desquels j'avais l'honneur » d'être, et nous avons tous vu la cicatrice » de la plaie faite par l'opération ».

Mais la cicatrice abdominale ne prouve pas que la matrice ait été ouverte, et personne (les opérateurs cæsariens exceptés), n'a dit encore, *j'ai vu ouvrir la matrice, j'ai vu extraire l'enfant à terme, à travers l'incision faite à la matrice d'une femme vivante.*

Observation de Millot.

53e *Histoire.* On peut croire, sans honte, au savoir de M. Millot dans *l'art de procréer*

les sexes à volonté, quand on n'a pas rougi de croire à l'heureux succès de son opération cæsarienne à la seule inspection de la cicatrice parfaite de la plaie abdominale, par la raison que qui peut le plus, peut le moins, *qui potest majus, potest minus.* Pour nous qui ne croyons ni *le plus*, ni *le moins*, nous ne nous donnerons pas même la peine de réfuter son observation imprimée vingt-quatre ans après son prétendu succès, quand la terre dépositaire de ses secrets renferme et l'opérée et les témoins posthumes dont il craint peu le démenti. Nous nous contenterons de consigner ici la moralité de la fable de Phædre que nous lui adressâmes de vive voix en présence de deux mille auditeurs, à la séance publique et solemnelle qui eut lieu le 30 brumaire de l'an VII dans le temple des protestans. *Quicumque turpi fraude semel innotuit, etiamsi verum dicit amittit fidum.*

OBSERVATION DE DELEURYE.

54e *Histoire.* « Les opérations de MM. Millot » et Deleurye, dit le bibliothécaire de l'école » de médecine (1) qui toutes deux ont été

(1) Essais hist. page 345.

» suivies du plus heureux succès, sont des » faits qui se sont passés sous nos yeux ».

Si M. Sue entend par ces paroles *sous nos yeux*, qu'il a vu extraire l'enfant par l'incision faite à la matrice, je n'ai plus rien à dire; mais je crois qu'il parle dans le sens figuré, et dans l'acception vulgairement reçue, pour exprimer qu'un fait s'est passé de notre temps et à nos côtés. L'observation de succès de Deleurye rentre donc dans la classe de toutes les autres, et ses preuves sont tirées de la cicatrice, cheval de bataille des jongleurs cæsariens qui n'en imposeront plus à l'avenir, et il en sera de ce grossier stratagême comme de celui de la vierge pleureuse. Cette petite anecdote egayera un peu la matière.

Des moines plus rusés que pieux voulant fonder leur cave et leur cuisine sur la crédulité des sots, patrimoine des gens d'esprit peu délicats, imaginèrent de mettre en grande réputation dans tout le voisinage une statue de bois représentant la bonne vierge, qui jamais n'avait fait le plus petit miracle. L'un d'eux auteur du projet, perce d'outre en outre avec une longue vrille, la tête vermoulue de la statue, et pratique ainsi deux conduits qui s'étendaient parallèlement du

centre de chaque fosse arbitraire jusqu'à l'occipital : un cep de vigne planté derrière la chapelle de la vierge avait donné au moine fûté la première idée de ce stratagême impie. Deux sarmens implantés dans la tête, et coupés à la surface du globe de l'œil, jouaient parfaitement la prunelle, et devaient au mois de mai, époque à laquelle la vigne commence à pleurer, produire un effet merveilleux, et tirer cette bonne vierge de l'oubli honteux dans lequel elle était ensevelie. Dès les premiers jours du printemps, les cloches du monastère de fendre la tête de leurs *dins-dons*, et les moines de publier que la vierge pleurait sur les désordres du genre humain. La curiosité, autant que la dévotion, attire de toutes parts d'abord les femmes, puis *bon nombre d'hommes qui sont femmes* (1). On se foule, on entre, et chacun demeure convaincu que la vierge pleurait à chaudes larmes. La chapelle ne désemplissait plus ; on venait de vingt lieues à la ronde voir pleurer la vierge inconsolable, et les offrandes pleuvaient au monastère. Les moines s'applau-

(1) Lafontaine. *La femme et le secret*, fable VI, livre VIII.

dissaient d'un aussi heureux stratagême, lorsqu'un *quidam* qui se doutait de l'aventure, se glisse derrière la niche de la bonne vierge, coupe le cep et harangue ainsi l'auditoire:

« Crédules habitans des campagnes, jetez » vos regards sur la vierge, je viens de tarir » la source de ses larmes en coupant les deux » sarmens dont la sève s'épanchait par ses » deux yeux ».

De longs éclats de rire interrompent l'orateur, quelques fanatiques crient au scandale, mais les gens sensés se retirent, bien résolus de ne plus croire aux miracles.

Femmes enceintes, contemplez la nature; ma main a tari la source de ses larmes, en coupant le fil à la faveur duquel les prêtres de Junon opéraient à leur gré les miracles cæsariens. Plus effrontés que les moines qui se cachèrent de honte, les sectateurs de Rousset lèvent encore la tête, mais ma Lucine la leur fera baisser.

Du reste voici l'éloge de Deleurye par M. Sue (1):

« Si l'ouvrage de M. Deleurye sur les ac- » couchemens pèche du côté du style; s'il est

(1) Essais hist. tome II, page 534.

» écrit avec une négligence et une trivialité, » si je puis parler ainsi, qui serait impardon- » nable dans tout autre ouvrage scientifique ; » il faut convenir d'un autre côté que les » préceptes qu'il renferme sont puisés dans » une heureuse pratique, que les procédés » qu'il enseigne sont conformes au dire et à » l'expérience des plus fameux accoucheurs. » M. Deleurye se fait gloire d'avoir été l'élève » de M. Levret, et cette gloire qu'il partage » avec bien d'autres, est un mérite de plus » qui rend son ouvrage et plus précieux et » plus intéressant ».

OBSERVATION DE VERMOND.

55e *Histoire.* « Je ne dois pas oublier ici » M. Vermond, accoucheur de la reine, dit » encore M. Sue (1), qui a aussi pratiqué à Paris, » cette opération avec succès, et qui a même » lu dans une séance publique de l'académie » le détail de son opération ».

Cette académie de chirurgie de Paris, était grosse de succès cæsariens à l'époque où la révolution la fit avorter. Je crains qu'elle ne porte plus jamais d'enfans à terme, après des

(1) Essais hist. tome II, page. 348.

pertes si nombreuses. Disons cependant ce qui nous est parvenu par tradition sur le succès cæsarien de Vermond.

Personne au monde n'a peut-être jamais eu des dispositions plus négatives pour l'état d'accoucheur que Vermond : la nature semblait avoir eu le dessein de le repousser de son sanctuaire, en le marquant au physique et au moral du sceau de sa réprobation. Hideux comme le péché mortel sous le pinceau de Bourdaloue, sa figure était capable de procurer l'avortement, par le juste effroi qu'elle inspirait aux femmes enceintes. Grossier par caractère et par son défaut absolu d'éducation, Vermond portait l'incivilité jusqu'à la rudesse, sans respecter ni le sexe ni la douleur. Malheureux dans sa pratique par un excès de maladresse, tout le monde sait que son début en chirurgie fut marqué par le décolement de quelques enfans à terme durant le *travail*.

Tant d'obstacles faits pour nuire à tout autre, ne purent s'opposer à son avancement. La fortune aveugle et bizarre se plaît, dit-on, sur le dos des ânes. Elle monta sur celui de Vermond, et le conduisit à la cour de Louis XV.

« Es-tu fou, mon frère, lui dit l'abbé de

» Vermond, de venir montrer ici ta sinistre » figure, sans avoir même le moindre titre » de recommandation sous le rapport des talens. Madame la Dauphine n'a pas d'enfans, » mais elle en aura, il en faut à l'héritier » du trône. Que la Fortune te reconduise à » Paris, et sous ses heureux auspices, tâche de » te signaler par quelqu'action d'éclat qui fasse » oublier ton impéritie, et puisse en imposer » sur ton compte à mon illustre élève (1) ».

L'accoucheur Vermond profita de l'avis, il disposa tout pour un miracle, et il l'opéra, dit M. Sue. *Sic itur ad astra.*

OBSERVATION DE LAUVERJAT.

56e *Histoire.* Lauverjat a pratiqué la *gastrotomie* et non *l'utérotomie*, sur le sujet qu'il s'est flatté d'avoir soumis avec succès à l'opération cæsarienne : j'en ai pour preuve la pratique de l'opérateur, et les propres aveux arrachés à la femme opérée.

1°. La pratique de l'opérateur. Les élèves en chirurgie m'avaient tant de fois entretenu de la

(1) L'abbé de Vermond, lecteur de la reine, avait été envoyé à Vienne pour lui apprendre la langue française, avant que cette jeune princesse eût épousé le Dauphin, depuis Louis XVI.

doctrine extravagante de maître Lauverjat, qu'ils me firent naître le desir d'entendre un professeur dont les principes étaient si diamétralement opposés à ceux que j'avais puisés à l'école des plus grands maîtres. Il m'en coûta trente-six francs pour assister à six séances de théorie, et à cinq de pratique, mais je me donnai le plaisir pour mon argent de faire sentir au maître, en présence de ses élèves, qu'il les induisait en erreur en contrariant la nature au lieu d'être son interprète. Il s'agissait de l'application du *forceps*. Lauverjat se flattait d'appliquer toujours avec succès cet instrument sur la tête de l'enfant à terme, au-dessus du détroit supérieur. — Est-ce sur le mannequin, ou sur le sujet vivant, lui dis-je, que monsieur se flatte de faire avec succès cette application ? — Belle question que vous faites là, me répond avec humeur Lauverjat, c'est sur le sujet vivant. — En ce cas là, c'est une gasconnade, que vous me permettrez de ne pas prendre pour argent comptant. — Pourquoi donc, monsieur, une gasconnade ? — Pour deux raisons, la première c'est que cette application ne peut se faire sans danger pour la mère et pour l'enfant; 2°. c'est qu'elle est inutile et contraire

aux vrais principes, puisqu'il est plus simple de saisir les pieds de l'enfant et de terminer ainsi l'accouchement. — Lauverjat déconcerté, répondit par une sottise et prouva qu'il avait tort.

Les élèves un peu malins ne cessèrent depuis ce moment de conjurer leur professeur de leur démontrer l'application du *forceps* au dessus du détroit supérieur du bassin d'une femme en *travail*. Lauverjat qui croyait son honneur intéressé à les satisfaire, choisit pour cet essai la première femme qui se présenta dans son amphithéâtre, rue Galande, hôtel Châtillon.

Ce fut une malheureuse veuve, mère de trois enfans et enceinte du quatrième, demeurant rue St.-Martin, n°. 112. Depuis midi jusqu'à trois heures, pourpoint bas, dégoûtant de sueur et de sang, notre tenailleur *travaille* envain cette femme en *travail* sans pouvoir saisir la tête; enfin il termina l'accouchement avec le crochet, et fit périr par ses manœuvres l'enfant et la mère.

Un des élèves qui avaient été témoins de ma discussion avec Lauverjat, et de la triste expérience qui venait de confirmer mon pronostic, court chez moi et me rapporte toutes les circonstances d'une opération propre à faire dresser les cheveux.

Je me transporte sur-le-champ au domicile de cette nouvelle victime amphithéâtrale, avec un jeune chirurgien nommé Dance, qui depuis peu de jours avait remporté la première médaille de l'école de chirurgie de Paris; nous ouvrons le cadavre de cette femme, nous emportons son bassin, et les dimensions naturelles de ses diamètres nous prouvèrent que le professeur n'avait pas eu même de prétexte plausible pour tenailler cette malheureuse, accouchée déjà naturellement de trois enfans à terme et vivans.

Une telle conduite ne donne pas une haute idée de la moralité de Lauverjat; et certes un professeur qui sacrifie deux victimes humaines pour le seul plaisir de faire triompher une erreur aux yeux de ses élèves, peut être soupçonné avec juste raison d'en avoir imposé à son siècle en feignant un succès qu'il n'obtint jamais.

2°. Ma seconde preuve est tirée des propres aveux de la femme opérée, dit Lauverjat, par sa *nouvelle méthode* (1) et qui survit encore à l'opération et à l'opérateur.

Je fus appelé en 1792 rue Montmartre,

(1) Nouvelle méthode de pratiquer l'opération cæsarienne, in-8°.

près la rue Feydeau, pour accoucher l'épouse d'un imprimeur. Là se trouva par hazard ou à dessein, la femme miraculeusement opérée par Lauverjat.

C'est M. Sacombe à qui j'ai l'honneur de parler, me dit cette inconnue ? — Oui, madame; comment ai-je celui d'être connu de vous ? — Parce qu'on m'a dit que vous ne vouliez pas croire au succès de l'opération cæsarienne que j'ai subie il y a quelques années. — Que vous importe mon opinion, quand tous les chirurgiens croient ou feignent de croire à ce succès. — Cependant je dois la vie et celle de mon enfant à cette opération *du côté*, grâce à la science de M. Lauverjat. — En effet, madame, il vous a tiré d'un assez mauvais pas, lui dis-je en souriant. — Si vous en doutez, monsieur, voici — Ne vous troussez pas, madame, mon incrédulité ne va point jusqu'à douter que vous n'ayez une cicatrice au ventre; mais ne vous y méprenez point, le mauvais pas dont vous a tiré M. Lauverjat, c'est l'état de détresse auquel vous avait réduite la banqueroute de monsieur votre mari, bijoutier, rue Dauphine, et dont la crédule générosité des dames de la ville et de la cour est venue vous tirer fort à propos. — Que dites-

vous là, monsieur? — Ce que vous savez, ou ce que vous ne savez pas, car il est très-possible qu'on ne vous ait pas mis dans la confidence : du reste, desirez-vous que je publie les détails de cette avanture, et que je vous en administre la preuve? — Non, monsieur, je vous en prie, je ne savais pas... — Que je fusse si bien instruit; du reste, M. Lauverjat ne vous a point donné un brevet d'immortalité, et l'on verra après votre mort si la matrice est cicatrisée.

Depuis cette entrevue la bonne dame tremble, m'a-t-on dit, que je ne découvre sa demeure; mais je prie les personnes qui la connaissent de lui dire, que ce n'est point à moi à chercher de nouvelles preuves de l'imposture des cæsariens, que ces preuves sont acquises pour moi depuis long-temps, que c'est aux cæsariens à prouver que je les ai calomniés, que c'est à M. Gras, gendre de M. Lauverjat, à venger les cæsariens et son beau-père, en nous montrant non la preuve écrite sur du papier, mais la preuve écrite sur la matrice, qui, si elle a été ouverte, doit être cicatrisée, ainsi que son ventre. Qu'elle soit donc sans inquiétude; ni M. Gras, ni ses pareils, n'iront chercher cette preuve, elle mourra ainsi que tant d'autres sans que les cæsariens ouvrent son

son cadavre ; ils se contenteront de répéter de siècle en siècle, *beati qui crediderunt et non viderunt ; beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum cœlorum.*

Observation de Bacqua.

57e *Histoire.* « Extrait du journal d'une » opération cæsarienne pratiquée sur la femme » de Nicolas Gabory, ouvrier en indiennes, » demeurant rue du Pont-Rousseau, à Nantes, » le 25 floréal an 5, par le citoyen Bacqua, » chirurgien, et Rapport, à ce sujet, par les » citoyens Plessmann et Baudelocque.

Lus le 2 fructidor en 6, à la société de médecine de Paris.

Comme chacun de nos lecteurs est libre d'aller puiser à la source même et cet extrait et ce rapport, nous nous contenterons de la leur indiquer (1) et de citer ici seulement les endroits du texte qui doivent fournir matière à nos réflexions.

1°. Plessmann, prussien d'origine, n'est pas seulement ici rapporteur, mais garçon tein-

(1) Voyez le Recueil périodique de la société de médecine de Paris, n°. 24, tome IV. Fructidor an VI, page 434.

turier de maître Baudelocque. Plessmann, professeur de troisième au ci-devant collége de Navarre, prévoyant que la révolution allait renverser sa chaire, se mit en tête, un bon matin, d'être officier de santé et accoucheur. Il rampa aux pieds de Baudelocque qui peut-être l'aurait produit dans le grand monde, s'il ne s'était laissé mourir. Quand on à la colonne épinière assez souple pour se ployer devant un protecteur achalandé, on peut quelquefois faire plus de chemin à Paris, dans cette posture humiliante, qu'en cherchant à s'élever de ses propres aîles. Plessmann était littérateur, et l'offre de ses services n'était point à dédaigner par un homme qui sait à peine lire. Qu'on ne s'y méprenne donc pas; je vais répondre à l'extrait et au rapport de Plessmann signé par Baudelocque.

2°. « L'un de ces commissaires (Baude-» locque) vous soumettra (c'est Plessmann » qui parle) à la suite du rapport, ses ré-» flexions personnelles (ce dernier mot est une » satyre) sur cette grande et importante opé-» ration, bien digne de fixer votre attention ».

Pourquoi n'avoir pas consigné dans le recueil périodique l'observation même de Bacqua ? Pourquoi n'avoir fait qu'un extrait de

cette grande et importante opération ? Pourquoi élaguer les détails et les circonstances de ce chef-d'œuvre, *bien digne de fixer votre attention*, messieurs de la société des frères et amis ? Soumain opère, dit-on, un miracle cæsarien, et c'est Simon qui fait l'extrait du journal de l'opération. Bacqua pratique, dit-on, avec succès *une grande et importante opération*, et c'est Plessmann qui nous en donne l'extrait. Mais Plessmann a-t-il bien saisi l'esprit du journal de Bacqua ? ou plutôt Bacqua qui a eu la faiblesse de permettre que Baudelocque, son instituteur, accolât son nom à une jonglerie, aurait-il eu assez de pudeur pour ne pas vouloir, ainsi que Soumain, transmettre à la postérité une imposture aussi grossière ? Quoi qu'il en soit, j'invite le chirurgien nantais à publier la lettre que je lui écrivis à l'époque où la société cæsarienne de Paris lui décerna une couronne civique.

3°. *L'hémorragie qui commençait à devenir inquiétante, etc.* (1). L'extracteur du journal de Bacqua se serait-il trompé dans la rédaction du texte ? On conçoit difficilement qu'une solution de continuité d'environ sept

(1) Page 439.

à huit pouces, faite à la matrice, ait pu occasionner une *hémorragie inquiétante.* François Rousset, dans son *Hystérotomotokie*, l'évangile des cæsariens, dit qu'il n'y a presque point de sang à la matrice des cæsariennes, parce que l'enfant *jà grand l'a tout bû.* L'auteur anonyme du *Récit curieux et intéressant* de la demoiselle Desmoulins, dit, que *l'incision de la matrice ne donna pas une seule goutte de sang.* Comment donc peut-il se faire que la femme Gabory ait eu une *hémorragie qui commençait à devenir inquiétante?* Les femmes de Nantes seraient-elles plus *sanguinaires* que celles de Paris, ou les gastrotomistes de Paris seraient-ils moins véridiques que ceux de Nantes?

4°. « Le fait présenté par le citoyen Bacqua, » dit l'extracteur, est attesté par les citoyens » *Danilo* et *Valteau*, professeurs d'accou- » chemens à Nantes; d'*Arbefeuille*, chirur- » gien en chef de l'hospice civil; *Cantin*, » officier de santé du même hospice; *Fréteau* » et *Depray*, chirurgiens; *Blin*, *Bodin*, » *Desplantes* et *Gesbert*, médecins. Toutes » ces signatures sont légalisées par celles de » deux membres de l'administration munici- » pale de Nantes, *Bernard* et *Rarenéau*, et

» par trois membres de l'administration dé-
» partementale, *Lepau*, *Marion* et *Gouthière*.
» L'acte de naissance et l'acte de décès de
» l'enfant, sont joints aux autres pièces ».

L'acte de décès de la mère, n'est pas encore parvenu aux *frères et amis* de la société de médecine de Paris; cependant il est de notoriété publique, que la femme Gabory, *que cette femme bien digne d'être mère, qui consentit à ce généreux sacrifice, et pressa de l'opérer* (1), est morte ainsi que son enfant, mais j'ignore à quelle époque et de quelle maladie.

La matrice cicatrisée de la femme Gabory n'est pas encore parvenue aux *frères et amis* de la société de médecine de Paris, tandis qu'on étale un luxe de signatures propres à éblouir des sots, mais qui ne disent autre chose aux gens sensés, sinon que quelques intrigans se sont donnés beaucoup de peine pour colorer une imposture d'un faux air de vérité.

En effet, n'est-il pas ridicule qu'on aille troubler, dans l'exercice important de leurs fonctions, deux membres de l'administration

(1) Page 436, du tome IV.

municipale et trois membres de l'administration départementale de Nantes, tandis que l'attestation de deux officiers civils était plus que suffisante pour légaliser les signatures des officiers de santé? Quand tous les habitans de Nantes auraient noirci de leurs signatures, un journal déjà assez noir par lui-même, pour certifier véritables les signatures des cinq magistrats, toutes ces signatures auraient été des hors-d'œuvres. Personne ne doute que les deux professeurs d'accouchemens, l'officier de santé, les chirurgiens et les médecins désignés dans ledit journal, n'aient apposé leur signature au procès-verbal d'opération. La question est de savoir si ces hommes de l'art ont été appelés avant, pendant ou après l'opération. La question est de savoir si quelqu'un d'entre eux a vu extraire l'enfant de la matrice, à travers l'ouverture pratiquée en sa présence, par l'opérateur Bacqua; or, c'est ce que pas un d'eux ne m'apprend; au contraire, voici ce que je lis dans l'extrait du journal (1):

« Couchée sur un lit, la tête un peu élevée, » les jambes allongées et écartées, on ramena » la matrice qui était considérablement dé-

(1) Page 436.

» viée vers le côté gauche, selon l'axe du corps,
» pour placer sa face antérieure sous la ligne
» blanche, et les mains d'un aide disposées
» convenablement, la fixèrent dans cette nou-
» velle direction ».

Quel était cet aide? Sans doute un des signataires du journal de Bacqua, puisqu'il était aux premières places à l'instant physique de l'opération. Pourquoi donc ne pas le nommer?

« Pendant ce temps, un aide pressait des
» deux mains les parties latérales du ventre (1)».

Est-ce l'aide dont les mains avait fixé la matrice, qui pressait des deux mains les parties latérales du ventre? Pourquoi dérober à cet aide la parcelle de gloire qui lui revient du succès, en condamnant son nom à l'oubli?

« On plaça un doigt en forme de crochet....
» On dégagea l'enfant (2).... On serra très-
» peu ces points de suture.... On avait permis
» de la gelée de groseilles (3).... On y appliqua
» un large cataplasme (4), etc.... »

Quel rôle jouent ici toutes ces particules

(1) Page 439.
(2) Page 437.
(3) Page 440.
(4) Page 443.

on ? tiennent-elles la place des noms de Danilo, Valteau, Fréteau, etc., ou ne désignent-elles que l'opérateur Bacqua ?

« Il fallait donc mutiler le quatrième enfant » de la femme Gabory, comme les trois pré- » cédens, ou bien lui ouvrir une issue (1) ».

Mais où est donc la preuve de la mutilation antérieure des trois enfans de la femme Gabory ? A-t-on fait d'une pierre deux coups, et les signatures apposées au journal Bacqua, servent-elles à la fois pour attester le mode des accouchemens antérieurs ?

Pour moi, j'ouvre mes deux yeux et je ne vois dans l'extrait du journal de Bacqua que des signatures, et pas un des signataires qui me dise, oui, j'ai vu Bacqua ouvrir la matrice, en extraire l'enfant vivant, et la femme Gabory a survécu tant de jours, tant de mois, à l'opération.

Bacqua même ne me dit rien, c'est Flessmann-Baudelocque qui a tout dit, tout fait, et tout fait faire pour lui ; d'où je conclus que Nicodême Bacqua n'est que le prête-nom d'une imposture gastrotomique dont voici la cause, le motif et l'objet.

---

(1) Page 453.

Les accoucheurs cæsariens de Paris, au lieu de répondre au défi loyal et solemnel que je leur donnais de chercher une femme rachitique, que je ne pusse accoucher par la voie naturelle, trouvèrent plus simple de démontrer l'impossibilité physique de l'accouchement, en pratiquant une douzaine d'opérations cæsariennes, se réservant de faire une gastrotomie, qu'ils nous auraient donnée pour un succès cæsarien ; mais cette petite conspiration contre la nature, ayant été découverte par ma protestation contre toute opération prétendue cæsarienne, pratiquée nuitamment et clandestinement, les frères et amis de la société furent obligés d'écrire à Nantes, et de commander aux rives de la Loire un miracle digne des bords de la Garonne. Ce fut le 25 floréal an 5, que maître Bacqua, chirurgien, fit *tutò, citò et jucundè*, ce chef-d'œuvre de l'art. Ainsi, tant que la Loire portera à l'Océan le tribut de ses ondes, le nom de Bacqua l'emportera dans la balance sur ceux de Pelletan, de Baudelocque, de Dubois et de Coutouly, qui, sur douze opérations cæsariennes, n'ont pu obtenir un succès, parce que des yeux clairvoyans ont suivi le couteau cæsarien jusques dans la cavité de la matrice.

OBSERVATION DE M. LARREY.

M. Larrey, jeune chirurgien à Nîmes, apprenant que la société de médecine de Paris venait de consacrer la pratique de l'opération cæsarienne, et de décerner une couronne civique à Bacqua, eut la bonne foi de croire à la possibilité du succès, et pratiqua en effet l'*utérotomie* le 10 fructidor de l'an 8. La femme opérée mourut le huitième jour de la couche; cependant les cæsariens de Paris firent retentir les journaux de ce prétendu succès; la lettre qui l'annonçait était datée de Nîmes, le 15 fructidor an 8 (1). Ce succès fut démenti par une seconde lettre signée Mitier fils, en date du 29 vendemiaire an 9 (2). Enfin, cette seconde lettre en provoqua une troisième (3) de la part de M. Mitier fils, médecin à Nîmes, qui, tel que le vrai Sosie dans Amphytrion (4), nia tout ce que le prétendu faux Sosie avait écrit, et cependant il ne dit pas un mot de la femme Raguichi,

---

(1) (N°. 1333) de la Clef du Cabinet des Souverains, nonidi 29 fructidor an 8.

(2) *Idem* (N°. 1380), quartidi 14 brumaire an 9.

(3) *Idem* (N°. 1406), décadi 10 frimaire an 9.

(4) Comédie de Molière.

opérée par M. Larrey ; en sorte que le public ignore si cette femme est morte ou vivante, et si cette observation doit être placée au rang des succès ou des non-succès.

Le rapprochement de ces trois lettres m'a paru propre à dissiper ces doutes et à prouver aux observateurs impartiaux combien sont à plaindre les ennemis de la vérité, à raison des peines et des tourmens qu'ils sont obligés de se donner pour éblouir les yeux du vulgaire et faire triompher une erreur.

Nîmes, le 15 *fructidor an* 8.

« Le citoyen Larrey, professeur d'accouchement à » l'école centrale de ce département, frère du chirur- » gien en chef de l'armée d'Egypte, a fait, il y a » quelques jours, l'opération cæsarienne sur une femme » Raguichi : l'enfant et la mère sont hors de danger (1). » Cette difficile cure fait assez l'éloge de ce citoyen, » pour qu'il ne soit pas nécessaire de rappeler ici tous » ses autres talens ».

Nîmes, le 29 *vendemiaire an* 9.

« Il est très-vrai que le citoyen Larrey, chirurgien » de notre ville, a fait l'opération cæsarienne à une » femme rachitique ; mais il ne l'est point que la femme

(1) A l'époque où cette lettre fut publiée, le 29 fructidor an 8, il y avait onze jours que la femme était inhumée. Peut-on mentir plus effrontément au public ?

» ait été sauvée ; elle est morte huit jours après, soit » par l'effet de l'opération, soit par l'impéritie des soins » qui lui ont été donnés (le citoyen Larrey n'étant point » médecin). Ce chirurgien mérite sans contredit, des » éloges et des encouragemens ; mais il a besoin de se » défier de son amour-propre, et de travailler encore » long-temps pour faire honneur à cette ville.

» *Signé* MITIER fils ».

Nîmes, le 26 brumaire an 9.

« J'ai cru devoir, citoyen, m'inscrire en faux contre » cet écrit inséré dans votre journal du 14 brumaire, » contre l'opération cæsarienne pratiquée par le ci- » toyen Larrey mon gendre. Je pourrais même dé- » masquer le personnage odieux qui s'est servi de mon » nom pour vous envoyer cette méchanceté sans esprit ; » mais c'était avilir mon caractère. Je vous prie donc, » citoyen, de vouloir bien rendre publique ma lettre » légalisée par la municipalité, et confronter ma si- » gnature avec celle qui vous était déjà faussement » parvenue. Salut et fraternité.

» *Signé* MITIER fils, *médecin*.

» Vu par moi, maire de la ville de Nîmes, pour la » légalisation de la signature du citoyen Mitier » fils, médecin.

» *Signé* CAS. FORMEN, *maire* ».

Réflexions sur ces trois lettres.

Le 10 fructidor an 8, M. Larrey pratique une opération cæsarienne à Nîmes, et cinq

jours après on écrit que *l'enfant et la mère sont hors de danger.*

Cependant une seconde lettre arrive et nous apprend que la femme opérée n'a survécu que huit jours à cette opération. Est-ce un envieux, ou tout bonnement le beau-père Mitier, qui, après la mort de la femme, fit écrire la seconde lettre pour avoir ensuite occasion de s'inscrire en faux contre *cet écrit*, et de laisser le public dans l'incertitude sur le sort de la femme opérée et sur le succès de l'opération? La troisième lettre renferme, à mon avis, la solution de ce problême.

En effet, le vrai Mitier fils *s'inscrit*, dit-il, *en faux :* contre quoi donc ? Est-ce contre l'opération cæsarienne ? Mais il est constant que son gendre l'a pratiquée. Est-ce contre la mort de la femme? Mais il est de notoriété publique que la femme Raguichi mourut huit jours après l'opération. Est-ce contre la signature Mitier ? Mais qu'importe au public que ce soit Pierre ou Jean qui signent une lettre, pourvu que cette lettre renferme la vérité.

Or, la seconde lettre signée par le faux Mitier, est plus vraie que la troisième, quoique la signature du vrai Mitier y soit légalisée par

la municipalité ; la seconde lettre m'apprend la mort de la femme, qu'on m'avait dit être *hors de danger* cinq jours après l'opération ; tandis que la troisième lettre, non-seulement dérobe la connaissance du mauvais succès de l'opération, mais encore l'auteur de cette lettre induit le public en erreur, en s'inscrivant en faux contre des faits incontestables.

Je ne me permettrai aucune réflexion sur l'opérateur. Je sais de bonne part, que M. Larrey, chirurgien en chef de la garde des Consuls, a improuvé sa conduite, et cette leçon fraternelle, de la part d'un homme qui a mérité les éloges flatteurs du chef de la nation française, fera plus d'impression sur son esprit que tous les conseils que je pourrais lui donner, pour le prémunir contre les insinuations perfides de Baudelocque et de sa clique.

OBSERVATIONS DE SUCCÈS,

Recueillies par Plessmann-Baudelocque, et extraites du tome V du journal de Médecine.

Caqué, chirurgien à Rheims, pratiqua cette opération le 17 septembre 1782; la guérison fut complette au 14 janvier suivant.

Beaujeu, chirurgien de Martigni, près Laon, la fit le 29 novembre 1733; la femme fut guérie le trente-unième jour.

Arondeau opéra une femme de 46 ans, le 24 mai 1760, lors de son neuvième enfant, les huit premiers étant venus naturellement; la malade sortit le vingt-quatrième jour, pour aller à l'église, étant parfaitement rétablie.

Un chirurgien d'Attichi, près Compiègne, crut devoir faire l'opération cæsarienne, en octobre 1772; la femme fut guérie au bout de cinq semaines.

Dufréchou, chirurgien à Symore, en Gascogne, fit la même opération, en 1776, à une femme qui fut guérie le trentième jour.

Chabrol opéra la femme d'un officier de génie, à Mézières, le 31 août 1778; mais la guérison ne fut entière qu'après deux mois et huit jours.

La femme d'un cabaretier de Dieppe, opérée le 19 novembre 1778, par Riolles, Tronard, Delestres et autres, fut en état de sortir après le quarantième jour.

Warroquier, chirurgien à Lille, en opéra une le 11 mai 1780, qui fut guérie le quarante-cinquième jour.

Favereau, chirurgien à Jallais, fit l'opé-

ration le 18 juillet 1786, et le 20 août suivant la femme était guérie.

Lefranc, chirurgien à la Pommeraie, la pratiqua le 28 août 1787. La guérison ne fut entière qu'au bout de deux mois.

Sock, chirurgien à Leyde, opéra deux femmes avec tout le succès qu'il pouvait desirer; l'une le 13 juillet 1789, qui sortit dès le vingt-septième jour, et l'autre le 21 mai 1792, dont la guérison fut également complette au trentième jour.

Lebas, chirurgien à Mouilleron, a pratiqué avec succès deux opérations cæsariennes.

Thibaut-Desbois et Lambron ont pratiqué à eux deux trois opérations cæsariennes avec le plus grand succès, le 9 août 1775, et le 30 décembre 1779.

Dumay, chirurgien de Fontenay-le-Peuple, fit la même opération le 4 germinal an 4, et au trentième jour la plaie était presque guérie.

Juges éclairés et impartiaux, prenez en main la balance, et dans l'un des bassins mettez, Caqué, Beaujeu, Arondeau, Dufréchon, Chabrol, Riolles, Tronard, Delestres, Favereau, etc.; dans l'autre bassin mettez Ambroise Paré, Guillemeau, Viard, Duret, Marchant, Mauriceau, Heister, Dionis et Baudelocque lui-même

lui-même qui n'a jamais opéré avec succès, pesez et dites à la postérité de quel côté penchera la balance. Cependant, convaincue par l'évidence des succès de maître Caqué, et sur-tout entraînée par l'éloquent caquet de maître Plessmann-Baudelocque, la Société de médecine de Paris, ouïes les recherches d'icelui, consignées dans le tome cinquième du recueil périodique, rendit l'arrêté suivant.

ARRÊTÉ.

« La Société de médecine, après avoir en-
» tendu deux lectures du Mémoire du cit. Bau-
» delocque, sur l'opération cæsarienne, et
» la discussion intéressante à laquelle il a
» donné lieu; considérant,

1°. » Qu'il est démontré par l'expérience,
» qu'il existe des cas dans lesquels l'accou-
» chement est impossible par les voies natu-
» relles (1);

(1) Il est démontré par l'expérience, que maître Baudelocque, appelé avec deux de ses confrères, pour pratiquer l'opération cæsarienne à l'Hôtel-Dieu, a vu accoucher spontanément par la voie naturelle, d'un enfant à terme et vivant, la femme qu'il allait victimer, sous prétexte d'impossibilité de l'accouchement par les voies naturelles. Mais le dernier de

2°. » Que dans beaucoup de ces cas, l'opé-
» ration cæsarienne est le seul moyen qui
» donne l'espoir de sauver la mère et l'en-
» fant (1);

3°. » Que cette opération, quelque grave
» qu'elle soit, a été souvent pratiquée avec
» un entier succès (2);

» Est unanimement d'avis, qu'il est du
» devoir du médecin de recourir à l'opération
» cæsarienne dans les cas déterminés par
» l'art; et afin de mettre les savans, ainsi

---

mes élèves démontrera par l'expérience, à la Société de médecine, qu'il n'y a, et ne peut jamais y avoir impossibilité physique de l'extraction de l'enfant à terme par les voies naturelles, pour l'accoucheur qui connaît le procédé de la nature dans la plus importante fonction de l'économie.

(1) A la page 82 de ses recherches, extraites du tome V du recueil périodique, Plessmann-Baudelocque a dit : « Le nombre des succès sera de 37, et » celui des non-succès, pour la femme, de 56 ». D'après ce tableau comparatif, il s'en suivrait que sur trois opérations cæsariennes on obtient deux succès. Or il faut avoir abjuré toute pudeur pour émettre une pareille assertion à la barbe des Athéniens, qui ont vu périr treize victimes sous le couteau cæsarien, en comptant celle du citoyen Larrey.

(2) Par des Caqué.

» que le public, en état de porter un ju-
» gement sur une opération qui intéresse de
» si près l'humanité, l'ordre social et les
» progrès de l'art, la Société arrête (1):

1°. » Que le Mémoire du citoyen Baude-
» locque sera imprimé dans le prochain
» numéro de son recueil périodique, avec
» l'extrait du procès-verbal de la séance de
» ce jour;

2°. » Que la notice de l'accouchement de
» la femme Marville, et le procès-verbal de
» l'ouverture du cadavre de cette femme,
» seront également imprimés à la suite de ce
» Mémoire;

3°. » Qu'il sera tiré, par extrait, deux cents
» exemplaires du présent Mémoire, pour être

---

(1) Il est à remarquer que toute l'intrigue de la faction cæsarienne et l'éloquence de son chef n'ont pu parvenir à faire casser le jugement rendu au seizième siècle, contre cet attentat, par le collége des chirurgiens-jurés, et par la faculté de médecine de Paris. Ainsi, le présent arrêté n'a pour objet que de *mettre les savans, ainsi que le public, en état de porter un jugement sur cette opération.* J'ose me flatter que ma *Lucine française* atteindra plus sûrement ce but, pour l'honneur de la médecine et le bonheur de l'humanité.

» adressés aux divers corps administratifs et » judiciaires. Pour copie conforme, *signé* » Sue aîné, secrétaire-général ». (C'est toujours le bibliothécaire de l'école de Médecine de Paris).

« Qu'un cheval bronche, il n'y a en cela » rien d'étonnant ; mais toute une écurie, » c'est ce que je ne conçois pas », disait un chancelier de France, au sujet du parlement de Toulouse, qui venait de condamner à mort un innocent.

Ne pourrais-je pas dire avec plus de fondement que ce chancelier : je ne conçois pas que toute une écurie, non de chevaux, mais d'animaux dont le pas est réputé plus sûr, ait pu broncher à ce point. C'est pour leur apprendre à marcher droit, que le 7 frimaire de l'an 7, je leur donnai ce coup de fouet.

PROTESTATION contre l'arrêté de la Société dite de Médecine de Paris, inséré sans date, dans un ouvrage intitulé : Recherches et Réflexions sur l'opération cæsarienne, etc.

Aux médecins observateurs.

Le citoyen Baudelocque aîné, chirurgien-accoucheur et professeur adjoint de l'école

provisoire de Médecine de Paris, a surpris votre religion par un faux exposé de prétendus miracles cæsariens et par une note pleine d'impostures, sur l'accouchement de la femme Marville, ainsi que je l'ai démontré dans la séance solemnelle, à laquelle je présidai, le 30 brumaire de l'an 7.

En conséquence, je proteste contre l'arrêté de la Société dite de Médecine, commençant par ces mots : *La Société de Médecine, après avoir entendu deux lectures du Mémoire du citoyen Baudelocque, sur l'opération cæsarienne, etc.*, et je déclare :

1°. Que je me charge d'extraire l'enfant à terme, par la voie naturelle, quelque vicieusement configuré que puisse être le bassin de la femme enceinte (1), pourvu qu'elle me soit livrée avant le travail de l'enfante-

(1) C'est ce que j'ai déjà démontré par l'expérience, en accouchant d'un enfant à terme et sans mutilation, madame Picamelot, épouse d'un marchand de vin, à l'enseigne de la Tour-d'Argent, rue de la Monnaie, dont les trois premiers enfans avaient été extraits par lambeaux ou décolés. J'invoque sur ce point le témoignage de messieurs Laborde, île Saint-Louis; Boyer, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, et Lacroix, dont j'ignore la demeure.

ment, pour éviter les piéges qui pourraient m'être tendus, comme dans l'accouchement de la femme Marville.

2°. Je prouverai à tous les savans impartiaux, que le comité de la Société dite de Médecine a fait preuve de stupidité, en refusant les billets d'entrée à une séance où elle était appelée pour mettre au grand jour la vérité ou la fausseté de ses principes.

3°. Je démontrerai que tous les miracles cæsariens sont faux et ont été forgés par le fanatisme chirurgical.

4°. Je citerai au tribunal de l'opinion publique, comme coupable de lèze-humanité, tout accoucheur qui s'autoriserait de cet arrêté, pour faire tomber une nouvelle victime sous le couteau cæsarien.

5°. La présente protestation sera envoyée sur-le-champ à toutes les autorités constituées et à toutes les sociétés savantes, même au comité de refus de la Société de Médecine de Paris. *Signé* Sacombe.

Cependant un membre de la Société de Médecine de Paris, M. Giraud, éclairé depuis par l'expérience sur les dangers de l'opération cæsarienne, a eu le courage de se rétracter publiquement de l'opinion émise à la Société

le jour où le tripot cæsarien surprit la religion de cette Société savante; voici le texte de cet opuscule de sept pages in-8°.

Mon opinion sur les opérations cæsarienne et de la symphise (1).

« Deux exemples récens de l'opération cæ-
» sarienne, suivie de la mort des deux femmes
» sur lesquelles elle a été pratiquée, réveillent
» dans ce moment, plus que jamais, toute
» mon attention sur un point de l'art auquel
» je me suis dévoué, et qui a offert dans
» tous les temps de grandes difficultés pour
» les hommes même les plus célèbres, et qui
» ont acquis plus de droits à la reconnaissance
» publique. Quelque faible que puisse pa-
» raître, dans la question dont je vais m'oc-
» cuper, le jugement particulier que j'en
» porterai, je me dois à moi-même, je dois
» à ma conscience, à mon zèle pour la chi-
» rurgie, et à mon desir ardent de la voir de

(1) Il n'entre point dans mon plan de discuter ici les motifs pour ou contre l'une et l'autre opération; cette matière a été trop savamment traitée, pour que je puisse y rien ajouter d'intéressant à l'art. (*Note de M. Giraud*).

» plus en plus se perfectionner, d'exposer
» avec franchise ce que je pense des deux
» opérations qui se pratiquent dans les cir-
» constances où l'accouchement paraît impos-
» possible par les voies naturelles. Ce qui s'est
» passé sous mes yeux, serait une leçon dont
» je croirais ne devoir compte à personne, si
» la part active que j'ai prise à un arrêté de
» la Société de Médecine, en date du deuxième
» jour complémentaire an 6, n'indiquait que
» j'ai pensé (comme plusieurs hommes du
» premier mérite, il est vrai, et dont quelques-
» uns doivent être regardés comme mes maî-
» tres) que l'opération cæsarienne était la seule
» à laquelle on dût recourir dans les cas déses-
» pérés ; mais plus les arts intéressent l'huma-
» nité, plus les hommes qui les cultivent ont
» besoin de se défier de leurs propres lumières,
» lorsqu'il s'agit sur-tout de prononcer sur des
» principes dont l'application incertaine peut
» avoir de funestes résultats. Quelque contra-
» dictoire que puisse paraître ici l'opinion que
» j'émets, avec celle que j'ai manifestée dans
» le sein de la Société de Médecine, je ne puis
» me dissimuler aujourd'hui, que si la bonne
» foi présida au jugement que je portai alors,
» elle me fait un devoir de le révoquer, du

» moment où l'expérience m'a convaincu que
» je ne devais pas y persister.

» J'avais envisagé l'ensemble des accidens
» qui accompagnent l'opération cæsarienne,
» et ne m'étais point dissimulé combien ils sont
» dangereux; mais je ne puis taire qu'ils ne
» me parurent jamais aussi redoutables qu'ils
» le sont en effet. La section de la symphise
» des pubis me paraissait offrir les mêmes
» dangers ou à peu près aussi grands; mais
» ce qui guida mon jugement pour refuser
» d'admettre cette opération, c'est que je
» doutais qu'on pût obtenir un écartement
» assez considérable pour ouvrir un passage à
» l'enfant dans un bassin de moins de 68 mil-
» limètres (2 pouces et demi) de petit dia-
» mètre. Quand on parcourt les livres de l'art,
» on y rencontre des preuves que l'opération
» cæsarienne a été pratiquée avec quelque
» succès, et cependant je ne puis me défendre
» de la vive impression qu'a laissée sur mon
» esprit appliqué à la recherche de la vérité,
» le tableau de six femmes opérées sous mes
» yeux, et à l'opération de quatre desquelles
» j'ai servi d'aide. La plupart de ces malheu-
» reuses paraissaient réunir toutes les condi-
» tions favorables à l'opération; elles ont toutes

» été opérées par les premiers maîtres de l'art, » et la mort ne les a pas moins frappées, ainsi » que presque tous leurs enfans (1).

» Après de tels exemples, dois-je hésiter à » déclarer publiquement que les raisons qui » m'avaient servi de guide dans le jugement » que je portai à la Société de Médecine, se sont » dissipées à la clarté du flambeau de l'expé- » rience? Pourquoi donc tiendrais-je à une » opinion calquée sur des principes qui au- » jourd'hui me paraissent équivoques? Non, » une telle faiblesse ne convient point à » l'homme dont tous les travaux ne doivent

---

(1) La plus exacte vérité doit régner dans les observations; sans elle l'art de guérir ne saurait faire de progrès avantageux. C'est sans doute par erreur que le citoyen Baudelocque a avancé dans ses recherches sur l'opération cæsarienne, page 71, numéros 30 et 31, que les bassins des deux femmes opérées au grand hospice d'Humanité, n'avaient que 54 millimètres (2 pouces) de petit diamètre, dépouillé des parties molles, et qu'elles n'avaient péri que le deuxième jour après l'opération. Le fait est que le bassin de l'une de ces femmes avait 70 millimètres (2 pouces 7 lignes), et celui de l'autre, 72 millimètres (2 pouces 8 lignes); que l'une est morte un quart-d'heure après l'opération, et l'autre au bout de quatre à cinq heures. (*Note de M. Giraud*).

» tendre qu'à la conservation et au soula-
» gement de l'humanité. Je ne crois point
» cependant qu'on doive rejeter, pour tous
» les cas, l'opération cæsarienne, quelques
» terribles que soient ses effets : il est rigou-
» reusement possible, par exemple, de ren-
» contrer des sujets dans lesquels une tumeur
» osseuse ayant son siége dans la circonférence
» du détroit supérieur, offrirait un obstacle
» invincible à la sortie de l'enfant par tout
» autre moyen. Si nous parcourons les auteurs
» qui ont écrit sur l'art de guérir, il ne sera
» pas difficile de nous convaincre encore qu'il
» y a des bassins dont le diamètre antero-pos-
» térieur se trouve avoir moins de 27 milli-
» mètres (1 pouce); il paraît bien qu'en pareil
» cas l'accouchement est physiquement im-
» possible, si ce n'est par l'opération cæsa-
» rienne, etc.

» La section de la symphise n'est pas une
» opération exempte d'inconvéniens; mais il
» faut en convenir, ses dangers ne me pa-
» raissent pas être aussi graves que ceux de
» l'opération cæsarienne. La facilité avec la-
» quelle j'ai vu les citoyens Alphonse-le-Roi
» et Baudelocque faire l'extraction du fœtus
» à terme, à travers le bassin de deux des

» cadavres dont les sujets vivans avaient subi
» l'opération cæsarienne, m'a fourni la
» preuve matérielle qu'il serait possible de les
» extraire dans l'état de vie. Je ne puis, il
» est vrai, juger par expérience des succès de
» l'opération sigaultienne, ne l'ayant jamais
» vue pratiquer que sur des cadavres; mais
» nul raisonnement ne me fera concevoir que
» l'écartement des symphises postérieures du
» bassin, puisse offrir autant de dangers
» qu'une plaie de six pouces au bas-ventre et
» à la matrice. Si on juge, par analogie, des
» dangers que peut entraîner le déchirement
» des ligamens sacro-iliaques, je ne conçois
» pas comment la mort pourrait en être cons-
» tamment la suite. Ne voyons-nous pas dans
» toutes les autres parties du corps, le pe-
» rioste déchiré, les ligamens rompus, et les
» malades survivre à ces accidens; les vertèbres
» se luxer sans occasionner toujours la mort?
» Les os des hanches se sont luxés sur l'os
» *sacrum*, et les malades ont guéri. Comment
» pourrait-il donc se faire que le seul écar-
» tement de ces os fût mortel? . . . . Si main-
» tenant nous croyons à la possibilité de faire
» sortir l'enfant sans rompre les ligamens
» sacro-iliaques, comme la raison nous porte

» à le croire, et comme l'ont démontré le
» cit. Thouret, dans son précieux Mémoire
» sur les symphises postérieures du bassin,
» et le citoyen Alphonse-le-Roi, dans ses
» leçons publiques, nous ne pouvons nous
» empêcher de penser qu'il y aurait de l'inhu-
» manité à ne pas renoncer à la pratique
» de l'opération cæsarienne en faveur des
» moindres inconvéniens dont la section de
» la symphise des pubis offre la perspective.
» Quelques insuccès pourraient, à la vérité,
» répondre à tous les raisonnemens possibles;
» mais on ne peut nier que cette opération ait
» été pratiquée avec avantage, et dans ce
» cas, l'expérience parle en sa faveur.

» Après avoir émis mon opinion sur deux
» opérations de la plus haute importance, il
» ne me reste plus qu'un vœu à former; c'est
» que l'une ou l'autre de ces opérations ne
» soit jamais pratiquée que dans des cas d'une
» absolue nécessité, par des hommes profon-
» dément instruits, et qui n'auront d'autre
» ambition que celle de jouir de l'avantage
» inappréciable de conserver à la vie ces êtres
» intéressans formés par la nature pour être
» mères, et qui, ne pouvant résister à la vive
» impulsion qu'elles reçoivent chaque jour

» pour le devenir, se livrent sans en connaître » les dangers, au doux espoir d'atteindre à » ce bonheur.

» *Signé* B. Giraud ».

Réflexions sur l'opuscule de B. Giraud.

Peu de jours après la publication de cet opuscule de M. B. Giraud, je passais sur le quai du Louvre, vers les six heures du soir. Tout-à-coup une odeur cadavéreuse vint frapper mon odorat : il y a ici des cæsariens, dis-je en moi-même, que peuvent-ils faire en ces lieux, à l'heure qu'il est ? Guidé par les corpuscules exhalans auxquels l'air servait de véhicule, je suis la trace de leurs pas. Mon nez sent un cæsarien, comme un Péruvien sentait un Espagnol lors de la conquête du nouveau monde. A peine suis-je entré dans le Louvre, par la porte du quai, que j'entends (car on ne pouvait distinguer les objets dans l'obscurité), j'entends la voix de plusieurs personnes réunies en groupe devant la salle de la Société de Médecine : c'étaient cinq à six membres du comité cæsarien qui attendaient l'ouverture de la séance. Je me glisse sur la pointe du pied, l'œil au guet, l'oreille dressée pour entendre leur conversation.

Savez-vous, messieurs, disait l'un d'eux à ses collègues, que B. Giraud, le suppléant, a des remords..... *Sa conscience..... Son zèle pour la chirurgie..... Le desir ardent de la voir de plus en plus se perfectionner.... Sa bonne foi..... La conservation et le soulagement de l'humanité.* — Au fait, avocat, s'écrie brusquement un des auditeurs, en l'interrompant, au fait; d'où naissent les remords de B. Giraud? — D'avoir, reprit l'orateur, émis son opinion en faveur de l'opération cæsarienne dans notre fameuse séance du deuxième jour complémentaire de l'an 6, sous prétexte qu'il a vu périr *six femmes opérées sous ses yeux, et à l'opération de quatre desquelles il a servi d'aide.* — Où la pitié va-t-elle se loger, dit ironiquement un confrère, dans le cœur d'un suppléant de l'Hôtel-Dieu de Paris? — On dit, ajoute un troisième personnage, qu'il traite poliment Baudelocque de menteur. — Il n'y a pas de mal à ça, notre doyen a fait ses preuves à Cracovie. — Il avance que Thouret, le tribun, a fait un *Mémoire précieux sur les symphises du bassin.* — Ce garçon veut arriver à l'Ecole de Médecine, et il fait sa cour au directeur. — Il place, dit-on, Sigault entre

Castor et Pollux, pour prix de sa découverte symphisienne. — Il serait mieux dans le zodiaque à côté de l'écrevisse, pour avoir fait reculer l'art des accouchemens. — Deux écrits sont sortis, jusqu'à ce jour, de la plume de B. Giraud : 1°. la *Description d'un hermaphrodite*, de laquelle il résulte évidemment qu'il n'exista jamais d'hermaphrodite. 2°. Son *Opinion*, etc., qui démontre qu'il n'a pas d'opinion sur les opérations cæsarienne et symphisienne. Je crois, en vérité, qu'il est payé par Sacombe, pour accréditer les systèmes de ce novateur, par l'incorrection de son style, et par son étrange logique. En effet, pourquoi se retracte-t-il de son opinion émise librement à la Société de médecine, en faveur de l'opération cæsarienne? Parce qu'il a reconnu, dit-il, son erreur *à la clarté du flambeau de l'expérience*; et cependant quelques lignes plus bas, l'auteur dit qu'il est des *cas où l'accouchement est physiquement impossible, si ce n'est par l'opération cæsarienne.* Ce n'est pas tout; dans le même écrit, B. Giraud ajoute qu'il y aurait *de l'inhumanité à ne pas renoncer à la pratique de l'opération cæsarienne, en faveur des moindres inconvéniens dont la section de la symphise des pubis*

pubis offre la perspective, tandis que l'auteur avoue n'avoir vu pratiquer cette dernière opération que *sur deux cadavres dont les sujets vivans avaient subi l'opération cæsarienne*. Peut-on déraisonner de la sorte? — C'est un faux-frère qu'il faut rayer de la liste. — Messieurs, reprit un lettré de la bande, j'ai lu cette *Opinion*, et voici mon avis: laissons écrire B. Giraud, nous serons bien vengés de sa capucinade.

Je suis intéressé que M. Giraud soit informé de ce colloque, afin qu'il puisse se défier de ceux de ses collègues à la Société de Médecine, qui pourraient lui conseiller d'écrire, afin de compromettre sa réputation par de petites feuilles imprimées, que le vent n'emporte pas toujours comme les paroles: *Verba volant, scripta manent*: ce qui est un malheur pour un jeune chirurgien, plus exercé à manier le bistouri que la plume dont il peut se passer, pour *la conservation et le soulagement de l'humanité*, tandis que le défaut de style et de jugement peuvent nuire à la réputation du meilleur chirurgien.

Mais c'est trop long-temps m'arrêter à débrouiller le chaos des impostures cæsariennes.

« Il est démontré pour tout homme im-

» partial et de bonne foi, m'écrivait ces jours » derniers un de mes abonnés, il est dé- » montré que l'opération cæsarienne est fille » du crime et de l'ignorance. Son infâme gé- » néalogie ne peut plus être contestée que par » quelques hommes du métier qui se jouent de » l'espèce humaine ».

« Il est assez singulier, me disait un autre, » d'un ton moins tragique, que l'opération » cæsarienne n'ait jamais été pratiquée avec » succès que par des ânes ».

Vous êtes dans l'erreur, lui répondis-je; un jeune taureau s'est montré à cet égard le digne émule des docteurs d'Arcadie; voici l'histoire en deux mots :

Une dame enceinte de neuf mois, assistait à Saint-Sébastien, en Espagne, à un combat de taureaux. La galerie où elle se trouvait placée, croule tout à coup; les spectateurs roulent pêle-mêle dans l'arène. Un taureau furieux s'élance, et d'un seul coup de corne pourfend les vêtemens, le ventre, le péritoine et la matrice de la femme enceinte; l'enfant sain et sauf passe à travers l'ouverture. Un de ses confrères, César d'Artigoite, chirurgien à Saint-Sébastien, se trouve là fort à propos pour achever l'œuvre; il fait quelques points

de suture, panse la plaie, et peu de temps après la femme guérit sans le plus léger accident.

C'est d'Artigoite lui-même qui raconte cette histoire à Desault, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Paris, qui l'a consignée dans son journal de chirurgie.

Il ne me reste plus, pour terminer l'instruction du procès contre l'opération cæsarienne, qu'à rapporter, ainsi que je m'y suis engagé (1), la seule observation de succès de l'opération cæsarienne pratiquée sur les femelles quadrupèdes, et consignée par Achille Miegge, dans les actes helvétiques (2).

HISTOIRE d'une opération cæsarienne pratiquée avec succès, au rapport d'Achille Miegge, sur une chatte qui, onze jours après l'extraction de trois petits, en mit bas un quatrième par la voie naturelle.

Quelques élèves en chirurgie, dit Achille Miegge, occupés de dissections dans un am-

(1) Voyez page 195.

(2) Tome III, page 376.

phithéâtre de médecine, saisirent une chatte pleine, et la condamnèrent à subir l'opération cæsarienne. L'un d'eux en lui rasant le poil du ventre lui coupa les mamelles, et pratiqua aussi mal adroitement la section de la matrice. L'historien dit que pendant cette cérémonie, il entra dans l'amphithéâtre, et qu'il fut témoin de l'extraction de trois petits chats. Après ce chef-d'œuvre, l'opérateur attacha un cordon à la patte de l'opérée qui alla se réfugier dans un colombier; c'est-là, que les élèves cæsariens venaient apporter à la chatte des alimens médicamenteux, et observer les progrès de la cicatrisation de la plaie. Mais, ô prodige! le onzième jour après l'extraction des trois petits par l'opération cæsarienne, un quatrième chat fut expulsé par la voie naturelle. Achille Miegge explique ainsi cet étrange phénomène: les élèves, dit-il, ignoraient que la matrice de la plupart des femelles quadrupèdes a deux cornes; les trois petits étaient sans doute renfermés dans l'une des deux, et le quatrième dans l'autre, ce qui les empêcha d'extraire ce dernier. Du reste, peu de jours après, la chatte guérit parfaitement, et fécondée dans la suite, elle mit bas par la voie naturelle.

Réflexions sur cette histoire.

Quel est donc cet Achille Miegge? Est-il médecin ou chirurgien? A quel titre vient-il consigner dans les actes helvétiques, le seul exemple de succès de l'opération cæsarienne pratiquée sur les femelles quadrupèdes?

Le nom d'Achille Miegge (nom apocryphe sans doute) ne se trouve nulle part que dans les actes helvétiques, à propos de la chatte opérée avec succès par quelques élèves dont il tait prudemment le nom. L'historien choisit pour sujet de l'opération, un tigre domestique, afin que si ce fait trouvait des incrédules, personne du moins ne fut tenté de le convaincre d'imposture par l'expérience, en réitérant l'opération sur un animal dont le caractère est trop connu pour que je démontre le danger de pratiquer sur lui une pareille opération.

Ces élèves [illegible]liens, dit le conteur, ignoraient la [illegible] de la matrice; mais pourquoi Achille Miegge, profond en zoologie, qui survint avant la fin de l'opération, n'observa-t-il pas à ces jeunes gens, qu'il pouvait y avoir des petits dans les deux matrices? Mais n'est-il pas évident que ce quatrième

petit ne sortit de la matrice onze jours après l'opération, que pour prouver aux anti-cæsariens incrédules, la possibilité de la cicatrisation de ce viscère, et du libre exercice de ses fonctions.

Mais quel motif, dira-t-on, peut avoir cet Achille Miegge, en forgeant ce conte ridicule? Le motif très-louable aux yeux des catholiques, d'accréditer par un nouveau succès, une opération qui seule pouvait ouvrir les portes du ciel aux enfans à terme, en leur procurant la grâce du saint baptême. Le pieux cæsarien qui, sous le nom d'Achille Miegge, s'est permis cette petite fiction, a pensé sans doute, que le Dieu de vérité lui pardonnerait ce mensonge, en faveur de la pureté de ses intentions.

« Vous voyez, dit Achille Miegge, aux » chirurgiens, que vous devez pratiquer l'opé- » ration cæsarienne toutes les fois que vous » avez la douce certitude de sauver l'enfant » qui, sans ce bienfait de l'art, serait privé de » recevoir le baptême ».

Voilà, comme on dit, *le bout d'oreille;* et pour parler sans figure, le motif qui a dicté l'observation de succès signée par Achille Miegge.

RÉSUMÉ de l'instruction du procès contre l'opération cæsarienne.

Je me résume et je dis:

1°. Que la matrice composée de fibres circulaires qui, dans leur contraction, tendent sans cesse à décrire des lignes droites, ne peut être coupée sans que les lèvres de la plaie s'éloignent l'une de l'autre.

2°. Que l'irritation nerveuse doit être portée à l'excès après la solution de continuité des fibres d'un viscère, centre de toutes les affections.

3°. Que l'hémorragie utérine doit entraîner nécessairement la perte du sujet, à raison de la quantité de vaisseaux sanguins artériels et veineux qui s'épanchent dans la matrice.

4°. Que l'épanchement du sang, du lait et des lochies dans la capacité de l'*abdomen* doit multiplier les orages de la couche d'une manière effrayante et plus aisée à imaginer qu'à décrire.

5°. Qu'à l'exception de la chatte d'Achille Miegge, dont l'histoire est évidemment fausse, il n'existe pas un seul exemple de succès de l'opération cæsarienne pratiquée sur les femelles quadrupèdes, quoique leur matrice

blanchâtre, hors l'état de gestation, renferme peu de vaisseaux sanguins. quoiqu'elles soient à l'abri de l'influence des causes morales; quoiqu'elles soient plus près de la nature par la sobriété, l'exercice et l'habitude du climat et du sol qui les vit naître.

6°. Que les expériences sur les femelles quadrupèdes, commandées d'ailleurs par l'humanité, n'ont pas manqué sans doute d'être tentées; mais qu'ayant été pratiquées sans succès, les cæsariens se sont bien gardés d'en faire mention, parce que ceux qui auraient feint des succès sur toute autre femelle quadrupède que sur une chatte, auraient pu aisément être démentis, et que le nombre effrayant de mauvais succès auraient rebuté les accoucheurs qui, jugeant par analogie des dangers de l'opération cæsarienne sur la femme vivante, auraient renoncé à la pratique de cette opération.

7°. Que l'opération cæsarienne est fille du crime et de l'ignorance, puisque Henri VIII, roi d'Angleterre, Catherine de Médicis, et François Rousset l'ont fait servir tour-à-tour d'instrument à leurs passions et à leur infernale politique, secondée par l'ignorance et le fanatisme de l'art.

8°. Qu'il faudrait avoir renoncé à l'usage de sa raison, pour croire aux histoires forgées par Rousset, Bauhin, Ruleau, Soumain, Deleurye, Lauverjat, Vermond, Millot, Bacqua, etc., tandis qu'il est constant que depuis Ambroise Paré jusqu'à Pelletan, aucun praticien célèbre ne s'est flatté d'avoir pratiqué avec succès l'opération cæsarienne sur la femme vivante.

9°. Que le jugement porté au seizième siècle contre cette opération, a été confirmé par les praticiens les plus célèbres, et par toutes les sociétés savantes, telles que la faculté de Médecine de Paris, l'académie de Chirurgie, et les Sociétés médicales étrangères.

10°. Que parmi les hommes savans et probes qui ont attesté les prétendus miracles cæsariens, il n'en est pas un seul qui dise : *J'ai vu inciser la matrice de la femme en travail; j'ai vu extraire l'enfant par l'ouverture pratiquée à ce viscère et au bas-ventre, etc.:* ce qui prouve qu'ils n'ont été appelés par l'opérateur, qu'après qu'il a eu extrait l'enfant à terme par la voie naturelle, et pratiqué la gastrotomie, ou seulement après l'inspection de la cicatrice abdominale.

11°. Que les jongleurs cæsariens ont eu pour

objet de leur supercherie : 1°. de se faire une réputation en abusant de la stupide crédulité du vulgaire; 2°. d'accroître leur fortune, en mettant à très-haut prix ce chef-d'œuvre de l'art.

12°. Que le témoignage verbal ou écrit des hommes les plus probes, mais abusés par les charlatans, ou séduits par la vue d'une cicatrice abdominale, ne sauraient tenir lieu de la preuve matérielle que les opérateurs cæsariens ont affecté d'écarter, je parle d'une matrice cicatrisée, de femme ou de femelle quadrupède, témoin irréfragable, parce que la nature seule et non l'art, pourrait opérer ce prodige.

Conclusion.

D'où je conclus à l'impossibilité physique du succès de l'opération cæsarienne sur la femme enceinte vivante.

MERVEILLES DE LA NATURE

Dans la plus importante fonction de l'économie, l'accouchement.

Ce n'est pas assez d'avoir démontré l'impossibilité physique du succès de l'opération cæsarienne sur la femme enceinte vivante, il me reste à prouver que cet acte de férocité consacré par l'ignorance et par le fanatisme de l'art, ne saurait être justifié par l'existence d'un vice accidentel de configuration du détroit supérieur du bassin, puisque l'extraction de l'enfant à terme est toujours possible quelque vicieusement configuré qu'on suppose le bassin de la femme rachitique; et c'est ce que je me propose de démontrer jusqu'à l'évidence, par l'énumération des ressources infinies de la nature, auxquelles je me suis permis de donner le nom de merveilles, sans crainte d'être accusé d'enthousiasme par les savans impartiaux qui voudront se donner la peine d'observer avec moi des phénomènes dignes de toute leur admiration.

Cependant, quoique chacun de ces phénomènes exige une description particulière, je ne me suis proposé de tracer ici que le tableau rapide des merveilles de la nature dans la

fonction de l'accouchement, me réservant de les traiter tour-à-tour et à fond, lorsque l'ordre des matières les ramènera sur la scène.

Première Merveille. Le bassin de la femme est plus grand que celui de l'homme, et cependant le grand diamètre du détroit supérieur du bassin de la femme ou diamètre *transversal*, pris depuis le bord interne et moyen d'une fosse iliaque à l'autre, a un pouce de moins en étendue que le grand diamètre de la tête de l'enfant à terme, mesuré depuis la symphise du menton jusqu'à l'extrémité postérieure de la suture sagittale.

La tête de l'enfant à terme de grosseur ordinaire, doit donc subir un pouce de dépression à travers le grand diamètre du détroit supérieur du bassin le mieux conformé : le détroit supérieur du bassin devait donc être un cercle osseux continu, puisqu'il sert de filière à la tête de l'enfant, qui, sans cette résistance, ne pourrait se déprimer et descendre dans l'excavation du petit bassin.

Cette dépression d'un pouce, que la tête de l'enfant à terme est obligée de subir à travers le détroit supérieur du bassin de la mère n'aurait pas été nécessaire si la structure de la charpente humaine, dont les accoucheurs

cæsariens ne nieront point sans doute la perfection, eût permis une plus grande étendue des diamètres du détroit supérieur; mais les têtes des deux *femurs* ne pouvaient être plus éloignées du centre de gravité, sans qu'il résultat les plus grands inconvéniens à raison de la faiblesse des extrémités inférieures: aussi observe-t-on constamment que les femmes enceintes qui ont le bassin très-grand sont sujettes aux chûtes, sur-tout dans les derniers mois de leur grossesse. La ductilité de la tête de l'enfant à terme, et une somme prodigieuse de forces expultrices, inhérentes au principal organe de la génération, ont suppléé avantageusement au défaut d'étendue du bassin de la femme.

Le gonflement des cartilages, des trois symphises des *pubis* et *sacro-iliaques*, qui permet aux os innominés de s'éloigner l'un de l'autre antérieurement, et du *sacrum* postérieurement, est une nouvelle ressource que la nature s'est ménagée pour l'exécution du mécanisme de la plus importante fonction de l'économie.

Dès que la tête de l'enfant est descendue dans l'excavation du petit bassin, la face ne trouvant aucun obstacle postérieurement à

droite et à gauche, à raison des deux échancrures sacro-ischiatiques, descend en spirale dans la courbure du *sacrum*, et quoique l'excavation du petit bassin, revêtu des parties molles, ait la forme d'un cône tronqué, dont la base est en haut et le sommet en bas, la tête de l'enfant doit être expulsée par la nature, ou extraite par l'art, sans danger, à l'aide du *forceps*, à travers le détroit inférieur qui n'est point un cercle osseux continu, mais un cercle en partie osseux et en partie cartilagineux.

Cependant, pour favoriser davantage l'expulsion ou l'extraction de la tête de l'enfant à terme, hors du petit bassin, la nature a attaché à l'extrémité du *sacrum* un petit os triangulaire, qu'il a plu aux anatomistes d'appeler coccyx, à la faveur d'un cartilage mobile, qui permet le reculement de cet os, à l'instant physique du passage de l'enfant, ce qui facilite singulièrement l'expulsion ou l'extraction de la tête.

Il est à remarquer que les grands et les petits diamètres des deux détroits du bassin sont opposés entre eux pour l'exécution du mécanisme admirable de l'accouchement.

Ce n'est pas seulement dans la structure

des bassins bien conformés que la nature a déployé ses merveilles; sa sagesse prévoyante est empreinte même sur les bassins dont les vices accidentels de configuration ne sont jamais son ouvrage, mais le fruit malheureux de nos institutions sociales.

En effet, le détroit supérieur du bassin de la femme rachitique est toujours vicié dans son petit diamètre, ou diamètre *antéro-postérieur*, à travers lequel doit passer le petit diamètre de la tête de l'enfant, le plus susceptible de compression à raison de la structure de la boîte osseuse. Ainsi, le grand diamètre du détroit supérieur du bassin de la mère gagne en étendue ce qu'a perdu le petit diamètre vicié du même détroit; et certes il ne peut jamais y avoir impossibilité physique de l'accouchement par la voie naturelle, quand la partie la plus volumineuse du corps contenu, c'est-à-dire, la tête de l'enfant à terme, est susceptible par sa structure, de se mouler sur le corps contenant, c'est-à-dire, sur le détroit supérieur du bassin de la mère, et d'y passer comme à travers sa filière naturelle: or, c'est ce que l'expérience a déjà démontré dans mes cours publics et particuliers d'accouchemens.

Les accoucheurs cæsariens opposent à l'expérience déjà faite, et à celle que je propose de faire, des bassins tellement viciés qu'il demeure constant qu'un enfant à terme ne pourrait franchir leur détroit supérieur ; mais ces pièces curieuses que les ci-devant maîtres de l'art étalent avec orgueil dans leurs cabinets, n'en imposent à personne, depuis qu'on possède l'art de vicier les bassins.

Les accoucheurs cæsariens parlent d'exostoses au détroit supérieur et dans l'excavation du petit bassin ; mais où sont ces bassins exostosés ? Je sais que pour un franc cinquante centimes, on en voit un en cire, au palais du Tribunat, dans le cabinet d'un ancien accoucheur ; mais où est l'original ? Il est beaucoup d'originaux sans copie; serait-ce par hasard une copie sans original ? Ou serait-ce la copie du bassin exostosé, qu'on dit être dans le cabinet d'un professeur d'anatomie à Brest ?

Pour moi je n'ai qu'un mot de réponse à faire aux porteurs de bassins artificiellement ou artificieusement viciés, et aux porteurs de bassins exostosés ; la voici :

A l'époque de la grossesse où le fond de la matrice s'élève au-dessus du détroit supérieur du

du bassin, le volume du corps de ce viscère, renfermant un fœtus de quatre mois, le *placenta*, les membranes et les eaux de l'*amnios*, est trop considérable pour franchir le détroit supérieur de vos bassins artificieux; et dans la supposition qu'il existât des bassins viciés au point de ne pouvoir livrer passage à l'enfant à terme, la femme enceinte rachitique avorterait nécessairement à l'époque de trois mois et demi à quatre mois de grossesse. Ainsi, tout accoucheur qui a des principes (1) doit savoir extraire par la voie naturelle un enfant à terme, quelque vicieusement configuré que puisse être le bassin, dont le détroit supérieur a pu être franchi par le corps de la matrice, à trois mois et demi ou quatre mois de grossesse, puisqu'à cette époque le volume du corps de ce viscère est plus considérable que celui de la tête de l'enfant à terme après sa dépression.

Mais chez *cette femme l'accouchement*

(1) Je n'entends pas parler ici *des Principes sur l'art des Accouchemens par demandes et réponses, en faveur des sages-femmes de la campagne* (par ordre), mais des principes fondés sur l'expérience et l'observation.

d'un enfant vivant est physiquement impossible par la voie naturelle, disent les cæsariens.

Cette naïveté à laquelle on pourrait donner tout autre nom, se trouve consignée dans la lettre suivante :

« Paris, ce 13 *pluviôse an* 7, 7 *heures et demie du soir.*

» Nous soussignés, déclarons que l'*accou-*
» *chement d'un enfant vivant est physi-*
» *quement impossible par la voie naturelle*,
» *chez cette femme*, et nous consentons à ce
» qu'elle soit confiée aux soins du citoyen
» Sacombe.

» *Signé* Baudelocque aîné, Pelletan,
» Marchais, Plessmann (1).

Défier d'extraire vivant, par la voie naturelle, un enfant à terme, dont la mère a été déclarée être dans l'impossibilité physique d'accoucher autrement que par l'opération cæsarienne, c'est là une de ces contradictions dont on ne croirait pas capables les deux accoucheurs les plus achalandés de Paris, et

(1) Voyez les notes de la troisième édition de la *Luciniade*, page 215.

le chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, si leurs signatures n'attestaient la vérité du fait.

Je ne me suis jamais flatté d'extraire vivant, par la voie naturelle, un enfant à terme, dont la mère aurait le bassin vicié au dernier degré; mais je me flatte de terminer toujours avec succès, par la voie naturelle, un accouchement dont les soussignés auront déclaré l'impossibilité physique.

Deuxième Merveille. La tête de l'enfant à terme diffère essentiellement de celle de l'adulte, partagée en deux hémisphères par une ligne qui s'étend depuis la symphise du menton jusqu'au bord postérieur du trou occipital, après avoir divisé la machoire inférieure et supérieure, les os du nez, le coronal, les pariétaux et l'occipital; la tête de l'enfant à terme est susceptible de la plus grande compression dans son petit diamètre, mesuré de la surface externe et moyenne, d'une arcade zygomatique à l'autre, et ce diamètre si compressible doit toujours être mis en rapport avec le petit diamètre vicié du bassin de la mère.

Dans l'accouchement par la tête, l'extrémité postérieure de la suture sagittale doit se présenter à l'orifice de la matrice, et la

symphise du menton doit se rapprocher du *sternum;* cette situation est la plus favorable à l'expulsion de l'enfant durant le *travail.* Or les os du nez, en s'arrêtant sur le bord interne et moyen de l'une ou de l'autre f sse iliaque, au-dessus du détroit supérieur du bassin de la mère, les os du nez, dis-je, formant un angle aigu avec les deux portions du coronal, concourent merveilleusement à mettre la tête de l'enfant à terme dans cette situation avantageuse, et la plus avantageuse possible à son expulsion, puisque l'axe du corps traverse le grand diamètre de la tête.

Dans l'accouchement par les pieds, l'occiput, en s'arrêtant sur le bord interne et moyen de l'une ou l'autre fosse iliaque, met la tête de l'enfant à terme dans cette même position, tandis que l'extrémité cartilagineuse du nez de l'enfant ploie, et facilite ainsi le rapprochement de la symphise du menton vers le *sternum.*

Le grand diamètre des épaules de l'enfant à terme, d'un deltoïde à l'autre, a un pouce de moins en étendue que le grand diamètre de la tête de ce même enfant; mais dans l'accouchement par les pieds, les extrémités supérieures, en se levant sur les parties laté-

rales de la tête, forment avec elle un angle aigu, lequel ajoute un pouce plus quelques lignes au grand diamètre des épaules destiné à frayer le passage au grand diamètre de la tête de l'enfant.

C'est à la faveur de cette ressource merveilleuse de la nature, que l'accouchement par les pieds est devenu presque aussi favorable que l'accouchement par la tête. Je dis presque, parce que celui-ci est plus dans le vœu de la nature, par la raison que dans l'accouchement par la tête, la compression graduée et successive de la boîte osseuse fait refluer le suc nerveux vers la colonne épinière, tandis que dans l'accouchement par les pieds, la compression commençant à se faire par la base du crâne, le cerveau est plus ou moins comprimé.

Troisième Merveille. La matrice!... A ce mot, la plume échappe de la main du physicien dont le génie et le scalpel ont pénétré dans ce sanctuaire auguste de la nature. La matrice est le *primum nascens et ultimum moriens ;* la matrice est le cœur de la femme. La femme n'est au physique et au moral qu'un mélange heureux de plaisir et de douleur, et la matrice est chez le sexe le centre

de toutes les sensations délicieuses, ainsi que de toutes les affections : *sexentarum œrumnarum in mulieribus causa uterus*, a dit le père de la médecine, qui connaissait mieux ce viscère que Platon qui, dans son Timée, a fait de la matrice un animal sans raison placé dans le corps de la femme. L'observateur pourrait dire avec plus de fondement que c'est un animal plein d'instinct, et régulateur des facultés ainsi que des fonctions naturelles de la femme. Pour connaître le degré de chaleur vitale dans l'homme, j'appliquerais le thermomètre sur son cœur, et pour faire la même expérience sur la femme, je l'appliquerais sur sa matrice.

Je ferais un volume si je voulais réunir en un seul point tout ce que je me propose de dire sur la structure, les fonctions, les phases, les sensations et les affections de la matrice, à mesure que j'aurai à parler de ce viscère; je ne dirai ici qu'un mot de son énergie durant le *travail* de l'enfantement.

Les forces expultrices de l'*utérus* sont incompréhensibles. Ce viscère, à la faveur de l'énergie qui lui est propre, exécute seul et en peu de temps un mécanisme que tous les efforts de l'accoucheur le plus vigoureux ne

peuvent imiter, lorsqu'il n'est pas secondé par la nature. Je dis plus, malheur à la femme enceinte qui tombe entre les mains d'un accoucheur dont l'art basé sur la force, pense arracher à la matrice, en dépit d'elle, le dépôt sacré que la nature lui a confié. Malheur à l'enfant à terme que l'accoucheur extrait d'une matrice en état de spasme ou d'inertie; il eût mieux valu, pour la mère et pour l'enfant que, dénuée de tous secours, seule au milieu d'une forêt, la femme en *travail* n'eût eu que l'instinct pour guide et la nature pour appui.

Cette force inhérente à la matrice résulte de la structure admirable d'un viscère dont les divers faisceaux de fibres circulaires, longitudinales, obliques, transversales, externes et internes, se prêtant un mutuel secours, et agissant simultanément, concourent au même but, l'expulsion des corps étrangers renfermés dans sa cavité.

En effet, c'est par ses contractions réitérées et successives, que la matrice se débarrasse de l'enfant à terme ou avant terme, du *placenta*, des eaux, des caillots, des lochies, du lait, etc.; or, avancer que les deux lèvres de la plaie faite au corps de la matrice après

une solution de continuité de six à huit pouces se réunissent, et que la plaie se cicatrise, c'est dire que deux points de la circonférence d'un cercle tendent à se rapprocher l'un de l'autre, après qu'un instrument tranchant les a séparés en coupant le cercle; c'est dire que les deux extrémités d'un arc bien tendu se rapprochent l'une de l'autre quand on a coupé la corde qui les retenait; en un mot, c'est dire une absurdité que l'ignorance des cæsariens a pu seule consacrer chez le stupide et crédule vulgaire.

Quatrième Merveille. La nature ne s'est pas contentée de donner à la matrice une somme prodigieuse de forces expultrices, elle a mis en jeu les leviers les plus puissans et les plus actifs pour la seconder dans l'exercice de ses fonctions.

Une branche de la huitième paire de nerfs communique sympatiquement au besoin, durant le *travail* de l'enfantement, l'irritation de la matrice à l'estomac. A ce signal quarante-huit muscles, agens de la matrice, obéissent au roi des viscères, et à l'aide du vomissement, concourent avec l'utérus à la plus prompte expulsion des corps étrangers, fruits de la conception. De ces muscles, les

uns maintiennent le bassin dans la position la plus favorable à l'accouchement ; les autres écartent les os innominés du *sacrum* postérieurement, et les pubis l'un de l'autre antérieurement, autant que peut le permettre le ramollissement des symphises du détroit supérieur ; enfin, les troisièmes pressent antérieurement et latéralement les viscères du bas-ventre, tandis que le diaphragme dans l'action du vomissement presse le fond de la matrice, et le rapproche de l'orifice externe, à mesure que celui-ci se dilate. C'est l'ensemble de tous ces muscles coopérateurs de la matrice dans l'accouchement, que j'ai désignés sous le nom de Myologie génitale, sur laquelle je prépare un travail qui ne laissera rien à desirer.

Cinquième Merveille. C'est à la faveur des forces de la matrice et des muscles coopérateurs de l'action de ce viscère, que la nature exécute le mécanisme de l'accouchement, mécanisme que j'ai découvert et démontré le premier, lequel consiste dans *le mouvement de rotation spirale du corps de l'enfant sur son axe*, dont j'ai donné la description dans mes *Elémens de la science des accouchemens.*

Toutes ces merveilles, ou si l'on veut, toutes ces ressources de la nature, que je ne fais qu'énoncer dans ce tableau, indiquent assez à quiconque n'a pas renoncé à l'usage de sa raison pour adopter les préjugés d'autrui, que les vices du bassin ont été prévus par cette mère commune des humains, qui n'a pas voulu punir la femme de sa fécondité; d'où je conclus que l'impossibilité physique de l'extraction de l'enfant à terme par la voie naturelle, est un de ces rêves chirurgicaux dont les élèves de l'école moderne sentiront l'absurdité à mesure que le flambeau de la science dissipera les ténèbres dans lesquelles les cæsariens avaient plongé la vérité.

Mon dernier mot sur l'opération cæsarienne et sur les opérateurs cæsariens.

Ma tâche est remplie : j'ai vengé la nature et consolé l'humanité, en portant le coup mortel à l'hydre cæsarienne. J'aurais desiré, pour l'honneur de la chirurgie française, que les cæsariens de profession lui eussent épargné cet éclat scandaleux; mais, incorrigibles comme tous les ignorans, les

sectateurs de Rousset, grouppés autour de leur idole, ont tourné contre moi leurs poignards. Seul avec la Vérité, je les ai contraints à mettre bas les armes, et à rendre hommage à cette auguste fille des cieux.

Honteux de leur défaite, ils insultent à leur vainqueur, du fond de l'antre impur de la calomnie que je méprise. Ah! lâches détracteurs; si je..... Mais j'oubliais que je n'ai pas même le droit de me plaindre d'eux; dignes organes de l'envie, je sens à leur rage impuissante que l'infernale Déesse daigne exaucer les vœux que ma muse a consignés dans la Luciniade:

Et toi dont le nom seul fait pâlir les auteurs
Peu dignes de braver tes discours imposteurs,
Déesse dont la haîne illustrerait ma vie,
Des enfers à ma voix, sors, implacable Envie,
Et de ta bouche impure exhalant le poison,
Dis que je n'ai ni goût, ni savoir, ni raison;
Que de me signaler j'eus la folle manie;
Que ma muse est sans art, sans verve et sans génie;
Que chacun de mes vers soit empreint de tes dents,
Heureux qui peut écrire au bruit de tes serpents!

LA LUCINIADE, *chant premier.*

CORRESPONDANCE.

Condé-sur-Noireau, le 20 prairial an 11.

Citoyen collègue, il y a bien un mois que j'ai eu l'honneur de vous écrire au sujet d'une thèse qui a dû être soutenue à l'École de Médecine de Paris, dernièrement, contre l'allaitement des enfans par leurs propres mères. Je vous priais, mon cher docteur, de vouloir bien me dire si la chose est vraie; quand et par qui une doctrine aussi contraire à la raison et à la nature a pu être établie? Les journaux ont retenti de l'annonce de cette nouvelle théorie, subversive, à mon avis, de tous principes. L'étalage scandaleux des prétendus avantages de l'allaitement par un sein mercenaire, soutenus à l'Ecole de Médecine d'une manière satisfaisante (à entendre le rédacteur folliculaire), m'a indigné; sur-le-champ je m'adressai à vous, comme plus à portée que qui que ce soit de savoir si réellement il s'est fait un pareil soutien public; mais je présume que ma lettre ne vous a pas été remise, connaissant votre exactitude et votre complaisance à me répondre. J'espère que vous voudrez bien d'après celle-ci me dire ce qu'il en est; car, si le journaliste s'est amusé

à persiffler le plus saint des devoirs, il n'est pas exempt de reproches, et je me propose de l'apostropher. Veuillez donc bien, mon cher collègue, m'en instruire, et dans le cas où cela serait, me dire ce que vous pensez d'un acte de témérité semblable; j'attends de vous cet acte de complaisance.

L'annonce de cette prétendue thèse se trouve dans le journal du Soir, du 16 floréal dernier, ou 6 mai 1803, N°. 1802.

Je vous réitère l'assurance de la plus haute considération, et de tout mon dévouement.

Salut et santé.

LE TOURNEUR-DUBREUIL.

P. S. Dans un essai sur l'inoculation de la vaccine, par Fournier, ancien chirurgien des hôpitaux militaires, médecin à l'hospice des *Insensés*, de la ville de Bruxelles, membre du Lycée des Arts de Paris, adressé au citoyen Doulcet de Pontécoulant, préfet de la Dyle, j'ai trouvé la note suivante, page 15 :

« Il est bien plus difficile de faire adopter » une vérité que d'accréditer une erreur. Il » semble que le vulgaire aime à être trompé. » Croira-t-on que dans le siècle où nous » sommes, il existe un soi-disant professeur » d'accouchement, qui prétend que l'opération

» cæsarienne est essentiellement meurtrière ;
» qu'il n'est aucun cas où il faille la pratiquer,
» attendu que la nature n'a pas pu permettre
» qu'une femme dont le bassin est difforme
» devienne mère sans lui avoir donné un
» moyen tout particulier pour accoucher na-
» turellement. Il conclut que tous les accou-
» chemens doivent se terminer sans le secours
» de l'art ; et cet homme enseigne ses erreurs
» dans la capitale du monde savant ».

C'est sans doute par ménagement qu'il n'a voulu vous nommer ; mais le médecin des Insensés me paraît avoir des droits exclusifs à leur hospice. Prions Dieu pour lui.

Réponse à la lettre ci-dessus.

Mon cher collègue, j'aime à voir que vous me rendez justice, et que vous êtes l'interprète fidèle de mes sentimens. J'attendais pour répondre à votre lettre du 21 floréal, d'avoir pris connaissance de la thèse soutenue à l'Ecole de Médecine de Paris, *sur les avantages de l'allaitement étranger.* M. Ribes, chirurgien des invalides, a bien voulu me la procurer. J'en rendrai compte dans un des prochains numéros de mà Lucine.

Salut et santé. SACOMBE.

P. S. Je joins mes prières aux vôtres pour le prompt rétablissement de la santé de ce pauvre Fournier, ancien chirurgien des hôpitaux militaires, médecin des *Insensés* de la ville de Bruxelles, membre du Lycée des Arts de Paris, etc. *Mens sana in corpore sano.*

A mes Abonnés.

Je compte assez sur l'indulgence de mes abonnés, pour croire qu'ils ne trouveront pas mauvais que j'oppose aux diatribes des médecins de nouvelle fabrique, le suffrage honorable de ces hommes dont les talens et les productions sont de quelque poids dans l'opinion publique. Fournier, médecin de l'hôpital des Insensés de Bruxelles, ne pourra qu'être flatté que je le mette dans la balance avec l'illustre auteur de *la Dissertation sur le pouvoir de l'imagination des femmes enceintes.*

C'est ainsi que je me vengerai de mes obscurs et lâches détracteurs.

Châlons, département de la Marne, le 27 vendemiaire an 8.

BABLOT médecin, auteur de la *Dissertation pour et contre le pouvoir de l'imagination des femmes enceintes*,

Au citoyen Sacombe, médecin-accoucheur à Paris.

J'ai lu, citoyen, avec l'intérêt qu'inspire à tout autre qu'aux fanatiques partisans des opérations cæsarienne et symphitique, votre beau poëme de la *Luciniade*.

Ingrat et stérile en apparence, le fond que vous exploitez devient riche sous votre plume aussi ingénieuse que féconde. Par-tout, vous savez embellir votre sujet des charmes d'une heureuse variété.

Peu d'ouvrages retracent, comme le vôtre, à la mémoire, tant de ces choses que, soit dans la fable, soit dans l'histoire, on aime à se rappeler. Le chant sixième entre autres, consacré au charmant épisode du sensible Saint-Wal et de l'aimable Fanni, est délicieux à lire.

Les notes, ou plutôt *les preuves matérielles*, ainsi que vous les appelez, *des faits consignés*

consignés dans le poëme de la Luciniade, et qui terminent ce poëme curieux et instructif, ne sont pas moins intéressantes que le poëme lui-même. En dénonçant, et pour le temps et pour l'éternité, vos trop coupables adversaires à la juste exécration des mondes, elles donnent, aux yeux de tout être sensible, qui sait ou qui veut penser, la mesure de vos droits incontestables à la reconnaissance des générations présente et à venir.

Heureux qui, comme vous, citoyen, peut se dire à lui-même : « L'ignorance, les préjugés, le crime, armaient en Europe, » depuis plus de trois siècles, le bras de la » chirurgie contre des milliers de malheureuses mères, qui toutes expiraient sous » son fer homicide : seul, contre ces trois » monstres, je les ai, au milieu des clameurs » de l'Envie, défiés, combattus, terrassés ; » la nature vengée a repris ses droits ; fière » de sa fécondité, la tendre épouse enfante ; » et sa fille désormais, quelque soit sa conformation, enfantera, sans qu'une main » barbare, armée du fatal couteau de l'infâme » Rousset, vienne l'*éventrer*, ou lui fendre et » scier les pubis ».

Si vous pensez, citoyen et cher confrère,

que mon suffrage puisse contribuer en quelque chose au triomphe de la cause sacrée que vous défendez avec le courage de la vertu et de la vérité, je vous autorise à donner à ma lettre toute la publicité que bon vous semblera.

Salut, estime et fraternité.

BABLOT, *médecin.*

Aux Souscripteurs de la Lucine française.

MM. les Souscripteurs sont prévenus qu'à compter du premier fructidor an 11, le bureau de la Lucine française sera transféré rue de Lille, N°. 688, près celle des Saints-Pères, chez le citoyen LEFEBVRE, imprimeur.

PREMIERE OBSERVATION

DE L'ÉCOLE ANTI-CÆSARO-SYMPHISIENNE;

Faite et rédigée sous les yeux du docteur Sacombe, par M. Jourdanet, élève et prévôt de l'école, médecin de l'Ecole spéciale de Médecine de Paris, officier de santé au département de la Marine, membre de la Société Médicale d'émulation de Paris, et membre non résident du Collége des Accoucheurs de Paris.

ALDÉGONDE-JOSÉPHINE C***, d'un tempérament pituiteux, âgée de 28 ans, s'est présentée le 6 fructidor an 9, à l'école du docteur Sacombe, pour s'y faire accoucher.

Les membranes étaient rompues depuis sept heures du matin; les eaux se sont écoulées tout le jour très-abondamment, et n'ont commencé à diminuer que dans la nuit; il n'y avait encore nulle douleur; la malade éprouvait une lassitude générale, une pesanteur et une faiblesse très-grande dans les jambes.

Ayant été désigné par le docteur Sacombe pour seconder la nature dans cette opération, j'ai trouvé, au premier *toucher*, l'orifice de la matrice peu dilaté et très-dirigé en arrière. Le 7 au matin, quelques légères douleurs se sont fait sentir; mais elles n'ont acquis un degré

d'intensité que vers dix heures. La matrice avait très-peu d'action, et la nature semblait demander à être favorisée par un *stimulus* quelconque. On a administré à Joséphine C*** une potion cordiale à prendre par cuillerée d'heure en heure; elle a produit l'effet qu'on se proposait : l'énergie de la matrice s'est développée; les douleurs de ce viscère sont devenues, pendant l'après-midi, plus fréquentes; l'orifice s'est bien dilaté; mais il se dirigeait constamment en arrière sur la concavité du *sacrum*. Le docteur Sacombe jugeant, ainsi que l'expérience le lui avait déjà appris, que tous les efforts que faisait la matrice se perdaient sur le coccyx, et retardaient ainsi le *travail*, a ramené dans un toucher l'orifice vers les *pubis*. Depuis cet instant les douleurs se sont suivies avec intensité; elles se répétaient de quatre en cinq minutes; et vers neuf heures il a été très-facile de reconnaître le cuir chevelu; l'orifice continuant à se dilater de plus en plus, nous a fait présumer que l'accouchement ne tarderait pas à se terminer; la femme a été mise sur le lit de *travail*. A neuf heures trois quarts les contractions de la matrice ont redoublé; et à dix heures, la nature a rendu Joséphine C*** mère d'un enfant du sexe fé-

minin. Dans ce travail, il m'a été très-aisé de juger, ainsi qu'à mes collègues, du mouvement de rotation spirale que la nature imprime à l'enfant à terme; dès qu'une fois on a été témoin de ce mécanisme merveilleux, il n'est plus possible de le révoquer en doute. L'enfant, d'un volume très-conséquent, avait le cordon ombilical faisant une double circulaire autour du col; le visage était livide et tuméfié. J'ai fait la section du cordon ombilical, que j'ai laissé dégorger quelque temps; j'en ai opéré ensuite la ligature. Cette saignée ayant rendu au visage sa couleur vermeille, je me suis occupé de l'arrière-faix que, cinq minutes après la sortie de l'enfant, une nouvelle contraction utérine a expulsé. Ainsi s'est fort heureusement terminé cet accouchement, et la matrice, en revenant sur elle-même, nous a préservés des craintes d'une hémorragie. *Signé* JOURDANET.

RÉFLEXIONS du professeur sur cette première observation.

Les observations faites à l'école anti-cæsaro-symphisienne, porteront un caractère de vérité qui provoquera la confiance des hommes de l'art les plus incrédules. En effet, il suffit de savoir que c'est l'élève qui rapporte et rédige

lui-même l'observation des faits dont tous ses condisciples ont été les témoins oculaires, et que les réflexions du professeur sur ce même fait, ne tendent qu'à prouver que sa théorie est fondée sur l'expérience.

Il résulte de l'observation faite par M. Jourdanet :

1°. Que la durée du *travail* sensible de l'enfantement de la femme C***, a été de trente-neuf heures, depuis la rupture spontanée des membranes, le six fructidor, sept heures du matin, jusqu'à l'expulsion de l'enfant hors de la vulve, le lendemain à dix heures du soir.

J'ai observé que la durée du *travail* sensible de l'enfantement à terme, dans le cas de rupture spontanée des membranes, est ordinairement de vingt-quatre à trente heures, lorsque d'ailleurs l'impéritie ne vient point s'opposer à ses progrès, et que les douleurs naturelles ont précédé ou suivi immédiatement la rupture des membranes.

Les moyens médicaux, tels que les lavemens émolliens, les injections à l'orifice avec la décoction de graine de lin bien mucilagineuse, les potions légèrement cordiales, l'émétique administré avec intelligence par un accoucheur qui a des principes; les moyens médi-

caux, dis-je, peuvent abréger de plusieurs heures la durée du *travail.*

Celui de la femme C*** fut plus long : 1°. à raison de la faiblesse actuelle de la matrice ; 2°. de la situation vicieuse de l'orifice et de l'obliquité de ce viscère, effet nécessaire de son inertie.

2°. J'ai observé que pour rendre les douleurs naturelles plus efficaces dans le cas d'obliquité de la matrice, il suffit de soulever le bord supérieur de l'orifice durant la douleur, et de le ramener par ce moyen sous l'arcade des *pubis*, en remédiant à la fois à l'obliquité du fond de la matrice, par une situation convenable de la femme, sur le lit du *travail.*

En général, les douleurs de l'enfantement sont d'autant plus efficaces, que leur action se dirige suivant l'axe de la matrice, d'abord vers le centre de l'excavation du petit bassin, ensuite vers le centre du vagin. Si la matrice est trop faible pour faire décrire à la face de l'enfant la ligne courbe qui sépare les deux quarts de cercle, quand la face est parvenue dans la courbure du *sacrum*, l'art doit venir à son secours et soulever vers l'arcade des pubis le bord supérieur de l'orifice de la matrice, afin

de profiter des douleurs qui, dans ce cas, se perdraient sur le coccyx, et épuiseraient sans fruit les forces de la femme en *travail.*

M. Jourdanet a suivi deux cours de théorie et quatre de pratique avec la plus grande assiduité, en sorte qu'il a été plusieurs fois à portée d'observer *le mouvement de rotation spirale du corps de l'enfant sur son axe*, que la nature imprime aux fruits de la conception.

Dès qu'une fois on a été témoin de ce mécanisme merveilleux, il n'est plus possible, ajoute M. Jourdanet, de le révoquer en doute. Cependant les détracteurs de ma doctrine ont voulu d'abord nier ce phénomène, et ensuite me dérober la gloire de cette découverte. Il y a mille ans qu'on sait que ça tourne, disait Antoine Dubois, avant d'avoir renoncé à l'enseignement et à la pratique des accouchemens. De-là, le surnom d'Antoine *Ça Tourne*, que mes élèves avaient donné à ce professeur, qui n'aurait pas ouvert le flanc à madame Vasseur, si en l'an 4 il eut su que *ça tourne* et de quelle manière *ça tourne.*

Je sais que le mouvement de rotation spirale était connu dans les arts, mais le méca-

nisme de l'accouchement, d'après le procédé de la nature, n'avait pas été démontré avant moi.

Demandez aux élèves d'Antoine Petit, de Soleyrès, de Goubelly, de Lauverjat, de Baudelocque, etc., quel est le procédé de la nature dans la fonction naturelle de l'accouchement, et ils vous décriront les *mille et une* positions de l'enfant durant le *travail.*

Baudelocque, plus rusé que *Ça Tourne*, son élève, donne de temps en temps des entorses aux *fœtus mannequins*, afin de se rapprocher de nos principes, sans que les femmelettes qu'il instruit à l'hospice de perfectionnement, puissent s'apercevoir que son catéchisme par demandes et réponses commence à vieillir.

3°. M. Jourdanet a enfin observé dans cet accouchement et dans plusieurs autres, que l'hémorragie utérine n'est point à craindre lorsque le fond de la matrice contracté sur lui-même offre quelque résistance au doigt de l'accoucheur, après l'expulsion ou l'extraction du *placenta.*

IIe. OBSERVATION,

Faite et rédigée sous les yeux du docteur Sacombe, par M. Jacques Gobert-Durand fils, ancien chirurgien de la marine aux ports de Brest et de Cherbourg, officier de santé à Poissy, élève de l'école, élu membre non résident du Collége des Accoucheurs de Paris, dans la séance du 16 prairial an 11.

Le 20 floréal de l'an 11, à six heures du matin, je me transportai avec mon professeur, le docteur Sacombe, rue de la Tixéranderie, nº. 2, près la place Baudoyer, pour accoucher madame B***. Les douleurs très-expulsives, la dilatation complette de l'orifice de l'*uterus*, la saillie des membranes distendues par les eaux de l'*amnios*, tout annonçait un accouchement prochain. La rupture spontanée des membranes durant la douleur me permit d'observer le cuir chevelu de la tête de l'enfant, qui, s'élevant en forme de pain de sucre, sur l'extrémité postérieure de la suture sagittale, dilatait le vagin. La tête de l'enfant, après avoir franchi la vulve, décrivit le second quart de cercle, et la face se tourna vers la partie interne et moyenne de la cuisse droite de la mère.

Un quart-d'heure après l'expulsion de l'enfant, le *placenta* se présenta à la vulve, et j'observai très-bien qu'il exécuta un mouvement de rotation du même côté que nous avions vu la face de l'enfant se tourner. Bientôt après, je portai ma main sur la région hypogastrique, et je sentis que le fond de la matrice s'était déjà contracté, et conséquemment qu'il n'y avait point à craindre d'hémorragie utérine. *Signé* DURAND, fils.

RÉFLEXIONS du professeur sur cette deuxième observation.

L'accouchement de madame B***, terminé en deux heures, et qui a été le plus naturel, n'a présenté d'autre phénomène que le mouvement de rotation de la tête de l'enfant, après son expulsion hors de la vulve, et le même mouvement de rotation imprimé par la matrice au *placenta*, qu'il n'est pas toujours aussi aisé d'observer.

Cette observation du mouvement circulaire du *placenta*, est plus importante qu'on ne pense; elle va répandre un nouveau jour sur la délivrance ou extraction du *placenta*, partie essentielle de l'accouchement, que je vais traiter à fond.

De la délivrance.

La délivrance est l'expulsion ou l'extraction du *placenta;* après ce dernier acte de l'accouchement naturel ou laborieux, la femme est entièrement délivrée des corps étrangers, fruits de la conception; de-là, l'étymologie du mot *délivrance.*

La délivrance a fixé, à juste titre, l'attention des plus célèbres praticiens. En effet, ce point essentiel de la pratique des accouchemens, est un écueil contre lequel la témérité, l'inexpérience et la timidité même peuvent échouer.

Un accoucheur téméraire, sans attendre que la matrice se contracte sur elle-même, tire de toutes ses forces le cordon ombilical, et s'expose, par son impatience, ou à déchirer une portion du *placenta*, ou à rompre le cordon ombilical, ou à renverser la matrice, en entraînant au-dehors le fond de ce viscère.

Un accoucheur inexpérimenté qui, sur la foi de Mauriceau, craint que la matrice ne se referme, et que sa main ne soit prise au passage, *comme si elle était au carcan*, s'empresse de faire l'extraction du *placenta* avant son entier décolement, et il expose l'accouchée

ou à une hémorragie utérine, ou à une inflammation de matrice.

Enfin, un accoucheur timide, qui redoute la rupture du cordon, ou le déchirement du *placenta*, ou le renversement de la matrice, n'ose opérer la délivrance, et se détermine, par crainte, à en abandonner l'expulsion aux seuls efforts de la nature.

Un nombre infini d'expériences couronnées de succès connus de plusieurs praticiens célèbres, m'a mis en état d'établir, sur la *délivrance*, une doctrine vraie, sûre, invariable, et qui servira de réponse à cette question, sur laquelle les sentimens des praticiens les plus fameux sont encore partagés:

L'art doit-il abandonner au temps ou aux seuls efforts de la nature, l'expulsion d'un placenta *resté dans la matrice, ou doit-il en faire l'extraction?*

Pour traiter à fond cette question, il faut distinguer:

1°. La délivrance après l'avortement d'un embrion;

2°. La délivrance après l'avortement d'un fœtus;

3°. Enfin, la délivrance après l'accouchement à terme.

1°. Lorsque la femme enceinte avorte dans les trois ou quatre premiers mois de la grossesse, je dis qu'elle a avorté d'un embrion, qui, avant l'accident qui a donné lieu à l'avortement, nageait dans les eaux de l'*amnios*.

Après cet avortement, la délivrance artificielle est d'autant plus difficile que la dilatation de l'orifice est peu considérable, et ne permet pas l'introduction de la main dans la matrice : on est donc obligé d'abandonner l'expulsion du *placenta* aux seuls efforts de la nature, lorsqu'on n'est pas appelé assez à temps, et que l'embrion est expulsé depuis long-temps. Cependant l'expérience m'a démontré que cette pratique n'est pas sans danger, et qu'il est toujours fâcheux d'être obligé d'attendre la délivrance des seuls efforts de la matrice, dont l'art cherche à soutenir ou à ranimer l'énergie. Un seul exemple suffira pour justifier mes craintes à cet égard.

Observation. Madame F**, que j'accouchai il y a deux ans, de son vingt-quatrième enfant, avorta un an avant cette époque à trois mois de grossesse. Deux ou trois douleurs suffirent pour expulser l'embrion; un caillot ayant suivi de près, elle crut être débarrassée du *placenta*; et cependant elle eut la sage précaution de

faire conserver ce caillot. A minuit on vint chez moi ; j'étais auprès d'une autre dame ; et dans l'opinion où l'on était qu'on n'avait plus besoin du ministère d'un accoucheur, madame F** ordonna qu'on attendit mon retour. A sept heures du matin j'arrive ; on me présente l'embrion et le prétendu *placenta*, dont mes doigts opérèrent la dissolution en présence du mari, qui resta convaincu que son épouse n'était point délivrée. Cependant l'introduction de la main était impossible, et loin de tenter ce moyen, je conjurai le mari de laisser son épouse dans l'erreur où elle était, en prenant d'ailleurs toutes les précautions qu'exige un état aussi critique.

Tant qu'il y a un corps étranger dans la matrice, on a à redouter l'hémorragie utérine, parce que les efforts infructueux et constans que ce viscère fait pour s'en débarrasser, épuisent ses forces, tandis que la présence de ce corps étranger s'oppose au resserrement des vaisseaux sanguins de l'utérus. Ranimer l'action de la matrice par une potion légèrement cordiale, maintenir la malade dans le repos le plus parfait et de corps et d'esprit, faire usage de boissons anti-spasmodiques, pour calmer ou prévenir l'irritation nerveuse ;

faire observer la diète la plus sévère, évacuer à l'aide de doux laxatifs les saburres acides ou putrides des premières voies ; telles sont en général les indications à remplir dans un état aussi critique. Tout fut mis en usage, et malgré les plus sages précautions, la perte utérine se renouvellait tous les soirs, avec un léger mouvement fébrile ; enfin, le dix-septième jour depuis l'avortement, la matrice expulsa le *placenta.*

Dès ce moment nos craintes se dissipèrent avec les accidens ; mais je le demande aux accoucheurs jaloux de mériter la confiance publique, quel est le praticien qui confierait à la nature l'expulsion d'un *placenta* resté dans la matrice, s'il connaissait un moyen efficace d'en débarrasser la femme à l'instant physique de l'avortement ? Je crois l'avoir trouvé ce moyen, et je le conseille avec cette confiance que peut seule inspirer une longue expérience.

Lorsque je suis appelé auprès d'une femme qui éprouve les douleurs du travail de l'avortement, je fais prendre une potion cordiale, et dès que la dilatation de l'orifice est suffisante pour permettre le passage de l'embrion, j'administre l'émétique avec les précautions qu'exige toujours ce remède héroïque.

On

On met deux grains d'émétique dans un verre d'eau tiède, et l'on fait prendre, de cinq minutes en cinq minutes, une cuillerée de cette eau émétisée. La cuillerée qui provoque le vomissement doit être la dernière, et on ne donne plus ensuite que de l'eau tiède.

En employant ces deux moyens médicaux durant le *travail* de l'avortement, j'ai toujours vu le délivre suivre l'embrion avorté, et la femme être exempte d'hémorragie utérine, de mouvement fébrile après la montée du lait, et de fièvre de mauvais caractère.

Les boissons anti-spasmodiques et les lavemens émolliens durant la couche, calment l'irritation nerveuse que les efforts du vomissement auraient pu occasionner; mais il ne faut pas perdre de vue, 1°. que le vomissement est dans le vœu de la nature, puisque sur douze accouchemens, neuf se terminent par le vomissement spontané; 2°. que l'émétique pris avec ménagement ne peut jamais nuire, puisque de la manière dont je le prescris, les sujets n'en prennent que la dose absolument nécessaire pour atteindre le but qu'on se propose, je veux dire de mettre en jeu tous les muscles génitaux, coopérateurs de la matrice dans l'accouchement.

2°. La délivrance après l'avortement d'un fœtus, qui a lieu depuis le troisième mois et demi jusqu'au sixième mois et demi de la grossesse; la délivrance, dis-je, est dans ce cas moins difficultueuse pour l'art qui cherche à l'opérer, en ce que le cordon ombilical, beaucoup plus fort chez le fœtus que chez l'embrion, peut faciliter l'extraction du *placenta;* que la dilatation de l'orifice, beaucoup plus considérable à raison du plus grand volume du fœtus, permet à l'accoucheur l'introduction d'un ou de deux doigts, avec lesquels il fait l'office de crochet, tandis que de la main opposée il agit sur le cordon; enfin, que les moyens médicaux sont aussi bien indiqués dans l'avortement d'un fœtus, que dans l'avortement d'un embrion.

Je recommande expressément la délivrance après l'avortement, toutes les fois qu'il n'y a pas impossibilité physique, parce que la nature fait toujours payer cher les ressources qu'elle met en usage pour expulser un *placenta* resté dans la matrice après l'avortement d'un fœtus, c'est-à-dire, un *placenta* trop considérable pour séjourner long-temps impunément dans un viscère humide et chaud, sur-tout lorsque la femme est blanche de peau, et qu'elle a la

fibre très-lâche. Un seul exemple entre vingt que je pourrais citer, suffira pour se convaincre du danger d'abandonner le *placenta* d'un fœtus aux seuls efforts de la nature.

Observation. Victoire N**, âgée de 28 ans, et sœur d'un homme dont la révolution française a immortalisé le nom, avorta pour la troisième fois, le 25 brumaire 1790, au quatrième mois de sa grossesse. Alarmée par la fréquence de ces fâcheux accidens, elle fait appeler un accoucheur qui, à son arrivée, trouve le fœtus mort hors de la vulve, et suspendu, par le cordon ombilical, entre les jambes de la malade évanouie et renversée dans un fauteuil. Le chirurgien, après plusieurs tentatives, ne pouvant ou ne voulant point faire l'extraction du *placenta*, prit le parti d'en abandonner l'expulsion à la nature.

Cependant le 10 frimaire, à onze heures du soir, Victoire N** eut tout-à-coup une perte violente, qui rendit inutiles toutes les ressources de l'art. Le chirurgien alarmé demande un médecin; on vient chez moi le 11 frimaire 1791, à deux heures du matin. L'état dans lequel je trouvai la malade, est plus aisé à imaginer qu'à décrire : à force de soins nous vînmes à bout d'arrêter l'hémorragie ; une potion légè-

rement cordiale, en rétablissant la circulation dans la matrice, procura l'expulsion des caillots. Le calme succéda au plus violent orage, et le reste de la nuit s'écoula sans inquiétude.

Le 12, je fis garder à la malade le plus parfait repos. L'extraction du *placenta* resté dans la matrice était hors de saison, parce que la moindre violence aurait sans doute renouvelé la perte; et l'introduction de la main dans la matrice ne pouvait se faire sans beaucoup d'efforts; l'évacuation des premières voies me parut indispensable. Après lui avoir fait administrer un lavement émollient, je fis usage des purgatifs les plus doux; j'émétisai sa boisson ordinaire; j'employai l'esprit de Minderérus.

Le 13, les contractions violentes de la matrice firent éprouver à la malade des tranchées, que je vins à bout de calmer par un lavement composé d'une décoction d'herbes émollientes; on fit des injections dans la matrice avec l'eau d'orge et le miel rosat. Je fis enlever du lit de la malade tous les linges teints de sang; je purifiai l'air corrompu par des exhalaisons que le vent d'ouest, qui soufflait alors, rendait plus fétides, et je recommandai qu'on ne laissât entrer dans la chambre que les personnes qui lui seraient absolument nécessaires.

Le 14, la respiration était libre, le pouls faible, mais régulier dans ses pulsations, ses selles abondantes et fétides, les urines bourbeuses, une légère inflammation au col de la vessie. J'ordonnai : 1°. pour boisson ordinaire, l'eau de poulet farci de gruau et cuit dans deux pintes d'eau, avec quelques feuilles de chicorée sauvage; 2°. une cuillerée de potion cordiale de deux en deux heures; 3°. un bouillon de trois en trois heures; 4°. un bol composé de quinze grains de rhubarbe incorporés dans suffisante quantité de baume de copahu, pour tenir le ventre libre, sans fatiguer la malade, en resserrant les orifices béans des vaisseaux sanguins; 5°. des injections fréquentes dans la matrice.

La perte était cessée, et la matrice sensiblement diminuée de volume, opposait une plus forte résistance à la main qui la pressait. Cependant je ne cessais de faire arroser de vinaigre les linges qui couvraient le bas-ventre, soit pour prévenir l'hémorragie utérine, soit pour neutraliser les vapeurs alkalines qui s'élevaient des matières putrides que rejetait la matrice et qui frappaient l'odorat, dès qu'on entr'ouvrait le lit de la malade.

Le 15, la respiration était parfaitement

libre, l'haleine douce, le pouls faible, mais régulier; les déjections et les urines n'avaient aucun mauvais caractère; cependant l'œil de la malade était fixe, sa voix presqu'éteinte, le système nerveux si irrité, que ses mains tremblantes avaient de la peine à saisir la cuiller qu'on lui présentait; son teint sur-tout était effrayant : qu'on se figure la pâleur livide de la mort, empreinte sur un visage dont l'expression de la douleur avait altéré tous les traits, et l'on n'aura qu'une faible idée de la réalité. La nuit du même jour, on me fait appeler; je vole au secours, et je trouve Victoire N** sans connaissance, baignée d'une sueur froide, sans mouvement, le pouls presque insensible. Je porte une main sur la région hypogastrique, je sens le volume du bas-ventre prodigieusement accru par la dilatation extraordinaire de la matrice, dont la mollesse et l'inertie semblaient présager une perte prochaine. J'ordonnai la potion suivante : eau distillée de mélisse des Jardins, six onces; thériaque ancienne, deux scrupules; kermés minéral, deux grains; lilium de paracelse, vingt-cinq gouttes; sirop de limons, une once.

En attendant la potion, je fis entourer les cuisses de la malade de serviettes trempées dans

l'oxicrat, tandis que je faisais de haut en bas de légères frictions sèches sur le bas-ventre, pour stimuler la matrice et la déterminer à se contracter. La première cuillerée de la potion ci-dessus acheva de produire l'effet que j'en attendais ; la malade reprit l'usage de ses sens, et répondit aux diverses questions que je lui fis, de manière à ne me laisser aucun doute sur la cessation de la syncope. On profita de cet instant pour lui faire administrer les secours spirituels. Le reste de la nuit elle eut des syncopes fréquentes, auxquelles on opposa les mêmes remèdes.

La malade perdit toute connaissance, et ce n'était qu'avec la plus grande difficulté qu'on venait à bout d'introduire entre ses dents qu'elle tenait fortement serrées, une cuillerée ou de bouillon, ou de tisane, ou de potion, qu'on lui donnait alternativement pour soutenir ses forces et donner du ressort à la matrice. Une de ses mains se portait sur ce viscère, siége des douleurs violentes qu'elle éprouvait, tandis que l'autre errait machinalement sur sa couverture, comme pour en ramasser les flocons, symptôme fâcheux et précurseur ordinaire de la mort.

Qu'on me permette ici une réflexion néces-

sitée par les circonstances, et qui ne sera peut-être pas sans utilité pour les jeunes praticiens. On a défini la médecine, l'*art de guérir*; cette fausse définition a armé la satyre contre la plus noble des professions, celle de soulager l'humanité souffrante, et n'en a jamais imposé au vrai médecin, qui sait qu'il ne peut être que l'interprête de la nature, et que l'art a des limites qu'il ne lui est jamais permis de franchir, sous prétexte qu'il faut tout tenter dans une extrémité, pour sauver les jours de ses malades.

Un très-proche parent de Victoire N**, aveuglé sans doute par l'excès de sa tendresse pour elle, et fortifié dans ses préjugés par l'autorité de quelques fameux praticiens, me dit qu'il était étonné que dans une telle extrémité je ne fisse point usage d'une décoction de sabine, plante si vantée par les meilleurs auteurs, pour procurer l'expulsion du *placenta*. Ce que je répondis au parent de Victoire N** pour mettre ma conduite à l'abri des reproches injustes que la mort de la malade aurait pu m'attirer, je me fais un devoir de le répéter en faveur des jeunes praticiens et des sages-femmes, afin que les uns et les autres soient en garde contre les éloges imprudens que la

plupart des auteurs de *matière médicale* donnent sans restriction à la sabine.

Cette plante est un des plus puissans emménagogues, dont le suc, toujours dangereux par son extrême âcreté, agit directement sur les vaisseaux sanguins de la matrice, et sympatiquement sur les fibres de ce viscère. L'usage de cette plante est donc plus propre à exciter une perte utérine, ou à la renouveler, qu'à chasser le *placenta* resté dans la matrice. L'extrémité même à laquelle se trouve réduite la malade, loin de justifier la témérité d'un accoucheur, ne servirait qu'à le rendre plus coupable, puisque c'est jouer évidemment la vie des individus que d'aimer mieux voiler aux yeux du vulgaire l'impuissance de l'art, que de laisser l'honneur d'un seul triomphe à la nature, en abandonnant la malade à ses ressources.

Le même jour, 16 frimaire, environ cinq heures du soir, la malade éprouva quelques douleurs violentes, dont le sentiment se manifesta par les contorsions réitérées des extrémités supérieures. Les injections multipliées en ce moment, dilatèrent l'orifice de la matrice, et ce viscère expulsa enfin la portion du *placenta* renfermée dans sa cavité.

Le volume, la forme et la variété des couleurs, effet de la putréfaction, donnaient à cette masse charnue, une ressemblance frappante avec un petit chat qui vient de naître. L'odeur qu'elle répandait était si fétide, qu'il ne fut possible de la conserver que jusqu'à mon retour.

On pense bien que la malade ne reçut point impunément ce bienfait de la nature. Le système nerveux était si irrité, que toute l'habitude du corps était dans un état d'éréthisme effrayant : ses doigts crochus restaient immobiles ; ses dents fortement serrées, ne cédaient qu'à l'effort de la cuiller qu'on y interposait pour lui faire avaler la boissōn ; et sa langue desséchée semblait être fixée au voile du palais. Voici les moyens que j'employai pour tirer Victoire N** de cet état violent.

1°. Je fis emplir de lait chaud une vessie qu'on assujettit sur la région hypogastrique au moyen d'un tamis léger qui la recouvrait, afin que la chaleur balsamique de ce fluide pénétrant à travers les pores, rendit aux fibres de la matrice leur souplesse et leur élasticité naturelles.

2°. De trois en trois heures on donnait une cuillerée de potion calmante composée d'eau

de laitue, six onces ; d'huile d'amandes douces, une once ; gouttes anodines de Sydenham, douze ; sirop de guimauve, une once ;

3°. Soir et matin un lavement avec l'eau de veau et une décoction de graine de lin ;

4°. Des injections détersives dans la matrice, avec l'aristoloche ronde, le plantain et le miel rosat.

5°. Une tisane composée de feuilles de bourrache ; d'orge mondé ; de sel de nître, demi-gros par pinte ; d'une tête de pavot ; le tout édulcoré avec le sirop de capillaire.

6°. Du bouillon fait avec moitié bœuf, moitié veau, aussi souvent qu'on pouvait lui en faire prendre avec une cuiller, sans la fatiguer.

Le 17, environ vingt-quatre heures après l'expulsion du *placenta*, la malade remuait ses doigts plus librement, sa vue n'était plus aussi fixe, sa langue s'étendait jusqu'au bord des lèvres, et l'on introduisait sans peine le goulot d'un biberon entre ses dents.

Le 18, Victoire N** reconnut tout le monde, proféra quelques paroles à voix basse, et témoigna qu'elle éprouvait des maux de tête violens. Quand la cause du mal est bien connue, le remède est facile à trouver. Il ne s'agis-

sait plus que de calmer l'irritation nerveuse, et de rétablir la circulation dans la matrice.

Enfin, à cette époque la malade n'avait plus à subir que le traitement analogue à l'état d'une femme qui a eu l'accouchement le plus laborieux, traitement qui exige de la part de la malade la plus grande docilité, car dans une maladie aussi grave, la moindre faute dans le régime peut tirer à conséquence. Le lecteur n'aura pas de peine à croire que ces deux conditions ont dû être rigoureusement remplies, puisque Victoire N** jouissant de la santé la plus parfaite, fut rendue le 17 nivose 1791, à sa famille, à ses amis et à ses occupations ordinaires (1).

Tout praticien éclairé conclura sans doute de l'observation ci-dessus, qu'il est toujours dangereux d'abandonner aux seuls efforts de la nature l'expulsion d'un *placenta* après l'avortement d'un fœtus, et qu'il est toujours prudent d'en faire l'extraction toutes les fois qu'elle est possible, ou d'en opérer l'expulsion

(1) Ce succès a eu pour témoin M. Marin, chirurgien du Prytanée de Paris, et membre du comité de vaccine, qui a suivi avec moi la malade jusqu'à son entier rétablissement.

à l'aide des moyens médicaux dont je viens de donner les détails.

3°. Si le trop long séjour du *placenta* dans la matrice expose à de grands dangers la femme avortée d'un embrion et d'un fœtus, combien n'a-t-on pas à craindre pour les jours d'une accouchée dont le *placenta* parvenu au plus haut degré d'accroissement, n'aura point été extrait de la matrice après l'accouchement à terme ?

Le *placenta* est un corps mou et parenchymateux susceptible de la putréfaction la plus prompte dans un viscère humide et chaud, qui d'ailleurs durant la couche, devient le réceptacle commun du sang, du lait et des lochies.

Il faut donc, deux heures après l'accouchement à terme, procéder à l'extraction du *placenta*, afin d'éviter les accidens qu'entraînerait nécessairement un plus long retard dans la délivrance.

Une seule fois, dans l'accouchement à terme, je n'ai procédé à l'extraction du *placenta* que huit heures après l'extraction de l'enfant; et quoiqu'il ne soit arrivé aucun accident par suite de ce retard involontaire, je déclare que, rigoureusement fidèle à mes prin-

cipes, je ne céderais plus à l'empire des circonstances aussi aisément que je le fis en cette occasion; voici le fait.

Observation. Le 17 germinal 1791, à cinq heures du matin, Joséphine B***, rue Saint-Jacques, âgée de 17 ans, parvenue au terme de l'accouchement, éprouva quelques légères douleurs qui furent suivies de la rupture des membranes. Les eaux s'écoulèrent goutte à goutte, et les douleurs furent faibles, mais non interrompues, jusqu'à neuf heures du soir. Toute la famille me pria de passer la nuit auprès de la malade; comme je paraissais faire quelques difficultés, la mère de la jeune femme, pour m'y déterminer, m'avoua qu'elle avait eu elle-même trois accouchemens laborieux, que Barbaut, célèbre accoucheur, n'avait pu terminer qu'en amenant tous ses enfans par les pieds, et que le dernier même avait eu une jambe fracturée dans le *travail.* Cette confidence eut tout l'effet qu'on avait lieu d'en attendre. Je crus, d'après ces renseignemens, qu'il était prudent de ne point abandonner la malade. L'enfant présentait la tête, mais la courbure extraordinaire du *sacrum* et la saillie du coccyx, vers le bord inférieur de la symphise des *pubis*, me parurent di-

minuer sensiblement l'excavation du petit bassin. Ce vice accidentel de configuration, dans une femme d'ailleurs grande et bien faite, a pu être occasionné par une trop forte compression du maillot, ou par la mauvaise habitude qu'ont certaines nourrices, d'asseoir trop tôt les enfans sur leur séant. Le lendemain à sept heures précises du matin, c'est-à-dire, vingt-six heures après la rupture des membranes et l'écoulement des eaux, Joséphine B** accoucha d'un garçon vivant, mais dont la tête cylindrique et le nez aplati et tourné vers l'angle interne de l'œil gauche, attestaient le vice accidentel de configuration du bassin sur lequel ces parties avaient été moulées. Bientôt la boîte osseuse céda à l'élasticité du cerveau, et la tête reprit sa forme naturelle. Le nez fut moins défectueux vingt-quatre heures après la naissance; du reste, l'enfant se portait parfaitement bien. Il est à remarquer que cet accouchement, aussi heureux qu'il pouvait l'être avec un tel obstacle, se termina sans effusion d'une seule goutte de sang. Après l'extraction de l'enfant, la matrice revint sur elle-même, ses faibles efforts décollaient de temps en temps l'arrière-faix; mais ce viscère, épuisé par un *travail* laborieux, cessa de se contracter;

l'accouchée elle-même, excédée de fatigue, avait besoin de repos. Enfin, après avoir employé durant trois heures tous les moyens que l'art peut suggérer pour exciter la matrice à expulser l'arrière-faix, je pris le parti de donner à la malade le temps de réparer ses forces : elle dormit quatre heures sans interruption.

Déjà l'Envie, au teint pâle et livide, avait été de porte en porte exhaler le poison de sa bouche infernale ; sa feinte pitié rendait son récit intéressant, et l'on s'imagine bien que ce n'est pas la nature qu'elle accusait de la triste destinée d'une femme jeune, grande et bien faite. Ses propos éveillèrent ma prudence et m'imposèrent la nécessité d'appeler à mon secours un homme dont le témoignage et la réputation pussent fermer la bouche à la calomnie, en cas de malheur. On devine aisément que c'est le docteur Alphonse-le-Roi que je dus choisir. En effet, ce fut en sa présence et de son aveu, que je fis, en moins de dix minutes, l'extraction de l'arrière-faix. L'accouchée ne témoigna ni la plus légère impatience, ni le moindre sentiment de douleur.

Le 13 ventose 1792, Joséphine B*** accoucha pour la seconde fois. Les premières douleurs

douleurs se firent ressentir à cinq heures du matin, et à neuf heures elle fut accouchée et délivrée.

Un an après ce second accouchement, Joséphine B*** mit un troisième enfant au monde, et la délivrance s'opéra naturellement; d'où je conclus que c'est à l'inertie actuelle de la matrice, et non au vice accidentel de configuration de son bassin qu'il faut imputer le séjour du *placenta* dans la matrice de Joséphine B***, lors de son premier accouchement.

En Allemagne, en Pologne et dans quelques contrées de la Russie, où l'art des accoucheurs est encore au berceau, les matrônes des deux sexes donnent dans l'excès contraire à celui que nous venons de combattre, je veux dire que les sages-femmes et les accoucheurs routiniers s'empressent de délivrer la femme en *travail* immédiatement après l'expulsion ou l'extraction de l'enfant à terme, sans attendre le décollement du *placenta*, sous le vain prétexte que l'orifice de l'utérus se referme et ne permet plus l'introduction de la main de l'accoucheur.

J'ai introduit ma main dans la matrice, vingt-quatre heures après l'extraction de l'enfant à terme, avec la plus grande facilité;

pour extraire le *placenta*, que des sages-femmes, et même des accoucheurs avaient eu l'imprudence d'abandonner aux efforts de la nature; mais cette opération tardive n'a pu les arracher à la mort.

J'invoque sur ce point essentiel de pratique, le témoignage des meilleurs médecins-accoucheurs anglais.

Les partisans de la doctrine contraire s'étayent, à mon avis, de raisons peu solides, telles que l'adhérence du *placenta*, le renversement de matrice, la rupture du cordon ombilical.

1°. L'adhérence du *placenta* avec la surface interne de la matrice ne peut jamais avoir lieu, et certes, cet état pathologique résultant d'une inflammation, ne pourrait avoir lieu durant la grossesse, sans intercepter le cours du suc nourricier de la mère à l'enfant, ce qui aurait produit l'avortement ou l'accouchement avant terme. L'adhérence du *placenta* avec la surface interne de la matrice peut encore moins avoir lieu après l'expulsion ou l'extraction de l'enfant à terme, puisque le fond de la matrice, en se contractant alors sur le *placenta*, opère son décollement. Imbu des faux principes consacrés par la routine,

je crus d'abord moi-même à cette adhérence du *placenta* à la surface interne de la matrice; mais enfin, éclairé par ma propre expérience, j'ai reconnu mon erreur, et je me suis convaincu, par un nombre infini d'observations, qu'on a pris pour adhérence du *placenta* à la surface interne de la matrice, la résistance que l'art éprouve assez souvent dans l'extraction du *placenta* à l'aide du cordon ombilical.

Je crois pouvoir affirmer que ce qui a sans doute induit en erreur les accoucheurs à cet égard: 1°. c'est qu'il est très-difficile d'extraire le *placenta* en ligne droite, ce que font encore, tous les jours, les accoucheurs qui ignorent le mécanisme de l'accouchement, ou le mouvement de rotation spirale imprimé par la matrice à l'enfant à terme et au *placenta* durant le *travail* de l'enfantement; 2°. c'est qu'il est très-difficile, pour ne pas dire impossible, d'extraire le *placenta* par un mouvement de rotation spirale contraire à celui que la matrice avait imprimé à l'enfant et au *placenta*. En effet, ce mouvement de rotation spirale, est toujours déterminé dans le principe, par la situation actuelle de la face de l'enfant au commencement du

travail; c'est-à-dire, que si la face de l'enfant regarde la partie interne et moyenne de la fosse iliaque droite, le mouvement de rotation spirale commencera à ce point de la circonférence du détroit supérieur, et se terminera à la partie interne et moyenne de la cuisse gauche de la mère; tandis que si la face de l'enfant est tournée vers la partie interne et moyenne de la fosse iliaque gauche, le mouvement de rotation spirale décrira le demi-cercle opposé jusqu'à la partie interne et moyenne de la cuisse droite de la mère; 3°. c'est que la matrice se contractant inégalement sur le *placenta*, comme elle a fait sur l'enfant, en retient une portion plus fortement que l'autre, ou une portion de membranes, dans ses replis, ce qui a pu faire croire à l'accoucheur qu'il y avait adhérence.

Voici la manière de procéder à la délivrance ou extraction du *placenta*. Après avoir situé la femme en *travail*, sur un plan horizontal, les cuisses bien écartées et les talons rapprochés des fesses, l'accoucheur passera deux fois le cordon ombilical autour du doigt indicateur de la main gauche (1), à six pouces

(1) Je suppose que l'accoucheur se sert habituel-

de distance de la vulve ; alors, se servant du cordon comme d'un conducteur, il introduira successivement, le doigt indicateur, le doigt du milieu, le doigt annulaire, et le petit doigt de la main droite dans la matrice, et tandis qu'à l'aide du cordon, la main gauche tirera le *placenta* modérément, les quatre doigts de la main droite s'avanceront vermiculairement, c'est-à-dire, en détachant progressivement la surface interne de la matrice de celle du *placenta*, qu'ils saisiront en le faisant descendre en spirale du côté où la face de l'enfant se sera tournée après l'expulsion de la tête hors de la vulve.

Il faut observer de soutenir le *placenta* jusqu'à ce que les membranes soient extraites, de peur que les replis de la matrice ne les déchirent, et que ces lambeaux restés dans ce viscère, n'excitent l'hémorragie utérine après la *délivrance*.

La rupture du cordon ombilical entre les mains d'un accoucheur téméraire est un accident plus heureux que funeste, parce que

---

lement de la main droite ; dans le cas contraire, il fera l'extraction du *placenta* avec la main gauche, et les attractions sur le cordon avec la main droite.

ses efforts violens, immédiatement après l'expulsion ou l'extraction de l'enfant à terme, auraient pu entraîner le fond de la matrice et le renversement de ce viscère. On ne saurait prendre trop de précautions pour éviter la rupture du cordon; mais après tout, cet accident n'est pas aussi fâcheux qu'on a voulu nous le persuader. Appelé plusieurs fois par des sages-femmes, pour opérer l'extraction du *placenta* après la rupture du cordon, dans l'accouchement à terme, j'ai procédé à la délivrance sans le secours du cordon, en plaçant ma main gauche sur la région hypogastrique, et fixant ainsi le fond de la matrice afin d'empêcher ce viscère de remonter dans la cavité du bas-ventre, à mesure que la main droite saisissait le *placenta*.

Un accoucheur timide et inexpérimenté n'ose pas tirer fortement sur le cordon, dans la crainte de le rompre; mais sa texture est plus solide qu'il ne pense (1), et pour s'en faire une juste idée, je conseille aux jeunes praticiens de répéter l'expérience suivante, tentée

(1) J'entends parler ici du cordon après l'accouchement à terme; celui de l'embrion et du fœtus sont plus faibles et exigent plus de ménagemens.

plusieurs fois par mes élèves. Qu'une personne saisisse le *placenta* de ses deux mains, tandis que l'accoucheur tirera de toutes ses forces le cordon ombilical, et celui-ci pourra juger du degré de solidité du cordon, par la violence des efforts qu'il aura été obligé de faire pour le rompre.

EXAMEN CRITIQUE

D'une Thèse intitulée, Considérations Médicales sur les avantages de l'allaitement étranger, *pour la plupart des enfans des grandes villes, présentées et soutenues à l'Ecole de Médecine de Paris, le 5 floréal de l'an* 11, *in*-8°. *de* 46 *pages. A Paris, de l'imprimerie de Gillé fils.*

Un élève en médecine, avant d'avoir secoué la poussière de l'école, veut affranchir les mères de famille de l'allaitement, qu'il nie être un devoir sacré, et punir J.-J. Rousseau de les avoir enfin ramenées dans le sentier de la nature : « L'auteur d'Émile, avec son élo-» quence ordinaire, dit le futur Docteur, va » établir paradoxe sur paradoxe; tirer les » conséquences les plus générales d'un petit

» nombre de faits particuliers, en un mot, » rêver un beau idéal comme Platon le fit » dans sa république. Ecartons, s'il est pos- » sible, les prestiges du style, et tâchons de » réduire la chose à sa juste valeur (1) ».

Un élève en médecine, avant d'avoir secoué la poussière de l'école, s'érige en Mentor du genre humain, et lui adresse ces conseils dictés par sa profonde sagesse : « Défions-nous, dit » le futur Docteur, des déclamateurs philo- » sophes, qui crient sans cesse qu'on mécon- » naît les lois de la nature. Défions-nous de » ces hommes que les idées tranchantes en- » traînent, et qui ne connaissent qu'un petit » nombre de principes, sans vouloir en aper- » cevoir les nuances; qui voient les circons- » tances sous un même point de vue, et » la nature dans leurs opinions, plutôt que » leurs opinions dans la nature ».

Enfin, un élève en médecine, avant d'avoir secoué la poussière de l'école, s'est flatté d'être parvenu au plus haut degré de perfection auquel le génie de l'homme puisse atteindre; c'est-à-dire, à ce juste milieu si bien tracé par la muse d'Horace : *Est modus in rebus, sunt*

(1) Page 1.

certi denique fines, quos ultrà citràque nequit consistere rectum. Aussi notre futur Docteur termine-t-il sa thèse par se rendre justice à lui-même, en avouant modestement qu'il est loin de ressembler à ces insensés qui n'évitent un excès qu'en tombant dans l'excès contraire : *Dum vitant stulti vitia in contraria currunt.*

Jeune présomptueux, puisque vos maîtres laissent un champ libre à vos opinions erronées (1), c'est à moi de vous présenter le miroir de la vérité ; puissiez-vous, Narcisse imprudent, reconnaître dans votre propre image, les déclamateurs, les hommes tranchans, les insensés dont vous prétendez nous apprendre à nous défier.

De tous les dons que la nature avare semble n'accorder, qu'à de longs intervalles, à quelques mortels privilégiés, les plus précieux à mon avis, sont la force et le génie, puisque les êtres doués de la force physique ou de

(1) Par délibération du 19 frimaire an 7, l'Ecole a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation. *Page 4 de la thèse.*

la force morale, sont les dieux de la terre, les protecteurs nés du genre humain, comme ils en deviennent les fléaux lorsqu'ils font tourner contre leurs semblables les facultés dont ils avaient été doués pour contribuer à leur bonheur.

Les hommes puissans, les hommes de génie, ne sont donc véritablement estimables aux yeux de leur siècle et de la postérité, que lorsqu'ils ont su faire un noble usage des forces ou des talens dont la nature les avait gratifiés.

Hercule, armé de sa massue, ne serait point à nos yeux un demi-dieu, mais un brigand, l'effroi du genre humain, si, loin de purger la terre des monstres qui la ravageaient, il eût, à l'exemple de Samson, la terreur des Philistins, signalé sa vie par des forfaits, et sa mort par le plus horrible attentat contre l'humanité.

Fénélon, nouvel Alcide, terrassant l'hydre du fanatisme, Fénélon, sous la figure de Mentor, guidant à travers les écueils de la jeunesse, un prince né pour le bonheur ou le malheur des Français (1); Fénélon, pei-

(1) *Hic natus est in ruinam aut in resurrectionem multorum in Israël.*

gnant d'après son cœur le Dieu de paix, de justice et de miséricorde, dont il fut le digne ministre; Fénélon aura de justes droits à l'hommage des mortels, tant que la vertu, la piété, la religion, trouveront sur la terre un asyle digne d'elles.

Mais J.-J. Rousseau, abusant du don le plus précieux de la nature, de l'éloquence, pour établir paradoxe sur paradoxe, et faire briller son génie aux dépens de la vérité; J.-J. Rousseau, confondant l'abus de la science avec la science même, et ravissant, par les seuls prestiges du style, une couronne académique à une société savante, qui se laissa persuader que les sciences avaient plus contribué à corrompre les mœurs qu'à les épurer; J.-J. Rousseau, exagérant les dangers des spectacles pour une république, et s'exilant de sa patrie, l'asyle des vertus, pour venir, non loin du foyer de tous les vices (1), composer le Devin du Village (2) et l'Amant de lui-même (3); J.-J. Rousseau, parlant sans

(1) J.-J. Rousseau demeurait rue Plâtrière, près le Palais Royal. On a donné son nom à cette rue.

(2) Petit opéra.

(3) Comédie en prose et en un acte.

cesse humanité, nature, amour maternel, et repoussant de son sein ses trois enfans pour les plonger vivans dans ce gouffre sans cesse ouvert à la misère et à la débauche; J.-J. Rousseau, composant un long roman sur l'éducation, et répondant aux pères de famille qui venaient se plaindre à lui du peu de succès de ses préceptes, « qu'il avait composé l'Emile, » non pour les hommes tels qu'ils sont, mais » pour les hommes tels qu'ils devraient être »; J.-J. Rousseau, distillant le poison de l'amour dans le plus dangereux des romans, et traçant cet avis en tête de l'ouvrage, que toute fille qui lira la première page de son Héloïse est une fille perdue; J.-J. Rousseau, faisant tomber le couteau des mains du suicide, honteux de sa faiblesse, et bientôt après le lui redonnant en lui prouvant que l'homme est libre de disposer de sa vie lorsqu'elle n'est plus pour lui qu'un fardeau qui l'accable; J.-J. Rousseau rédigeant le code des Anarchistes..... J.-J. Rousseau ne sera jamais estimé du petit nombre des philosophes qui n'apprécient les hommes à talens que par le bon usage qu'ils firent de ces dons de la nature en rendant leurs semblables ou meilleurs, ou plus heureux.

Mais en reprochant à J.-J. Rousseau tout

le mal qu'il a fait à la société par ses sophismes, je ne souffrirai point qu'on lui ravisse la gloire du seul bien qu'il lui fit, en rattachant les nourrissons au sein maternel, en consacrant à jamais, par son éloquence, le devoir le plus saint, le plus auguste, le plus sacré, l'allaitement. Je ne souffrirai pas, sur-tout, que cette gloire lui soit ravie par un élève qui débute dans la carrière médicale, précisément comme l'illustre citoyen de Genève débuta dans la carrière littéraire, par *établir paradoxe sur paradoxe*; par *tirer les conséquences les plus générales d'un petit nombre de faits particuliers; en un mot*, par *rêver un beau idéal comme Platon le fit dans sa république. Ecartons, s'il est possible, les prestiges du style, et tâchons de réduire les choses à leur juste valeur* (1).

Si l'auteur de la thèse que nous analysons, plus jaloux d'être utile que de faire un vain éclat, eût considéré les dangers qui résultent pour quelques enfans des grandes villes, d'être allaités par des mères *occupées d'amusemens frivoles, qui font du jour la nuit, et de la*

(1) Ce sont là les propres expressions de la thèse. *Voyez page* 2.

nuit le jour, qui ne prennent aucun exercice, qui mangent beaucoup et les alimens les moins salubres, qui respirent le plus ordinairement un air épais et vicié, qui, souvent enfin, sont entachées de vices héréditaires (1), certes nous aurions applaudi à des considérations médicales dont le but aurait été d'engager les mères naturelles à mettre un frein à leurs passions, et à faire quelques sacrifices à la santé de leurs nourrissons.

Mais traiter de *déclamateurs*, les philosophes qui se plaignent qu'on méconnaît les lois de la nature; tourner presqu'en ridicule l'épithète de *sacré* (2) donnée au devoir de l'allaitement; dire que *la succion de l'enfant est un moyen sur lequel il faut peu compter* (3); *qu'on peut sans inconvénient substituer au* colostrum *toute autre substance propre à produire le même effet* (4); *que le lait est un aliment dont les effets dépendent moins de sa nature que de la disposition de*

(1) Page 43.
(2) Page 44.
(3) Page 5.
(4) Page 17.

l'estomac de l'individu qui s'en nourrit (1); *que le lait ne transmet pas plus les bonnes qualités que les mauvaises* (2), *etc.*; n'est-ce pas dire aux mères, affranchissez-vous d'un devoir onéreux, et qui vous prive sans fruit des plus douces jouissances, puisque l'allaitement étranger a des avantages précieux pour la plupart des enfans des grandes villes? En un mot, n'est-ce pas tenter de briser de nouveau le triple lien de la reconnaissance, de la tendresse conjugale, et de cet amour instinctif, qui unit à la fois l'époux à l'épouse, le nourrisson à sa nourrice, et l'enfant aux auteurs de ses jours.

Si tels ont été les projets de l'auteur de la thèse soutenue à l'Ecole de Médecine de Paris, je présume assez avantageusement de son âge, pour croire que quelques réflexions solides suffiront pour le faire renoncer au desir de les voir se réaliser.

J.-J. Rousseau a dit, *que tout est bien, sortant des mains de l'auteur des choses*; et l'auteur de la thèse trouve cette expression vicieuse, parce que, dit-il, *la cause première*

(1) Page 23.

(2) Page 44.

ne peut avoir présidé à la formation d'un enfant à deux têtes (1).

Je ne ferai point à l'auteur de la thèse, à propos de l'enfant à deux têtes, la réponse que fit un jour un prédicateur à un bossu qui, au sortir d'un sermon, l'aborde et lui dit : « Vous » venez, monsieur, de prouver très-éloquem- » ment, que tout ce que Dieu a fait est bien » fait; cependant voyez, je vous prie, comme » je suis bâti ». Le prédicateur, homme d'esprit, après l'avoir mesuré de l'œil, lui répond de sang-froid : « Mais vous n'êtes pas mal fait » pour un bossu ».

Je répondrai plus sérieusement à l'auteur de la thèse, qu'il confond ici évidemment l'état pathologique avec l'état physiologique. Aucun être organisé, de notre espèce, n'est sorti des mains de l'auteur des choses avec deux têtes. Ces végétations informes qu'il plaît à l'auteur de la thèse d'appeler *monstres*, et qui n'existèrent jamais que dans l'imagination des enfans de tout âge et de tout sexe; ces jeux du hasard n'ont lieu que dans une matrice ou un ovaire affectés de quelque vice organique. En effet, comme l'a très-bien observé l'auteur

(1) Page 2.

de

de la thèse, *le principe ou la force qui anime les organes n'est pas toujours distribué de la manière la plus convenable..... Tantôt c'est tel ou tel système d'organes qui jouit d'une grande énergie vitale, tandis que les autres systêmes sont faibles et languissans* (1).

Comment, avec une doctrine aussi saine et des principes aussi lumineux, l'auteur n'a-t-il pas tiré cette conséquence naturelle, que tout est bien, sortant des mains de l'auteur des choses; mais qu'une matrice faible, un ovaire languissant pouvaient seuls donner lieu à une végétation irrégulière, telle que la formation d'un enfant à deux têtes, etc.

J.-J. Rousseau a dit, *tout dégénère entre les mains de l'homme*, et cette triste vérité est par-tout empreinte autour de nous. Il faudrait fermer ses yeux à la lumière, et son esprit à la lueur du flambeau de la raison, pour ne pas voir, pour ne pas sentir, que *tout dégénère entre les mains de l'homme à mesure qu'il s'éloigne de la nature.*

« Dans les campagnes, où l'on est plus

(1) Page 3.

» près de la nature, dit (1) l'auteur de la » thèse, la santé coule avec le lait des mères » dans le sang des enfans; mais dans les » grandes cités, ce serait à tort que l'on re- » procherait à beaucoup de femmes de se re- » fuser à un devoir *sacré* ».

Comment l'auteur de la thèse a-t-il donc pu qualifier de faux raisonnement l'assertion de Rousseau, confirmée par sa propre expérience sous le rapport même de l'allaitement.

« L'homme naît perfectible, et non per- « fectionné, » ajoute (2) notre auteur.

Nous savons que l'enfant qui vient de naître est *imparfait*, relativement à ce qu'il doit être un jour, et que la nature, sans le secours de l'art, conduira par degrés au dernier point de perfectibilité tout être organisé sorti des mains de l'auteur des choses, plein de vie, de force et de santé, en un mot l'être dont tous les organes jouissent d'une grande énergie vitale. Mais comment l'auteur de la thèse s'y prendrait-il pour perfectionner un enfant à deux têtes, ou tout autre *monstre*, pour me servir de son idiôme?

---

(1) Page 44.

(2) Page 2.

« Les femmes du peuple, et sur-tout celles » de la campagne, dit l'auteur de la thèse (1), » reprennent leurs travaux accoutumés, » même avant la crise connue sous le nom de » fièvre de lait; mais dans les villes les choses » sont bien différentes ».

N'est-ce pas là une nouvelle preuve de la vérité émise par J.-J. Rousseau, que tout dégénère entre les mains de l'homme, par les vices de ses institutions sociales, à mesure qu'il s'éloigne de la nature ?

« La succion de l'enfant est un moyen sur » lequel il faut peu compter, au moins pen- » dant les premiers jours, dit l'auteur: j'ajoute » que la succion d'une grande personne, d'un » enfant qui a l'habitude de téter, l'applica- » tion de bouteilles échauffées en forme de ven- » touses, etc., sont des moyens plus efficaces » et d'un effet beaucoup plus prompt (2) ».

L'auteur de la thèse paraît être un disciple du professeur Baudelocque, dont il fait mention honorable (3), mais qui n'a pu lui apprendre que ce qu'il sait lui-même, par la raison que nul ne donne ce qu'il n'a pas.

(1) Page 5.
(2) Page 8.
(3) Page 10.

Nemo dat quod non habet. Du reste, comme le disciple n'est pas homme à jurer sur la parole d'un tel maître, *jurare in verba magistri*, il sera aisé de lui faire entendre qu'il a été induit en erreur par la doctrine exposée dans les *Principes sur l'art des accouchemens par demandes et réponses, en faveur des sages-femmes de la campagne* (par ordre.)

L'auteur de la thèse ne parle pas seulement ici de la plupart des enfans des grandes villes. « Dans tous les cas, dit-il (1), où l'on croit » nécessaire d'exciter la sécrétion du lait pour » entretenir l'action des seins, la succion de » l'enfant est un moyen sur lequel il faut peu » compter, etc. »

De deux choses l'une, ou *la mère jouit d'une bonne santé*, et dans ce cas, pour me servir des propres expressions de l'auteur, *l'allaitement est une chose avantageuse* (2); ou la mère est faible, cacochyme, épuisée par toute sorte d'excès, ou par des vices héréditaires, et conséquemment dans l'impossibilité physique d'allaiter.

Dans le premier cas, si d'ailleurs le nouveau-né jouit de toute l'énergie vitale, la

(1) Page 8.
(2) Page 43.

succion de l'enfant est le moyen le plus propre à exciter la sécrétion du lait, à entretenir l'action des seins. Mais dans ce cas même, le plus favorable sans doute pour l'allaitement, il ne faut pas s'imaginer que la nature soit aux ordres de l'art, et que le nourrisson exécute toujours le mécanisme de la succion quelques heures après l'accouchement.

J'ai vu des nouveaux-nés, forts et bien constitués, ne prendre le sein de leur mère que plusieurs jours après leur naissance; et certes, les trois quarts des accouchées condamnées par la routine et l'inexpérience à repousser les enfans du sein maternel pour les confier aux soins intéressés d'une nourrice mercenaire, auraient été elles-mêmes d'excellentes nourrices, si l'accoucheur, fort de l'expérience et de l'observation, je dirai plus, moins intéressé à multiplier les grossesses, eût calmé l'inquiétude des mères, soutenu leur courage, et triomphé des obstacles par le seul mécanisme de la succion de l'enfant.

« Le professeur Hallé, dit le disciple re-
» connaissant, a vu un enfant que sa mère
» avait voulu nourrir, refuser constamment
» de prendre le teton ».

Il fallait ajouter pendant combien de jours,

et quelle fut la cause physique de ce refus constant ; sans cela, il n'est pas de garde de femmes en couche qui ne soit à la hauteur de l'observation du professeur Hallé. En général, je dois cet avis aux élèves de l'Ecole spéciale de médecine de Paris, qui citent à tout propos leurs professeurs dans leur thèse, qu'on ne doit pas prodiguer ainsi les autorités des grands-maîtres de l'art pour répéter des vérités bannales, et je présume assez avantageusement de la modestie du professeur Hallé pour croire qu'il n'a pas été flatté de figurer dans cette thèse, même pour sa définition de la santé (1) que le docteur John Brown me paraît avoir définie beaucoup mieux que lui.

Cependant la révolution laiteuse s'opère ; on soutient les forces de l'enfant avec une infusion de gruau bien édulcorée, l'équilibre s'établit dans la masse laiteuse, c'est-à-dire, que l'excès de cette humeur reflue vers la matrice, réceptacle commun du lait, et l'enfant saisit enfin le mamelon à mesure que la tension des mamelles diminue.

Dans le second cas, je veux dire lorsque la mère est dans l'impossibilité physique ou mo-

(1) Page 5.

rale d'allaiter, pourquoi l'art a-t-il recours *à la succion d'une grande personne, d'un enfant qui a l'habitude de téter, à l'application des bouteilles chauffées en forme de ventouse, etc.* (1)?

Jusques à quand la routine dictera-t-elle audacieusement ses lois tyranniques aux malheureuses femmes en couche? Jusques à quand ses esclaves serviles plieront-ils leur tête sous le joug de cette fille de l'ignorance? Elle veut, cette aveugle routine, *étouffer* le lait, c'est-à-dire, le chasser du sein, et elle l'attire aux mamelles par la succion, et afin qu'il y arrive plus promptement et en plus grande quantité, elle a recours aux moyens les plus efficaces et les plus prompts. A peine les dignes enfans de la routine ont-ils distendu douloureusement les mamelles, qu'ils emploient cataplasmes, linges chauds, topiques graisseux, en un mot les moyens les plus propres à relâcher les fibres, à diminuer leur ressort, à faire perdre la fluidité au lait, à boucher les pores; de là l'inflammation, la suppuration, et les mille et un accidens qu'entraîne le lait retenu ou répercuté.

(1) Page 8.

Il faut être bien encrouté de préjugés, ou bien intéressé à multiplier les maladies des femmes en couches, pour ne pas voir, ou pour feindre de ne pas voir, que la crise du lait, ou révolution laiteuse, n'est que l'ascension de ce fluide vers les mamelles, double source de laquelle il doit s'épancher plutôt ou plus tard par le mécanisme admirable de la succion. Il faut avoir les yeux ceints du triple bandeau de l'erreur, ou bien être de la plus insigne mauvaise foi, pour ne pas voir, ou feindre de ne pas voir, que le lait qu'on ne prive point de sa fluidité, qu'on ne coagule point dans les mamelles, dont les fibres n'ont pas perdu le ressort par les topiques brûlans, ou par les boissons intrinsèquement chaudes, refluera en vingt-quatre ou trente-six heures au plus des mamelles vers la matrice; si, d'ailleurs, on n'emploie aucun des moyens proscrits par la saine raison, tels que la succion du nouveau-né, ou de tout autre enfant, les pipes à fumer, les suçoirs, les bouteilles, les ventouses, les petits chiens, ou, à leur défaut, la bouche du mari. Les lavemens émolliens, la diète, les boissons antispasmodiques, une chaleur douce et naturelle; voilà d'excellens lactifuges.

Cette théorie sur la crise laiteuse est fondée sur une expérience de vingt années, et celui qui prêche cette doctrine l'a consacrée par ses succès aux yeux de six cents élèves, dont il invoque le témoignage à la face de l'Europe savante.

« Les partisans exclusifs des causes finales, » dit l'auteur, qui aiment à voir de l'analogie dans tout, ne manquent pas d'en trouver entre le lait sécrété pendant les premiers « jours et les besoins du nouveau-né ; *le colostrum* est, suivant eux, un fluide séreux » et purgatif qui procure l'évacuation du » *méconium* (1) ».

Il vous sied bien, jeune imberbe, de saisir de vos débiles mains l'arme du ridicule pour frapper les observateurs de l'homme et les interprètes de la nature! Si vous traitez ironiquement de *partisans exclusifs des causes finales* ceux qui croient à la qualité séreuse et à la vertu laxative du *colostrum*, de quel titre qualifieriez-vous donc le physicien observateur qui vous démontrerait que l'embrion, le fœtus et l'enfant à terme ont chacun tour-à-tour, à mesure qu'ils s'éloignent de

(1) Page 9.

l'époque de la conception, une nourriture analogue au degré actuel de leur énergie vitale ; et que si, après l'éruption des vingt premières dents, la mère s'obstine à allaiter son enfant, ce lait, qui n'a plus à cette époque une analogie de substance avec les forces du nourrisson, le dévoie, l'affaiblit, et le conduit par degrés à l'état de marasme.

« Si le *colostrum*, dit l'auteur (1), favorise » l'évacuation du *méconium*, ce n'est point » du tout par une propriété âcre et irritante ».

Nul doute sur ce point. Personne ne s'est jamais avisé de faire cette supposition, et l'auteur s'est créé un fantôme pour le seul plaisir de le combattre, puisqu'il a dit déjà (2) que *le colostrum est, suivant eux,* (les partisans exclusifs des causes finales) *un fluide séreux et purgatif qui procure l'évacuation du méconium.* Le colostrum est un doux laxatif et non un purgatif qui agit sur le canal intestinal du nouveau-né de la même manière que le petit lait, l'eau de veau, de poulet, agissent sur le tube intestinal de l'adulte.

---

(1) Page 11.

(2) Page 9.

« Le lait est un aliment dont les effets, dit » l'auteur, dépendent moins de sa nature que » de la disposition de l'estomac de l'individu » qui s'en nourrit ».

Ainsi le lait récent ou ancien d'une nourrice jeune ou vieille, doit, dans le systême de l'auteur, convenir indistinctement à tout individu, pourvu toutefois que son estomac soit bien disposé. Ainsi le lait d'une mère jeune qui, après avoir souffert tout le temps de sa grossesse, accouche à sept mois d'un enfant qui n'a qu'un souffle de vie; ce lait, dis-je, suivant le systême de l'auteur, n'aura pas plus d'analogie avec l'estomac du nouveau-né que le lait déjà fait d'une nourrice étrangère. *Credat judæus appella, non ego.*

J'en appelle à l'expérience. Pendant mon séjour en Angleterre, en janvier et février 1803, une jeune dame enceinte de cinq mois fut atteinte de l'épidémie qui faisait à cette époque de grands ravages à Paris. Retenu à Londres plus long-temps que je n'avais projetté, cette dame, qui m'avait honoré de sa confiance, fut obligée d'avoir recours à un autre accoucheur. Elle fit appeler M. Marchais qui lui administra les secours nécessaires. Cependant, les secousses d'une toux

convulsive, long-temps rebelle aux secours de l'art, firent sonner l'heure de l'accouchement deux mois avant le terme fixé par la nature. J'étais de retour ; mais M. Marchais avait acquis des droits à la reconnaissance d'une famille à laquelle les procédés honnêtes ne sont point étrangers, et dans ce cas les absens ont toujours tort. Aux premières douleurs du *travail*, on mande M. Marchais ; mais au lieu de l'oncle, sur lequel les deux époux, aussi généreux qu'honnêtes, avaient droit de compter, on voit arriver le neveu qui, sous les auspices de l'oncle beau-frère, fait de la sorte son apprentissage aux dépens de quelques victimes ; mais au milieu de la nuit, dans un besoin pressant, on se résigne. — Accoucherai-je bientôt, Monsieur, dit la patiente? Non, Madame, répond le remplaçant, après avoir pratiqué le *toucher ;* vos douleurs sont *fausses :* faites faire une omelette qu'on appliquera sur le bas-ventre ; couchez-vous, et tout rentrera dans l'ordre.

Je ne sais pas mentir, *mentiri nescio* (1); je n'assurerai donc pas ce que j'ignore, si l'omelette devait être faite au beurre ou à

(1) Juvénal.

l'huile ; mais je sais bien que l'intention de l'ordonnateur était qu'on la fit aux œufs. Déjà ils étaient cassés, lorsque l'accoucheur, content de lui-même et de l'état de la jeune dame, souhaita le bon-soir à la compagnie, et courut se jeter dans les bras du sommeil.

Cependant les douleurs de l'enfantement redoublaient, et avant d'appliquer l'omelette, on courut chez moi. J'arrive, je touche le pouls et je dis : madame, vous êtes en *travail ;* je pratique le *toucher* et je dis : madame, vous accoucherez avant quatre heures du matin. Mon pronostic se vérifia, et le lendemain, au point du jour, on courut annoncer au neveu Marchais que la jeune dame était accouchée sans omelette. Mais laissons là l'omelette et l'hommelet (1) pour en venir notre observation.

Cette jeune dame accoucha à sept mois d'une fille si faible, si exténuée par ses longues angoisses, que son existence fut d'abord douteuse et sa vie long-temps incertaine. Mais, ô prodige de la nature ! le lait et

(1) C'est ce petit Pronostiqueur qui excitait contre moi la meute cæsarienne à l'époque de mes séances publiques au palais des Sciences et des Arts.

les soins maternels ne laissent rien à désirer pour la santé d'un nourrisson qui semblait voué à une mort inévitable.

Jeune homme, répondez, car malheureusement vous répondez à tout; croyez-vous que l'allaitement étranger ou l'allaitement artificiel eussent été propres à opérer ce miracle ?

A propos de l'allaitement artificiel, l'auteur de la thèse cite le passage suivant extrait de l'Encyclopédie méthodique, article *Allaitement artificiel*, par le cit. Thouret.

« Il paraît, d'après la remarque d'un mé-
» decin de Fribourg, que les enfans sont
» moins sujets à être dérangés par le lait des
» animaux, quand on le leur donne de suite,
« que lorsqu'on les met à son usage après le
» premier mois de leur âge ».

Le temps ne me permet point d'aller consulter cet article ; mais je présume que le médecin dont le cit. Thouret emprunte le témoignage, est de Fribourg en Suisse, parce qu'en effet, à raison de l'excellence des paturages, de la salubrité de l'air, de la constitution vigoureuse des habitans, l'allaitement artificiel a, dans quelques cantons Suisses, moins d'inconvéniens au physique; mais

n'est-ce point aux dépens du moral ? Mon intention n'est point d'insulter à la nation Suisse ; cependant il est constant que le génie n'est pas endémique en Helvétie, et que les habitans des treize cantons ne doivent l'excès d'embonpoint, sous le poids duquel leur esprit est affaissé, qu'au lait de vache trop épais et trop nourrissant dont on gorge leur première enfance.

Du reste, ce serait ici le cas d'appliquer au rédacteur de l'article de l'Encyclopédie méthodique ce passage de l'auteur de la thèse :

« Défions-nous de ces hommes que les » idées tranchantes entraînent, et qui ne connaissent qu'un petit nombre de principes » sans vouloir en apercevoir les nuances (1)».

Cependant le cit. Thouret, en qualité d'administrateur des hôpitaux, a été plus que tout autre à portée de juger du peu de succès de l'allaitement artificiel à Paris, où tout, jusqu'à la dissolution des mœurs, établit une si prodigieuse différence au désavantage des nouveaux-nés.

Mais voici une expérience que je n'emprunte point d'un médecin de Fribourg, et

(1) Page 45.

sur laquelle on peut compter, car j'ai été malheureusement trop souvent dans le cas de la faire. C'est que de dix enfans nourris artificiellement, auxquels on donne le lait des animaux immédiatement après leur naissance, à peine en élève-t-on un, tandis qu'il y a plus de probabilités de succès en donnant le sein de la mère ou d'une bonne nourrice pendant un ou deux mois, et passant ensuite au lait des animaux lorsqu'on y est contraint par la nécessité, la première de toutes les lois.

« Le lait, dit l'auteur de la thèse (1), ne » transmet pas plus les bonnes que les mau- » vaises qualités: ainsi, lorsque Didon dit » à Enée: *Hyrcanœque admôrunt ubera* » *tigres*, c'est une métaphore que Virgile » pouvait se permettre, mais dont il serait ri- » dicule de s'appuyer en médecine ».

Ainsi ce vers du drame de Moissy,

La véritable mère est celle qui nourrit.

qui n'est que la traduction de ce vers du fabuliste, *Hœc sola mea mater est quæ me nutrit*, n'est qu'une métaphore *dont il serait ridicule de s'appuyer en médecine.*

(1) Page 42.

Ainsi

Ainsi Néron cruel pour avoir sucé le mamelon qu'une nourrice mercenaire avait la singulière habitude d'humecter de sang ; Tibère ivrogne pour avoir été allaité par une nourrice adonnée au vin, sont des contes de bonne femme *dont il serait ridicule de s'appuyer en médecine.*

Ainsi l'observation souvent répétée de l'influence du lait de la louve, sur le caractère des petits chiens qu'elle avait nourris et qui avaient contracté la férocité de leur mère nourrice, sont des absurdités *dont il serait ridicule de s'appuyer en médecine.*

Ainsi l'attaque convulsive qui a frappé de mort, comme d'un coup de foudre, le nourrisson à qui la mère mercenaire avait eu l'imprudence de donner le sein après un violent accès de colère, est une observation puérile *dont il serait ridicule de s'appuyer en médecine.*

Ainsi la multiplicité des grossesses, les maladies laiteuses, et les mille et une affections de matrice résultant du défaut d'allaitement, sont des considérations bannales *dont il serait ridicule de s'appuyer en médecine.*

Ainsi le mot de maman, ce mot si doux, le premier que la nature met dans la bouche enfantine des nourrissons, ne tirera plus désor-

mais son étimologie du mot latin *mamma*, mamelle ; ce n'est là qu'une fiction poétique *dont il serait ridicule de s'appuyer en médecine.*

Ainsi les soins maternels, fruits précieux de cet amour instinctif dont la nature embrâse le cœur des mères, peuvent être achetés avec le lait d'une nourrice mercenaire, et l'expérience constante de l'insouciance des vendeuses de lait pour leurs nourrissons, sont des fables *dont il serait ridicule de s'appuyer en médecine.*

« Disons mieux, ajoute l'auteur de la » thèse, l'allaitement ne produit aucun effet » sur le caractère de l'enfant (1) ».

La plume échappe de mes mains, et je ne l'aurais jamais prise pour combattre une doctrine subversive de tous les principes, comme l'a très-bien observé le docteur Letourneur Dubreuil, si la publicité scandaleuse qu'elle a reçue par la voie des journaux ne m'eût contraint à rompre le silence. Pour justifier ma sévérité aux yeux même de l'auteur, dont les talens peuvent devenir précieux à l'art et à l'humanité, s'il veut en faire un plus digne

(1) Page 39.

usage, il suffira de rapporter ici l'article du Journal du soir relatif à cet ouvrage.

« Dans une thèse nouvellement soutenue » aux Ecoles de médecine, on a considé- » rablement affaibli le système de l'auteur » d'Emile, relatif à l'allaitement par les mères. » Il a été prouvé, d'une manière satisfaisante, » 1°. que l'allaitement n'est pas exclusivement » nécessaire pour écarter les dangers de l'ac- » couchement ; 2°. que l'enfant peut sans in- » convénient être privé du lait des premiers » jours, appelé *colostrum* ; 3°. que beaucoup » d'enfans ne peuvent digérer le lait de leur » mère, et viennent mieux lorsqu'ils tettent » celui d'une étrangère ; 4°. que les femmes » élevées dans la mollesse et le luxe, ou même » délicatement, sont en général de fort mau- » vaises nourrices, et que l'air des villes con- » vient moins aux nourrissons que celui des » campagnes ; 5°. que sans rien gagner au » physique, les enfans nourris par leur mère » perdent communément beaucoup au moral » par les complaisances excessives dont ils sont » l'objet. De toutes ces propositions, dévelop- » pées judicieusement, on a conclu que si l'allai- » tement par la mère est le vœu de la nature, » ce vœu est malheureusement contrarié par

» une période de civilisation où l'on s'est » beaucoup éloigné de l'état naturel (1) ».

O temps ! ô mœurs ! Après un tels candale il ne faut plus s'étonner de rien, et quelque jour nous aurons la douleur de lire dans les journaux l'annonce et l'éloge d'une nouvelle thèse soutenue à l'Ecole spéciale de médecine de Paris, intitulée :

Considérations médicales sur les avantages de l'avortement, pour la plupart des Dames des grandes villes.

Avec de l'esprit et des sophismes, un élève en médecine prouvera d'une manière satisfaisante (pour les journalistes), 1° que la plupart des fruits du règne animal, ainsi que du règne végétal, ne sont pas destinés à parvenir au dernier degré de maturité, et conséquemment que l'avortement est dans le vœu de la nature ; 2° qu'une grossesse de neuf mois est souvent une maladie pour une vigoureuse plébéienne, mais toujours un supplice douloureux pour une jeune patricienne ; 3° qu'une épouse malheureusement trop féconde périrait tôt ou tard victime du devoir conjugal ; 4° que l'excès de population fut toujours la cause du plus ter-

(1) N°. 1802, 16 floréal an 11, vendredi 6 mai 1803.

rible des fléaux, la guerre ; 5° enfin, que l'avortement est consacré chez plusieurs nations et organisé dans la métropole du monde.

Journalistes, vous exercez la plus belle des magistratures lorsque désintéressés, savans, impartiaux, vous décernez aux auteurs le blâme ou la louange dont vous les jugez dignes ; mais vous exercez le plus vil des métiers lorsqu'échos indiscrets ou intéressés des cent voix de la Renommée, vous prodiguez à l'erreur un encens qui n'est dû qu'à la vérité. Oui, si les ennemis du gouvernement sous lequel nous avons le bonheur de vivre, voulaient un jour attenter à la liberté de la presse, le plus grand des bienfaits de la révolution française, la licence des journalistes en serait le prétexte ; ils diraient, n'en doutez pas, le rédacteur du Journal du soir a porté l'impudeur jusqu'à donner des éloges à l'auteur d'une thèse *sur les avantages de l'allaitement étranger.*

OBSERVATIONS COMMUNIQUÉES.

Pontcroix, le 1er pluviose an 11.

M. GIGAUD, ex-chirurgien-major à la suite des camps et armées, chirurgien de l'hospice civil de Pontcroix et arrondissement du cap Sezun, département du Finistère, membre non résident du Collége des Accoucheurs de Paris,

Au docteur SACOMBE, médecin-accoucheur.

Je lis, je relis, je dévore vos ouvrages, illustre ami de l'humanité, et vos principes lumineux sont tous les jours confirmés par ma pratique. Heureux ceux qui liront votre Lucine, et qui sauront tirer de cette mine féconde tous les trésors qu'elle renferme.

Permettez que je vous offre quelques observations sur l'art des accouchemens. La confiance dont m'honorent les habitans de dix-huit communes de cet arrondissement m'a mis à portée d'observer, et je vous soumets le fruit de mes travaux.

Comme par-tout où je me trouve je parle

de vous et des talens qui vous distinguent si éminemment, le respectable chef du Port-Liberté fut ravi en entendant prononcer votre nom. Il est de Carcassonne et connaît votre respectable famille. Ce digne vieillard, nommé Delpech, ma prié de le rappeler à votre souvenir.

Veuillez m'admettre au nombre des correspondans de votre bienfaisante école Anti-Cæsaro-Symphisienne, qui jamais n'aura de disciple plus fidèle à ses principes; car je vous déclare que j'ai voué une haîne implacable au fanatisme cæsarien et symphisien.

Signé GIGAUD.

EXTRAIT des observations de M. GIGAUD, chirurgien de l'hospice civil de Pontcroix.

Première Observation. Marie-Catherine M**., de la commune de Pontcroix, âgée de 24 ans, accoucha naturellement en germinal an 6.

Six heures après la délivrance, son mari lui tint quelques propos qui émurent sa sensibilité au point que cette révolution donna lieu sur-le-champ à la suppression totale des

lochies. La suppression subite de cette évacuation détermina une attaque convulsive des plus violentes. La malade était sans connaissance, respirait à peine, écumait ; son visage était tuméfié ; les veines jugulaires étaient d'une grosseur extrême, les battemens des carotides étaient très-forts et sensibles à l'œil ; en un mot, le danger était extrême.

Deux saignées du bras furent pratiquées sans succès, ce qui détermina M. Gigaud à couvrir les extrémités inférieures de vésicatoires ; il en appliqua également à la nuque et entre les épaules.

Une troisième saignée ayant éloigné l'accès convulsif, il en fut pratiqué une quatrième le même jour, et enfin une cinquième le lendemain ; le spasme diminua et les convulsions cessèrent absolument.

On leva les vésicatoires ; ils avaient produit un grand écoulement de sérosités. La tête se débarrassa, et tout-à-coup la malade se trouva inondée de lochies.

Les lavemens purgatifs et émolliens, les potions purgatives, l'ipicacuanha, les cataplasmes de ciguë sur la région épigastrique, les boissons anti-spasmodiques, firent la base

du traitement qui rendit en peu de jours la santé à la malade.

M. Gigaud conclut de cette observation que c'est à tort que quelques auteurs ont dit: *que bien des femmes ont succombé sous la lancette dans la suppression du fluide puerpéral.*

IIe. Observation. L'épouse d'un cultivateur de la commune de Plogoff était accouchée trois fois à terme d'enfans morts, lorsque le mari, effrayé de la fréquence de ces accidens, s'adressa à M. Gigaud durant le cours de la quatrième grossesse. Ce chirurgien, éclairé par l'expérience, présuma que l'impéritie de la sage-femme et la faiblesse actuelle de la matrice avaient pu être les véritables causes de la mort des enfans durant le *travail.* Appelé pour terminer le quatrième accouchement, il introduit la main dans la matrice peu de temps après la rupture des membranes, et dès que la dilatation de l'orifice le lui permit, il saisit les pieds de l'enfant et l'extrait vivant, ainsi que deux autres dont il accoucha depuis la femme par le même procédé.

M. Gigaud conclut avec raison que les trois premiers enfans périrent victimes de l'ignorance de la matrone.

IIIe. Observation. J'ai senti mes cheveux se dresser et mon cœur oppressé par la douleur à la lecture de cette troisième observation de M. Gigaud. *Eloquar an sileam ?...* C'est une matrone, ou comme le dit très-bien l'observateur, un monstre sous les traits d'une femme qui, après s'être gorgé de vin et d'eau-de-vie, *travailla* de toutes ses forces une femme pendant neuf jours, déchira l'orifice de l'utérus, le vagin, et les parties génitales externes réduites par ses manœuvres dans un état d'ulcération et de gangrène. M. Gigaud, mandé le dixième jour du *travail*, extrait l'enfant putréfié, ranime les forces prêtes à s'éteindre, répare autant qu'il est en lui tous les désordres. Sept jours se passent pendant lesquels l'accouchée fut entre la vie et la mort. Enfin, on entrevoyait quelque faible lueur d'espérance, lorsque le bourreau femelle vint au dixième jour resaisir sa proie. Elle persuada à l'accouchée qu'un demi-verre d'eau-de-vie... *horresco referens.* La mort suivit de près l'effet du poison.

IVe. Observation. Trois sages-femmes, aussi bonnes *travailleuses* que celle dont on a donné le modèle dans l'observation précédente, *travaillaient* depuis quatre jours une

femme de 19 ans, de la commune de Mahalou.

Elles avaient tiré l'un des bras de l'enfant jusqu'à l'épaule, que la matrice, dans un état violent d'érétisme, serrait de toutes parts. M. Gigaud, appelé au secours, pratiqua deux saignées abondantes, appliqua des cataplasmes émolliens sur le bas-ventre, donna intérieurement quelques préparations d'opium, et malgré la tuméfaction du bras de l'enfant, il introduisit sans beaucoup d'efforts sa main dans la matrice, alla saisir les pieds et termina l'accouchement. L'enfant fut extrait mort, mais la mère n'éprouva aucun accident.

V^e. Observation. Encore un exemple de la témérité de deux matrones qui, à force de manœuvres, arrachèrent le bras d'un enfant à terme. M. Gigaud, appelé au secours de cette malheureuse, au bourg de Beuzée, employa sans succès toutes les ressources de l'art. Les saignées, les bains, les topiques émolliens ne purent opérer la dilatation de la matrice ; la femme mourut sans pouvoir être accouchée.

VIe. Observation. La femme d'un gendarme, à la résidence de Pontcroix, âgée de 37 ans, d'un tempérament sanguin, était, de-

puis huit ans, habituellement attaquée d'hémorragie utérine; ses fréquens accès de colère, l'usage immodéré qu'elle faisait du café et de liqueurs fermentées rendaient de jour en jour ses pertes plus fréquentes, et conséquemment sa maladie plus rebelle à toutes les ressources de l'art.

M. Gigaud fut appelé, le 24 ventose an 9, pour reconnaître la nature et le caractère d'une tumeur très-considérable qui sortait de la vulve; c'était la matrice squirrheuse, gangrenée et exhalant une odeur très-fétide. M. Gigaud, encouragé par le succès de deux extirpations de matrice rapportées par Vieussens et par Ambroise Paré, se serait déterminé à pratiquer cette opération si le mari ne s'y fut opposé formellement. La matrice gangrenée se détacha, et la malade ne survécut que deux jours à la chûte de ce viscère.

VIIe. Observation. L'épouse d'un gendarme, à Pontcroix, âgée de 27 ans, accouchée à terme, eut une hémorragie effrayante immédiatement après l'expulsion du *placenta*. M. Gigaud s'empressa de faire de fortes frictions sur le bas-ventre; il appliqua sur la région hypogastrique et sur les cuisses, des serviettes trempées dans le vinaigre; il introduisit

dans la vulve des linges imbibés de cette même liqueur: la matrice reprit son action et la perte cessa. L'accouchée qui, depuis quelque temps, était en syncope, sortit de cet état en lui faisant seulement respirer du bon vinaigre.

VIIIe. Observation. Une femme, de la commune de Primelin, âgée de 21 ans, éprouvait depuis trois mois la suppression totale de ses règles. Les saignées du bras et du pied, les fomentations émollientes sur le bas-ventre, le pédiluve, l'application des sangsues à la vulve calmèrent les accidens, mais n'en détruisirent pas la cause; les boissons amères et emménagogues, les potions cordiales, les purgatifs stimulans furent employés tour-à-tour avec aussi peu de succès. M. Gigaud ayant introduit le doigt dans l'*anus* dilaté d'un pouce, sentit une masse de chair molasse qu'il reconnut être la matrice gorgée de sang. Il envoya son jeune élève pour tâcher de passer quelques lavemens à la malade. Il s'en acquitta si bien, dit M. Gigaud, qu'en retirant la canule, un fleuve de sang sortit par la vulve, et la malade dût sa guérison à la témérité de ce jeune homme (1).

(1) L'auteur dit que cette suppression fut guérie *par*

IXe. Observation. Le 3 floréal, M. Gigaud fut mandé pour donner ses soins à une femme qui, en soulevant un fardeau considérable, avait rendu complette une descente de matrice qui, avant ce dernier accident, n'était que gênante et douloureuse.

Ami de la nature et de l'humanité, M. Gigaud admire les *miracles* des Vieussens et d'Ambroise Paré, qui ont, disent-ils, extirpé une matrice impunément; mais, convaincu des dangers d'une telle opération, il ne voulut jamais la tenter; voici le parti qu'il prit :

« Vu l'étendue de la gangrène, dit-il, j'en-
» levai le plus qu'il me fut possible les chairs
» qui étaient en putréfaction. Je nétoyai en-
» suite la tumeur avec une forte décoction
» de quinquina rouge, bouilli avec les plantes

---

un moyen singulier. En effet, ce moyen curatif est si singulier, qu'il donnerait lieu à la plaisanterie. Un jeune élève en chirurgie, chargé par son maître de donner des lavemens à une femme de 21 ans, sur-tout si elle était jolie, aurait bien pu s'égarer sur la route, et, par une heureuse témérité, aller attaquer le mal dans sa source. Du reste, ce ne serait pas la première cure dont l'Amour aurait partagé la gloire du succès avec Esculape.

» ci-après dans de gros vin rouge et un peu
» d'eau : ancone mâle, presle, roses rouges,
» camomille ordinaire, romarin, salicaire,
» de chacune une poignée pour une pinte et
» demie de vin et une chopine d'eau. Afin
» que la composition fut plus active, j'ajou-
» tai un verre d'eau-de-vie camphrée. Il ré-
» sulta de mon premier pansement un écou-
» lement prodigieux de matières lympha-
» tiques, ichoreuses et d'une odeur insuppor-
» table. Je fis avec la même liqueur plusieurs
» injections dans le vagin ; enfin j'en imbibai
» plusieurs compresses que j'appliquai sur
» toute la tumeur, préalablement recouverte
» de quinquina, de poudre d'iris de Florence
» et d'un peu de camphre.

» En vingt-deux jours, la femme fut par-
» faitement guérie. La matrice, se trouvant
» dans l'état le plus favorable, rentra d'elle-
» même au moment où je voulais en opérer
» la réduction. Elle a repris ses occupations
» ordinaires sans vouloir s'assujettir ni au pes-
» saire, ni au cercle utérin ».

Le petit recueil de M. Gigaud est terminé par deux observations sur des accouchemens laborieux par vice de conformation du bassin chez deux sujets rachitiques. Je suis fâché

que les limites de cet ouvrage ne me permettent point d'en rapporter tous les détails; elles sont terminées par cette apostrophe aux accoucheurs cæsariens :

« Que les cæsariens cessent donc de prétendre que leurs couteaux, leurs crochets, etc., sont salutaires. J'abhorre avec raison leurs manœuvres, puisque je puis me flatter d'avoir, dans ce pays, conservé la vie à plus de trente femmes et à presque autant d'enfans auxquels ils auraient arraché la vie.

» Depuis peu de jours, j'ai accouché deux femmes de la campagne chez lesquelles je trouvai le bras des enfans engagé dans le vagin, et presque arraché de l'épaule par les manœuvres des matrones. J'en ai terminé quatorze de cette espèce avec des succès incontestables.

» J'ai accouché (ce fait est connu de trois mille personnes) la femme du nommé Gentrix, du village de Lanéon, commune de Pontcroix, rachitique au dernier degré, boiteuse des deux hanches, et ne marchant qu'avec des béquilles. Le diamètre antéro-postérieur de ce sujet n'avait que deux pouces, et j'amenai l'enfant vivant en

suivant

» suivant les principes du Docteur qui a brisé » dans vos mains le couteau cæsarien.... »

Nous invitons M. Gigaud à publier des observations qui prouveront combien la nature a de ressources, lorsque l'art, éclairé par des principes, sait la seconder au lieu de contrarier ses opérations. Ce praticien, ami de la vérité, voudra bien nous permettre de faire quelques réflexions, que nous devons aux abonnés qui nous honorent de leur confiance.

RÉFLEXIONS du docteur Sacombe, sur les Observations de M. Gigaud.

Est-il bien constant, en général, que la saignée, et sur-tout les saignées multipliées, puissent être avantageuses aux femmes en couche ?

Est-il bien constant que la saignée, et sur-tout les saignées multipliées, puissent être avantageuses aux femmes en couche dans le cas de suppression des lochies, qui reconnaît pour cause une affection nerveuse produite par une passion violente ?

Je me propose de donner bientôt la solution de ces deux problêmes ; je dirai seulement ici quelle est l'opinion que je me suis formé à

cet égard, et d'après ma propre expérience, et d'après celle des plus grands maîtres.

Si la saignée pouvait convenir aux femmes en couche, ce devrait être, sans doute, dans les cas d'inflammation de la matrice, ou des viscères abdominaux, soit après un accouchement laborieux, soit par suite de mauvaises manœuvres et des violences exercées par des accoucheurs ou des matrones téméraires, soit enfin après l'application des instrumens. Eh bien ! je puis certifier que dans tous les cas dont je viens de faire l'énumération, les saignées ont fait souvent beaucoup de mal, et qu'elles ont rarement produit un bien assez sensible pour qu'on ait pu l'attribuer à ces évacuations.

Le relâchement, la faiblesse extrême, le développement de la putridité à laquelle les femmes en couche ont une disposition très-prochaine, le spasme convulsif, le délire et la mort ; tels sont, à quelques exceptions près, les tristes effets des saignées pratiquées durant la couche.

La saignée dans le cas de suppression des lochies par l'effet d'une cause morale, m'a toujours paru plus propre à augmenter la mobilité nerveuse, qu'à établir l'écoulement

puerpéral. Les lavemens émolliens, le petit lait pour boisson ordinaire, l'eau de poulet farci de riz ou de gruau pour toute nourriture, les potions légèrement cordiales, m'ont toujours paru des moyens plus efficaces pour rappeler les vidanges; et lorsque ce traitement et ce régime ont été insuffisans, l'administration de quelques grains d'ipécacuanha a souvent produit l'effet salutaire que j'attendais.

L'inflammation apparente est toujours la cause ou le prétexte qui fait ordonner la saignée aux femmes en couche, mais je pense, avec quelque fondement, que la sensibilité du bas-ventre, effet nécessaire des violentes contractions des muscles abdominaux durant le *travail* de l'enfantement ou des mauvaises manœuvres, en impose souvent aux accoucheurs.

J'ai ouvert les cadavres d'un grand nombre de femmes en couche, auxquelles on avait administré une ou plusieurs saignées du bras, ou appliqué les sangsues à la marge de l'*anus*, dans la vue d'appaiser une inflammation, dont je n'ai pas trouvé la moindre trace dans la cavité abdominale.

De ce nombre est la femme Marville, cette victime du fanatisme cæsarien, dont je rap-

porterai bientôt l'observation. L'œil pénétrant de maître Baudelocque, avait aperçu à travers les tégumens du bas-ventre de cette femme, et sept jours avant sa mort, une inflammation, que MM. Leclerc, Boyer et Marchais, ne découvrirent point à l'ouverture du cadavre.

Cet oracle est moins sûr que celui de Calchas.

Il est vrai que dans les grandes villes les femmes en couche ayant beaucoup moins d'énergie vitale que les femmes des campagnes, l'art peut moins se permettre, à l'égard de celles-là, des évacuations propres à affaiblir le système, telles que les saignées et les sueurs; aussi j'envisage le succès de cinq saignées pratiquées par M. Gigaud, à la femme qui fait le sujet de sa première observation, comme une exception à la règle générale dont l'art ne doit pas se prévaloir.

Cette observation m'a paru une exception bien plus rare encore à la pratique généralement adoptée par les médecins observateurs, sous le rapport de l'application des vésicatoires, qui, à raison des sels caustiques des mouches cantharides, sont régardés comme très-funestes dans les maladies des femmes en couche.

Du reste, ce succès fait d'autant plus d'hon-

neur à M. Gigaud, qu'il a eu la sagacité de discerner, dans un cas particulier, l'efficacité d'un moyen, dont la pratique de tous les grands-maîtres a confirmé les dangers.

Les vésicatoires, dit Manningham, employés dans les premiers jours des couches, sont toujours dangereux, et causent souvent la mort.

Baglivi dit, que les vésicatoires employés pour une femme en couche dont il rapporte l'histoire, supprimèrent les lochies qui coulaient auparavant.

Les vésicatoires, dit Clarke, enflamment la matrice, et causent quelquefois la gangrène et la mort.

Comme je me propose de traiter de l'usage et des dangers des vésicatoires, durant la grossesse, *le travail* et la couche, je ne multiplierai point ici les citations; je me contenterai de répéter, que l'observation du succès obtenu par M. Gigaud, est une exception infiniment rare, et que l'histoire des cas rares n'est que plus précieuse à recueillir pour confirmer les principes et la doctrine des grands-maîtres.

Les détails que l'auteur nous donne sur l'impéritie et la témérité des sages-femmes de l'arrondissement de Pontcroix, font désirer

aux amis de l'humanité, de voir enfin arriver l'époque où le flambeau de la science luira sur tous les points de la République, et dissipera les ténèbres de l'ignorance.

J'ai vu avec plaisir que les autorités puissantes des Vieussens et des Ambroise Paré, n'avaient pu déterminer M. Gigaud à pratiquer l'extirpation de la matrice, et que sa prudence a été couronnée du plus heureux succès. Faire de grandes opérations fut dans tous les siècles et dans tous les pays, l'objet des vœux de la haute chirurgie; mais la bonne chirurgie met toute sa gloire à les éviter, surtout lorsque cet amour instinctif de l'humanité l'avertit qu'elle joue la vie de ses malades, en les soumettant à la pratique d'une opération dont les chances sont si désavantageuses, qu'elles font douter de la possibilité du succès, lors même qu'il est attesté par des hommes dont la célébrité commande la confiance. Mais ces hommes célèbres n'auraient-ils pas payé un tribut à l'humaine faiblesse, en croyant trop légèrement au rapport d'autrui, ou en voulant mettre le sceau à leur célébrité par l'observation d'un succès extraordinaire.

Mânes immortels d'Ambroise Paré, pardonnez si je doute de la possibilité du succès

de l'extirpation de la matrice, comme vous avez douté vous même de la possibilité de la cicatrisation d'une plaie pénétrante dans la cavité de ce viscère. Ces deux *miracles de nature*, pour me servir de vos propres expressions, répugnent à ma raison, et je ne puis me résoudre à éteindre son flambeau, pour croire aveuglément à un prodige que je ne puis comprendre !

Qu'on ait fait impunément l'extirpation des nymphes prodigieusement tuméfiées et excédant les grandes lèvres; qu'on ait fait impunément l'extirpation d'une portion du vagin dont la chûte peut former une tumeur très-volumineuse et très-incommode pour la femme; qu'on ait pris par erreur, ou qu'on ait feint de prendre par charlatanerie ces tumeurs pour la matrice; que Paré, pour déjouer quelques charlatans qui se flattaient d'avoir pratiqué impunément l'extirpation de ce viscère, se soit attribué un pareil succès, afin de ne pas paraître inférieur en mérite aux yeux du vulgaire ami du merveilleux, voilà ce que mon esprit conçoit sans peine. Mais que l'art puisse extirper impunément un viscère dont la section partielle fut et sera toujours mortelle, c'est une fiction qu'il ne faut pas même so-

donner la peine de réfuter pour l'honneur du dix-neuvième siècle.

M. Gigaud a terminé avec succès, par la voie naturelle, l'accouchement de plusieurs femmes *barrées*, et notamment d'une femme rachitique dont le bassin vicié au dernier degré, aurait fait condamner ce sujet à l'opération cæsarienne. Trois mille témoins, dit l'auteur, peuvent attester le fait. Cependant comment mes principes ont-ils pu *entrer dans la tête d'un seul membre de la génération médicale actuelle?* Sans doute que les sutures du crâne de M. Gigaud ne sont pas ossifiées comme celles de M. Sedillot, rédacteur du Journal de médecine, qui, dans un des *numéros* de cet ouvrage narcotique, fit en ces termes, l'annonce de la *Lucine française*.

« L'auteur, dit le petit Vicq-d'Azir, dédie » son journal à la postérité médicale vivante » (c'est ainsi qu'il appelle les élèves en mé- » decine). N'ayant pu venir à bout de faire » entrer aucune des vérités qu'il professe » dans la tête d'un seul membre de la gé- » nération médicale actuelle (1), n'est-il pas

(1) J'ai dans ce moment-ci, monsieur le rédacteur, cent vingt-huit lettres d'accoucheurs français et étran-

» ridicule aussi que cette absurde (1) généra-
» tion présente ne veuille pas concevoir *qu'il*
» *n'y a jamais eu et ne peut jamais y avoir*
» *impossibilité physique de l'extraction de*
» *l'enfant à terme à travers les détroits et*
» *l'excavation du petit bassin le plus vicieu-*
» *sement configuré*? Qui doutera en effet (2)
» que l'on ne puisse faire toujours passer par
» une ouverture de deux pouces de diamètre,
» par exemple, une tête de trois ou quatre

---

gers, *membres de la génération médicale actuelle*, dans la tête desquels toutes mes vérités sont entrées, et j'offre de vous communiquer ma correspondance.

(1) Absurde comme vous, monsieur le rédacteur, qui refusez de vous rendre à l'expérience, tandis qu'Antoine Dubois, dans la tête duquel j'ai fait entrer mes vérités, a été contraint de renoncer à l'enseignement et à la pratique des accouchemens, quoique *membre de la génération médicale actuelle.*

(2) Personne, pas même vous, monsieur le rédacteur, si vous voulez permettre que je vous prenne par les deux oreilles (que vous avez assez longues) après avoir passé votre tête entre deux barreaux de fer, distans l'un de l'autre de quatre pouces. Je me charge de vous faire tourner spontanément les épaules, et de vous faire entrer une grande vérité dans la tête, malgré le défaut de sutures, et quoique *membre de la génération médicale actuelle.*

» pouces d'épaisseur. Hé bien ! le croira-t-on ? » cette vérité si palpable, si évidente, malgré » tous les efforts du fameux docteur, personne » autre que lui ne se trouve capable de la » saisir ; aussi c'est bien avec raison que dans » son langage simple et modeste, il s'écrie :

L'ami de la vérité se flatterait en vain de faire admirer à la génération présente les charmes de cette aimable fille du Temps et de la Raison (la Vérité). Enfans corrompus du despotisme littéraire, nos contemporains ne pourraient, sans l'outrager, fixer leurs regards impudiques sur cette chaste divinité. Il n'appartient qu'à la postérité vivante de lui rendre un hommage digne d'elle.

» Nous avons cité cette phrase pour faire » connaître le style et le ton du docteur (1); » nous nous croyons dispensés (2) de revenir » par la suite sur cette production ».

---

(1) Je le suis en effet. Mais vous, l'êtes-vous, monsieur le rédacteur ?

(2) Vous faites très-prudemment ; vous savez le propos du renard, monsieur le rédacteur, *ils sont trop verds*, dit-il, *et bons pour des goujats.* Monsieur le rédacteur m'a donné un coup de pied. *Bis videor mori.*

DÉCOLLEMENT

D'un enfant à terme, au-dessus du détroit supérieur du bassin de la mère, morte quelques heures après l'extraction de la tête de l'enfant.

Vendredi, 10 thermidor an 11, à sept heures du matin, madame Tardieu, épouse d'un artiste justement célèbre, Alexandre Tardieu, graveur de la marine, demeurant à Paris, rue et maison Sorbonne, en *travail* d'enfant et à terme, fut *travaillée* par un accoucheur, qui fit l'extraction de l'enfant par les pieds, le décolla au-dessus du détroit supérieur, demanda à madame Bridif, présente à l'accouchement, ainsi qu'au mari de la patiente, un long couteau de cuisine, qu'il enveloppa d'un linge, l'introduisit dans le vagin, perça le cuir chevelu et les membranes du cerveau de l'enfant, disparût après ce chef-d'œuvre, revint à trois heures après midi avec Antoine Dubois, vida le crâne et fit l'extraction de la tête. L'accouchée mourut le lendemain onze thermidor à midi.

Madame Tardieu fut accouchée à terme;

il y a dix ans, par feu M. Baudelocque cadet; d'une fille qui survit à sa malheureuse mère.

Un acte d'impéritie aussi révoltant flétrirait dans l'opinion publique tout accoucheur qui n'aurait pas encore acquis le droit de tuer impunément, tandis que ce nouveau meurtre ne fera qu'ajouter à la réputation colossale et gigantesque de son auteur, Me. Baudelocque, docteur en chirurgie ou en médecine, professeur de l'Ecole spéciale de médecine de Paris, chirurgien-accoucheur en chef de l'hospice de la Maternité, instituteur des élèves sages-femmes à l'hospice dit de *Perfectionnement*, chirurgien auxiliaire des sages-femmes, dans les accouchemens *contre nature*, du onzième arrondissement; membre de la Société de médecine de Paris, etc. etc. etc. *Signé* Alexandre Tardieu, graveur de la marine; Bridif, présente à l'accouchement.

Réflexions du rédacteur.

Si le décollement d'un enfant à terme au-dessus du détroit supérieur du bassin d'une femme, accouchée précédemment d'un enfant à terme et vivant; si la mort de cette femme, par suite de violentes manœuvres exercées sur elle, pouvaient être justifiés par l'auteur de cette

double impéritie, il serait du moins forcé de convenir que le métier qu'il exerce est purement mécanique et dépourvu de tous principes, puisque le dernier garçon boucher, le dernier valet de bourreau, armés d'un couteau de cuisine, pourraient comme lui tuer et la mère et l'enfant.

Mais la science des accouchemens a des principes fondés sur l'expérience et l'observation, et je ne souffrirai pas que l'ignorance, accréditée par l'intrigue et par la cabale, fasse tourner à sa gloire, aux yeux du stupide vulgaire, les attentats les plus affreux contre l'humanité.

Contraints par les limites de cet ouvrage de terminer ici la première année de la Lucine française, nous donnerons dans le *numéro* prochain les détails de l'accouchement, ou plutôt du martyre de madame Tardieu.

Nous prouverons par les vrais principes de l'art qu'il y a eu impéritie dans les manœuvres barbares de l'accoucheur; que le décollement de l'enfant a été l'effet nécessaire de l'ignorance du mécanisme de l'accouchement, et que le défaut d'énergie de la matrice provenait de la saignée pratiquée deux jours auparavant, et non de ce que la patiente avait

mangé ses douleurs, suivant l'expression bizarre de l'accoucheur.

Nous prouverons, en second lieu, par le témoignage de M. Tardieu, et de personnes non suspectes, qu'il n'y a pas eu moins d'immoralité que d'impéritie, dans la conduite acerbe d'un accoucheur, dont on peut dire avec Horace:

Illi robur et æs triplex, circà pectus erat.

FIN DU PREMIER VOLUME.

Avis aux Souscripteurs.

MM. les Souscripteurs dont l'abonnement finit avec le *numéro* de fructidor courant, sont priés de le renouveler avant le premier vendemiaire an douze, afin que le service ne souffre aucune interruption.

Le Bureau d'abonnement est, faubourg St.-Germain, rue de Lille, n°. 688, près celle des SS.-Pères, chez LEFEBVRE, imprimeur.

Et chez tous les Directeurs des postes.

ORDRE DES MATIÈRES

DU

PREMIER VOLUME.

A LA *Postérité médicale vivante*, page 5
Discours d'ouverture d'un cours d'accouchemens, 7
Tableau historique de la science des accouchemens, 25
Éloge funèbre de mademoiselle Adrienne Liquière, sage-femme, 137
Histoire de l'opération cœsarienne, 151
Mon voyage en Angleterre, 259
Impostures cœsariennes, 329
Merveilles de la nature, 459
Correspondance, 476
Observations de l'École anti-cœsaro-symphisienne : première observation par M. Jourdanet, 483
Réflexions du professeur, 485
Deuxième Observation par M. Durand, 490
Réflexions du professeur, 491
De la délivrance, 492

Examen critique d'une thèse sur les avantages de l'allaitement étranger, 519
Observations communiquées par M. Gigaud, 550
Réflexions du rédacteur sur les observations de M. Gigaud, 551
Décollement d'un enfant à terme durant le travail, *par Baudelocque,* 561
Réflexions du rédacteur sur cet acte d'impéritie, 562

Fin de l'ordre des matières.